

2.1

Introduction

aux rapports du Conseil national, de la Coordination évangélisation & formation et des services de l'Union

Les instances de l'Union nationale rendent compte au Synode de leur activité et de leurs perspectives. Ce compte rendu se traduit par la rédaction de rapports distincts, avec annexes et documents d'information, selon les exigences légales, celles de la Constitution, des statuts ou du Règlement des synodes.

La fragmentation de ces textes pourrait faire oublier la cohérence de la réalité qu'ils essaient de refléter, cohérence d'autant plus importante à souligner que les instances nationales travaillent de manière fortement coopérative. La présente introduction à l'ensemble de ces rapports a donc un triple objectif :

- **donner de l'unité** au dossier constitué par les rapports du Conseil national, de la Coordination et des services de l'Union ;
- **mettre en valeur** certains des points importants de la vie de l'Union, pour en faciliter la compréhension par les membres du Synode ;
- **favoriser la communication**, en proposant un document facile à reproduire en tout ou en partie dans les courriers régionaux, les bulletins des paroisses et Églises locales, etc.

Chaque rapport présente ensuite plus complètement son propre domaine d'activité.

L'année 2013-2014 était celle de la mise en place de la nouvelle Église protestante unie de France. On était encore dans le sillage de la création de l'Église, des fêtes inaugurales vécues tant au Synode de Lyon que dans les paroisses et Églises locales. La vague passait, des événements, des productions et des mises à jour d'outils. Les nouvelles instances, élues au Synode, se mettaient en place et calaient leurs méthodes de travail.

L'année 2014-2015 qui va s'achever aura été celle de la sortie de cette phase inaugurale et de l'entrée progressive dans un rythme plus régulier. Après l'accélération initiale, son côté enthousiasmant et parfois fatigant, on entre dans un rythme de croisière, où le temps se déploie dans une durée qui s'ouvre devant nous.

S'inscrire dans la durée

Un exemple significatif de cette évolution, qui marque l'ensemble de l'Union, est offert par la région Est-Montbéliard. Après la modification, décidée en 2013, de la carte de la Région (réformée) Est et donc des régions environnantes, après la création, décidée en 2014, de la Région unie Est-Montbéliard, les instances de cette nouvelle Région ont été élues en novembre 2014. Leurs cahiers des charges ont été adaptés et leurs compositions transformées. Les manières de travailler et les collaborations se mettent en place, chemin faisant et semble-t-il de manière heureuse, presque comme si, après l'important travail de préparation, de décision et de mise au point, tout cela allait de soi.

Ce passage à un rythme de croisière permet de vérifier la force structurante des convictions qui ont conduit à la création de l'Église protestante unie : dans une confiance réciproque et partagée (« Choisir la confiance »), s'unir pour rendre un meilleur témoignage à l'Évangile de Jésus-Christ (« Une Église de témoins »). La conviction que notre Église est appelée aujourd'hui à donner une priorité plus marquée au témoignage, est très largement partagée. Dans la légitime diversité des compréhensions et des sensibilités, elle est devenue notre orientation commune.

Ce qui a été vécu le 11 octobre dernier dans les régions, autour de la dynamique *2017-Quelles sont nos thèses pour l'Évangile aujourd'hui ?* en est un signe parmi bien d'autres.

Devenir une Église de témoins

Du coup, la question n'est plus : voulons-nous plus et mieux être aujourd'hui, par la grâce de Dieu et ensemble, une Église de témoins ? Sur un mode plus opératoire et plus durable, il s'agit d'*effectivement devenir* une telle Église de témoins. Comment traduire, pratiquement, cette perspective qui nous guide ? Comme permettre à cette orientation, ou encore cette finalité, ou encore cette vision, de progressivement travailler, colorer, infléchir, modifier nos activités, nos projets, nos choix, bref notre manière d'être Église ? Cela n'est plus affaire de décisions globales, mais d'un patient et passionnant travail qui concerne toute l'Église – dont bien sûr le Conseil national, la Coordination évangélisation formation, les services de l'Union.

Réponses aux vœux des synodes régionaux 2014 adressés au Conseil national

Les réponses du Conseil national, en italique, suivent les textes des vœux.

1. Accueil des réfugiés, des demandeurs d'asile, des étrangers

- L'accueil des réfugiés du Moyen Orient
- Manifeste « Valeur ajoutée » de La Cimade
- Projet de loi sur le droit d'asile

2. Vie de l'Union

- Sujets nationaux, méthodes de travail
- Prédicateurs, lecteurs, présidents du culte « mandatés »
- A propos de la Sainte Cène... et de la vie de l'Eglise
- Finances (titre A)

3. Postes, Eglises locales, ministres

- Voix délibératives au Synode régional
- Indemnité de résidence

4. Communication, documentation

- Jeunes et réseaux sociaux
- Maintien du caractère privé des séances synodales
- Découvrir les protestants

5. Autres sujets

- Relation avec le monde musulman
- Etudiants en théologie à la faculté de Strasbourg

1. Accueil des réfugiés, des demandeurs d'asile, des étrangers

1.1. L'accueil des réfugiés du Moyen-Orient (Centre-Alpes-Rhône)

De nombreuses sources nous viennent des nouvelles du sort des chrétiens dans les pays du Moyen Orient (en particulier la Syrie et l'Irak). Les communautés chrétiennes de ces pays demandent le soutien de la prière et le soutien financier de leurs frères chrétiens de France.

Le Synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France réuni à Vogüé les 7, 8 et 9 novembre 2014

- Remercie la Fédération Protestante de France pour les actions engagées,
- demande au Conseil national de l'Eglise Protestante Unie de France d'interpeller le gouvernement français pour qu'il favorise l'accueil des réfugiés de ces pays, comme il l'avait promis.

Le Synode régional exhorte nos Eglises locales à prier pour ces communautés cruellement persécutées ainsi qu'à faire connaître les informations sur leur situation, et à se mobiliser en vue de l'accueil de ces réfugiés.

138 pour, 0 contre

Le Conseil national comprend l'intention qui préside à ce vœu et ne peut que la partager. Toutefois, il fait remarquer que c'est la Fédération protestante de France qui a la charge de porter la parole de ses Eglises membres vers les pouvoirs publics.

Alors que le président de la FPF a rencontré le Premier ministre et a partagé les préoccupations du protestantisme concernant les chrétiens du Moyen Orient, une intervention directe de l'EPuDF n'a pas paru opportune.

1.2. Manifeste « valeur ajoutée » de La Cimade (Centre-Alpes-Rhône et Région parisienne)

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Centre-Alpes-Rhône réuni à Vogüé le 7, 8, 9 novembre 2014 :

Ayant pris connaissance du manifeste « valeur ajoutée » de La Cimade et considérant qu'il a toute sa place dans la dynamique de réflexion, d'échange et de partage « 2017 nos thèses pour l'Évangile, Protester pour Dieu, Protester pour l'Homme »,

- Demande au conseil régional de l'EPuDF en Région Centre-Alpes-Rhône, au Conseil national de l'EPuDF, au conseil de la Fédération Protestante de France, de le faire circuler au sein des églises et des œuvres et Mouvements du protestantisme en les invitant à le signer.
- Demande aux Églises locales de la région de le faire circuler parmi leurs membres pour les inviter à se l'approprier afin de le signer et de s'en faire l'écho.

128 pour, 1 contre

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France en région parisienne réformée, réuni à Dourdan, les 14, 15 et 16 novembre 2014, ayant pris connaissance du manifeste « valeur ajoutée » de La Cimade et considérant qu'il a toute sa place dans la dynamique de réflexion, d'échange et de partage « 2017 nos thèses pour l'Évangile, Protester pour Dieu Protester pour l'Homme »,

- Demande au Conseil régional de l'EPuDF en région parisienne, au Conseil national de l'EPuDF, au Conseil de la Fédération Protestante de France, de le faire circuler au sein des Églises et des Œuvres et Mouvements du protestantisme en les invitant à le signer.
- Demande aux Églises locales de la région de le diffuser auprès de leurs membres pour les inviter à le signer et s'en faire l'écho.
- Encourage les Églises locales à soutenir au moins une des quatre actions (femmes étrangères victimes de violences, réfugiés et leurs familles, égalité de droit pour tous, « vivre en famille » des personnes étrangères) proposées par La Cimade Île-de-France dans son courrier de sollicitation du printemps 2014

137 voix pour

A la suite de ces vœux, le président du Conseil national a écrit aux présidents de Conseil régional (réformé) et aux inspecteurs ecclésiastiques pour leur demander de faire circuler le texte de ce manifeste.

1.3. Projet de loi sur le droit d'asile (Sud-Ouest)

Le synode régional de l'Église protestante unie de France, région Sud-Ouest, réuni à Pau les 21, 22 et 23 novembre 2014, inquiet des évolutions proposées dans le projet de loi sur l'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014, demande :

- Au conseil national de se faire l'écho de cette inquiétude auprès du ministère de l'intérieur,
- Aux églises locales qui le souhaitent de prendre contact avec les parlementaires de leur circonscription, avant cette échéance, en leur remettant en main propre ou éventuellement en leur envoyant la lettre suivante (sur le modèle de la lettre de la FEP) :

« Madame la députée, Monsieur le député,
Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Le synode régional de l'Église protestante unie de France, région Sud-Ouest, réuni à Pau les 21, 22 et 23 novembre 2014 a exprimé son inquiétude, en particulier sur deux points, au sujet du projet de loi sur le droit d'asile qui sera discuté à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2014.

1. Le remplacement du droit au séjour des demandeurs d'asile par le droit au maintien sur le territoire français se fonde sur une approche qui rend a priori suspecte leur présence en France.

2. Une des mesures les plus emblématiques du projet de loi est la surveillance des demandeurs d'asile. En effet, ceux-ci seraient cantonnés dans des lieux d'hébergement, leur liberté de circulation serait entravée afin de pouvoir mieux les expulser dès que leur demande d'asile est rejetée. Ceux qui quitteraient leur lieu d'hébergement sans autorisation du préfet encourraient non seulement la suppression de leurs droits sociaux mais aussi la clôture de leur demande d'asile.

Ainsi ces dispositions se basent sur un principe de surveillance et non de protection des demandeurs d'asile qui va à l'encontre des valeurs d'hospitalité et d'accueil inconditionnel.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilant sur ces points lors des débats sur ce projet de loi.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus respectueuses salutations. »

84 voix pour, 6 voix contre

Ce vœu a été reçu très peu de temps avant la discussion de ce projet de loi à l'Assemblée nationale. Il n'a pas été possible de le transmettre en temps utile.

2. Vie de l'Union

2.1. Sujets nationaux, méthode de travail (Cévennes-Languedoc-Roussillon)

Le Synode régional de l'Eglise protestante unie de France réuni les 14, 15 et 16 novembre 2014 exprime sa reconnaissance au Conseil national et à l'équipe des rapporteurs pour la qualité et la richesse des documents préparatoires sur le thème synodal « Bénir », dans les différentes phases du processus. Cela a rendu possible nos rencontres et nos débats dans la vérité de l'échange et l'étendue des questions qu'on ne peut réduire avec simplisme.

Tient toutefois à exprimer une inquiétude sur la méthode si elle venait à devenir systématique : Les sujets nationaux s'ils requièrent une bonne documentation de préparation, ne sauraient être traités par une démarche se réduisant à s'exprimer par un avis à donner à un texte unique.

Le Synode veut croire que selon les thèmes à traiter, la part créatrice qui émerge des débats justifie d'autres formes de délibérations qu'un simple avis.

Par extension, le synode souhaite aussi exprimer au Conseil national et à toutes les équipes nationales qui sont à l'œuvre pour les nombreux projets et documents de travail d'édification et de témoignage, sa reconnaissance.

Mais tient toutefois à demander à ce que soient pris en compte les temps nécessaires pour l'appropriation de ces diverses dynamiques.

Le synode tient à indiquer que le modèle de dynamisation de vie et de témoignage de nos églises ne saurait se construire à partir du seul pôle national.

78 pour

Le Conseil national entend la frustration qui s'exprime à travers ce vœu. Il souligne que la méthode dépend des sujets. Sur le thème « Bénir », il a proposé une méthode qui voulait permettre aux diverses opinions de s'exprimer tout en évitant un éparpillement qui aurait rendu impossible une synthèse. Le vœu questionne la démarche qui se « réduirait » à exprimer un avis, laissant supposer qu'il pourrait ne pas en être tenu compte. Or, c'est précisément le contraire : ce sont les avis des synodes régionaux qui déterminent l'orientation du texte que les rapporteurs proposent au Synode national, et c'est bien le Synode national, donc les délégués des régions, qui décide en dernier lieu. Le Conseil national pense lui aussi qu'une diversité de méthodes est nécessaire. Il fait toutefois remarquer que, quelle que soit la méthode de travail retenue, le Synode régional a toute liberté de proposer son propre texte sur le sujet en débat.

2.2. Prédicateurs, lecteurs, présidents du culte « mandatés » (Cévennes-Languedoc-Roussillon)

Le Synode régional de l'Eglise protestante unie en Cévennes-Languedoc-Roussillon, réuni au Lazaret à Sète les 14, 15 et 16 novembre 2014

au nom de notre théologie de la Réforme concernant le sacerdoce universel et en conformité avec le Titre V, Article 20, § 3 et 4 de notre Constitution, demande que soit définitivement abandonnée

l'expression « prédicateurs laïcs » et éventuellement « lecteurs ou présidents de culte, laïcs » et qu'elle soit remplacée par celle de prédicateurs, lecteurs, présidents du culte, « mandatés ».

Il demande au Conseil national de mettre cette modification de la Constitution à l'étude et au Conseil régional de la mettre en œuvre dès maintenant dans les divers documents transmis.

91 pour

Le Conseil national remarque que les mots « prédicateur laïc » ne figurent pas dans la Constitution de l'Eglise protestante unie. Le mot « laïc » ne figure que dans les textes qui précisent les délégations synodales. Toutefois, le Conseil national apprécie la proposition du Synode régional et invite les régions, les Eglises locales, les paroisses à éviter les mots « prédicateur laïc » et à lui préférer l'expression « prédicateur mandatés », à moins que l'on ne choisisse d'utiliser le mot « prédicateur » sans adjectif.

2.3. A propos de la Sainte Cène et de la vie de l'Eglise (Cévennes-Languedoc-Roussillon)

Le Synode régional de l'Eglise protestante unie de France réuni les 14, 15 et 16 novembre 2014 conscient des effets de l'alcool dans la déchéance et la déshumanisation, attire l'attention des églises locales sur l'importance qu'il y a à présenter autant de boissons non alcoolisées que de boissons alcoolisées dans les manifestations de vie d'église (repas, apéritifs), et à les présenter de façon égale et non en pis-aller.

Conscient que la vie peut être belle sans alcool, demande aux conseils presbytéraux de prévoir pour les services de Sainte Cène non seulement du vin mais aussi du jus de raisin.

Demande au conseil régional de voir avec le mouvement la Croix Bleue le soutien qui pourrait être apporté.

Demande au Conseil national de mettre à la réflexion une liturgie de Sainte Cène mentionnant le fruit de la vigne et non le vin.

76 pour

Ce vœu comporte deux demandes. Concernant la liturgie de Sainte Cène, le Conseil national ne peut que garder en mémoire ce vœu pour le jour où cette liturgie sera mise en révision. Il rappelle cependant qu'au moment de la discussion sur le texte de la Constitution, le terme « vin » a été explicitement préféré et retenu. Concernant la première demande, le Conseil national recommande de veiller à ce que des boissons non alcoolisées soient proposées lors des manifestations organisées par les Eglises locales/paroisses.

2.4. Interpellation du Conseil national (Vœu au cours du débat financier, Centre-Alpes-Rhône)

Le synode régional de l'Eglise Protestante Unie de France en Centre-Alpes-Rhône réuni à Vogüé les 7, 8, 9 novembre 2014 interpelle le Conseil national afin de parvenir à moyen terme à une réduction du titre A.

Le Synode régional a entendu la nécessité des investissements réalisés en particulier pour l'IPT, pour la démarche d'Union luthéro-réformé, etc. mais se demande aujourd'hui si un allègement du coût financier imputé à l'Union nationale et au titre A, est possible.

Un échéancier dans ce sens serait précieux pour garder la mobilisation financière au niveau des régions et des Eglises locales.

116 pour, 14 contre

Quatre éléments de réponse peuvent être apportés.

- 1. Faire des économies est toujours nécessaire. De très gros efforts ont été faits en termes de personnel par l'Union nationale au cours de ces dernières années. Les dépenses sont attentivement suivies et contenues. On ne peut guère espérer d'économies de ce côté.*
- 2. Depuis 2013, en euros constants, le titre A a diminué (6,33 M€ en 2013, 6,12 M€ en 2014, 6,10 M€ au budget 2015). Le titre A peut être réduit si l'on retire des missions à l'Union nationale. Le Synode est libre d'en décider.*
- 3. Depuis plusieurs années, les contributions des régions au titre A diminuent. Cette diminution est en partie la conséquence de la baisse des contributions des Eglises locales.*
- 4. Si le fonctionnement de l'IPT est inscrit au titre A, les investissements immobiliers concernant l'IPT ne relèvent pas exclusivement du titre A.*

3. Postes, Eglises locales, ministres

3.1 Voix délibératives au Synode régional (Nord-Normandie)

Le Synode Régional Nord-Normandie réuni à Reims les 21, 22 et 23 novembre 2014, demande au Conseil national de mettre en révision l'article 7 § 2 de la Constitution visant la délégation au synode régional des AC auxquelles ont été attribuées conjointement un ou plusieurs postes pastoraux.

En effet, comment favoriser la création d'ensembles lorsque des AC disposent d'une voix délibérative quand d'autres ne disposent que d'une voix consultative ?

Afin d'éviter une telle distinction entre des AC qui appellent, partagent et supportent également et ensemble un ou plusieurs ministres, le synode régional souhaiterait que chacune des AC, répondant aux critères adoptés par le Synode National 2014, dispose d'une voix délibérative sans avoir à en faire la demande.

66 voix pour

Après examen par les synodes régionaux de 2013, le SN 2014 vient de procéder à l'unanimité à la révision de l'article 7 de la Constitution. Le rapport rappelait qu'il appartient au Synode national de fixer la composition complète du Synode national et des synodes régionaux. Pour proposer au synode national d'attribuer la voix (délibérative ou consultative) à une association culturelle, il appartient à chaque synode régional de mettre en œuvre les critères arrêtés par la décision 20 du même synode national. Ces critères sont pragmatiques et reposent uniquement sur l'observation de la réalité. C'est délibérément qu'aucun élément quantitatif national n'a été proposé. Le dispositif en vigueur concilie donc la responsabilité du synode national et celle du synode régional pour apprécier la diversité des situations.

3.2. Indemnité de résidence (Sud-Ouest)

Le Synode régional de l'Eglise protestante unie de France, région Sud-Ouest, réuni à Pau les 21, 22 et 23 novembre 2014,

Compte-tenu des augmentations très importantes de la taxe d'habitation appliquée aux presbytères alloués d'office aux pasteurs, et en vertu du principe d'équité qui prévaut dans notre Eglise, demande au synode national de réviser le règlement sur le remboursement des taxes d'habitation.

72 voix pour, 9 voix contre

Le règlement concernant l'indemnité de résidence est du ressort du Conseil national. Si son montant est trop faible, rien n'empêche de le réviser à la hausse. Avant de décider, une étude sur les dépassements constatés dans l'ensemble des régions de l'EPUDF est nécessaire. Elle est en cours (voir dossier financier).

4. Communication, documentation

4.1. Jeunes et réseaux sociaux (Nord-Normandie)

Le Synode régional réuni à Reims les 21-22-23 novembre 2014, demande au Conseil national d'intervenir auprès de la Fédération Protestante de France pour qu'une réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes, cibles potentielles des dérives sectaires et des mouvements qui instrumentalisent la religion, puisse aboutir à la mise en place de moyens de communication qui touchent ce public avec ses mots, avec des messages qui lui parlent dans le but d'agir à la source, dans un souci de prévention bienveillante.

59 voix pour

Le président du Conseil national a transmis ce vœu au président de la Fédération protestante de France en lui proposant d'examiner avec lui les suites concrètes qui pourraient y être données. Par ailleurs, les questions soulevées par ce vœu trouvent des réponses dans le rapport du secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse (cf. document 2.4)

4.2. Maintien du caractère privé des séances synodales (Nord-Normandie)

Le Synode régional réuni à Reims les 21-22-23 novembre 2014, demande au Conseil national une précision du règlement du synode afin d'interdire la publication d'extraits de séances (notamment sur les réseaux sociaux) pendant le déroulement même du synode et de garder le caractère privé des séances.

68 voix pour

L'article 9 du règlement des synodes précise que les séances des synodes ne sont pas publiques. Comment rendre effective cette règle ? Le Conseil national a demandé au secrétaire national à la communication de rédiger une charte de déontologie destinée aux membres de notre Eglise qui utilisent les réseaux sociaux. Cette charte est disponible sur le site internet de l'Eglise. Elle sera diffusée à titre expérimental auprès des délégués synodaux au Synode du Lazaret afin de pouvoir l'évaluer. A l'avenir, elle pourra être remise aux délégués lors des synodes régionaux et nationaux.

4.3. Découvrir les protestants (Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse)

Le site de l'EPUDF, rubrique « Découvrir les protestants, qui sommes-nous ? » mentionne que « 400 000 personnes font appel aux services de l'Eglise protestante unie de France ».

Gaspard Visser't Hooft dans son texte « Une théologie de l'offrande » (*) regrette cette référence à une logique du donnant-donnant, plutôt qu'à une logique du don gratuit,

Le Synode régional de l'Eglise protestante unie de France en région Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, réuni à Antibes les 14, 15 et 16 novembre 2014, attire l'attention du conseil national sur cette formulation et l'appelle à la réviser, par exemple sous la forme suivante : « 400 000 personnes bénéficient de la vie culturelle, pastorale et diaconale de l'Eglise protestante unie de France ».

(*) *Exposé fait à l'occasion de la journée régionale financière de septembre 2014, voir texte sur le site régional.*

57 voix pour ; 0 contre

Ce vœu a donné lieu à un débat sémantique fort intéressant parmi les membres du Conseil national. Celui-ci reconnaît que la formulation « fait appel aux services » n'est pas très heureuse, car elle suggère que l'Eglise est là pour fournir des services. Mais le verbe « bénéficient » suggéré par le synode PACCA sous-entend qu'il y aurait dans l'Eglise des « bénéficiaires » et donc des « prestataires ». Le Conseil national a bien entendu la question de fond mais n'a pas trouvé de formulation satisfaisante. Il est ouvert à toute suggestion !

5. Autres sujets

5.1. Relations avec le monde musulman (Ouest)

Le Synode régional de l'Eglise protestante Unie de France en région ouest, réuni à Tours du 14 au 16 novembre 2014, profondément préoccupé par la manière dont la guerre menée par le mouvement DAECH en Moyen Orient impacte jusqu'en France nos relations déjà fragiles avec le monde musulman en exacerbant les peurs,

- invite les conseils presbytéraux à examiner comment leur communauté pourrait œuvrer localement à une meilleure connaissance mutuelle entre musulmans et chrétiens, et contribuer à faire tomber préjugés et craintes.
- demande au Conseil national de fournir aux Eglises locales, en lien avec la commission des relations avec l'Islam de la FPF, une boîte à outil pour le dialogue avec le monde musulman.

83 voix pour

Le président du Conseil national a adressé ce vœu au président de la Fédération protestante de France. Celui-ci a transmis cette demande à la Commission des relations avec l'islam, qui porte déjà le souci d'une telle « boîte à outils » pour aider à la compréhension du monde musulman.

Il indique en outre que la FPF se tient à la disposition de l'EPUdF pour lui donner le nom de personnes ressources disposées à présenter l'islam et à favoriser le dialogue sur ce sujet dans les Eglises locales.

5.2. Etudiants en théologie à Strasbourg (Est-Montbéliard)

Le Synode de l'Eglise protestante unie - région Est-Montbéliard, réuni à Besançon du 21 au 23 novembre 2014,

Demande au Conseil national d'étudier la possibilité que les étudiants en théologie issus de la région Est-Montbéliard et fréquentant la faculté de Strasbourg bénéficient des mêmes aides financières, notamment en tant que boursiers, que leurs homologues qui étudient à l'Institut protestant de théologie.

59 voix pour, 4 contre

Notre Eglise a fait le choix de se doter d'un Institut de formation théologique répartis sur deux sites à Paris et à Montpellier. Ces deux facultés de théologie sont soutenues par une dotation annuelle et leurs étudiants peuvent bénéficier d'un certain nombre d'aides de la part de l'Eglise. Pour les trois années de licence, l'IPT accorde une bourse aux étudiants entrant dans les conditions de ressources. Une commission des bourses de l'IPT instruit les dossiers. Pour le M1 et le M2Pro, l'Association protestante pour les familles pastorales (APFP) délivre une aide aux étudiants inscrits à l'IPT, agréés par la Commission des ministères et remplissant les conditions de ressources définies par le règlement des aides adopté par le Conseil national. Une commission des aides instruit les dossiers. En outre, les étudiants inscrits à l'IPT à Paris et à Montpellier peuvent bénéficier d'une bourse du CROUS, en fonction de l'âge et des revenus. Il ne serait pas cohérent de disperser nos ressources sur une troisième faculté.

Une étape positive pour une fin de vie plus solidaire

*Communiqué du Conseil national de l'Eglise protestante unie de France
26 janvier 2015*

Les questions qui surgissent devant la fin de la vie humaine sont toujours vécues de manière personnelle et unique. La vie, reçue de Dieu, prend sa pleine signification selon le cadre relationnel dans lequel elle s'inscrit ; elle n'est donc pas sacrée en soi. La perception de la dignité est légitimement diverse. La loi doit offrir un espace permettant l'expression de la liberté de conscience du sujet, assumant son choix singulier, en lien avec ses proches et la société. La médecine devrait mieux accompagner et contribuer à ce que chacun puisse « rester vivant jusqu'à la mort ».

Telles sont quelques unes des convictions de l'Eglise protestante unie de France, à propos de la fin de la vie humaine.¹ Dans la proposition de loi formulée par MM. Claeys et Leonetti, l'Eglise protestante unie trouve une expression législative de plusieurs de ces convictions.

Oui, comme le souligne cette proposition de loi, la culture palliative doit être fortement encouragée en France, notamment chez les professionnels de santé. Oui, l'accès à une sédation profonde et continue doit être garanti, à la demande de la personne si elle est consciente ou en fonction de ses directives anticipées si elles existent et si la personne est inconsciente, dans des cas précisément prévus. Oui, le statut des directives anticipées doit être amélioré et renforcé. Ce sont là de nécessaires moyens pour que les femmes et les hommes de notre pays disposent mieux, et de manière plus apaisée, de leur vie jusqu'à son ultime moment.

Au-delà de ces propositions, la réflexion et le débat doivent se poursuivre quant à l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie incurable, qui désirent mettre un terme à leur vie et qui, dans cette situation, se trouvent presque toujours enfermées dans un isolement tragique. Prendre en compte cette réalité, notamment chez les personnes âgées, lutter contre la solitude, y faire face ensemble, sont autant d'étapes dans les progrès à faire pour mieux « Penser solidairement la fin de vie »².

¹ Ces convictions ont été en particulier formulées par le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, le 12 mai 2013. Le texte complet de la résolution adoptée ce jour-là se trouve en annexe.

² Titre du rapport remis le 18 décembre 2012 par le professeur Didier SICARD au Président de la République.

Délégations, équipes et groupes de travail nommés ou proposés par le Conseil national

Instances prévues par les textes de référence de l'EPUDF

Commission académique

Référence : Dispositions relatives aux enseignants de l'IPT et à leur nomination

Didier FIEVET, Frank LESSAY (président), Olivier MILLET, Valérie NAAS, Marie-Noële SICARD, Isabelle VEILLET.

Commission de discipline

Référence : Constitution 12.5, 28.4

Jean DIETZ, Joël DAUTHEVILLE, Daniel GAUBIAC, Michèle BENEDITTINI-GOEURY, Marc LABARTHE, Jean-François NARDIN, Lionel ULRICH (titulaires).

Christian BARBERY, Sylvaine BOILLOUX, Agnès CHAVEY, Michel CLEMENT, Ayité CREPPY, Jean-Claude DEROCHÉ, Loïc ENGELHARD, André LAZERUS, Ariane MASSOT, Bernard MILLET, Francis MOREAU, Michel TOILLON, Isabelle VEILLET, Jean-Charles WOLFF (suppléants).

Commission des finances, personnalités qualifiées

Référence : Constitution 12.5.2

Nicole MARION, Francis MOREAU.

Commission de réexamen

Référence : Constitution 22 et 23

Marie-Hélène BONIJOLY, Roger-Michel BORY, Colette DUVERNOY, Pierre LAURENT, Michel MARLIER (titulaires au titre du Conseil national).

Jacques CAMINCHER, Brigitte RIVIERE, Marie-France ROBERT, Esther WIELAND-MARET (suppléants au titre du Conseil national).

Commission de théologie du Synode national

Référence : Constitution 16.9.3

Frédéric CHAVEL, Jean-François GUERY, Michèle MARLIER, Jacques-Noël PERES (luthériens) ; Marc BOSS, Michel CLEMENT, Sœur MIREILLE, Ariane MASSOT (réformés).

Groupes (ou charges) permanent(e)s constitués à la suite de décisions du Synode national ou du Conseil national

Commission des allocations

Référence : Règlement

Elisabeth ARGAUD, Thierry BESANCON, Didier CROUZET, Michel HAFFNER, Jean-François GUERY, Vincent NEME-PEYRON, Marie-France ROBERT, Jean-Daniel ROQUE, Laurent SCHLUMBERGER.

Conseiller juridique

Référence : Définition de fonction, Conseil national septembre 2011

Jean-Daniel ROQUE

Conseiller juridique adjoint

Référence : Définition de fonction, Conseil national septembre 2011

Gilles PIVOT

Equipe d'accompagnement du secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse

Référence : Conseil national, janvier 2014

Perrine BERLOT, Gwenaël BOULET, Jean-Luc CREMER, Joël DAHAN.

Groupe national informatique

Référence : Conseil national, 2012

André ZWILLING (coordonnateur), René LO NEGRO, René MANDEL, Ando RAKOTONIRINA, Brigitte SICK, Gilles WAGENER, Christian ZUBER.

Groupe théologique du Conseil national

Référence : lettre du président du Conseil national, 2010

Marc BOSS (coordonnateur), Frédéric CHAVEL, Jean DIETZ, Didier FIEVET, Mayanga PANGU, Roland POUPIN, Katharina SCHÄCHL, Claire SIXT-GATEUILLE, Petr SKUBAL, Jane STRANZ, Christophe SINGER, Nicolas WESTPHAL.

Personnalités qualifiées de l'équipe de pilotage Communication

Référence : Synode national de Lyon, décision 5

Martine FLEUR, Philippe DELECROIX, Catherine VEILLET-MICHELET.

Groupes de travail constitués à la suite de décisions du Synode national ou du Conseil national

2017, Quelles sont nos thèses pour l'Évangile aujourd'hui ?

Référence : Conseil national

- Coordination du groupe d'animation : Jan-Albert ROETMAN.
- Groupe de rédaction : Jacques-Noël PERES (coordonnateur), Guilhen ANTIER, Marc BOSS, Frédéric CHAVEL, Pierre ENCREVÉ, Agnès LEFRANC, Marie-Christine MICHAU, David MITRANI, Dany NOCQUET, Antoine NOUIS, Raphaël PICON.

Eglise protestante unie et vie monastique

Référence : Conseil national, 2012

Sr EVANGELINE et Sr MIREILLE (Diaconesses de Reuilly), Sr DANIELLE et Sr MARTHE-ELISABETH (Pomeyrol), Frère RICHARD (Communauté de Taizé). Olivier ABEL, Marianne CARBONNIER-BURKARD, Jacques-Noël PERES, Guy-Pierre GEIGER, Jan-Albert ROETMAN, Frédéric ROGNON, Katharina SCHÄCHL, Laurent SCHLUMBERGER.

Foi protestante et judaïsme

Référence : Conseil national, 2011

Jean-Charles TENREIRO (coordonnateur), Hubert BOST, Patrick CABANEL, Elian CUVILLIER, André ENCREVÉ, Geneviève JACQUES, Alain MASSINI, Roland POUPIN, Patrice ROLIN, Thomas RÖMER, François SCHEER, Danielle VERGNIOL.

Liturgies relatives aux ministères

Référence : Synode national de Lyon, décision 31

Gilles PIVOT (coordinateur), Annick BAINIER, Jean-Matthieu HELlich, Pascal HUBSCHER, Raphaël PICON.

REGALE

Référence : Conseil national

- Groupe de pilotage (et dossier « social ») : Thierry BESANCON (coordonnateur), Daniel GAUBIAC, Denis RICHARD, Jean-Daniel ROQUE, Christian VOITELLIER.

- Comptabilité : Michel HAFFNER, Jean-Marc DEGON, Nicolas MARCHAND, Christian LACROIX, Jean-Marc DUTEY, Constance LARROUZE.
- Assurances : Michel HAFFNER, Sylvain de CONNINCK, Francis WALBAUM, Michel RAVAUD, Jean-Louis STEHLE, Wilfred GOUILLY-FROSSARD, Alain LE SOURD THEBAUD, Christiane REYMOND, Nicolas GILLOT.
- Immobilier : Michel HAFFNER, Pierre BELON, Pierre SOUTTER.

Suivi des textes de référence

Référence : Conseil national

Didier CROUZET, Jean-Frédéric PATRZYNSKI, Denis RICHARD, Jean-Daniel ROQUE, Laurent SCHLUMBERGER.

Représentants de l'EPUDF dans des organismes partenaires ou dont elle est membre

Association Presse régionale protestante, représentant l'Union au Conseil d'administration

Référence : statuts

Daniel CASSOU.

Communion protestante luthéro-réformée, Coordination

Référence : convention de fonctionnement

Thierry BESANCON, Didier CROUZET, Marie-Christine MICHAU, Laurent SCHLUMBERGER.

Défi Michée, Comité de parrainage

Référence : statuts

Guy BALESTIER.

Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France, Conseil d'administration

Référence : statuts

Vincent NEME-PEYRON.

Editions Olivétan, Assemblée générale

Référence : statuts

Daniel CASSOU, Jean FONTANIEU, Marc FRIEDEL, Jean FREY, Denis RICHARD, Thierry SCHAAFF, Francis STEPHAN, Corinne SCHEELE, Laurent SCHLUMBERGER.

Editions Olivétan, Conseil d'administration

Référence : statuts

Daniel CASSOU, Jean FREY.

Fédération protestante de France, Conseil

Référence : statuts, règlement intérieur

Martine FLEUR, Valérie MITRANI, Fabrice PICHARD, Jean-Daniel ROQUE (bureau), Laurent SCHLUMBERGER, Isabelle VEILLET (bureau).

Fondation individualisée (au sein de la Fondation du protestantisme) Martin Bucer, comité de suivi

Référence : statuts

Nadine HELLER, Patricia HILDEBRAND, Lucile MESNIL, Jean-Frédéric PATRZYNSKI, Denis RICHARD, Jean-Daniel ROQUE, Laurent SCHLUMBERGER,

Fondation pour les ministres des Eglises protestantes en France, délégation au Conseil

Référence : statuts, règlement intérieur

Didier CROUZET, Daniel GAUBIAC, Denis RICHARD, Jean-Daniel ROQUE, Laurent SCHLUMBERGER.

Institut protestant de théologie, Commission du Master Pro (outre les personnes désignées par l'IPT et la Commission des ministères)

Référence : statuts, cahier des charges en cours de révision

Valérie MALI (présidente), Eléonore LEVEILLÉ-BELUTAUD, Giovanni MUSI, Mayanga PANGU.

Institut protestant de théologie, représentants de l'EPUDF au conseil

Référence : statuts

Jean-François BREYNE, Jean-Claude DEROCHE, Denis RICHARD.

Institut protestant de théologie, commission des aides du 2^è cycle (outre les personnes ès-qualité)

Référence : règlement des aides (présenté au Synode national de Lyon , dossier financier, document 2.6b)

Daniel MARTEL (président), Christian SEILER (administrateur).

La Cimade

Référence : statuts

Emmanuel de BARY (AG, conseil), Didier CROUZET (AG, suppléant).

Mission populaire évangélique, Comité national

Référence : convention

Simon WIBLÉ.

Musées protestants, Réseau

Référence : convention

Guy BALESTIER.

Service protestant de mission – Défap, Commission des finances

Référence : statuts

Denis RICHARD, Christian VOITELLIER.

Service protestant de mission – Défap, Conseil (*en cours de renouvellement*)

Référence : statuts

Estelle LASSAY (*sous réserve de confirmation*), Stéphane GRIFFITHS, Véronique MEHL, Alain MERESSE-KONTZI, David MITRANI, Irène SCHAERER, Claire SIXT-GATEUILLE, Françoise STERNBERGER, Marie-Odile WILSON.

Union de prière (Charmes-sur-Rhône), Comité des responsables

Référence : convention

Franck HONEGGER.

Représentants de l'EPUDF dans des organismes œcuméniques

Alliance biblique française

Référence : statuts

Cyril de MALEPRADE.

Comité mixte catholique – luthéro-réformé

Référence : CPLR

Eric DEMANGE (Co-président), Katharina SCHÄCHL.

Conseil d'Églises chrétiennes en France

Référence : Règlement intérieur

Laurent SCHLUMBERGER (bureau), Joël DAUTHEVILLE, Jean-Frédéric PATRZYNSKI (assemblée).

Jour du Christ, conseil d'administration

Référence : statuts

Christian BARBERY.

Radios chrétiennes francophones, Conseil d'orientation

Référence : statuts

Daniel CASSOU

Représentants de l'EPUdF dans des organismes internationaux

Accords de Reuilly, groupe de suivi

Référence : *Accords de Reuilly, CPLR*

Claire SIXT-GATEUILLE, Olivier PUTZ.

Ceeefe, Communauté d'Eglises protestantes francophones, Assemblée générale

Référence : *statuts*

Bernard ANTERION, Damien LAMORIL, Michel MARLIER, Claire SIXT-GATEUILLE.

CEPPE, Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe, Equipe de continuation

Référence : *statuts*

Claire SIXT-GATEUILLE.

Communauté d'Eglises en mission - Cevaa, conseil

Référence : *statuts*

Irène SCHAERER.

Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE)

Référence : *statuts*

Esther WIELAND-MARET (conseil), Béatrice BIRMELÉ (groupes d'experts sur des questions éthiques).

Conseil œcuménique des Eglises, Comité central

Référence : *statuts*

Laurent SCHLUMBERGER

EAEE, association européenne pour la formation d'adultes

Référence : *statuts*

Patrice ROLIN.

Foyer Le Pont (Paris)

Référence : *convention de partenariat avec l'EKiR*

Guy BALESTIER, Anne OBERKAMPF.

COMMUNION PROTESTANTE LUTHERO-REFORMEE

Rapport du service de la formation permanente des ministres

A Le service de formation permanente de la CPLR

Le travail du service de la formation permanente est porté et réalisé par la commission de formation, l'équipe des animateurs de stage et le ministre permanent. Le service incarne dans sa manière de travailler la collaboration et la communion souhaitée par les Églises luthériennes et réformées.

Équipe des animateurs de stage

Pasteurs EPUdF : Otilie Bonnema, Nicolas Cochand, Hans Lung, Bernard Millet

Pasteurs UEPAL, Natacha Cros-Ancey, Richard Fischer, Frédéric Gangloff, Richard Grell, Claire Lise Oltz-Meyer,

Pasteur EPUB : Jean Paul Lecomte

Commission de formation

- David Arnera
- Christian Baccuet (représentant formation initiale EPUdF)
- Didier Crouzet (Secrétaire général EPUdF)
- Bernard Dugas (président)
- Richard Grell (représentant formation initiale UEPAL)
- Hans Lung (représentant équipe animateurs de stage)
- Pierre Maurer (secrétaire général UEPAL)
- Isabelle Meykuchel, responsable du service aumônerie des hôpitaux à la FPF
- Esther Wieland-Maret (coordinatrice de la formation permanente)

Pourquoi la formation permanente ?

Extrait de la Charte de Formation adoptée par les Églises de la CPLR en 2004

2 - La formation permanente, une responsabilité d'Église
Les Églises membres de la communion protestante luthéro-réformée réaffirment la nécessité de la formation permanente des pasteurs au cours de leur vie de ministre. La formation permanente des pasteurs permet à chacun d'actualiser ses connaissances et ses pratiques au regard des évolutions de la société, de la théologie, des sciences humaines et des conditions d'exercice du ministère.

...

La formation permanente des pasteurs (ministres) est une responsabilité de l'Église. La dimension ecclésiale habite de manière fondamentale tous les thèmes et toutes les expressions de la formation permanente.

Les Églises de la CPLR prennent en charge la formation permanente de leurs pasteurs. Ce faisant elles assument une double responsabilité :

- professionnelle car la formation permanente s'attache à approfondir et à améliorer le savoir-faire et le savoir-être du pasteur,
- financière car la formation permanente étant coûteuse, elle fait partie des charges des Églises en tant que responsable de leur personnel ou en tant qu'employeurs.

Les Églises de la CPLR se donnent comme règle que chaque pasteur participe à un stage de formation permanente au moins tous les cinq ans.

Comment cela se passe-t-il chez nos Églises sœurs de la CEPE (Communion des Églises protestantes en Europe)?

Les différentes Églises membres de la CEPE ont des pratiques très différentes au niveau de la formation permanente de leurs pasteurs. Quelques rares Églises n'en ont pas. Certaines organisent des pastorales générales sur plusieurs jours avec des thèmes de réflexion. Les Églises du Nord : Pays Bas, les Églises d'Allemagne, Danemark, ...proposent à leurs pasteurs entre 2 – 6 semaines par an de formation, parfois aussi un congé de formation allant jusqu'à 6 mois.

Dans plusieurs Églises existent des sortes de « passeports de formation » qu'un pasteur doit tenir au fil de ses ministères.

La CEPE organise une rencontre d'échange au sujet de la formation permanente, du 12 au 15 novembre 2015 à Strasbourg.

Cette règle est inscrite dans la constitution de l'EPUdF.

Règlement d'application de l'article 18 § 10
Formation continue

Chaque ministre doit suivre un stage de formation continue au moins une fois tous les cinq ans.

Au-delà de la règle il y a la nécessité et le plaisir pour le pasteur de prendre du temps pour sa propre formation. Du temps pour se ressourcer, pour

apprendre, pour partager avec des collègues sur les différentes pratiques du ministère et pour élargir son horizon en allant à la rencontre d'autres collègues d'Eglises et de pays différents.

B Les formations organisées par le service de formation

1. Les stages de formation CPLR 2015 - état des inscriptions

Stage	EPUDF	UEPAL	AUTRES *	TOTAL	Partenaire*
« Je crois, c'est pourquoi je... crée » Itinéraires de la prédication	5	6	1	12	
« Souffrez que je vous parle » Quand communiquer devient difficile comment retrouver l'ouverture au dialogue	6	4		10	
Sur les traces de Martin Luther Voyage théologique Stage co-organisé par CPLR et OPF (suisse)	14	5	3	22	4 (OPF)
Nouveaux regards sur le vieux Testament Stage co-organisé CPLR et OPF	9	5		14	3 (OPF)
Le défi de l'inter-culturalité dans nos Eglises locales	5	3	1	9	
Total (sans inscrits des Eglises partenaires pour stages en collaboration)	39	23	5	67	

- **AUTRES** : Inscription de ministres à nos stages : Aumôniers, Mission populaire, OPF, EPUB, CEVAA, CEEFE
- **Partenaire** : Dans un stage organisé en collaboration avec un partenaire, le nombre de ministres inscrits du partenaire

2. Historique des inscriptions aux stages organisés par la CPLR

(Hors formation « présidents-inspecteurs » et formations « autres »)

	EPUDF		UEPAL		Total CPLR	extérieurs	TOTAL
2015	39		23		62	4	67
2014	42		27		69	8	77
2013	52		36		88	10	98
2012	50		16		64	7 (4 EPUB)	72
2011	44		14		58	8 (4EPUB)	66
2010	38		20		58	13	71
2009	64		24		88	11	99
2008	43	2	18	4	64	14	81
2007	42	5	19	8	74	20	94
2006	39	3	21	4	67	14	81
2005	33	4	10	4	51	37 pas de formation OPF	88
2004	21	4	8	5	38	24 peu de formation OPF	62
2003	24	0	11	1	36	13	49
2002	31	3	10	1	45	17	62
2001	30	0	12	3	45	11	56

3. Formation Présidents-Inspecteurs- Secrétaires Généraux- Présidents CDM

Une session annuelle de 2 jours et demi réunit autour d'un thème de réflexion les présidents de conseils régionaux, les inspecteurs ecclésiastiques de l'EPUDF, les présidents de consistoire et les inspecteurs ecclésiastiques de l'UEPAL ainsi que les secrétaires généraux et les présidents de commission des ministères.

Année	thème	inscrits
-------	-------	----------

2015	Bible – vie spirituelle - accompagnement	17
2014	Koinonia et ministères- Le gouvernement de l'Eglise et le vivre-ensemble des ministères	21
2013	« Fenêtres ouvertes sur l'Espérance »	20
2012	L'accompagnement des pasteurs : pratiques, histoire et spiritualité	20
2011	L'Autorité en question	18
2010	Les ministères : les questions de vocation et de déontologie.	22
2009	Les pratiques pastorales de guérison et de délivrance- Quelles questions posent ces pratiques à nos Eglises de la Réforme ?	17
2008	Vivre la communion ecclésiale -Avancées et défis	18
2007	Le discernement	19
2006	Le Conflit : expérience humaine et spirituelle	23
2005	La gestion des conflits au sein de l'Eglise-Que la paix soit avec vous	20
2004	Rôle et fonction de l'inspecteur-président-Quelle méthodologie pour créer une stratégie d'Eglise?	19
2002	Reconnaissance et Estime de Soi	19

C Projets de stages de formation en cours d'élaboration pour 2015-2016

Sous réserve de modifications

Stage 1/ du 8 (17h) au 14 octobre 2015 !! (départ après le petit déjeuner) à Paris / **stage court**

Le défi de l'inter-culturalité dans nos Eglises locales

« Le Monde est chez nous » : multiculturel, multiconfessionnel et pluralité des religions - comment s'y prendre??? Ce stage permettra d'approfondir ces trois aspects en découvrant des pratiques et des lieux divers et en partageant expériences et questions.

La diversité culturelle est plus que jamais présente dans la société française, particulièrement en milieu urbain. Elle est présente aussi dans les Eglises et elle dessine un visage nouveau du protestantisme. Comment accueillir cette nouvelle donne ?

Un défi pour nos Eglises et notre société.

Objectifs - Penser théologiquement l'interculturel et trouver des pistes concrètes pour le vivre dans nos paroisses - Réfléchir aux questions de pluri-appartenance et aux défis et chances du dialogue interreligieux (objectif supplémentaire par rapport à la première version dans brochure) - Réfléchir aux défis de la présence de plus en plus nombreuse de paroissiens issus de l'immigration - Découvrir la réalité sociologique de quartiers de la région parisienne - Explorer des nouvelles réalités à partir de projets paroissiaux existants	Intervenants - Corinne Lanoir , professeur en Ancien Testament, à l'IPT de Paris - Anne Laure Danet , pasteur EPUdF, secrétaire exécutif DEFAP - Victoria Kamondji , ancienne vice présidente CEAF et FPF, membre du groupe de recherche sur l'inter-culturalité - Alain Spiewoy , pasteur Mission populaire Alsace du Sud. - Un Préfet de la région parisienne. - différents acteurs de terrain - personnes engagées dans le dialogue interreligieux
--	--

Stage 2 / franco-allemand à Dresde- Allemagne

Du 1er (17h) au 8 (9h) février

La Traduction de l'allemand en français assurée

Esprit de la Réforme, es-tu là ? Pasteurs français et allemands croisent leurs regards

2017 est à nos portes. Mais qui célèbre quoi ? Qu'avons-nous envie de faire à cette occasion ?

Ce stage franco-allemand est l'occasion de porter des regards croisés sur l'histoire et le présent, d'interroger les imaginaires collectifs. Nous cherchons ensemble et trouver des idées pour vivre cet anniversaire de façon dynamique dans nos paroisses et avec nos contemporains.

Objectifs : - Explorer les imaginaires collectifs des deux cotés du Rhin. - Saisir la situation et l'élan historique de la Réforme. - Comprendre les tendances dominantes de notre époque. - Imaginer des animations à l'occasion du jubilé 2017	Intervenants - historiens, théologien, sociologue, philosophe, journaliste
---	---

[Stage 3 / du 13 \(18h\) au 18 mars \(14h\) aux environs de Nice / **stage court**](#)

Tu peux lire de nouveau
Entre Bible et lecteur/s, un dialogue ravivé

L'envie et la demande de lire la Bible sont là. Et pourtant...

Ce stage, consacré à l'animation biblique, cherche à donner un élan et des outils pour re-susciter et dynamiser la lecture personnelle et communautaire de la Bible.

Le cheminement proposé invite à faire l'expérience de la lecture collective de la Bible, source d'inspiration, de plaisir et de renouveau.

Nous mettrons en perspective les méthodes et démarches ainsi que les enjeux herméneutiques.

L'expérience et la réflexion seront également stimulées par une approche esthétique à travers l'œuvre de Marc Chagall

Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Repérer comment la Bible est ouverte dans ma pratique pastorale- Renouveler mon/l'élan et le plaisir de lire la Bible pour moi-même et en Eglise- S'exercer à la pédagogie de l'animation biblique- Faire émerger des enjeux herméneutiques, théologiques et ecclésiologiques	Intervenants : <ul style="list-style-type: none">- Sophie Schlumberger, animatrice biblique de l'EPUDF région parisienne- Elian Cuvillier, professeur de Nouveau Testament à l'Institut protestant de Théologie, faculté de Montpellier
---	---

[Stage 4 / en collaboration avec le Defap et l'Eglise méthodiste du Bénin/ à Porto Novo au Bénin](#)
[Du 31 mars \(jour de voyage\) au 12 avril \(retour en France le 12 avril au matin\)](#)

Développement durable et fin du monde : une tension féconde ?
Des Pasteurs de France et du Bénin échangent sur ce défi

Réchauffement climatique, catastrophes naturelles, déséquilibre nord-sud toujours plus important... le bilan semble sans appel ! La question de l'épuisement des ressources et de la fragilité de notre planète est au cœur de nos préoccupations. Si cette question est partagée à travers les différents continents nous ne vivons pas pour autant de situations symétriques : les approches pour en parler diffèrent, ainsi que les tentatives de réponses et d'engagements.

Face aux discours alarmistes et apocalyptiques, générant souvent angoisses et culpabilité, comment nous situons-nous dans notre ministère pastoral ? En quoi cette situation nous interpelle-t-elle dans notre réflexion théologique ? Quels sont les engagements concrets envisageables ?

Pendant ce stage, qui aura lieu à Porto Novo au Bénin, nous voulons, avec les collègues de l'Eglise méthodiste du Bénin, partager réflexions théologiques et bibliques à ce sujet, découvrir nos interrogations réciproques et aller à la découverte d'initiatives concrètes dans ce domaine sur place.

Thématique et axes de travail Pour les pasteurs français : <ul style="list-style-type: none">- Se laisser interpeller par le vécu dans une dynamique de dépaysement- Découvrir L'Eglise méthodiste du Bénin- Réfléchir sur le sens de nos relations avec les Eglises partenaires du Sud Avec des pasteurs béninois : <ul style="list-style-type: none">- confronter nos approches du thème du développement durable et holistique- s'interroger sur les concepts (théologiques) véhiculés par les discours sur l'environnement- s'informer sur la contribution des Eglises européennes et africaines à l'action politique et citoyenne : peut-on parler d'une Parole spécifique des Eglises ?- imaginer ensemble des engagements concrets dans notre pratique pastorale- écouter nos préoccupations réciproques	Accompagnateur théologique : <ul style="list-style-type: none">- Elian Cuvillier, professeur de Nouveau Testament à l'Institut protestant de Théologie, faculté de Montpellier Intervenants sur place : <ul style="list-style-type: none">- Jean Blaise Kemogne (théologien, président du SECAAR, Directeur du CIPCRE)- Professeurs de l'Université Protestante d'Afrique de l'Ouest de Porto Novo- Acteurs de terrain
---	--

[Stage 5 / en collaboration avec l'Office protestant de formation des Eglises suisses](#)
[Du 23 \(15h\) au 30 \(10h\) mai 2016 à Bose en Italie](#)

Une lecture priante de la Bible
Découverte de la Lectio Divina au Monastère de Bose

Bose est une communauté monastique œcuménique, haut-lieu de la Lectio Divina. Nous y allons à la découverte d'une lecture biblique priante avec ses temps de silence et ses partages. Les frères et sœurs seront les intervenant-e-s de cette session. Nous partagerons avec eux les repas et des offices en italien. Nous découvrirons comment se vit au monastère l'articulation entre lectio divina et travail. Une semaine déconnectée.

Objectifs <ul style="list-style-type: none">- S'initier à la lectio divina: une lecture biblique priante- Prendre du recul et se ressourcer dans le monastère de Bose- Se laisser déplacer par le rythme des prières du monastère- Explorer avec des frères et sœurs de la communauté l'articulation entre lectio divina et travail	Intervenants <ul style="list-style-type: none">- Frère Luciano Manicardi, bibliste- Des frères et sœurs de la communauté: spécialiste de patristique, potier, tisserande, peintre d'icônes, membre de l'équipe de l'hôtellerie
---	--

Stage 6 / Itinérant en Poitou Charentes

Du 02 (17h) au 09 (12h) juin 2016

Esprit d'équipe, comment ça marche ? Vivre la collégialité en chemin.

Déjà la toute jeune Eglise atteste de la fécondité et de la complexité du travail en équipe et de la collégialité. Aujourd'hui encore, nos ministères n'échappent pas aux rivalités et confrontations et, pourtant, nous ne sommes pas pasteurs tout seuls. Pendant ce stage de marche, nous prendrons le temps de réfléchir à la dimension de collégialité et aux conditions de travail en équipe dans notre ministère, en reconnaissant, acceptant et valorisant nos différences.

Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Interroger la collégialité et la vivre en chemin- Efficacité, résultat et inattendu : questionner notre ministère- S'essayer à la confiance, au lâcher-prise et à la bienveillance active- Réfléchir à une articulation entre conviction et unité dans notre ministère.	Accompagnement biblique: Nicole Fabre, aumônier des hôpitaux EPUdF Intervenante : Marie-Hélène Cahuzac-Feron, coach et formatrice d'adultes
---	--

Stage 7 / en Angleterre

Dates et ville restent à préciser et seront connues au plus tard au début de l'été 2015

From « Fresh expressions » to « French expressions » - de nouvelles formes de présence d'Eglise

Comme d'autres, l'Eglise Anglicane d'Angleterre s'est lancée dans la recherche de nouvelles formes d'Eglise dans un monde qui change à grande vitesse. Elle désire se mettre au service de ceux qui se trouvent à l'extérieur de l'Eglise locale existante. Dans l'esprit d'une « mission shaped church », des communautés chrétiennes aux profils nouveaux et très divers ont vu le jour. Dans le cadre des accords de Reuilly, des membres de l'Eglise Anglicane d'Angleterre nous invitent à découvrir la réalité de la Communion Anglicane en tension créative entre tradition et innovation. Nous irons à la rencontre de quelques unes de ces « Fresh expressions ». Un voyage pour nous laisser interpeler par ces initiatives parfois dépayssantes et mener une réflexion sur la manière dont elles peuvent stimuler nos réalités locales.

Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Découvrir de nouvelles formes de présence d'Eglise : <i>mission-shaped church, fresh expressions</i>.- Explorer nos pratiques à partir de ces réalités observées- Interroger le rapport entre tradition et innovation	Accompagnateur théologique : Andy Buckler, pasteur EPUdF, secrétaire de la « Coordination nationale Evangélisation et Formation » Traductrice : Jane Stranz, pasteur EPUdF, responsable des relations œcuméniques à la Fédération protestante de France Intervenants de l'Eglise sur place et acteurs des « fresh expressions »
--	--

« Une fresh expression -expression fraîche » est une forme de présence d'église pour une société sécularisée et en changement, établie principalement au profit des personnes qui ne sont pas membres d'une église.
Accords de Reuilly : Accord entre les Eglises anglicanes et les Eglises réformées et luthériennes françaises signé en 2000

La Brochure du programme des formations 2016, proposées par le service et par nos partenaires, sera envoyée aux pasteurs et aux présidents de conseils presbytéraux par le courrier régional en début d'été.

D Rappel des partenariats et collaborations

Eglise Protestante Unie de Belgique (EPUB)

L'Eglise protestante unie de Belgique envoie ses pasteurs à nos stages de formation. Un pasteur de l'EPUB est membre de l'équipe des animateurs de stage. La collaboration avec l'EPUB est en train de s'intensifier.

Office Protestant de Formation des Eglises suisses francophones (OPF)

L'Office protestant de la formation des ministres suisses est un partenaire très ancien. Les ministres des Eglises de la CPLR et les ministres des Eglises suisses peuvent bénéficier de l'offre de formation de l'organisme partenaire. Nous proposons également deux stages par an en collaboration.

Service Protestant de Mission-DEFAP

La CPLR collabore régulièrement avec le DEFAP pour des sessions de formations communes entre pasteurs des différents pays du Sud et les pasteurs de la CPLR (échange pasteurs Nord-Sud, Sénégal, Cameroun, Maroc, Bénin...). Dans le cadre de notre collaboration, un stage est programmé en 2016 au Bénin, en lien avec la CEVAA.

Eglise protestante en Rhénanie (EKiR)

Ce partenariat existe depuis l'année 2000 au niveau de la formation permanente des pasteurs. En plus des formations communes, des pasteurs français germanophones ont la possibilité de participer aux stages du programme annuel de formation de l'EKiR et des pasteurs allemands francophones peuvent se joindre aux stages organisés par la CPLR.

Mais aussi des partenariats plus ponctuels avec les Eglises de la CEPPLE (conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe), L'Eglise réformée de Hongrie, et pour 2016 une nouvelle collaboration est prévue avec des membres de l'Eglise d'Angleterre dans le cadre des Accords de Reuilly.

Et pour conclure...

La commission de formation est heureuse de recevoir vos retours, vos interrogations, vos suggestions. Je reste à votre disposition pendant le synode pour en parler avec vous. Je suis également disponible pour rencontrer une pastorale, un conseil d'inspection ou un conseil régional pour échanger autour des questions de la formation permanente. Merci pour votre lecture et vos retours.

*Pour le service de la formation permanente de la CPLR
Esther Wieland-Maret
Pasteur EPUdF et coordinatrice de la formation permanente des pasteurs de la CPLR*

Règlement sur les allocations au bénéfice des ministres à la retraite de l'EPUDF et leurs ayant droits

Préambule :

Le régime juridique des associations cultuelles issu de la loi du 9 décembre 1905 (article 18) formule le principe que « toute association cultuelle a pour objet exclusif l'exercice public d'un culte ». La circulaire du 30 août 1906 du ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes indique que « entrent dans les attributions exclusives des associations cultuelles les dépenses relatives au personnel ecclésiastique comme les traitements, les secours et pensions à allouer aux ministres ou anciens ministres du culte ».

Tout ministre rémunéré par l'Église protestante unie de France relève à la fois de l'assurance vieillesse du régime général de la sécurité sociale (titre 5 du livre 3 du code de la sécurité sociale) et d'un régime de retraite complémentaire obligatoire (Constitution, art.29 § 1). L'Église protestante unie de France a fait le choix de délivrer elle-même des prestations de retraite supplémentaire, allocations de retraite en sus des prestations des régimes obligatoires¹.

Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'attribution et de détermination du montant de l'allocation délivrée par l'Église protestante unie de France à des ministres retraités et à leur conjoint ou ayant droit. Il tient compte des droits acquis auprès des régimes de retraite (régime général et régime complémentaire) obligatoires. Ce régime n'est pas lui-même constitutif de droits acquis ; il est entièrement financé par l'EPUDF. Il vient se substituer à la précédente version de 2006².

1. Principes généraux

Les dispositions du présent règlement entrent en vigueur pour tout ministre faisant valoir ses droits à la retraite ou pour ses ayant droits à compter du 1^{er} juillet 2015, conformément à la décision du Synode national de mai 2015.

La situation de tous les ministres à la retraite avant la date du 30 juin 2015 ainsi que leur conjoint continue à relever des dispositions du règlement approuvé en 2006.

1.1. Bénéficiaires relevant du présent règlement

Tout ministre inscrit au Rôle de l'Église protestante unie de France au moment de son départ à la retraite, ayant exercé son ministère à un poste rémunéré par elle ou bien à une charge ministérielle d'aumônerie³, peut adresser à la commission des allocations de l'UNAC-EPUDF une demande d'allocation. Cette qualité de maintien au Rôle doit être attestée par le secrétaire général de l'UNACEPUDF au moment de la demande du ministre, pour permettre son examen par la commission des allocations.

Il en est de même pour le conjoint survivant du ministre.

¹ Actes SN ERF Cognac 2004 pp 55-56, décision XVIII

² Actes SN ERF Paris 2006 pp271-291

³ Article 24 de la Constitution de l'EPUDF, §§ 1 et 2

1.2. Montant garanti assuré par l'UNAC-EPuDF

L'UNAC-EPuDF assure un montant garanti de pension (MG) à l'égard des ministres à la retraite et de leurs ayant droits. Ce montant garanti est calculé en tenant compte d'une part des années de ministère validées par l'UNAC-EPuDF et d'autre part des pensions versées par le régime général de la sécurité sociale (= « pension SS »⁴) et les régimes complémentaires obligatoires (RC) et assimilés. Selon le montant de pensions de ces dits régimes, l'UNAC-EPuDF peut être amenée à délivrer une allocation.

La règle peut être présentée de la manière suivante (à condition que la soustraction donne un résultat positif !):
allocation UNAC-EPuDF = montant garanti (MG) - pension SS - pension RC.

1.3 .Compétences de la commission des allocations

La commission des allocations a été mise en place par la décision XVIII du SN ERF de Cognac 2004.⁵ La commission a notamment pour mandat :

- de proposer au Conseil national les modifications ou mises à jour du règlement des allocations ;
- de proposer chaque année au Conseil national le niveau à retenir pour le montant garanti ;
- d'examiner les situations particulières des dossiers des ministres à la retraite et leurs ayant droits et de faire au Conseil national des propositions sur ces situations.

De manière générale, le Conseil national demeure juge des cas particuliers, après avis de la commission des allocations.

La commission des allocations comprend notamment:

- 4 personnes nommées par le Conseil national parmi les ministres – en activité ou en retraite – et leurs ayant droits ;
- le président du Conseil national (ou son représentant), le secrétaire général de l'EPuDF qui en assure la présidence, le président de la Fondation pour les ministres des Eglises protestantes de France (ou son représentant), le trésorier du Conseil national, le directeur des services, le responsable du service administratif et juridique.

2. Principes du calcul de l'allocation

2.1. Sur proposition de la commission des allocations, le Conseil national fixe le montant garanti (MG). Le montant de ce MG est déterminé pour une durée au service de l'Eglise⁶ correspondant au nombre de trimestres donnant droit à une pleine carrière fixé par le régime général de la sécurité sociale selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2.2. Le MG est majoré de 10 % par enfant à la charge du ministre à la retraite⁷: il y a lieu de fournir chaque année à la commission des allocations une attestation de scolarité ainsi qu'un avis d'imposition au titre du revenu des personnes physiques, pour attester du nombre de parts fiscales du foyer.

2.3. Si la durée de ministère ne correspond pas à la durée des trimestres donnant droit à une pleine carrière selon le régime général de la sécurité sociale, l'Eglise applique un prorata sur le MG,

⁴ Ou pension de retraite versée par l'Etat, si le ministre a été rémunéré par l'Etat ou par un établissement public pendant des années de service ministériel validées par l'UNAC-EPuDF

⁵ Actes SN ERF 2004 Cognac pp55-56

⁶ Ou d'un organisme avec lequel l'UNAC-EPuDF a souscrit une convention comportant un accord relatif à la validation par l'UNAC-EPuDF d'années de service auprès du dit organisme

⁷ Est "enfant à charge" (Actes du SN 1996, p. 485) :

- tout enfant de moins de 17 ans révolus sur simple déclaration du ministre,
- tout enfant entre la 18^{ème} et la 25^{ème} année (une seule condition suffit) dont la rémunération n'excède pas 55% du SMIC, qui poursuit des études supérieures, qui est chômeur non indemnisé ou placé en apprentissage ou en stage de formation professionnelle au sens du livre IX du Code du travail, ou qui se trouve en situation d'infirmité ou de maladie chronique qui l'empêche d'exercer une activité professionnelle (une seule de ces conditions suffit).

correspondant au rapport entre le nombre de trimestres validés par l'Eglise par rapport au nombre de trimestres validés par la sécurité sociale.

Les trimestres validés par l'Eglise sont :

- les périodes de ministère, après inscription au rôle, en activité sur un poste de l'Eglise ou d'un organisme participant de la même mission et ayant conclu une convention avec l'EPUDF, ou bien au bénéfice d'une convention conclue dans le cadre d'une charge ministérielle d'aumônerie;
- les périodes de proposanat suivies de l'inscription au Rôle;
- les périodes d'adaptation suivies de l'inscription au Rôle pour les ministres venant d'une autre Eglise (MVAE),
- les périodes de congé parental d'éducation.

3. Décompte des trimestres validés par l'Eglise et préparation du calcul de l'allocation

3.1. La demande d'allocation, adressée par tout ministre inscrit au Rôle au Secrétaire Général de l'EPUDF, comprend :

- les trimestres validés au titre de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et des caisses de retraite complémentaire ;
- la copie du dernier avis d'imposition au titre du revenu des personnes physiques ;
- la notification du montant des pensions au titre de la CNAV et des caisses de retraite complémentaire, ainsi que, le cas échéant, la copie du titre de pension de retraite attribuée par l'Etat (ou l'IRCANTEC ou toute autre caisse de retraite complémentaire) pour les périodes de ministère validées à ce titre.

3.2. Le décompte du nombre de trimestres comprend tous ceux validés par les caisses mentionnées au 3.1. au titre de la période de ministère, mentionnant aussi bien les majorations que les minorations .

Par rapport à ce décompte, la commission des allocations retient le nombre total de trimestres validés par la CNAV, dans la limite du nombre de trimestres requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

La commission des allocations décompte les trimestres validés par l'Eglise, à partir du récapitulatif de durée de ministère validée par l'Eglise.

4. Calcul des allocations

Le calcul des allocations suit la règle suivante :

4.1. Le service gestionnaire des allocations procède au calcul pour chaque ministre retraité du montant de ses allocations. Lorsque le ministre n'a pas effectué toute sa carrière au service de l'Eglise ou auprès d'un organisme ayant une convention avec l'Eglise comportant des dispositions relatives à la retraite, il détermine le coefficient UNAC-EPUDF à appliquer au montant du MG à taux plein :

Coefficient UNAC-EPUDF : nombre de trimestres validés SS pour l'UNAC-EPUDF / le nombre de trimestres requis SS (par rapport à la date de naissance).
--

4.2. Ensuite le service gestionnaire prend en compte le montant de la pension SS, proratisé ou non selon le nombre de trimestres SS validés par l'Eglise, selon le dispositif suivant :

Coefficient SS : nombre de trimestres SS validés par l'UNAC-EPUDF / nombre de trimestres requis (lorsque le ministre n'a pas fait toute sa carrière au service de l'Eglise ou dans un organisme ayant conclu une convention avec l'Eglise comportant des dispositions relatives à la retraite).

4.3 .Enfin il prend en compte le nombre de points de retraite complémentaire (RC) relatif à la période de ministère validée. L'allocation attribuée est ainsi calculée :

$$\text{Allocation UNAC-EPUDF} = (\text{MG} \times \text{coefficient UNAC-EPUDF}) - (\text{pension SS} \times \text{coefficient SS}) - (\text{nombre de points RC acquis pendant la durée de ministère} \times \text{valeur du point de pension servie}).$$

L'allocation éventuelle prend effet à la date de liquidation des droits acquis par le ministre auprès de la sécurité sociale.

5. Allocation de réversion

5.1. En cas de décès du ministre à la retraite, le conjoint survivant peut transmettre une demande d'allocation de réversion au secrétaire général de l'EPUDF. Il doit joindre à cette demande les notifications de pension de réversion SS [le cas échéant Etat] et caisse de retraite complémentaire quelle qu'elle soit, et une copie du premier avis d'imposition sur le revenu au titre des personnes physiques prenant en compte le décès (l'absence de l'avis d'imposition est un motif de non examen de la demande d'allocation de réversion).

Selon le montant de pensions de réversion des régimes susmentionnés, l'UNAC-EPUDF peut être amenée à attribuer une allocation au titre de la réversion.

La règle est alors la suivante :

$$\text{Allocation de réversion UNAC-EPUDF} = (\text{MG} \times 60 \%) - (\text{pension réversion SS} \times \text{coefficient SS}) - (\text{réversion pension RC proratisée nombre points acquis durée ministère}).$$

5.2. Lorsque le conjoint survivant ou l'ayant-droit ne peut pas bénéficier de la pension de réversion SS pour cause de dépassement du plafond SS, la commission des allocations considère que l'ayant droit (tel que défini au point 2.2.) perçoit le montant maximal possible pour la pension de réversion SS.

L'allocation de réversion délivrée par l'UNAC-EPUDF ne doit pas porter les revenus globaux du conjoint survivant à plus de 100 % du MG. Une évaluation de ce plafonnement intervient au moment du décès, au vu des notifications des pensions de réversion. Une validation de ce plafonnement est effectuée dès la réception du nouvel avis d'imposition prenant en compte le décès du ministre.

En cas de dépassement de ce seuil, la commission des allocations ajuste le montant de l'allocation de réversion.

5.3. L'allocation de réversion est attribuée dès qu'ont été remis et étudiés tous les documents nécessaires précédemment mentionnés et prend rétroactivement effet au premier jour du mois suivant le décès du ministre à la retraite. Des dispositions transitoires peuvent être prises, dans l'attente de la réception de tous les documents.

5.4. Le montant de l'allocation de réversion est revalorisé du même taux que le MG. Mais il est réexaminé à l'initiative du conjoint survivant ou de l'ayant droit, en cas de changement de situation familiale qui doit être communiqué, et en toute hypothèse selon une périodicité de 5 ans à compter de la date d'effet de la pension de réversion ou de son renouvellement, au vu du dernier avis d'imposition connu sur le revenu au titre des personnes physiques.

5.5. En cas de partage de la pension de réversion entre plusieurs ayants droits, le montant de l'allocation est attribué proportionnellement à la durée du mariage.

5.6. L'allocation de réversion est majorée de 10 % par enfant à charge⁸.

5.7. Lorsque le total des revenus annuels du conjoint survivant est inférieur à 80% du montant garanti annualisé, la commission des allocations peut ajuster le montant de l'allocation de réversion précédemment défini.

⁸ Cf § 2.2 du présent règlement

6. Conventions avec des organismes partenaires

Les institutions participant de la même mission que l'Église protestante unie de France (telles que définies à l'article 15 de la Constitution et son règlement d'application) et ayant souscrit une convention en matière de retraite avec l'EPUDF peuvent faire bénéficier les ministres du présent règlement.

Les conventions souscrites selon un modèle approuvé par le Conseil national prennent en compte à cet effet le coût forfaitaire en matière d'allocations qui s'établit pour un plein-temps à 280 € par mois ; ce montant sera revu tous les trois ans.

Eglise protestante allemande de Toulouse

Une communauté protestante allemande s'est constituée à Toulouse il y a 25 ans, du fait de la croissance de l'activité industrielle aéronautique européenne.

Cette communauté a longtemps été un simple groupe de l'Eglise réformée de Toulouse, avec ses activités, sa sous-comptabilité, etc. sectorisées. La pérennisation de cette communauté l'a conduite, à l'invitation de l'Eglise protestante allemande (EKD), à se constituer en association culturelle sous le nom de *Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse*. Cette évolution s'est faite en accord avec le Conseil presbytéral et le Conseil régional de l'Eglise protestante unie concernés.

Cette Eglise protestante allemande de Toulouse souhaite être considérée comme Eglise associée (voir ci-dessous le courrier de la présidente de son Conseil presbytéral et le projet de décision n°2 au document 2.9).

Afin que l'inscription de la *Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse* comme Eglise associée de l'Eglise protestante unie de France prenne tout son sens, les conseils presbytéraux de cette Eglise et de l'Eglise réformée de Toulouse travaillent à un projet de vie commun qui sera le prolongement des relations fraternelles existant entre les deux communautés depuis un quart de siècle.



DEUTSCHE EVANGELISCHE GEMEINDE TOULOUSE

Église Protestante Allemande de Toulouse

Eglise Protestante Unie de France
Le Président du Conseil National
Laurent Schlumberger
47, rue de Clichy
75311 Paris Cedex 09

Pibrac, le 1 février 2015

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 26 novembre 2014. Nous avons bien reçu également le préambule de votre Constitution. Veuillez-vous excuser s.v.p. ma réponse un peu retardé. Le Conseil presbytéral a travaillé sur les principes constitutifs de l'Eglise protestante unie de France lors sa séance fin janvier.

Le Conseil presbytéral confirme la reconnaissance de ces principes sans exception.

Dans le préambule des statuts de notre association nous avons fixé : « *L'association culturelle Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse fait sienne la mission de proclamation de l'Évangile instituée par Jésus-Christ.*

Le fondement de cette proclamation au sein de la Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse est la Parole de Dieu manifestée en Jésus-Christ, telle qu'elle donnée dans l'Écriture Sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament, et attestée dans les confessions des anciennes Églises et les écrits confessionnels des Réformateurs.

La Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse reconnaît la Concorde de Leuenberg et, dans cet esprit, souhaite entretenir, en tant qu'Église associée ou dans le cadre d'un accord contractuel, des relations fraternelles avec les Églises qui ont leur fondement dans les mêmes principes issus de la Réforme. »

Vous trouverez en pièce jointe un exemplaire de nos statuts en copie.

Nous espérons que le Synode national de l'EPUDF va donner son approbation à notre souhait d'être accepté comme Eglise associé de l'EPUDF.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations fraternelles

Pièce jointe:
Les Statuts de la DEG Toulouse

Récapitulatif du mouvement des ministres du 1^{er} avril 2014 au 23 mars 2015

A – *ROLE*

I. INSCRIPTION

- 1^{ère} inscription

Article 23 § 2 – 1°

BLANCHETON Jean-François (<i>pasteur</i>)	29.06.2014
CADOUX Richard (<i>pasteur</i>)	22.06.2014
COFFINET Isabelle (<i>pasteur</i>)	21.09.2014
HEIMERDINGER Anne (<i>informateur régional</i>)	16.11.2014
MAILLARD Emmanuel (<i>pasteur</i>)	12.10.2014
PULAI Edina (<i>pasteur</i>)	15.06.2014
ROUANET Emmanuel (<i>pasteur</i>)	27.07.2014
SKUBAL Petr (<i>pasteur</i>)	13.12.2014
THOMAS Corinna (<i>aumônier des hôpitaux</i>)	15.06.2014
VIDAL Marc-Henri (<i>pasteur</i>)	18.05.2014

Article 23 § 2 – 2°

BERNAT Chrystel (<i>enseignant IPT</i>)	01.06.2014
NICOLET-ANDERSON Valérie (<i>enseignant IPT</i>)	01.06.2014
VAN DEN KERCHOVE Anna (<i>enseignant IPT</i>)	06.10.2014

- Ajout d'un nouveau ministère

Article 23 § 2 – 3°

BERGERON Franck (<i>aumônier des hôpitaux</i>)	07.12.2014
GENTY Frédéric (<i>informateur régional</i>)	15.02.2015
MARTY Laurent (<i>formateur catéchèse</i>)	15.02.2015
NUNEZ Jean-Paul (<i>pasteur</i>)	15.02.2015

- Mis à disposition

RA § 2 de l'art. 23°

BONNET Christian (Mis à disposition d'Olivet)	01.04.2014
GILLET Claude (Mise à disposition de la Mission populaire)	16.08.2014
VERGNIOL Bertrand (Mis à disposition du Defap)	01.07.2014

- Reprise de ministère

Article 23 § 5

II. MAINTIEN

1. Envoyés

ANZALA Jean-Pierre (Defap- Antilles)	du 01.07.2014 au 30.06.2016
BONINI Jacques-André (Aumônerie aux armées)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
BOUSQUET Isabelle (Fondation John Bost)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
CALLA Dominique (Defap-Guyane) venant d'Aumônerie aux armées	du 01.07.2014 au 30.06.2017
COTTIN Bettina (UEPAL)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
LELIEVRE-MARTIN Anne (EER du canton de Vaud- Suisse)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
MAGNE de la CROIX Pierre (UEPAL)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
MARTIN Hervé (EER du canton de Vaud- Suisse)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
MERLINI Richard (Aumônerie aux armées)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
NOBLESSE-ROCHER Annie (Faculté théologie à Strasbourg)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
RAKOTOVAO Mary (Société norvégienne de mission)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
RAKOTOVAO Rapy (Société norvégienne de mission)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
SAUTTER Robin (Eglise protestante en Rhénanie) venant de Hors Cadre	du 01.08.2014 au 30.06.2017
SCHLICK Mickaël (Defap-Djibouti)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
VAN DE KERK Arina (CASP)	du 01.07.2014 au 30.06.2017
VERSEILS Philippe (Diaconat EPU de Nîmes)	du 01.07.2014 au 30.06.2017

2. Congé

BEAUCHAMP Jean-Charles (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
BULANGALIRE Majagira (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
CAUSSE Jean-Daniel (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
CAUX Bernard (<i>congé pour invalidité</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
DENIS Christophe (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FACCHIN David (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FAUCHE Marie-Claude (<i>congé pour invalidité</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FROSSARD Béatrice (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
GILLET Claude (<i>convenances personnelles</i>)	du 15.05.2014 au 15.08.2014
GIRARDEY Hugues (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.02.2015 au 30.06.2015
MAGNIN Michel (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MASSOT Ariane (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.02.2015 au 30.06.2015
MASSLER Frank (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MIZZI Michel (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MOUYON Emmanuelle (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MULLER Régina (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
PRIETO Christine (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
REUTER Iris (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
ROEHRICH Georgia (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
ROHMER Céline (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
SCHNITZLER Edgard (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
STENGEL-BLAIND Eliane (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
STRICKER Nicola (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
VION Etienne (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
TAUBMANN Florence (<i>convenances personnelles</i>)	du 01.07.2014 au 30.06.2015

III. DEPART

CORE Delphine	01.10.2014
DELANNOY Françoise	01.07.2014
KALTENMARK Frédéric	01.10.2014
CALDIER Michel (retraité)	07.02.2015

IV. DECES EN ACTIVITE

RAZAFIMAHEFA Edmond

19.12.2014

B – MOUVEMENT

III. NOMINATIONS

A – Titulaires

BLANCHETON Jean-François à Sens & Environs (RP) titularisation sur place	01.07.2014
BLANZAT Pierre à Lyon Rive Gauche (Lyon- Guillotière) (CAR) venant de congé	01.07.2014
BLOCK Michel à Brest et Nord Finistère (Ouest) venant d'Iles de Saintonge I (Ouest)	01.07.2014
BOULET Gwenaël à Dijon/Côte d'or ((Est-Montbéliard) venant de Sochaux (Est-Montbéliard)	01.07.2014
CADOUX Richard à Vernoux (CAR) titularisation sur place	01.07.2014
SCHAEFER Marc à Secrétaire nat. à l'animation des réseaux jeunesse (Maintien sur place)	01.01.2015
COFFINET Isabelle à Cergy-Pontoise (RP) titularisation sur place	01.07.2014
FAISANDIER Anne à Marseille – Grignan I (PACCA) venant de Lyon (CAR)	01.01.2014
GANTZ Hervé à Grenoble II (CAR) venant de Toulon (PACCA)	01.07.2014
GARDELLE Jean-Pierre à Nîmes II (CLR) venant de Sommières Vaunage I (CLR)	01.07.2014
GROSSEIN Pierre à St. Sauveur-St. Michel-La Pervenche (CAR) venant de la prés.CR (CAR)	01.07.2014
HEIMERDINGER Anne à Informateur régional (CLR) titularisation sur place	01.07.2014
HOLARD BEAU Béatrice à Paris Saint-Esprit (RP) venant de Paris Plaisance (RP)	01.07.2014
INGELAERE Benoit à Béziers (CLR) venant de l'Uzège (CLR)	01.07.2014
MACHABERT Gérald à Informateur régional (CAR) venant de informat. rég. (Est-Montbéliard)	01.07.2014
MAILLARD Emmanuel à Beaucourt (Est-Montbéliard) titularisation sur place	01.07.2014
MARTY Laurent à Ariège II (SO) mi-temps venant de Mont de Marsan (SO)	01.01.2014
MERCURIO Stefano à Est-Var (PACCA) venant de Gardon et Vidourle II (CLR)	01.07.2014
MOUBITANG Anderson à Martigues (PACCA) venant de Béziers (CLR)	01.07.2014
OH Daniel à Pays de Gex (CAR) venant du Creusot (CAR)	01.07.2014
PULAI Edina à Saintes-Sud Saintonge (Ouest) titularisation sur place	01.07.2014
RAJAKOBA Herizo à Toulouse I (SO) venant d'Albret Armagnac (SO)	01.07.2014
RAOUL-DUVAL Olivier à Témoignage- Formation (PACCA) venant de Lyon (CAR)	01.07.2014
ROLIN Patrice à Auditoire (RP) venant de Bibliste régional (RP)	01.07.2014
ROUANET Emmanuel à Havre II (NN) titularisation sur place	01.07.2014
RUSEN WEINHOLD Ulrich à Houilles (RP) venant de Nice hôpitaux (PACCA)	01.07.2014
SCHAECHTELIN Pierre-André à Montélimar (CAR) venant de Saint-Quentin-en-Yvelines (RP)	01.07.2014
SEBAS Marie-Emilie à Sarcelles (RP) mi-temps venant de Château Thierry	01.07.2014
SEITZ Lilian à Costières-Vidourles III (CLR) venant de Marseille-Provence	01.07.2014
SINGER Iris à Sommiérois-Vaunage I (CLR) venant de Valence-aumônerie (CAR)	01.07.2014
SKUBAL Petr à Landouzy-Parfondeval (NN) titularisation sur place	01.07.2014
TARTAR-FOUCHIER Laurence à Bas- Eyrieux (La Voulte) (CAR) venant de congé	01.07.2014
THOMAS Corinna à Aumônerie des hôpitaux (CLR) titularisation sur place	01.07.2014
VIDAL Marc Henri à Enghien (RP) titularisation sur place	01.07.2014
WEINHOLD Christina à Marly- Le- Roi (RP) venant de Nice St. Esprit (PACCA)	01.07.2014
WIBLE Simon à Rueil- Nanterre (RP) venant de Paris Pentemont-Luxembourg (RP)	01.07.2014

B - Intérimaires

a) Ministres sur un poste temporaire ou occupant temporairement un poste permanent

BADET Christian à Pays d'Aix-en-Provence (PACCA)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
FISCHER Henri à Chargé de mission du CN - Olivetan (UN)	du 01.04.2014 au 30.06.2014
FRESSE Sébastien à Mis à disposition à AFEPUDF venant de Hors cadre	du 01.01.2015 au 30.06.2015
GAUDEMARD Yves à Itinérance-Accompagnement – Evangélisation (CLR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015

GUIBAL Pierre-Emmanuel à Itinérance-Accompagnement–Évangél. (CLR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
LUSETTI Florence à Bar le Duc (Est)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MENTZEL Thomas à Cavaillon et Lourmarin (PACCA)	du 01.07.2014 au 30.06.2016
MOUBITANG Anderson à Martigues (PACCA)	du 01.07.2014 au 30.06.2016
NOYER Yves à Pour développement de l’Eglise (NN)	du 01.07.2014 au 01.07.2016
SCHAECHL Katharina à Chargé de mission du CN (UN)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
THOMAS Yvon à Roubaix-Tourcoing (NN) 1/4 temps, venant de congé	du 01.09.2014 au 30.06.2015

b) Venant d'une autre Eglise de la Réforme

BIYONG Philippe à Romans (CAR) maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015
KPOTI Samuel à Mont Vaudois (Est-Montbéliard) maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015

c) Reprises de ministère

d) Changement de ministère : période d’adaptation

GENTY Frédéric à Informateur régional (RP) maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015
GUEROULT Marianne à Aumônerie des hôpitaux (IP) venant de la FPF	du 01.07.2014 au 30.06.2016
HERVE Isabelle à Animation jeunesse (RP) venant de Montrouge	du 01.07.2014 au 30.06.2016
MARTY Laurent à Formateur en catéchèse(SO) mi-temps	du 01.07.2014 au 30.06.2015
NUNEZ Jean-Paul à Centre Hérault (SO) maintien sur place	du 01.07.2014 au 30.06.2015
PRAT Ingrid à Animateur Régional Jeunesse (CLR) venant de Vallée Cévenole II	du 01.07.2014 au 30.06.2016
SEBAS Marie-Emilie à Aumônerie des hôpitaux (mis à disposition FPF) mi-temps venant de Château Thierry (RP)	du 01.07.2014 au 30.06.2016

e) Retraités intérimaires

C – Nomination du Secrétaire Général

RA de l’art. 25

FISCHER Henri (<i>Hors cadre</i>) venant de Chargé de Mission du CN à Olivétan	du 01.07.2014 au 30.09.2014
FRESSE Sébastien (<i>Hors cadre</i>) venant de Cambrai (NN)	du 01.09.2014 au 31.12.2014
GIRARDEY Hugues (<i>Hors cadre</i>) venant de Grenoble (CAR)	du 01.10.2014 au 31.01.2015
GUEROULT Marianne (<i>Hors cadre mi-temps</i>) venant de FPF	du 01.07.2014 au 30.09.2014
JOLY Alain (<i>Hors cadre</i>) venant des Billettes (ILP)	du 01.02.2015 au 31.05.2015
SAUTTER Robin (<i>Hors cadre</i>) venant de Artois (NN)	du 01.07.2014 au 31.07.2014

D – Nomination par élection

HONEGGER Franck, président du Conseil régional (CAR)	01.07.2014
--	------------

IV. ENSEIGNANTS IPT

ABEL Olivier à Théologie systématique, éthique et philosophie (Montpellier)	01.07.2014
ANTIER Guilhen à Théologie systématique, dogmatique (Montpellier)	01.07.2014
BOSS Marc à Philosophie et éthique (Paris)	01.07.2014
SINGER Christophe à Théologie pratique (Montpellier)	01.07.2014
VAN DEN KERCHOVE Anna à Histoire du christianisme ancien et patristique (Paris)	01.07.2014
VIDAL Gilles à Histoire du christianisme contemporain (renouveau-Montpellier)	01.07.2014

V. MINISTRES ASSOCIES

LEPPER Anne à **Informateur régional (Est-Montbéliard)** venant de l'UEPAL

du 01.07.2014 au 30.06.2015

VI. RETRAITES

AKLI Corinne	28.02.2015
BEGOUIN Hélène	30.06.2014
CROISSANT Bernard	30.06.2014
DE TONNAC Christian	31.12.2014
FISCHER Henri	30.09.2014
JOUBE Evelyne	31.12.2014
PERES Jacques-Noël	30.06.2014
RAKOTO Emmanuel	30.06.2014
MISSEMER Hervé	30.06.2014
PIERRON Isabelle	30.09.2014

VII. REPORT de la RETRAITE (Pour information - date annoncée par le ministre)

	RA de l'art. 29§ I	
NOYER Yves		30.06.2018
HUBAC Vincens		30.06.2021

Note : ce document récapitulatif est dressé par le secrétaire général à partir de toutes les informations reçues des régions, et tient compte des décisions du Conseil national dans les cas particuliers le nécessitant.

Transfert à la CPLR des missions portées par l'ANELF

L'Alliance nationale des Eglises luthériennes de France (ANELF) porte, au cœur de ses préoccupations, le rayonnement du luthéranisme en France. Elle est une association de fait, non déclarée, dont un *Accord* entre les parties tient lieu de statuts (voir pièce 1).

Le 18 octobre 2014 (voir pièce 2), le Consistoire supérieur de l'Eglise protestante de la Confession d'Augsbourg a pris l'initiative de proposer la dissolution de l'Alliance nationale des Eglises luthériennes de France et la reprise de ses missions générales par la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR). Le processus d'union concrétisé par la création de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) et la création de l'Eglise protestante unie de France (EPUdF) désignent en effet maintenant la CPLR, interface de collaboration entre l'UEPAL et l'EPUdF, comme le lieu le plus efficace pour veiller au rayonnement du luthéranisme.

Les fonds disponibles, d'environ 30 000 €, seraient consacrés, de manière traçable, à des projets en faveur du rayonnement du luthéranisme : publications d'œuvres de Martin Luther dans la collection de La Pléiade, diffusion de matériel liturgique, soutien à la revue *Positions luthériennes*, etc.

L'accord qui tient lieu de statuts peut être modifié, selon son article 7, « par accord des instances compétentes des trois Eglises membres ». Les instances de l'UEPAL et de la FPMA sont saisies. Le Conseil national s'est interrogé sur ce qu'il fallait entendre par « instances compétentes » concernant l'EPUdF : le Conseil national ? Le Synode national ? Dans le doute, il a choisi la procédure la plus complète : consulter les deux inspecteurs ecclésiastiques (régions Est-Montbéliard et Inspection luthérienne de Paris) et, sur leur avis conforme (pièces 3 et 4), saisir le Synode national.

En conséquence, le Conseil national présente au Synode le projet de décision que l'on trouvera au document 2.9. Il propose :

- que chaque collège soit saisi du projet de décision, pour examen par le collège luthérien et pour information par le collège réformé ;
- puis que le Synode, réuni en séance plénière et informé du résultat du vote du collège luthérien, se prononce à son tour.

Pièces 1 : Accord entre Eglises membres de l'ANELF

2 : Lettre du président de l'EPCAAL, en date du 22 octobre 2014

3 : Lettre de saisine des deux inspecteurs ecclésiastiques, en date du 20 novembre 2014

4 : Réponse des deux inspecteurs ecclésiastiques, en date du 9 décembre 2014

ALLIANCE NATIONALE DES EGLISES LUTHERIENNES DE FRANCE

Accord

entre

L'Eglise Protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL)

L'Eglise Evangélique Luthérienne de France (EELF)

et l'Eglise Protestante Malgache en France (FPMA)

Celles-ci décident de former :

l'Alliance Nationale des Eglises Luthériennes de France
(ANELF)

Cette Alliance a pour but de fortifier les liens qui existent déjà entre elles, et de manifester leur unité spirituelle.

Article 1

L'ANELF a pour objet de :

- manifester, dans la fidélité aux grands principes de la Réforme luthérienne, l'unité spirituelle du protestantisme luthérien en France pour la mission propre que Dieu lui assigne ;
- définir son action et développer son rayonnement, notamment dans les domaines théologique, liturgique, et missionnaire.
- inciter les membres à s'accorder tout le soutien moral et spirituel nécessaire, et tout le soutien matériel possible, qu'il s'agisse des intérêts communs aux Eglises luthériennes françaises ou particuliers à chacune d'elles ;
- coordonner et soutenir les efforts accomplis par chacune des Eglises dans les œuvres qui en sont issues ou qui en dépendent ;
- adopter une ligne de conduite commune à l'égard des autres œuvres protestantes ;
- maintenir et resserrer les liens fraternels qui existent déjà avec toutes les Eglises adhérant à la Fédération Luthérienne Mondiale ;
- contribuer pour sa part, dans la fidélité à la Parole de Dieu et sous l'impulsion du Saint-Esprit, à l'édification de l'Eglise universelle, une et sainte.

Article 2

L'ANELF a son siège à Strasbourg, au Directoire de l'Eglise Protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Article 3

L'ANELF est administrée par un Comité qui prend le nom de **Comité National Luthérien Français**.

Le Comité est le représentant légal de l'Alliance dans toutes les questions de son ressort, telles qu'elles sont définies à l'article 1.

Le Comité se compose de 12 membres :

- 5 membres pour l'EPCAAL: les membres du Directoire
- 5 membres pour l'EELF: le Président du Conseil Exécutif, les deux Inspecteurs Ecclésiastiques, les deux Présidents de Conseil Synodal, ainsi qu'un membre désigné par le Conseil synodal en cas de cumul des fonctions précédentes.
- 2 membres pour la FPMA: le Président et un membre du bureau national désigné par celui-ci.

Le Comité se réunit une fois par an et chaque fois que les circonstances l'exigent.

Article 4

Le comité élit tous les trois ans en son sein son bureau qui comprend :

- un président
- deux vice-présidents, membre chacun d'une des Eglises à la quelle n'appartient pas le Président.
- un trésorier
- un secrétaire

Les membres du bureau se réunissent en tant que de besoin entre les réunions Comité. Les réunions peuvent se tenir sous forme de téléconférence.

Article 5

Le comité crée toutes commissions utiles à la réalisation de son objet.

Les commissions sont nommées pour trois ans et responsables devant lui.

Article 6

- a) **L'Assemblée des Eglises Luthériennes de France (ADELF)** se réunit sur convocation du comité.
L'Assemblée est compétente pour étudier et débattre de toutes questions du ressort de l'Alliance, tel que défini à l'article 1.
- b) L'Assemblée est composée de 10 délégués de chaque Eglise membre, dont les membres du comité. Les délégués sont désignés par l'instance compétente de chaque Eglise. Dans des circonstances exceptionnelles, le comité peut décider d'accroître le nombre de délégués.
- c) L'Assemblée est préparée par le Comité National qui arrête la liste des invités.
- d) L'Assemblée nomme son bureau au début de chaque session. Il comprend :
 - un modérateur
 - un vice modérateur
 - deux secrétaires,tous choisis dans les trois Eglises.
- e) L'Assemblée est valablement réunie si les deux tiers au moins des membres sont présents. Elle statue à la majorité simple des membres présents.

Article 7

Le présent accord peut être modifié par accord des instances compétentes des trois Eglises membres.

Octobre 2007

Le présent texte a été adopté par le Consistoire Supérieur de l'EPCAAL
le 20 octobre 2007



le Président



M. le Pasteur Laurent SCHLUMBERGER
Président de l'Église Protestante Unie de
France
47, rue de Clichy
75311 PARIS cedex 09

Strasbourg, le 22 octobre 2014
CHA/1K

Objet : Dissolution de l'ANELF

Monsieur le Président, cher Laurent,

Le Consistoire Supérieur de l'Église Protestante de la Confession d'Augsbourg a approuvé à l'unanimité, dans sa séance du 18 octobre 2014, le projet de dissolution de l'Alliance Nationale des Église Luthériennes de France (ANELF).

La délibération du Consistoire Supérieur a été prise dans les termes suivants :

- « Après en avoir délibéré, le Consistoire supérieur décide de:
- Proposer la dissolution de l'ANELF qui deviendra effective après la délibération identique de l'EPUDF
 - Demander à la CPLR de reprendre les missions générales de l'ANELF.
 - Transférer à la CPLR les fonds disponibles qui alimenteront un fonds luthérien dédié, à charge pour la CPLR d'affecter ces fonds aux projets luthériens en cours ou à venir. »

Je te propose donc de soumettre à l'approbation du prochain Synode de l'Église Protestante Unie le même projet de dissolution de l'ANELF, de reprise de ses missions par la CPLR et de transfert des fonds vers un fonds luthérien dédié. Après quoi, nous pourrions procéder à la dissolution effective de l'Alliance.

Je te prie de croire, cher Laurent, en mes fraternelles salutations.

Christian ALBECKER



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communio n luthérienne et réformée

Le président du Conseil national

Paris, le 20 novembre 2014.

Pasteur Jean-Frédéric Patrzynski,
Inspecteur ecclésiastique
de l'Inspection luthérienne de Paris

Pasteur Fabrice Pichard,
Inspecteur ecclésiastique
de la Région Est-Montbéliard

Chers collègues.

Le 18 octobre dernier, le Consistoire supérieur de l'Eglise protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a décidé de proposer la dissolution de l'Alliance nationale des Eglises luthériennes de France (ANELF) et de demander à la Communio n protestante luthéro-réformée (CPLR) de reprendre ses missions générales. Il a pris cette décision à l'unanimité. (Voir pièce jointe)

Cette décision procède d'une part du constat que, depuis des années, l'ANELF est en sommeil, et, d'autre part, de la création tant de l'UEPAL que de l'EPuDF. C'est désormais au sein d'une union d'Eglises ou d'une Eglise unie, et de leur collaboration par la CPLR, que l'unité spirituelle et le rayonnement du luthéranisme ont vocation à se déployer.

Sur le plan financier, les actifs de l'ANELF (de l'ordre de 30 k€) seraient transférés à un Fonds ANELF au sein de la CPLR et viendraient soutenir, de manière traçable, la publication des œuvres de Martin Luther dans la collection de La Pléiade, la mise en ligne de liturgies de l'ANELF, la revue *Positions luthériennes*, ou tout autre projet directement dédié au rayonnement du luthéranisme.

L'ANELF est une association de fait, dont les statuts ne sont pas déclarés. Cela explique peut-être que deux versions des textes tenant lieu de statuts circulent :

- L'un, intitulé « Statuts », non daté mais manifestement plus ancien que le second texte présenté ci-dessous, dispose à son article 7 que « la présente alliance ne peut être dissoute que par l'accord du Consistoire supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg et du Synode général de l'Eglise évangélique luthérienne de France ».



**Laurent
SCHLUMBERGER**
pasteur,
président
du Conseil national

Eglise protestante unie
de France

47 Rue de Clichy
75311 Paris cedex 09
France

+33 (0)1 48 74 90 92

laurent.schlumberger
@protestants.org

www.eglise-protestante-
unie.fr

- L'autre, intitulé « Accord », daté d'octobre 2007, dispose à son article 7 que « Le présent accord peut être modifié par accord des instances compétentes des trois Eglises membres ». Les « instances compétentes » ne sont pas autrement précisées. La troisième Eglise est l'Eglise protestante malgache en France (FPMA) ; elle devra se déterminer de son côté.

Le Bureau du Conseil national a retenu l'option de la procédure la plus exigeante, celle exposée dans les « Statuts ». Il a par ailleurs considéré que le Synode national de notre Eglise est la continuation du Synode général de l'EELF. Il a donc formulé l'hypothèse suivante :

- les deux inspecteurs ecclésiastiques de l'EPUDF sont consultés sur la procédure exposée ici ;
- le Conseil national inscrit à l'ordre du jour du Synode national 2015 la question de la dissolution de l'ANELF ;
- le collège luthérien du Synode national donne son approbation à la dissolution de l'ANELF et au transfert de ses missions à la CPLR ;
- le Synode national entérine ce choix.

Je viens donc vous interroger pour savoir si, en tant qu'inspecteurs ecclésiastiques, vous donnez votre aval à cette procédure.

Je souhaiterais avoir reçu votre réponse pour le 4 janvier 2015, le Bureau du Conseil national se réunissant le surlendemain. D'ici là, je suis bien entendu à votre disposition pour examiner avec vous toute question ou tout besoin de précision.

Je vous adresse, chers collègues, mes très cordiales et fraternelles salutations.

Une pièce jointe mentionnée.

Copie, pour information, au pasteur Joël Dautheville, modérateur de la CPLR.



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communions luthérienne et réformée



M. le pasteur Laurent Schlumberger
Président du Conseil National
EPUdF

Montbéliard et Paris, le 9/12/2014

Cher ami,

Nous avons lu avec attention le courrier que tu nous as adressé en date du 20 novembre dernier relatif à la dissolution de l'Alliance Nationale des Eglises Luthériennes de France (ANELF).

Nous confirmons l'appréciation du bureau du Conseil National stipulant que le Synode National de l'EPUdF constitue la continuation du Synode Général de l'EELF.

Par conséquent, nous approuvons la procédure proposée consistant à inscrire à l'ordre du jour du Synode National du Synode 2015 la question de la dissolution de l'ANELF. Il reviendra donc au collège luthérien de se prononcer sur la dissolution de l'ANELF et le transfert de ses missions à la CPLR, puis au Synode National d'entériner ce choix.

Nous te présentons, cher ami, nos fraternelles salutations.

Jean-Frédéric Patrzynski

Inspecteur ecclésiastique

Fabrice Pichard

Inspecteur ecclésiastique

Copie à

- Marc Ortlieb, président du conseil régional Est-Montbéliard
- Joachim Schmoll, président du conseil régional IL Paris

Récapitulatif du mouvement des proposant du 1^{er} avril 2014 au 23 mars 2015

* 1^{ère} affectation

ALVES Isabelle à Littoral Nord (NN)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
CHAUMET Claire à Montrouge (RP)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
COUSINIE Caroline à Gardon et Vidourle 2 (CLR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
LETELLIER Georges à Aubervilliers (RP)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
LOMON Christophe à Marseille-Provence (PACCA)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MESI Françoise à Bresse Bugey Dombes (CAR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
NGOUA MOURI Amos à Cosne-Sancerre-Châtillon Coligny (RP)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
PIGE Patrick à Vallée du Rupt (Est-Montbéliard)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
RENAUD-GROSBRAS Pascale à Niort (Ouest)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
REIST Thomas à Sud-Tarn I (SO)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
VOORWINDEN Marlies à Vallées cévenoles 3 (CLR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015

* Maintien sur place

DROIN Rémi à Beauvais (NN)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
HEYL Marion à Le Havre 1 (NN)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
HOUPERT Christophe à St Chamond (CAR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
MASSENGO Georges à Vosges Saônoises (Est-Montbéliard)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
PASCAURAUT Agnès à Ariège I (SO)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
RATOVOMANANA Herizo à Bas-Quercy (SO)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
ROCHER Nicolas à Pau I (SO)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
RUFFENACH Etienne à Saumur (O)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
SOCQUET Viviane à Valleraugue Ardaillers Taleyrac (CLR)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
VAN DEN WIELE Arnaud à Gapençais (PACCA)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
ZOUMA Basile à Cherbourg-St Lô Manche Sud (NN)	du 01.07.2014 au 30.06.2015

* 2^{ème} proposanat

1 ^{ère} année : LEPINE-LASSAGNE Arnaud à Saint-Marc (ILP)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
2 ^{ème} année : COFFINET Julien à St Germain en Laye (RP)	du 01.07.2014 au 30.06.2015
maintien sur place	

* Proposant au service d'un autre organisme

* Fin de 1^{er} proposanat en attente d'un 2^{ème} proposanat

* Fin de proposanat sans admission

* Arrêt de proposanat

Une Eglise de témoins : premiers fruits de l'expérience des Equipes pastorales missionnaires en région Est (2009 – 2014)

A l'initiative du Conseil national, l'évaluation de la première phase du projet « Equipes pastorales missionnaires » a été organisée au printemps 2014. L'équipe d'évaluation, composée de Jean-Pierre Le Guillou et Andy Buckler (coordination nationale), Didier Crouzet (secrétaire général), Freddy Leininger (président du comité de pilotage des EPM), Jean-Georges Dorsi et Emmanuelle Seyboldt (Conseil régional Est) s'est rendue les 3 et 4 mai 2014 à Chaumont, Toul, Verdun et Nancy. Elle a rencontré les pasteurs missionnaires et leurs épouses (Eric et Yède Perrier, Patrice et Hermine Fondja, Matt et Katie Riley). De cette visite très riche, l'équipe a retenu des thématiques et des questions qu'elle souhaite partager avec le plus grand nombre afin de stimuler la réflexion de notre Eglise sur sa pratique missionnaire.

Bref rappel historique

Le projet des Equipes pastorales missionnaires est né dans la région Est après une dizaine d'années de réflexion intitulée « Pour une Eglise qui veut grandir ». Le synode régional de Chalons de novembre 2008 demandait au Synode national la création de quatre postes de ministères régionaux spécialisés, au service des Eglises locales de la Région Est, intitulés « membre de l'Equipe pastorale missionnaire. » (Pour l'historique, voir pages 6 et 7).

Le choix des lieux a été fait en fonction de plusieurs critères : discernement de l'équipe de pilotage, capacité à accueillir matériellement une famille pastorale, volonté de l'Eglise locale d'être associée à ce projet.

Le cahier des charges de ces pasteurs missionnaires était clair : ils étaient appelés à entrer en contact avec des personnes en dehors de l'Eglise, sans avoir à rendre de comptes à l'Eglise locale où ils étaient implantés, mais en préparant cette dernière à accueillir ces potentiels nouveaux venus. En aucun cas ces pasteurs ne devaient assurer la desserte paroissiale.

Thématiques et questions posées par l'expérience des EPM

Tout d'abord, l'équipe d'évaluation retient de ces visites un formidable encouragement. Si l'expérience EPM avait pour objectif d'augmenter le nombre de cotisants des Eglises locales, c'est perdu – du moins pour l'instant ! Mais si l'objectif fixé était des vies transformées, alors c'est gagné ! Lors de sa réunion de bilan au terme des visites, l'équipe a repéré neuf thématiques.

1) L'importance du contexte

Le comité de pilotage du projet a choisi des lieux où il restait une petite communauté réformée, sans pasteur depuis des années parfois. Il apparaît qu'il y a un lien étroit entre santé de l'Eglise et santé économique de la région. Ce ne sont pas seulement les Eglises qui sont en déclin, mais des départements, des régions qui sont en perte de vitesse économique. Clairement, les lieux qui perdent des emplois voient les communautés luthéro-réformées diminuer. Comme si les cadres de

l'Eglise disparaissaient quand les cadres d'entreprise partent chercher du travail ailleurs. Cela nous interroge sur les capacités de notre Eglise à faire en sorte que tous soient appelés à prendre des responsabilités, quel que soit leur niveau socio-économique. Il semble qu'il y ait une « ligne sous laquelle il ne faudrait pas passer ». Pour que quelque chose puisse redémarrer, il faut une équipe motivée et ayant les forces d'accompagner le projet. Autrement, on épuise les personnes restantes avant même que le projet ait porté des fruits.

2) Différents modèles de mission

A partir d'un même cahier des charges, les lieux et les personnes ont profondément modifié la mise en œuvre du projet. Le lieu est primordial, c'est lui qui doit déterminer le projet. Mais la personne du ministre, son discernement et sa personnalité sont essentiels. Attention donc à ne pas prendre les méthodes d'évangélisation comme des « trucs » à appliquer.

Chaque lieu est unique, autant de lieux, autant de situations, autant de pasteurs, autant de conseils presbytéraux... C'est une évidence, mais cette évidence n'a peut-être pas été suffisamment mesurée. Il faut donc adapter le cahier des charges à chaque lieu et à chaque équipe missionnaire. La pertinence même du projet nous semble mise en question quand on a voulu tenir ensemble deux logiques : soutenir une paroisse trop essoufflée et faire de l'évangélisation.

Il nous semble préférable de distinguer trois types de démarches :

- Implantation nouvelle visant à la création d'une communauté issue du travail missionnaire.
- Redynamisation missionnaire à partir d'une paroisse par l'évangélisation/formation de la communauté afin de la rendre capable de mener par elle-même un projet missionnaire.
- Encouragement spirituel d'une paroisse classique en grande fragilité.

3) Un pasteur missionnaire ou une communauté missionnaire ?

Le projet s'est construit sur une sorte de « carte blanche » donnée au pasteur EPM. Il pouvait faire tout ce qu'il voulait, sans rendre de comptes au Conseil presbytéral local, mais en lui demandant de l'aide. Cela s'est révélé problématique dans tous les lieux, soit au commencement du projet, soit dans la durée. Les pasteurs EPM ont vécu cette liberté avec bonheur pour leur ministère et la revendiquent, mais avec douleur dans leurs relations avec l'Eglise locale. Il apparaît que le travail missionnaire ne peut être qu'un travail d'équipe partagé entre le pasteur et le CP. (Il est à souligner que ce ne sont seulement pas trois pasteurs qui travaillent sur le terrain, mais trois couples. Les conjoints, en l'occurrence les épouses, sont autant engagés dans le projet que les pasteurs).

On peut d'ailleurs se demander s'il est encore pertinent de parler d'une « Equipe pastorale missionnaire », expression qui place l'accent sur la personne du pasteur. Pourquoi pas « Equipe protestante missionnaire » ou tout simplement « Equipe missionnaire » ?

Avec le recul, il nous semble que la mise en œuvre du projet s'est heurtée à deux difficultés :

- Ne pas avoir pris le temps de faire que le projet soit vraiment celui du Conseil presbytéral et avoir avancé indépendamment de celui-ci (mise en œuvre trop rapide, pas assez de concertation et d'explication, ...).
- Considérer les membres du CP comme des aides, des soutiens, mais sans les rendre participants des décisions. Les conseillers se sont sentis « exploités » parfois.

Avec le recul, on constate que le point faible du projet EPM tient au fait qu'il a été réfléchi au niveau du Conseil régional sans concertation suffisante avec les Eglises locales concernées. Le risque de ce fonctionnement est que le groupe des nouveaux venus ne soit pas intégré dans la communauté locale et finisse par créer une communauté séparée.

4) Changement de logique d'Eglise : accompagner le changement

De très nombreuses « petites phrases » entendues lors de ces rencontres (*ce n'est pas dans nos habitudes... etc.*) révèlent le poids de la résistance au changement. Car cette expérience met en lumière un changement de logique d'Eglise. Elle souligne la nécessité pour nos Eglises de se laisser déplacer non pas pour « intégrer » les nouveaux arrivants, mais pour aller à leur rencontre, là ils sont, pour oser vivre l'Evangile ensemble, même si ce n'est pas exactement « comme ce dont on a l'habitude ».

Il est normal que ce changement de logique fasse apparaître ou ressortir des tensions. Comment peut-on accompagner le changement, aider l'Eglise locale à se préparer au changement ? Quelle préparation du terrain, théologique, pédagogique ? Quel accompagnement du CP ? Nous avons la conviction que la mission est une démarche communautaire.

Cette expérience met donc en lumière la question de la formation. Ne faudrait-il pas d'abord former des équipes sur le terrain avant même d'accueillir le pasteur missionnaire, discerner des laïcs sur place, que l'on identifierait comme porteurs de projet, former des conseillers presbytéraux pour qu'ils entrent dans la démarche d'ouverture de leur Eglise ? Et pourquoi ne pas envisager que des laïcs soient engagés comme missionnaires ? Sans oublier de développer dans chaque lieu les outils nécessaires pour l'évangélisation.

Il faut souligner ici que le volet « formation » du cahier des charges des EPM prévoyait et permettait la création d'une « équipe missionnaire » capable de poursuivre la mission de façon intégrée à l'Eglise locale qui aurait inscrit cette démarche dans son projet de vie, charge au pasteur missionnaire de travailler à cette intégration. La mise en œuvre de ce volet « formation » n'en est qu'à ses débuts.

5) Formation des acteurs de la mission

De l'avis des conseillers presbytéraux, tous les pasteurs devraient être formés à parler de Dieu hors de l'Eglise. C'est une urgence vitale pour notre Eglise. Comment outiller les pasteurs pour le travail d'évangélisation ? Des stages de formation permanente permettant la découverte d'expériences missionnaires pourraient être une première étape (stages organisés par la Communion protestante luthéro-réformée – CPLR).

Mais cette formation est aussi nécessaire pour les conseillers presbytéraux. Et plus largement il nous paraît urgent de sensibiliser les membres de nos Eglises à la démarche missionnaire afin de susciter une véritable dynamique d'« Eglise de témoins ».

Avec un peu plus de pédagogie en amont, des blocages et des résistances qui ont freiné la mise en œuvre du projet EPM auraient pu être évités. Si un projet EPM devait se mettre en place dans d'autres lieux, le terrain devrait être préparé.

Il s'agit de passer du « désir missionnaire » à la « force missionnaire », et pas seulement pour les « pasteurs missionnaires », mais aussi pour les « équipes porteuses du projet » et pour les membres de nos Eglises.

6) Un projet, une équipe, un « leader »

Le projet EPM a mis en lumière la difficile articulation entre la communauté locale et le pasteur missionnaire. Est-ce le pasteur qui crée une communauté missionnaire ou une communauté missionnaire qui soutient un projet ? La réalité sur le terrain montre que pour un tel travail, un « leader » formé aux méthodes d'évangélisation est très important. Chacun des pasteurs EPM est un « leader » à sa manière.

Mais son travail ne sera efficace que si une équipe porte avec lui le projet. Il ne peut y avoir d'un côté les idées du CP et de l'autre les idées de l'EPM. Les deux doivent collaborer dans la confiance. Il faut au « leader » une vraie liberté d'action mais un partenariat véritable doit s'instaurer avec l'équipe locale. Comment imaginer un cadre qui donne suffisamment de liberté, et une liberté qui respecte les cadres ?

Nous avons aussi fait le constat que le comité de pilotage n'a été en fait qu'une chambre d'enregistrement, car il était trop éloigné du terrain. A l'avenir, il faut imaginer des équipes de pilotage au plus près du terrain d'action.

A propos de « leader », on peut aussi se demander s'il ne faudrait pas inventer un statut nouveau pour les pasteurs missionnaires, par exemple un ministère « pionnier » comme dans l'Eglise anglicane, à condition qu'il soit intégré dans une équipe pastorale.

7) La méthode d'évangélisation

L'une des grandes réussites de ce projet nous semble d'avoir mis en lumière une méthode pour entrer en contact avec des gens complètement extérieurs à notre Eglise. Les nouveaux venus ont été attirés par la possibilité d'avoir leur place, d'être accueillis sans jugement, et d'être écouté dans leurs prises de parole. Ils sont ensuite restés parce qu'un « programme » clair leur était proposé, avec une responsabilisation rapide. Leur présence est importante et on le leur dit. Nous pourrions résumer la méthode ainsi :

1^{ère} étape : entrer en relation avec des personnes extérieures

Publicité attractive, régulière, articles dans les journaux, tracts chez les commerçants, affiches...
Contacts et invitations personnelles...

2^{ème} étape : offrir un premier contact avec la Bonne Nouvelle

Cultes café croissants réguliers (CCC), ambiance sympathique, autour des tables les gens peuvent s'exprimer sur une question existentielle, leur parole est écoutée et respectée, un témoin partage ce que le fait de croire en Jésus-Christ lui apporte dans sa vie personnelle, quelques versets de la Bible sont lus et commentés. Le CCC se termine par une prière et une invitation à faire un pas dans la foi. Le tout ponctué de chants faciles à chanter.

3^{ème} étape : un engagement avec le Christ

Un parcours alpha est ensuite proposé aux participants du CCC pour enraciner leur foi ; en même temps, chacun invite à son tour aux CCC.

4^{ème} étape : un approfondissement de la foi

Un groupe de prière, ou un groupe de maison construit ensuite une communauté chaleureuse et vivante. Ces groupes mettent un accent particulier sur le partage biblique, et l'approfondissement d'un thème. Ils favorisent les liens de confiance et de soutien mutuel, ils encouragent à la prière.

5^{ème} étape : Pour la suite, propositions diverses, groupe de musique, études bibliques, conférences...

Ensuite, il faut aussi être prêt à accompagner les nouveaux venus, c'est la conséquence du projet EPM ! Et les nouveaux doivent être à leur tour formés... Et puis il s'agira d'accompagner la communauté ainsi constituée. De quelle manière ? Un leader pour impulser ? Un pasteur classique ? Peut-être plutôt une équipe locale d'animation, avec un responsable repéré et reconnu (un laïc), formé et accompagné sur place sous la responsabilité du CP (voir point 6 !)

8) La mission n'est l'apanage d'aucune théologie

Il ne faut pas passer sous silence le fait qu'il a été extrêmement difficile de trouver des candidats pour ces postes EPM. Pourquoi le recrutement des pasteurs missionnaires a-t-il été si difficile ? Les pasteurs ne sont-ils pas prêts à se confronter à ce type de ministère, à ce type de questionnement ? Pourquoi seuls des pasteurs de tendance évangélique se sont-ils présentés ?

Il y a eu deux départs en cours de mission, au bout de quelques mois, pour cause « d'incompatibilité théologique » au sein du binôme pastoral. Il nous semble que les différences de positionnement théologique mettent en lumière certaines questions plus personnelles et du coup rendent la collaboration parfois conflictuelle.

La force du courant évangélique est sans doute la piété et la force missionnaire. Mais nous sommes persuadés que le désir missionnaire n'est pas l'apanage d'une seule théologie. Comment articuler et construire une évangélisation à la manière réformée ? Il faut peut-être identifier les pasteurs qui auraient une fibre missionnaire plus développée que d'autres et leur donner les moyens de la développer.

9) Mutualiser les actions des EPM

Le travail de mutualisation des actions des EPM a déjà commencé. Eric Perrier a fait l'effort d'élaborer par écrit sa méthode, il est intervenu à plusieurs reprises hors de la région Est pour présenter l'action des EPM. Un réseau « Ecoute ! Dieu nous parle... » a été créé en région Est dans la foulée du synode national d'Orléans (2011), avec l'idée d'utiliser les pasteurs EPM pour l'animer dans la région et au-delà. Les formations au témoignage élaborées par la Coordination évangélisation-formation sont directement issues du travail des EPM.

Les EPM rayonnent donc au niveau régional et national. Comment poursuivre cette dynamique de partage d'expérience ? Qu'est-ce qui est exportable dans d'autres régions, dans d'autres contextes ?

Remerciements

Au terme de ce rapport, l'équipe d'évaluation tient à remercier les initiateurs de ce projet EPM et tous ceux qui l'ont porté depuis son démarrage : pasteurs missionnaires, membres des Eglises locales, conseils presbytéraux. Une reconnaissance particulière va aux membres de l'équipe de pilotage qui se sont dépensés sans compter pour que cette expérience réussisse.

Les Equipes Pastorales Missionnaires en quelques dates

Novembre 2005	Le Synode régional Est réuni à Benoite-veau vote une résolution mettant la priorité de la vie régionale sur le témoignage et l'annonce de l'Évangile au monde.
Janvier 2007	Rapport de Corinne Akli recommandant une nouvelle dynamique d'évangélisation en Région Est.
Février 2007	Elaboration du projet de cahier des charges des EPM par Christian Tanon et Jean-Georges Dorsi, approuvé par le Conseil régional et le Conseil national.
Novembre 2007	Le Synode régional vote le projet EPM : 2 postes missionnaires à Chaumont et Troyes, et 2 à Bar le Duc – St Dizier.
Juin 2008	Candidature de François Anglade approuvée par le Conseil régional.
Janvier 2009	Candidature d'Eric Perrier également approuvée par le Conseil.
Février 2009	Séminaire de trois jours animé par Christian Tanon avec les deux pasteurs et leurs épouses.
Juillet 2009	Démarrage de la 1 ^{ère} EPM à Chaumont.
Août 2009	1 ^{ère} réunion du Comité de Pilotage.
4 octobre 2009	Culte d'envoi au temple de Chaumont, présidé par Marcel Manoël, Président du Conseil national.
Octobre 2009	Candidature de Patrice Fondja pour la 2 ^{ème} EPM, approuvée par le Conseil régional. Patrice assure le ministère pastoral par intérim à Nancy de janvier à juin 2010.
Juillet 2010	Démarrage de la 2 ^{ème} EPM avec Patrice Fondja et sa famille, à Toul, Pont à Mousson et Verdun (plutôt qu'à Bar le Duc, à la suite d'une décision du Conseil régional).
Octobre 2010	1 ^{ère} réunion du Comité de Pilotage de l'EPM2.
Octobre 2010	Révision du cahier des charges EPM par le Conseil régional : la mission passe de 3 ans à 5 ans. Renforcement de chaque équipe par le recrutement d'assistants missionnaires (ou adjoints chargés de mission). L'EPM1 est recentrée sur Chaumont et environs.

- Novembre 2010** Point d'avancement de l'EPM1 par le Comité de Pilotage, conduisant à se fixer
- 4 axes prioritaires (1. toucher les personnes extérieures à la paroisse, 2. aider la paroisse à entrer dans une perspective missionnaire, 3. offrir des lieux pour approfondir la foi, 4. motiver des personnes de prière pour porter le projet). Le Conseil presbytéral de Chaumont a clairement intégré l'EPM dans son projet de vie.
- 6 février 2011** Culte d'envoi de l'EPM2 au Temple de Nancy, présidé par Laurent Schlumberger.
- Juillet 2011** Départ de François Anglade pour St Nazaire.
- Candidature de Thomas Reist pour renforcer l'EPM1 en octobre 2011, et de Matt Riley pour renforcer l'EPM2 en septembre 2012.
- Septembre 2011** Intégration de Bar le Duc et St Dizier dans la zone d'intervention de l'EPM.
- Novembre 2011** Le Synode régional approuve la démarche nationale « Ecoute, Dieu nous parle » en Région Est, démarche dans laquelle les pasteurs missionnaires seront fortement impliqués.
- Mai 2012** Révision du cahier des charges EPM : chaque EPM est composée d'un pasteur et d'un assistant. Les deux EPM sont pilotées par un comité de pilotage unique. Les EPM interviennent dans toutes la région dans le cadre du réseau « Ecoute, Dieu nous parle...
- Départ de Thomas Reist.
- Octobre 2012** Matt Riley, le futur assistant de Patrice Fondja, se prépare à venir à Toul. Il suit une formation intensive de français en région parisienne pendant une année avant de démarrer sa mission.
- Juillet 2013** Arrivée de Matt Riley à Lunéville
Démarrage de son travail à Lunéville et Verdun



Protester pour Dieu, protester pour l'Homme Quelles sont nos thèses pour l'Évangile aujourd'hui ?

Une dynamique pour l'Église protestante unie de France à l'occasion de l'année 2017

1. L'année 2014, une année pour se rencontrer et partager !

Le 11 octobre 2014 a eu lieu la journée nationale de lancement du projet « Quelles sont nos thèses pour l'Évangile aujourd'hui ? ». Cette journée a été organisée sous l'impulsion du groupe interrégional d'animation « thèses 2017 » composé de représentants des neuf régions de l'Église protestante Unie de France¹.

Cette dynamique « thèses 2017 » a été préparée par la production d'un semainier avec 40 questions qui nous interrogent sur nos convictions dans le but de trouver de nouvelles manières et de nouvelles expressions pour dire le témoignage de l'Évangile et sa pertinence pour aujourd'hui.

Force est de constater que ce semainier a eu un réel succès dans son utilisation au niveau des paroisses et Églises locales tout au long de l'année 2014. Nombreux sont les pasteurs qui s'en sont servi pour la prédication. Les catéchètes ont pu l'utiliser pour réfléchir avec les jeunes. D'autres ont plutôt cheminé individuellement pendant 40 semaines autour de ces 40 questions évoquées.

Depuis que ce semainier a fait son apparition et a été distribué dans tous les foyers connus de notre Église, la Fédération des Églises protestantes en Suisse (FEPS) a repris et adapté le semainier pour son propre projet en le traduisant en allemand et en italien.

La mise en place d'un « livre blanc » sur le site theses2017.fr permet aujourd'hui de découvrir plusieurs fruits des animations et des réflexions vécues par nos Églises locales au niveau consistorial et régional et de s'en inspirer pour stimuler d'autres animations à mettre en place.

¹ Isabelle GEIGER (E-Montbéliard), Carine FRANK (E-Montbéliard), Christine URBAN (CAR), Frédéric GENTY (RP), Martine JULLIAN (RP), Arnaud LEPINE (IL), Sybille KLUMPP (PACCA), Hans LUNG (O), Délie MULLER (CLR), Délie MULLER (CLR), Denis PRIZE (NN), Jérémy DUVAL (NN), Christophe JACON (SO), Nadine REVIAL (SO), Jan Albert ROETMAN (Coordination).

Le groupe se réunit depuis février 2013 sur un rythme de 3 réunions par an avec, selon les réunions et les sujets, de nombreux invités comme Katharina SCHÄCHL (Théovie), Daniel CASSOU (Communication), Marc SCHAEFER (Jeunesse), Andy BUCKLER (Coordinations), Claire SIXT-GATEUILLE (Relations internationales), Sylvie WOLFF (Communautés, oeuvres et mouvements), Laurent SCHLUMBERGER (Conseil national), Alain GROSS (agence Aggelos), Anne-Laure DANET (Défap), Jacques-Noël PERES (Groupe de rédaction en vue de la déclaration de Foi), Guy-Pierre GEIGER (Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, UEPAL), Bettina BEER (Fédération des Églises protestantes de Suisse).

Une lecture transversale de tout ce qui se vit et se partage autour du semainier a permis au groupe interrégional d'animation de dégager 4 grands thèmes qui préoccupent le plus nos membres d'Eglise :

- **Résister** (A quoi faut-il résister aujourd'hui ?)
- **Témoigner** (Comment témoigner de la confiance aujourd'hui ?)
- **Etre chrétien** dans la société aujourd'hui
- **Lire la Bible** (Comment la Bible est-elle pour nous aujourd'hui un réel appui ?)

2. L'année 2015, une année pour approfondir et débattre !

Le groupe interrégional s'est saisi de ces 4 grands thèmes pour encourager les Eglises locales, les consistoires et les Régions à aller plus loin dans ces 4 domaines qui touchent notre identité de protestant et notre témoignage d'aujourd'hui.

Par le moyen d'une deuxième Newsletter², le groupe d'animation propose une dizaine de moyens concrets pour poursuivre la dynamique au sein de nos Eglises tout au long de l'année 2015 : réunion thématique post-culte, parcours catéchétique, série de prédications, poser les « thèses des jeunes confirmands » sur une porte symbolique lors du culte de Confirmation, etc.

Ces propositions n'ont pas pour but d'ajouter encore plus sur le programme déjà bien chargé de nos Eglises, mais cherchent à orienter l'existant de nos pratiques d'Eglise vers l'horizon 2017, comme une occasion à saisir de dire notre foi dans un langage d'aujourd'hui en nous mettant au diapason des préoccupations qui traversent notre société du 21^{ème} siècle, 500 ans après les 95 thèses de Luther sur la porte de la Chapelle de Wittenberg. D'autres propositions sont en cours d'élaboration pour le deuxième semestre de 2015.

3. L'année 2016, une année pour élargir et associer !

Aucune Eglise chrétienne n'a le monopole de l'Evangile. C'est bien cela que Luther a mis en lumière ! Donc, avançons aussi avec d'autres Eglises au sein de la FPF, du CNEF, Œuvres et Mouvements ou dans le réseau historique œcuménique, pour renforcer le témoignage d'une parole libre et libératrice, claire et publique, sans ambages et en toute franchise³. Déjà se pointent à l'horizon deux grandes manifestations qui s'inscrivent dans cette dynamique 2017 : le Forum Décap en janvier 2016 et le Grand KIFF en juillet 2016.

4. L'année 2017 (et au-delà !), une année pour afficher, rencontrer et témoigner !

Le groupe d'animation est en contact et échange avec le groupe chargé de rédiger un premier projet, document de travail qui sera soumis à, toutes les paroisses et Eglises locales en vue d'une nouvelle Déclaration de foi qui devrait être adoptée par le Synode national de 2017. Ces échanges permettent de bien mesurer les préoccupations de nos Eglises locales et le poids des expressions et des mots et la façon qui les expriment.

Aujourd'hui nous sommes en avril 2015. Ce projet « thèses 2017 », qui se veut comme une toile de fond pour notre Eglise, se tisse au fur et à mesure. Chaque membre compte, chaque paroisse compte pour former ensemble un corps, qui nous fait dire : *Nous voici, nous ne pouvons pas faire, nous exprimer aujourd'hui autrement !*⁴

Jan-Albert ROETMAN,

² La première Newsletter a été envoyée en septembre 2014, accompagnée par l'envoi d'un « Kit d'animation 2017 » pour stimuler le culte de Rentrée 2014 et la journée du lancement du 11 octobre 2014. Un numéro spécial 2017 de *Information-Evangélisation* a été envoyé en octobre 2014. La deuxième Newsletter a été envoyée par le moyen des secrétariats régionaux, en janvier/février 2015. Une troisième Newsletter est prévue pour la rentrée 2015.

³ En grec *parrhêsia*, pour rappeler la caractéristique du témoin selon le Nouveau Testament (voir les nombreuses références dans le Livre des Actes).

⁴ D'après cette parole de Luther : *Hier stehe Ich, Ich kann nicht anders.*

Après le 11 janvier, invitation à des jumelages

Après le 11 janvier et ses élans de rencontre, que faire concrètement, simplement, durablement, pour favoriser la compréhension et pour désamorcer incompréhensions et stigmatisations ?

Après-guerre, le dialogue franco-allemand est descendu des sommets politiques pour devenir réalité en bonne partie grâce aux jumelages entre villes ou villages des deux pays. Après le Concile Vatican II, l'œcuménisme s'est enraciné grâce à des jumelages entre paroisses catholiques et protestantes.

Et si, là où c'est possible, nous envisagions de jumeler notre paroisse avec la mosquée voisine, la synagogue ou le temple bouddhiste ?

Un jumelage est à géométrie très variable, depuis la simple invitation protocolaire jusqu'aux activités régulières (jeunesse, famille, formation, invitations croisées lors de fêtes religieuses, etc.). Il est pratique, il s'adapte, il peut évoluer dans le temps.

Les protestants français, jusque dans un passé pas si lointain, ont souvent été considérés comme étant un « parti de l'étranger ». Et si ce temps-là est bien révolu, ils sont à la fois toujours ultra-minoritaires et sans doute la confession la plus à l'aise dans la laïcité dite à la française. Cette expérience nous donne sans doute une responsabilité particulière, pour prendre l'initiative de rencontres avec d'autres croyants – d'où cette suggestion de jumelages.

Et cela pourra indirectement favoriser la compréhension entre croyants, qui ont parfois de la peine à comprendre la laïcité, et agnostiques ou athées, qui interprètent parfois celle-ci dans le sens d'un confinement de l'expression des convictions religieuses à la seule sphère privée.

Laurent Schlumberger

Echos du Conseil national,
Janvier 2015

Théovie

Via le rapport synodal, on aimerait pouvoir « tout dire » de ce qui a été vécu pendant toute une année... Non pour fatiguer les lecteurs et lectrices par un rapport qui serait interminable, mais pour partager ce qui anime en profondeur l'équipe de bénévoles et de salariés qui sont engagés dans ce service.

Cette année, notre tâche est facilitée grâce à un **clip vidéo** qui a pu être réalisé avec des membres de l'équipe Théovie, des utilisateurs, la responsable du service et le « maître d'œuvre » : Benjamin Boriès. N'hésitez pas à le regarder (et à le communiquer autour de vous, sur votre site de paroisse, de région...) : <https://www.youtube.com/watch?v=o7IuCtawn1g>

Un deuxième clip est en fabrication pour donner des « repères de navigation » aux inscrits qui ne sont pas tous des « pros » de l'internet.

1. Quelles sont les « nouveautés » ?

1.1 Des groupes Théovie très divers

Tout d'abord constat très heureux : le souhait partagé par le Conseil national et l'équipe Théovie (cf. rapport au Synode national 2014) de voir se **diversifier les lieux** où l'outil Théovie est utilisé semble en partie exaucé ! Les groupes qui travaillent avec le matériel de Théovie de manières variées (groupes bibliques, café théologique, suite de parcours Alpha, catéchèse d'adulte, KT jeunes...) se multiplient un peu partout en France.

1.2 Théovie, Baptême et Cène

Certains inscrits, suite à un cheminement individuel ou en groupe avec Théovie, ont **demandé le baptême**. Le « passage » du virtuel au réel se fait bien, l'accueil de ces « nouveaux » par les collègues est chaleureux, les échos des inscrits sont encourageants (« *C'est si bouleversant de voir que des personnes se mobilisent autour de moi et prennent vraiment au sérieux mes questions et ma recherche* »).

Théovie tient à disposition un « parcours à travers les modules » qui d'une manière ou d'une autre ont trait au baptême.

Par ailleurs, un **module « Baptême et Cène »** en 6 chapitres, souhaité depuis quelque temps par des pasteurs et des groupes de paroisse, verra prochainement le jour.

1.3 Des collaborations nouvelles

Avec l'Institut protestant de théologie (IPT) sur l'enseignement à distance

La collaboration avec **l'enseignement à distance de l'IPT** poursuit son cours. Katharina Schächl a pu participer à la formation organisée pour les professeurs de l'IPT pour se familiariser avec l'outil technique et la pédagogie adoptée par l'IPT.

Céline Rohmer, responsable de l'enseignement à distance (et anciennement rédactrice pour Théovie) et Katharina Schächl collaborent à un module court à destination de futur/e/s étudiant/e/s : « **Et si je faisais de la théologie ?!** »

Avec l'aumônerie des prisons

Les **inscriptions de détenus** se multiplient. Cette évolution est nette depuis que le livret « Paroles de liberté », édité par **l'aumônerie des prisons FPF**, a été distribué largement dans les prisons. Dans certains lieux, l'idée d'un groupe Théovie à l'intérieur de la prison est étudiée. La version imprimable des modules est alors précieuse, les aumôniers, tant pasteurs que non-pasteurs, de l'Eglise protestante unie ou non, permettent d'accompagner la formation avec Théovie.

Avec le Réseau Jeunesse

Le contact pris avec le responsable du **réseau Jeunesse**, Marc Schaefer, a donné lieu à une réflexion plus large sur **l'utilisation du matériel Théovie par les jeunes**. Actuellement, un groupe autour de Marc Schaefer est en train de reprendre la série de modules « Un verbe, des sens » pour proposer à partir de ces modules des « animations jeunes ». C'est une manière intéressante d'adapter -sans tout réécrire!- les modules existant pour un fonctionnement en groupe des 18-30 ans (mais peut-être que d'autres tranches d'âge se sentiront à l'aise avec ces propositions !).

2. Quelles ont été les « constantes » ?

2.1. Des statistiques « stables »

En mars 2015, nous comptons 5660 inscrits, le rythme des inscriptions est toujours d'environ 2 par jour. Entre 200 et 300 personnes sont en lien régulier (réponses aux modules, échange téléphonique,...) avec le service. Les inscrits sont toujours majoritairement des hommes (60%), l'âge ne varie pas non plus depuis les dernières années : une courbe de « Gauss » se dessine avec une majorité de personnes entre 40 et 59 ans ; 33% des inscrits se disent « engagés ou responsables d'Eglise » (Eglises de toutes dénominations).

Les inscriptions depuis l'étranger (proche ou lointain) sont en légère hausse : 22%

Les envois de vœux pour Noël et -depuis deux ans- aussi pour Pâques, sont des moments de reprise de contact avec celles et ceux qui ne sont pas en lien régulier avec le service par ailleurs. Ces envois permettent aussi de supprimer les adresses mail non valides et de mettre à jour la base de données.

Il arrive que des inscrits se désinscrivent du service (environ 15 par an). Un mail personnalisé est envoyé pour demander les raisons. Ces mails ne restent pas sans réponse, les raisons invoquées sont majoritairement un manque de temps, mais aussi un début d'études de théologie, ou encore le fait « d'avoir fait le tour de tous les modules » et d'un nouvel engagement en paroisse.

Les téléchargements de la version imprimable des modules est toujours aussi fréquente. C'est le moyen privilégié pour celles et ceux qui aiment « garder une trace », avec des notes manuscrites, mais aussi de beaucoup de groupes qui se réunissent dans des lieux sans connexion internet.

2.2 Des collaborations qui se poursuivent

Avec la Fédération protestante de France

La collaboration se poursuit toujours via les **émissions radio en « série »** qui nous sont demandées. Ainsi, une série de 4 émissions de dimanches en été 2014 a pu voir le jour. La thématique retenue était celle des « femmes dans la Bible » en lien avec le module qui sortait en même temps.

C'est un moment de partage important, apprécié (le retour de courrier/courriel le confirme) par les auditeurs qui connaissent ou qui ne connaissent pas encore le service.

Avec le « Cours biblique par correspondance » (CBC) en Suisse

La collaboration se poursuit grâce notamment à l'engagement désormais bénévole de Claude Martin dont le contrat à durée déterminée s'est arrêté en septembre 2014. Les rédacteurs côté Suisse sont trop chargés pour contribuer à la version Théovie. La « traduction » pour Théovie du cours rédigé pour le CBC est donc désormais assurée uniquement par les rédactrices de Théovie. Dans l'avenir, nous devons sélectionner certains cours en fonction de leur intérêt pour notre public.

Avec les sessions niveau Master à l'Institut protestant de théologie

La responsable de Théovie continue à intervenir régulièrement dans les **sessions de MasterPro**, notamment dans celles qui concernent le catéchisme d'adulte, la pédagogie et les outils à disposition.

Cela permet un contact précieux avec de futurs collègues qui, le moment venu, font alors appel au service pour la création d'un groupe, la mise en place d'un cursus de formation adulte, etc.

Par ailleurs en 2014, un cours a également été pris en charge par K. Schächl dans le **séminaire Master Recherche** « L'usage et la place de la Bible » avec comme exemple les modules de Théovie.

2.3 Les personnes au travail

- Le contrat de Claude Martin (mi-temps CDD) a cessé, mais son engagement pour Théovie fait qu'elle assure actuellement bénévolement une partie de la rédaction des modules, ainsi que le lien avec le CBC (Cours biblique par correspondance) en Suisse.
- Pascale Lintz continue avec un mi-temps de rédaction de modules et permet ainsi que de nouveaux modules soient disponibles régulièrement.
- Isabelle Dentan continue bénévolement l'illustration des modules.
- Elisabeth Bienvenue assure fidèlement la mise sur le site, ainsi que des relectures de modules.
- D'autres personnes interviennent plus irrégulièrement en assurant une relecture, en nous proposant du matériel qui pourrait donner lieu à un module...

Le travail repose ainsi sur quelques épaules seulement... c'est un constat et aussi une préoccupation.

2.4 De nouveaux Modules

Modules sortis en 2014 et « sous presse »

- Le module « **Des femmes dans la Bible** » est disponible et peut d'ailleurs s'enrichir avec des chapitres de modules existants qui abordent des figures féminines, tant dans l'Ancien que le Nouveau Testament.
- Le **module à destination de (futurs) prédicateurs** va enfin sortir ! Les agendas des rédacteurs de ce module étaient décidément trop pleins pour tenir les délais... Les prédicateurs en formation pourront donc s'y atteler dès l'été, et -pourquoi pas- programmer une formation à partir de cette base pour la rentrée.
- Le module court « **Baptême et Cène** » pourra sortir d'ici l'été. Il comportera deux volets (baptême et cène) de respectivement 3 chapitres : biblique, historique et contemporain.
- Un module biblique, en lien avec le CBC suisse, devra sortir d'ici l'été : « **La vie dans l'Evangile selon Jean** ».

Modules en rédaction

- En collaboration avec l'Office protestant de formation (OPF)/Cours biblique par correspondance (Suisse), Pascale Lintz a commencé un module court sur **la lettre aux Galates** qui accompagnera le module « L'œuvre théologique de l'apôtre Paul » et donnera envie d'aller plus loin à celles et ceux qui jusque-là n'ont pas encore eu le courage de s'atteler à cette « œuvre » !
- En lien avec le travail synodal sur « **Bénir** », l'équipe a pensé qu'il serait judicieux d'ajouter le verbe « bénir » à la série déjà existant « Un verbe, des sens ». Puisqu'il s'agit en principe de *trois* verbes qui se suivent, faut-il ajouter celui de « maudire » ? Et quel autre encore ?

2.5 Toujours mieux faire connaître Théovie

Différentes **interventions** de la responsable continuent à faire connaître l'outil dans des cadres bien différents : intervention à l'assemblée générale de la Cevaa 2014 au Sénégal (qui a permis notamment de rencontrer des inscrits de pays étrangers), lors des cours décentralisés de l'IPT Montpellier à Nice, animation d'une retraite dans le cadre de l'Eglise protestante unie de Belgique, formation régionale des prédicateurs en région Sud-Ouest, animation ponctuelle de groupes qui travaillent avec le matériel de Théovie (Marseille, Montauban,...)...

Dans l'idée de mieux faire connaître l'outil et les possibilités d'utilisation, Katharina Schächl a pu participer à deux **pastorales régionales**, en juin 2014 pour la région parisienne et en octobre 2014 pour la région CLR.

La responsable du service collabore par ailleurs au projet de la « Dynamique animation biblique dans l'EPUDF » piloté par Sophie Schlumberger. Ce projet est lié à la coordination nationale dont Katharina Schächl est membre.

2.6 Le statut des délégués régionaux Théovie

La charte des délégués régionaux (tous bénévoles) a été réactualisée et le processus de nomination d'un/e délégué/e révisé. Il appartient désormais aux conseils régionaux de désigner une personne compétente.

Les présidents de conseils régionaux et inspecteurs ecclésiastiques ont reçu cette nouvelle charte avec une lettre précisant ce nouveau dispositif qui vise à unifier les situations.

2.7 L'évaluation du ministère de la chargée de mission Katharina Schächl

Elle a eu lieu le 12 novembre 2014. Elle a permis d'entendre les membres de l'équipe Théovie et de revisiter le travail du service.

A la fin de ce rapport, s'il y avait **un vœu à formuler**, ce serait de systématiser (plus encore !) le réflexe d'utiliser Théovie et d'en promouvoir les diverses possibilités d'utilisation : formation des conseils presbytéraux et/ou de prédicateurs, animation de groupes bibliques, Eglise de maison...

N'hésitez pas, Théovie est à votre disposition !



Chargée de mission du Conseil national à Théovie



www.protestantismeetimages.com

Rappel : Protestantisme & Images (P&I) est un réseau à la fois humain et virtuel, qui vise à la rencontre entre le protestantisme, et plus largement le christianisme, et le monde d'images. Ses moyens d'actions dépendent d'une donation personnalisée, faite en 1995 à l'ERF (« Donation Cellérier »).

P&I anime un site Internet, contribue à l'organisation de séminaires, colloques et journées d'études de niveau universitaire, aide à la publication d'ouvrages, aide financièrement de jeunes artistes, enfin organise des expositions reconnues de haute qualité artistique dans le monde des arts. Le point commun à toutes ces initiatives est la rencontre entre des réalisations artistiques reconnues dans le milieu des arts et un message spirituel chrétien ou d'inspiration chrétienne.

Nouvelles de l'équipe

Elle s'est modifiée cette année, avec le départ de *Brigitte Berlemont* (mais qui reste pour webmaster et webéditrice du site, gère la webliste et répond à bonjour@protestantismeetimages.com) et l'arrivée du pasteur *Patrice Rolin*, qui vient utilement renforcer les parisiens. Patrice Rolin travaille à divers projets culturels et éthiques en lien avec l'IPT. P&I est tout à fait prêt à l'aider dans sa mission quand elle rejoint celle de P&I. Patrice Rolin a précisé qu'il rejoignait notre équipe aussi par intérêt personnel pour les arts visuels et les objectifs de P&I.

Organisation d'expositions

P&I a organisé une exposition collective de 20 artistes sur deux lieux et une exposition personnelle (les expositions ont lieu à Paris, mais les artistes viennent de toute la France, et parfois aussi de l'étranger).

L'exposition collective :

20 artistes ont exposé du 8 au 17 octobre 2014 sur le thème *Un temps pour tout* (l'Ecclésiaste), dans deux lieux : - à l'IPT Paris, et à l'intérieur de la librairie *Un temps pour tout* (dont le nom correspond au titre de l'expo). Comme toujours, l'exposition d'œuvres originales, par des artistes venant souvent de loin, constitue une performance à la fois logistique et technique. Les artistes sont sélectionnés par une commission d'experts, au vu de dossier de candidatures.

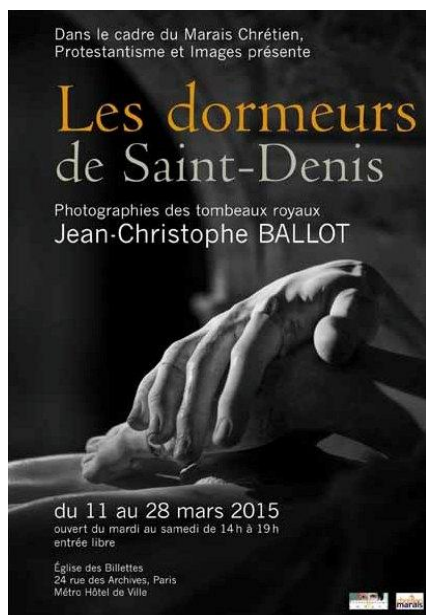


Polyptyque de Jocelyne Creusier, d'après Qo 2,8-9.
Matériaux : ardoise, pierres.



Quelques uns des 20 artistes de l'exposition *Un temps pour tout* à l'IPT-Paris et à la librairie du même nom.

L'Exposition personnelle :



Le photographe Jean-Christophe Ballot, dont la réputation en France n'est plus à faire, a accepté de préparer une exposition originelle et originale sur : *Les dormeurs de Saint-Denis* dans l'église des Billettes, du 11 au 28 mars 2015.

Sylvie Tschiember était la commissaire de ces deux expositions.

Subventions

P&I a accordé plusieurs « petites » subventions, mais aussi quelques-unes plus conséquentes :

1000 € pour la publication du livre de Michel Guerrier *Je l'ai vu* (bilan de l'expérience du groupe « Parolimage » en Alsace-Moselle).

2000 € pour deux ouvrages sur la Bible et l'art, publiés par les éditions *Passiflores* (Pascal et Marie-Hélène Geoffroy).

5000 € pour l'exposition *Traits d'esprits. Des images pour ne pas se prosterner*, organisée par Patrice Rolin, à l'IPT-Paris, mars 2015.

Publications

Jérôme Cottin a publié plusieurs articles dans des revues ou ouvrages spécialisés sur des questions d'esthétique et/ou d'iconographie contemporaine en relation avec le christianisme (voir : <http://protestantismeetimages.com/Publications-de-Jerome-Cottin-1990.html>) ainsi qu'un ouvrage grand public de méditations photographiques (photographies de Albert Huber), *Aujourd'hui le Christ* (Strasbourg, éd. du Signe) ; il a coordonné la publication du numéro 2015/1 de la revue *Foi & Vie* sur *Protestantisme et art contemporain* que, vu le thème, P&I est heureuse d'offrir aux délégués synodaux de l'EPUDF et aux délégués de l'assemblée de l'Union de l'UEPAL. Il a contribué à la réalisation de 3 émissions TV diffusés le dimanche matin sur *France 2* (*Kairos*, et *Présence Protestante*) :

- *Artistes, témoins de l'invisible* (diffusé le 06 04 2014)
- *Peindre la Bible en Allemagne de 1914 à 1933 : le sacré à l'épreuve de la guerre* (diffusé le 28 12 2014)
- *Les pietà photographiques* de Thomas Devaux (diffusé le 12 01 2015)

Il a publié un dossier de 4 pages sur «Un siècle de sacrilèges » pour le dossier *Et Jésus se fit peinture* de l'hebdomadaire *La vie* (18-25 décembre 2014).

Enseignement



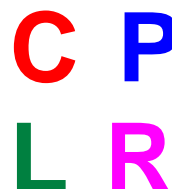
Martine Grenier et Jérôme Cottin ont continué leur enseignement à l'Institut supérieur de théologie des arts du *Theologicum* de l'Institut catholique de Paris.

Enfin, *Protestantisme & Images* est heureux d'offrir à chaque membre du Synode National, le dernier exemplaire de la revue *Foi & Vie* (2015/1) sur le thème : *Protestantisme et art contemporain*.

Ce numéro rend bien compte des activités de P&I, mais il voudrait surtout encourager les paroisses et les membres de l'Eglise à une créativité artistique, comme témoignage de la joie et de la puissance transformatrice de l'Evangile.

L'équipe P&I, mars 2015

Communions permanentes luthéro-réformées



La CPLR : un instrument qui rend visible la communion entre l'UEPAL et l'EPUDF

Signataires de la Concorde de Leuenberg, les Eglises luthériennes et réformées d'Europe se déclarent en pleine communion. La CPLR est la traduction française de la Communion des Eglises Protestantes en Europe (CEPE : www.leuenberg.eu) qui regroupe plus d'une centaine d'Eglises luthériennes, réformées et méthodistes d'Europe.

Avec l'émergence de l'UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace-Lorraine) en 2006 et de l'EPUDF (Eglise Protestante Unie de France) en 2013, la CPLR regroupe désormais 2 institutions d'Eglises unies. D'où la nécessité d'avoir un mode de fonctionnement plus léger avec la création en 2014 de la *Coordination* comprenant 4 délégués de l'UEPAL et 4 délégués de l'EPUDF et un coordinateur choisi d'un commun accord, soit 9 personnes en tout. La mise en place de la coordination de 9 places est effective.

L'Association de soutien à la CPLR est le bras institutionnel qui porte les finances et l'agrément de formation de la CPLR.

La coordination : pour mettre en œuvre la communion des Eglises

Depuis le dernier Synode national, la coordination s'est réunie le 12 juin 2014 au Quai St-Thomas à Strasbourg, le 16 Octobre dans les locaux du Buisson Ardent à Nancy et le 30 janvier 2015 à la maison du protestantisme à Paris. Elle aborde toutes les questions qui renforcent la communion protestante en France de l'EPUDF et de l'UEPAL à travers les principales actions décrites ici.

Passer de 4 Eglises à 2 institutions ecclésiales a des répercussions notamment sur l'Alliance Nationale des Eglises Luthériennes de France (**ANELF**). Le Consistoire supérieur de l'EPCAAL (Eglise Protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine) du 18 octobre projette de dissoudre l'ANELF et de confier les fonds à la CPLR sur un fonds dédié à des projets luthériens (Publication d'œuvres de M. Luther aux Editions Pléiade, diffusion par support informatique de matériel liturgique, soutien au périodique « Positions luthériennes »... Le Synode national de l'EPUDF de Sète est invité à prendre position sur cette dissolution sachant que la Fédération des Eglises Malgaches (FPMA) souhaite également dissoudre l'ANELF.

Voir annexe 8.

La formation permanente : pour le bien des ministres

Le Règlement d'application du § 10 de l'article 18 de la Constitution de l'EPUDF sur la formation continue stipule : *Chaque ministre doit suivre un stage de formation continue au moins une fois tous les cinq ans*. La CPLR est chargée de la formation continue des ministres des Eglises membres. La Commission de Formation permanente animée par **Esther Wieland-Maret** et

présidée par **Bernard Dugas** soumet à la Coordination de la CPLR la liste des formations qu'elle organise seule ou conjointement avec les instances de formation de l'EPUB (Eglise Protestante Unie de Belgique) et l'OPF (Office Protestant de Formation) des Eglises protestantes de Suisse romande. Voir annexe 4.

Succédant à Anne-Laure Danet en 2002 à ce poste, Esther Wieland-Maret, après toutes ces années d'implication forte dans ce poste stratégique de la CPLR, ne souhaite pas renouveler son mandat. La Coordination de la CPLR a déclaré **ouvert** le **poste de coordinateur de la formation permanente** pour une prise de fonction en Juillet 2016. Elle a validé la modification du cahier des charges du coordinateur de la formation permanente et le nouveau cahier des charges de la commission de la formation permanente.

La plateforme catéchétique : une aide aux catéchètes

La **Coordination Catéchétique des Eglises** (COC) réunit des délégués des Eglises de la CPLR, de la CER (Conférence des Eglises Romandes) et de l'EPUB. Ses missions sont les suivantes :

- Aller vers davantage de mutualisation dans le domaine catéchétique de l'EPUDF et de l'UEPAL
- Mettre en place et faire le suivi de l'offrande annuelle des Ecoles du Dimanche. L'EPUB est associée à ce projet.
- Faire la coordination et le suivi de la plateforme catéchétique www.pointkt.org. Une convention lie la CPLR, la CER et l'EPUB pour le fonctionnement de ce site qui reçoit 200 000 connexions par an. Les *Orientations du PointKT* élaborées par la COC ont été envoyées aux instances partenaires et déjà validées par la CPLR.

Voir aussi le rapport de la Coordination évangélisation-formation, point 6.5.

Des relations internationales : pour mieux interconnecter la vie des Eglises en Europe et dans le monde

Claire Sixt-Gateuille, secrétaire aux Relations Internationales de l'EPUDF est également mise à disposition de la CPLR pour la coordination des représentations à la CEPPL (Conférence des Eglises Protestantes des Pays Latins d'Europe), la CEC (Conférence des Eglises Européennes), la CEPE (Communion des Eglises Protestantes d'Europe), le CCE (Conseil Œcuméniques des Eglises). La CPLR devient un lieu transversal et pertinent entre toutes ces instances internationales d'Eglises.

La CPLR a exprimé toute sa sympathie à l'occasion du décès brutal de l'évêque Friedrich Weber, président en exercice de la CEPE.

Voir aussi le rapport sur les relations internationales.

L'Œcuménisme : une dynamique pour la mission des Eglises

Le Comité mixte catholique-protestant co-présidé par le pasteur Eric Demange (EPUDF) et Mgr François Kalist met la dernière main à un texte concernant les aspects concrets relatifs aux mariages mixtes.

Un **dialogue théologique** a été initié avec le **CNEF** (Conseil National des Evangéliques de France). Le dialogue institutionnel est opéré par les bureaux du CNEF et de la FPF (Fédération Protestante de France). Deux rencontres ont déjà eu lieu les 28 novembre 2014 et le 27 février 2015 à Paris. Ce groupe est composé des personnes suivantes : Pour la CPLR : Bettina Schaller, pasteur à Colmar (UEPAL), Christian Barbery pasteur à Grasse (EPUDF) et Elian Cuvillier (EPUDF) professeur de Nouveau Testament à la Faculté de Théologie Protestante de Montpellier IPT. Pour le CNEF : Jacques Buchhold, doyen de la Faculté Libre de Théologie évangélique de Vaux-sur-Seine, Eric Waechter, secrétaire général du réseau FEF (Fédération des Eglises Evangéliques) et Christian Blanc, président de l'Union Nationale des Assemblées de Dieu de France. Le groupe est co-présidé par Etienne Lhermenault, président du CNEF et Joël Dautherville, coordinateur de la CPLR. La CPLR a souhaité la présence d'un membre d'une Eglise du pôle évangélique de la FPF qui n'est pas membre du CNEF.

Groupe de suivi des accords de Reully. Il est composé ainsi : EPUDF : Claire Sixt – Gateuille, Olivier Putz ; UEPAL : Alexandra Breukink ; CPLR : Christian Krieger. Le dialogue avec l’Eglise d’Angleterre est redynamisé du côté anglican avec la nomination de l’évêque John Stroyan qui a prévu de rencontrer les responsables des Eglises de la CPLR les 25 et 26 mai prochain.

Voir aussi document d’information 9.

Animation du débat à dimension théologique

Chacun pourra prendre connaissance dans un prochain numéro de la revue *Positions luthériennes* des conférences données par les intervenants au colloque de Lyon *Responsables ensemble 20-22 mars 2014* à partir du texte de la CEPE : *Ministère, Ordination, Episkopè*.

Association de soutien à la CPLR

Après validation par le Conseil restreint de l’UEPAL le 4 novembre 2014 et par le Conseil national de l’EPUDF au cours de sa session des 6-8 décembre 2014, les **statuts de l’Association de soutien de la CPLR** ont été révisés et adoptés par l’AG extraordinaire du 30 janvier 2015. Ils ont été enregistrés par le Tribunal d’Instance de Strasbourg, lieu où l’association est déclarée.

Finances

Pour avoir une vision à plus long terme sur la formation permanente, le plus gros poste budgétaire, le budget est désormais pluri-annuel avec une révision chaque année.

Une subvention a été accordée pour la tenue du colloque *Protestantisme et vie monastique*. Voir document d’information 12.

En forme de **conclusion**, la CPLR exprime la communion des Eglises membres par le partage de nombreuses informations qui traversent les Eglises : assemblée de l’union UEPAL et synode Bénir, les attentats du 7 janvier, adoption des orientations stratégiques et du nouvel organigramme de l’UEPAL, thèses 2017, lancement du site du nouveau site internet de l’EPUDF, etc. Plus que jamais, les Eglises sont appelées à témoigner de leur espérance en Christ dans un contexte sociétal souvent marqué par la défiance et la désespérance. La CPLR, trait de communion d’Eglises luthéro-réformées y contribuent dans le contexte français.

Joël Dautheville
Coordinateur de la CPLR

Petit résumé des activités 2014-2015 du conseil de la Fédération protestante de France

Suite à l'Assemblée Générale de janvier 2014, le Conseil de la FPF a renouvelé son bureau et a accueilli Christian Albecker comme vice-président. Il a également pris acte de la décision de l'AG d'apurer la perte d'exploitation de PEF 2013 sur l'exercice précédent et a donc constaté que la FPF ne disposait plus de réserves financières ; cela aura une incidence sur le prochain rassemblement de Lyon dont les dépenses devront être maîtrisées. Enfin, le Conseil a consulté les deux entreprises de communication qui avaient répondu à son appel et a décidé de mettre en place un pré-projet de stratégie de communication avec la société Ferret Consulting Group.

Sur le plan des postes, notons la nomination de Georges Michel en tant que secrétaire général en lieu et place de Yves Parrend, la reconduction de Michel Schaeffer pour trois ans au service Radio, la nomination de Aude Millet-Lopez au service information et celle de Jane Strand au service des relations avec les autres Eglises Chrétiennes (rappelons qu'après le départ de Marianne Gérault, le projet Mosaïc et le service des relations œcuméniques ont été regroupés).

Le Conseil a ouvert plusieurs chantiers de réflexion. Tout d'abord, dans le but d'établir un dialogue avec le CNEF, les présidents des deux instances se sont rencontrés et le Conseil a décidé d'inviter un représentant du CNEF lors de ses séances. Le Conseil s'est également penché sur le dossier Télévision car depuis quelques temps, France Télévision fait appel à un nouveau prestataire de service pour réaliser ses émissions religieuses, lequel prestataire n'a pas signé de convention avec la FPF. Il conviendra donc d'établir un nouveau protocole. Le Conseil s'est aussi saisi de la question de Paris Climat en étudiant le document afférent et en décidant d'en faire un thème de la prochaine AG. Enfin, le Conseil s'est intéressé à l'accompagnement et au développement des pôles régionaux.

Outre ces divers dossiers, le Conseil a entendu le compte-rendu de la visite de son président auprès de la Fédération Protestante de Haïti. Il a approuvé les déclarations en faveur du Moyen-Orient et de la Centrafrique. Il a encouragé le projet de désignation de référents régionaux au sein de l'aumônerie des hôpitaux. Il a décidé de proposer à la future AG un temps de probation de trois ans pour les Eglises demandeuses. Il a été attentif au projet de loi « Economie sociale et solidaire » dont les associations culturelles sont exclues. Il a enfin nommé un membre du Conseil pour chaque commission et service de la FPF.

L'Assemblée Générale 2015 s'est tenue les 31 janvier et 1^{er} février dans les locaux parisiens de l'Armée du Salut. Deux thématiques ont été particulièrement développées : tout d'abord, nous avons réfléchi aux questions climatiques à travers trois interventions de Mgr Emmanuel, Jacques Varet, Martin Kopp, puis nous avons porté un regard sur l'Eglise persécutée, sous la conduite de Jean-Arnold de Clermont et Thomas Wild.

Lors de cette AG a aussi validé le Conseil de la Fédération dont je vous donne la liste des membres de l'EPuDF :

Titulaires

- Mme Martine FLEUR
- Pasteure Valérie MITRANI
- Pasteur Fabrice PICHARD
- M. Jean-Daniel ROQUE
- Pasteur Laurent SCHLUMBERGER
- Mme Isabelle VEILLET

Suppléant

- Pasteur Didier CROUZET

Le Conseil a élu son bureau et je vous en donne la composition :

- François Clavaioly (président)
- Christiane Ename (vice-présidente)
- Christian Krieger (vice-président)
- Patrick Lagarde (trésorier)
- Jean-Daniel Roque (secrétaire)
- Bettina Schaller (secrétaire-adjointe)
- Jean-Marc Potenti (assesseur)
- Ruth Wolff-Bonsirven (assesseur)
- Isabelle Veillet (assesseur)

Il a également nommé Marie Orcel chef du Service Télévision pour succéder à Séverine Boudier.

Dans sa séance de mars, le Conseil a agréé le contrat de prestation de service avec la société Ferret Consulting Group afin d'améliorer ses outils de communication. Il a relu le cahier des charges du secrétaire général et des chefs de services et a étudié un document d'agrément des aumôniers des Etablissements sanitaires et médico-sociaux (ESMS).

Rappelons que le Conseil de la FPF se réunit quatre fois par an.

Fabrice Pichard,
délégué EPuDF à l'AG
et membre du Conseil de la FPF

20 mars 2015

Relations œcuméniques

**Une invitation à faire chemin
avec et vers l'autre chrétien**

En pèlerinage pour la justice climatique ?

Fin novembre et début décembre ils commenceront à arriver à Paris. Ils viendront depuis le Cap nord en Norvège, depuis Lampedusa à Naples, depuis l'Espagne et la Pologne et la Finlande, et la Suède et le Danemark et beaucoup depuis l'Allemagne et la Grande Bretagne. Ils viendront à pied ou en vélo. Des pèlerins pour la justice climatique pour faire pression sur la conférence de l'ONU sur le climat à Paris en décembre. Des centaines ? Des milliers ? Nous ne savons pas encore. Pas tous viendront jusqu'à Paris, le pèlerinage se fera en partie par relais, leur but étant moins d'arriver à la tour Eiffel mais plus de participer à un mouvement de témoignage et de plaidoyer concernant la création et le climat, auprès des Églises, de la société et des états.

Ces pèlerins pour le climat s'apprêtent à partir seulement cet automne mais leur témoignage en quelque sorte les précède. Depuis plus d'un an, des équipes œcuméniques se mettent déjà en place pour travailler sur des aspects pratiques, spirituels et théologiques de l'accueil des personnes mais aussi sur l'accueil des idées et du plaidoyer pour le climat. Vous avez peut être lu le message œcuménique de Pâques préparé ensemble par les Scouts et Guides et les Éclaireurs et Éclaireuses de France. Il y a peut-être près de chez vous un groupe « jeûne pour le climat », un relais de Chrétiens unis pour la terre, de Bible et création ou simplement des chrétiens qui se réunissent pour un temps de prière ou d'action pendant le temps annuel de création (1er septembre au 4 octobre).

L'évènement Paris Climat 2015 déplace le regard des Églises en France et la question éthique du climat semble fédérer nos forces théologiques et pratiques. Bien sûr, en œcuménisme on se retrouve souvent en situation de traduction, et pour des protestants français, le déplacement théologique et l'accueil commencent déjà avec le langage de jeûne et de pèlerinage. Les pèlerins qui viennent d'ailleurs déplacent déjà des choses chez nous.

Les questions éthiques

Inutile de vous dire que d'autres questions éthiques autour du début ou de la fin de vie, de la sexualité ou du mariage des personnes homosexuelles fédèrent plutôt des forces qui s'opposent, au sein de nos Églises et entre nos Églises. Il faut faire mention du grand sérieux avec lequel des catholiques dans les groupes de réflexion œcuménique ont travaillé avec leurs partenaires protestants sur le thème de la bénédiction, pour mieux comprendre le processus et le fond. La question a également été abordée dans le contexte du Comité mixte Catholique-luthéro-réformé qui travaille actuellement sur le dossier des mariages mixtes.

Des Églises protestantes au sein de la Fédération protestante et dans le Conseil national des évangéliques de France s'intéressent aussi aux décisions du synode de l'EPUDF. En protestantisme nous valorisons la diversité théologique, mais nous avons parfois plus de mal à faire vivre cette diversité quand elle est source non seulement de richesse mais aussi de tensions. Dans ce contexte, l'initiative de la CPLR à mettre en place une conversation théologique avec le CNEF est à saluer.

De nouveaux défis et ...

Dans un paysage ecclésial français, européen et mondial en évolution constante et qui se complexifie, le rôle de l'EPUDF reste important dans les relations avec les Églises chrétiennes : au sein des protestantismes ; avec l'Église Catholique ; avec les paroisses anglicanes ; avec les Églises orthodoxes et les Églises issues de migration. Toutes les Églises françaises vivent des changements profonds. Face au changement et à la complexité, il est compréhensible de tomber dans une certaine lassitude ou le repli identitaire, au niveau personnel comme au niveau institutionnel. Le défi reste de continuer à valoriser et donner goût à l'engagement œcuménique tant sur le terrain qu'aux niveaux théologique et institutionnel. La Commission œcuménique de la FPF vient de publier « Bien vivre la rencontre avec d'autres chrétiens » pour donner goût à différents aspects de l'œcuménisme en forme de 12 béatitudes. A découvrir gratuitement en ligne : <http://12jalons.blogspot.fr>

... des demandes renouvelées

S'il s'agit de continuer à donner goût et élan à l'œcuménisme, il faut aussi prendre en compte le paysage ecclésial changeant. Le Conseil de la FPF a décidé de regrouper les services Mosaïc et œcuménique dans le Service des relations avec les Églises chrétiennes (SREC) à partir de juillet 2014. Le nouveau service a pour mission d'assurer une cohérence dans le travail relationnel. Lié à cette nouvelle structure il y a une demande à ne pas oublier ce souci des Églises issues de la migration lors des nominations œcuméniques au niveau consistoriales et régionales, et au niveau du partage des nouvelles et informations. Un grand merci aux membres (pasteurs et laïcs) de l'EPUDF qui donnent de leur temps et énergie au travail dans les équipes œcuméniques régionales, consistoriales et locales. Ces témoins qui font chemin avec d'autres chrétiens nous devancent.

Une préparation œcuménique de 2017 est possible !

Edité chez Olivétan fin 2014 « Du conflit à la communion » – des réflexions luthéro-catholiques sur l'historiographie de la Réforme en vue des célébrations de 2017 – est un bon point de départ concernant l'usage et le mésusage de l'histoire. Comme avec beaucoup de documents œcuméniques, il ne s'agit pas d'être d'accord avec le document mais de l'utiliser comme point de départ pour des discussions approfondies. Olivétan est déjà à la deuxième édition.

Aussi dans le cadre de 2017, le Conseil d'Églises chrétiennes en France prépare une exposition sur la connaissance mutuelle de l'histoire de nos séparations qui devrait être disponible pour les paroisses fin 2016. Ces outils aideront à mettre nos conflits et nos convictions, ainsi que notre communion, en débat de façon à porter du fruit pour nos relations aujourd'hui.

Pour terminer deux paroles de gratitude et encore une invitation au pèlerinage !

Une parole de gratitude à l'EPUDF pour votre engagement créatif et théologique dans l'œcuménisme, merci à tous les délégués et aux autres personnes qui s'y engagent. La deuxième parole de gratitude se destine au frère Franck Lemaître o.p. qui cet été quittera ses fonctions comme directeur du service national pour l'unité des chrétiens de l'Église catholique. Fin théologien et interprète œcuménique, connaisseur des Églises anglicanes et protestantes, nous lui souhaitons bon vent pour la prochaine étape de son chemin œcuménique.

J'ose terminer avec une invitation à l'EPUDF, comme la plus grande Église membre du Conseil œcuménique des Églises en France, à utiliser le pèlerinage du COE pour la justice et la paix comme grille de lecture qui déplace et encourage une réflexion théologique. Cela pourrait donner aux travaux récents et à venir de l'EPUDF une résonance un peu différente. En quoi le travail en France sur 2017, sur Paris climat 2015, mais aussi l'écriture d'une nouvelle déclaration de foi, le travail sur l'Église de témoins et tant d'autres projets pourraient être partagés avec nos Églises sœurs au COE sous cet angle là. Sans doute une idée et du langage qui a encore besoin de traduction, mais en pèlerinage on traverse des frontières et change parfois aussi de langue. Je vous invite à continuer à faire chemin ensemble.

Jane Stranz,
Service des relations avec les Églises chrétiennes,

Fédération protestante de France.

Editions Olivétan

Les éditions Olivétan constituent le bras éditorial de l'Eglise protestante unie de France qui est fortement représentée au sein de leur Conseil d'administration. L'année 2014 a vu plusieurs changements avec la nomination du pasteur Christian Bonnet comme directeur à partir du 1^{er} avril et l'élection de M. Thierry Schaaff comme président du Conseil, lors de l'assemblée générale de novembre.

Le bilan 2013-2014 de l'association Olivétan se solde par un déficit d'exploitation de 15 K€ (pour un CA total de 488 K€), ce qui est un net progrès par rapport aux lourdes pertes enregistrées les années précédentes. Les ventes sur l'exercice représentent 35 500 volumes pour un chiffre d'affaires de 303 K€. Des économies de charges de structure et la réduction *a minima* du personnel (1,8 ETP sur l'édition) ont permis d'atteindre ce résultat proche de l'équilibre, mais la situation reste fragile, en raison des évolutions rapides de la sociologie religieuse et des habitudes de consommation de biens culturels.

La volonté de la nouvelle équipe est d'élargir l'offre éditoriale en créant de nouvelles collections :

- Une collection **Fédération protestante de France** : 4 titres sont déjà parus (Du conflit à la communion, Les changements climatiques, Couples protestants musulmans, La foi et la loi et un cinquième est en préparation avec les actes du colloque *Terre créée...*)
- Une collection **Comment faire...** : des petits guides pratiques pour la vie chrétienne ou la vie en Eglise. Deux titres sont en préparation sur : *Vivre en chrétien dans le monde du travail*, *Accompagner un enfant hospitalisé*
- Une collection **Dialogue des transcurrences** : consacrée à l'œcuménisme, aux échanges inter-religieux, au dialogue avec la culture contemporaine, la philosophie, les sciences. Quatre titres sont en préparation dans cette nouvelle collection : - *L'univers offert. Astrophysique et création*, - *Le pouvoir de guérison de la communauté chrétienne*, *L'Expérience de Teen Challenge*, - *A la recherche de la grande couleur chrétienne*, *L'engagement œcuménique de la communauté des diaconesses de Reuilly*, - *Foi protestante et judaïsme*.

Olivétan est aussi editrice de deux périodiques : le mensuel régional (CAR) **Réveil** et la revue nationale de l'EPUDF qui change de nom, de format, de périodicité et de destinataires. Le CN a en effet décidé d'offrir cette revue de formation et de réflexion, baptisée **Ressources**, à tous les conseillers presbytéraux en exercice et aux pasteurs, qu'ils soient en poste ou envoyés dans une Eglise ou une œuvre. Le tirage de *Ressources* est de 5000 ex., contre 1000 pour l'ancienne revue *Information-Evangélisation*. *Ressources* paraîtra deux fois par an, avec un format agrandi et une présentation plus agréable en deux couleurs. L'Union nationale est chargée du contenu rédactionnel de la revue et Olivétan de la gestion de la fabrication et des abonnements.

Conscient de ces défis nouveaux rencontrés par Olivétan, le Conseil national de l'EPUDF a décidé de soutenir l'activité éditoriale en demandant à la nouvelle équipe en place de préparer un plan de relance. Ce plan de relance a été présenté au Conseil national des 21 et 22 mars 2015 qui a fortement encouragé sa mise en œuvre. Il comporte les actions suivantes :

- 1- Augmenter la **notoriété du site Olivetan**. Le site a généré une augmentation de CA de 30 % entre 2014 et 2013. Il offre donc un bon potentiel. Un travail de référencement 'naturel' du site pendant une année permettra de drainer encore plus de visiteurs et de clients. En amont, il est prévu de relooker la page d'accueil du site pour la rendre plus vivante avec notamment des animations autour des nouveautés.
- 2- Développer **l'édition de livres électroniques** et assurer la promotion de ces nouveaux produits. Mettre en place un accord croisé avec le portail Regards protestants et avec une librairie protestante capable d'assurer la visibilité et la diffusion des titres de plusieurs éditeurs protestants. Olivetan prévoit de lancer 15 titres dans le courant du mois de mai 2015. Il est prévu de mettre en place une campagne de communication spécifique autour de ce lancement.
- 3- Renforcer la **promotion des ouvrages** auprès des journalistes pour obtenir une meilleure couverture presse (papier et radio). S'adjoindre pour cela les services de Françoise d'Elbreil, qui accepte de travailler pour Olivetan sous un statut d'auto-entrepreneur (donc sans engagement sur la durée de la part d'Olivetan). Il est prévu de l'utiliser 40 jours par an à répartir selon les besoins liés à la production éditoriale.
- 4- Renforcer **l'action commerciale en direction des monastères** et des lieux de retraite spirituelle en utilisant les services d'un VRP multicarte qui visitera ces lieux de vente en plaçant les produits Olivetan tournant autour de la spiritualité (collection Veillez et priez).
- 5- Poursuivre le **partenariat éditorial avec la Fédération protestante de France** qui assure une excellente visibilité des produits Olivetan au travers de son site protestants.org et de son service communication. Développer un **nouveau partenariat avec la Fédération de l'Entraide protestante** qui a besoin, elle aussi, de publications occasionnelles.
- 6- Lancer une **opération de prestige** en lien avec un éditeur catholique autour de la publication commune d'une œuvre significative. Faire une communication de notoriété autour de cette publication de manière à modifier l'image d'Olivetan auprès des libraires catholiques dans une campagne commune. (Le projet éditorial est déjà trouvé.)
- 7- Ouvrir un nouveau **champ d'exportation en direction du Canada francophone** en utilisant un diffuseur efficace dans ce pays. Négocier des conditions commerciales acceptables pour Olivetan, quitte à faire un effort sur la première constitution du dépôt (franco de port).
Accompagner une action de communication conduite au Canada pour faire connaître nos publications auprès du public francophone : services de presse, articles, publicité dans catalogues...
- 8- Mettre en place une action de promotion pour **élargir le lectorat de la revue Ressources** et faire rentrer de nouveaux abonnements payants. Envoi du premier numéro de la revue, accompagné d'un bulletin d'abonnement, à 500 'bons' clients particuliers du fichier Olivetan.

Le programme de publication de livres numériques a bénéficié d'une subvention de la Fondation Bersier sur deux années (2015-2016) et prévoit la publication sur deux ans de 65 titres du fonds ancien, plus les nouveautés éditoriales qui seront systématiquement proposées sous les deux formats (papier et électronique). Une première liste de 15 titres téléchargeables sur tous types de terminaux de lecture, sera publiée dans le courant du mois de mai 2015.

Christian Bonnet,
directeur des éditions Olivétan

**INSTITUTIONS PARTICIPANT DE LA MEME MISSION QUE
L'EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE
(Constitution, article 15)**

Au titre du règlement d'application de l'article 15, a) :

Fédération protestante de France et les Eglises qui en sont membres
Service protestant de Mission – Defap
Cevaa – Communauté d'Eglises en mission et les Eglises qui en sont membres
Communions protestantes luthéro-réformées (CPLR)

Au titre du règlement d'application de l'article 15, b) :

Eglise évangélique d'Espagne
Eglise évangélique presbytérienne du Portugal
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
Eglise presbytérienne de Corée (PCK)
Eglise presbytérienne en République de Corée (PROK)
Eglise protestante de Genève
Eglise protestante unie de Belgique
Eglise protestante du Luxembourg
Eglise protestante de Rhénanie (EKIR)
Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel
Eglise réformée évangélique du Valais
Eglise réformée de Monaco
Guernesey Council of Churches
Jersey Council of Churches
Eglise vaudoise et méthodiste d'Italie

Au titre du règlement d'application de l'article 15, c)

Communauté d'Eglise protestantes francophones et les Eglises qui en sont membres
Faculté de théologie de Heidelberg
Faculté de théologie protestante de Strasbourg
Fédération des Eglises protestantes de Suisse
Fondation Diaconesses de Reuilly
Fondation John Bost
Fondation la Cause
Les Baladins
Mission Populaire Evangélique de France
Norwegian mission society
Oeuvres de Saint Jean

Protestantisme et vie monastique : vers une nouvelle rencontre ?

Programme,
détails et inscriptions
sur le site

www.protestantismeetviemonastique.org

Samedi 4 Juillet - 10h30 / 19h00

➤ HISTOIRES

Quel était exactement le cœur de la critique protestante contre la vie monastique ? Comment comprendre la permanence de la vie monastique, à travers ses évolutions, de l'Église ancienne à aujourd'hui ? Y a-t-il des formes de vie communautaire protestante proches du monachisme ? Pourquoi y a-t-il eu un renouveau de vie religieuse dans le protestantisme français des 19^e et 20^e siècles ?

Intervenants:

Marianne CARBONNIER-BURKARD, professeur émérite à l'Institut protestant de théologie (IPT), Paris
Jacques-Noël PÉRÈS, pasteur, professeur émérite à l'IPT, Paris

Sébastien FATH, chercheur au CNRS

Sœur EVANGELINE, prieure émérite de la Communauté des diaconesses de Reuilly

➤ EXPÉRIENCES

Recherches de formes de vie communautaires nouvelles, tiers-ordre, partages de vie œcuménique, profusion d'offres de retraites, présence d'une sœur dans une paroisse protestante, *new monasticism* ou *Christusträger*, mouvements de jeunes, ...
Que signifient ces mutations contemporaines de la vie monastique ? Que disent-elles de nos Églises, de notre monde, de nos manières de vivre ?

Intervenants:

Une douzaine de témoins

Danièle HERVIEU-LEGER, Directrice d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sociologue

Dimanche 5 Juillet - 08h45 / 15h45

➤ APPROFONDISSEMENTS

Quels sont les piliers de la vie monastique, qui interrogent toute vie croyante ? Comment vivre ensemble ? Comment habiter le temps ? Quelle prière, régulière ou spontanée, seule et à plusieurs ? Peut-on être protestant et moine ?

Intervenants:

Sr Emmanuelle BILLOTEAU, théologienne, osb
Olivier ABEL, professeur de philosophie, IPT, Montpellier
Frédéric ROGNON, professeur de philosophie, Faculté de théologie protestante, Université de Strasbourg
André BIRMELE, professeur au Centre d'études œcuméniques de la Fédération luthérienne mondiale, Strasbourg

➤ ENJEUX

Quels sont les enjeux d'une présence monastique dans la société ? En quoi peut-elle être un repère en contexte œcuménique ? En contexte européen ? Comment articuler ces deux formes de vie communautaire que sont la vie monastique et la vie paroissiale ? Le monastère est-il une sorte de laboratoire social ?

Intervenants:

John STROYAN, évêque anglican de Warwick, co-président du groupe de suivi des Accords de Reuilly
Raphaël PICON, professeur de théologie pratique, IPT, Paris
Olivier ABEL, professeur de philosophie, IPT, Montpellier

Relecture et synthèse du colloque : Antoine NOUIS, théologien, directeur de l'hebdomadaire Réforme

Accueil et envoi : Laurent SCHLUMBERGER, pasteur, président du conseil national de l'Église protestante unie de France

Autres intervenants : Sr AGNES, Sr BENEDICTE, Anne-Lise BRUNCK, Christiane FALL, Olivier FILHOL, Guy-Pierre GEIGER, Sr MIREILLE, Sr Danielle RENAUD, Fr RICHARD, Jan-Albert ROETMAN, Katharina SCHÄCHL, Myriam VAN BEEK.



Accompagnons la Vie !



Protestantisme et vie monastique : vers une nouvelle rencontre ?

COLLOQUE

4 & 5 Juillet 2015

Institut protestant
de théologie, Paris

La Réforme a rejeté avec vigueur les vœux monastiques. Mais au moment des renouveau de vie religieuse (19^e-20^e siècles), des figures protestantes ont créé des communautés de type monastique. Aujourd'hui, dans un temps de sécularisation croissante, cette forme de vie chrétienne suscite intérêt et questions, y compris dans le grand public, la jeunesse et même chez les protestants !

A la veille des 500 ans de la Réforme, que signifie cette attirance ? S'agit-il d'une redécouverte ? D'une nostalgie ? Est-elle porteuse d'un appel pour demain ?

Entre théologie et attentes contemporaines, vie spirituelle et désir de témoignage, ce colloque proposera une réflexion élargie, des relectures historiques, des rencontres œcuméniques.



ÉGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE

communions luthérienne et réformée

Ce rapport rend compte de l'activité du Conseil national de l'Eglise protestante unie de France depuis la dernière session du Synode national. Le Bureau du Conseil national s'est réuni une fois entre chacune des 6 sessions du Conseil national pour la préparer, toute décision devant être validée ensuite par le Conseil national. Une masse importante de documents est envoyée avant chaque session pour favoriser l'information des membres du conseil. Les comptes rendus du Conseil national deviennent publics une fois qu'ils sont adoptés. Ils sont alors adressés à de nombreux destinataires, outre les membres du Conseil national (la Commission des Affaires générales par exemple). Après chaque session, le président du Conseil national rédige une feuille d'Echos du Conseil national qui est très largement diffusée (Eglises locales/paroisses, ministres, régions, etc.)

1. Vie synodale

Le Conseil national a donné suite aux décisions du Synode national d'Avignon (29 mai - 1^{er} juin 2014) et a envisagé le calendrier des années à venir. Dans le bilan qu'il a fait du Synode d'Avignon, il a noté la vigilance à avoir dans les débats lorsqu'il est fait référence aux synodes antérieurs. L'EPUdF est portée par l'histoire de deux Eglises et il est important de se référer à la fois aux synodes « nationaux » (réformés) et aux synodes « généraux » (luthériens). Cependant, l'absence d'index des décisions des synodes généraux peut rendre cette référence difficile à établir.

1.1. Suites données aux décisions du Synode national d'Avignon

1.1.1. Accueil des réfugiés (Décision 14)

Dès le 2 juin, le président du Conseil national a adressé un courrier au ministre de l'intérieur et au Premier ministre pour leur communiquer in extenso le texte de ce vœu. Ce vœu et le courrier qui a suivi ont été reçus comme des encouragements par plusieurs associations, liées aux Eglises locales, qui travaillent avec les migrants.

1.1.2. Questions diaconales et économiques (Décision 15)

Ce vœu revêtait une importance particulière puisqu'aucun texte sur ces questions n'a émané du Synode national (réformé) depuis 2010. Il signifie qu'une meilleure articulation entre les réalités socio-économiques et la vie de foi est attendue dans l'Eglise. Il signifie aussi le souhait des délégués synodaux que des liens plus étroits se tissent avec les Communautés, œuvres, et mouvements (C.O.M.). Dans un premier temps, le Conseil national a imaginé qu'il pourrait être utile que les membres de ce collège présentent chaque année au Synode national une brève synthèse annuelle de leurs réalisations et projets, l'idée étant de « donner la parole » au Collège des C.O.M. lors du Synode.

Pour ce faire, le secrétaire général et la présidente du collège des C.O.M. ont entrepris de visiter systématiquement chaque membre du collège des C.O.M. Au jour où ce rapport est écrit, sept d'entre eux ont été rencontrés. Un bilan d'étape montre qu'il est prématuré de demander aux C.O.M. une production pour le Synode national. Il est en effet nécessaire dans un premier temps de vérifier les attentes réciproques et de renouer certains liens (voir point 8.6).

1.1.3. Radio et communication (Décision 16)

Ce vœu a permis au secrétaire national à la communication de rappeler au Conseil national l'existence de deux réseaux : Radio chrétiennes en France (RCF, 63 radios) qu'il pilote du côté protestant, et un réseau de 25 radios associatives, piloté par Michel Schaeffer, responsable radio de la Fédération protestante de France.

Le Conseil national rappelle que ces deux réseaux, très différents en taille et en contenu, travaillent au nom de notre Eglise. Il les encourage à renforcer leur collaboration. Il estime que c'est en priorité au niveau régional et local de poursuivre ces engagements. Il invite les Eglises locales/paroisses à utiliser ces médias comme lieu de témoignage et exprime sa vive reconnaissance à l'égard de ceux qui les font vivre.

1.14. Modifications des textes constitutionnels (Décisions 17 à 23)

Ces décisions s'appliquent d'elles-mêmes. La version papier de ces modifications a fait l'objet d'une diffusion restreinte au siège et aux secrétariats régionaux. La version en ligne des textes mis à jour comporte les modifications votées, avec mention de la date à laquelle la modification a été votée.

1.15. « Responsables et solidaires : nos ressources communes » (Décisions 27 à 32)

En concertation avec la Commission des finances, le Conseil national a adopté un calendrier de mise en œuvre de ces décisions qui concernent trois domaines : l'animation financière, l'immobilier, la mutualisation et le développement. La campagne nationale annuelle en direction des foyers connus qui ne participent pas à la vie financière de l'Eglise a été organisée. Sa préparation s'est déroulée de janvier à mai 2015.

Le Cahier des charges de la Commission des finances et celui des Equipes régionales d'animation financière ont été adoptés. Le don en ligne a été testé et est désormais possible. Le module de formation a été validé. Le Conseil national a défini les principes d'abondement du Fonds Témoignage et Développement ainsi que les modalités d'attribution des financements (voir aussi point 7.3).

1.16. Nouvelle traduction du Notre Père

Le vote du Synode national concernant la méthode de travail a indiqué une nette préférence pour l'option suivante : publication d'un dossier dans la revue de l'EPUDF au printemps 2015 ; saisine du Synode national 2016, sans avis préalable des synodes régionaux ; décision du Synode national quant à la procédure pour la suite. La CPLR sera impliquée dans la réflexion ; un co-rapporteur de l'UEPAL pourrait être sollicité pour 2016. Les Eglises sœurs francophones seront également consultées, notamment dans le cadre de la Cevaa.

1.2. Suivi et révision des textes de référence

Le Conseil national a poursuivi le processus de relecture et de révision des textes de référence de notre Eglise (Constitution et règlement d'application). Le groupe de suivi de ces textes travaille sous l'impulsion du conseiller juridique, Jean-Daniel Roque. Au fur et à mesure des interrogations reçues et de ses travaux, il propose au Conseil national un certain nombre de modifications ou d'ajouts. Il a travaillé entre autres sur les articles 27 et 28, et sur le règlement des synodes. Il a adopté le calendrier suivant :

- septembre 2016 : nomination par le Conseil national de deux groupes chargés de procéder à l'évaluation des expérimentations en cours (Ensembles et région luthérienne-réformée),
- juin 2017 : rapport de ces groupes devant le Conseil national, nomination des rapporteurs devant le Synode national 2019,
- septembre 2017 : décisions de mise en révision par le Conseil national puis envoi du rapport,
- décembre 2017 : première réunion des rapporteurs régionaux,
- automne 2018 : synodes régionaux,
- printemps 2019 : Synode national.

1.3. Collèges confessionnels

Une note de modification du règlement sur les collèges synodaux confessionnels avait déjà été présentée au Conseil national en janvier 2014, mais il était trop tard (la date limite étant celle du 31 décembre) pour la transmettre à la Commission du Règlement, puis au Synode national 2014. Le texte de cette note a été amélioré au vu de la mise en œuvre de la Région unie Est-Montbéliard. Le Conseil national a transmis à la Commission du Règlement une proposition de modification du règlement du Synode national et du Synode régional Est-Montbéliard.

1.4. Perspectives

1.41. Synode national du Lazaret 2015

Le Conseil national a consacré de nombreuses heures avec les rapporteurs nationaux à préparer le travail des synodes régionaux et du Synode national sur le thème « Bénir. Témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples ». Il a proposé une méthode qui voulait permettre aux diverses opinions de s'exprimer tout en évitant un éparpillement qui aurait rendu impossible une synthèse. Il a pris connaissance des avis des synodes régionaux. Il a noté avec satisfaction l'intérêt suscité par le thème et a apprécié que dans la plupart des Eglises locales/paroisses où le débat a pu avoir lieu, le débat ait été serein et respectueux. De même dans les synodes régionaux.

Après les synodes régionaux et au vu de leurs avis, Christophe Singer s'est interrogé sur sa présence au sein de l'équipe des rapporteurs nationaux. Le Conseil national lui a redonné sa confiance, en estimant qu'il gardait toute sa place au sein de cette équipe. Mais Christophe Singer a finalement estimé qu'il ne lui était pas possible de poursuivre son mandat. Le Conseil national a pris acte avec regret de cette démission.

Le Conseil national a particulièrement réfléchi à la place des médias durant le synode. La présence de médias peut « intimider » et ainsi peser sur les débats, dont le règlement précise qu'ils sont privés. Mais, d'un autre côté, est-il souhaitable de ne pas permettre à des journalistes désireux de rendre compte du travail synodal de s'informer à la source ? Le Conseil national a donc décidé que des journalistes accrédités auraient accès aux séances plénières, sans captation d'images et de sons, mais pas aux travaux de groupe. Un petit déjeuner de presse est organisé le mardi 12 mai à la maison du protestantisme à Paris pour présenter les enjeux du Synode national et du thème.

Une autre question qui se pose est celle des réseaux sociaux et de la communication via facebook, twitter, instagram, etc., lors du synode. Une charte de déontologie a été rédigée et sera remise aux membres du synode (voir point 2.41).

1.42. Synode national de Nancy 2016

Le Conseil national a accepté la proposition de l'Eglise protestante unie du Plateau Lorrain de tenir le Synode national 2016 à Nancy.

1.43. Calendrier synodal vers 2017 et au-delà

La méthode et le calendrier de travail devant conduire à l'adoption de la déclaration de foi de l'Eglise protestante unie de France ont été définies (voir point 4.2).

Le Conseil national s'est également penché sur l'agenda synodal d'après 2017. De prime abord, la question écologique semble s'imposer. Des vœux synodaux et le contexte général y incitent. Mais inscrire ce sujet à l'ordre du jour du Synode 2018 suppose que les Eglises locales/paroisses le travaillent au premier semestre 2017. Or, à cette époque, les thématiques liées à 2017 et à Protestants en Fête seront au cœur de la vie de l'Eglise et il paraît difficile d'ajouter un sujet de fond important. Le Conseil national poursuit donc sa réflexion.

2. Animation et formation

A chacune de ses sessions, le Conseil national fait place à un temps d'information et de débat autour des différents secteurs d'animation de l'Union. Ce qui concerne les relations internationales sera présenté au point 10 « Paysage œcuménique et international ». Les documents 2.3, 2.4, 2.5, 2.6 joints au présent rapport présentent plus en détail chacun de ces secteurs d'animation.

2.1. Coordination évangélisation - formation

Au fil de ses rencontres, la Coordination approfondit la thématique « Une Eglise de témoins ». Elle a poursuivi son travail sur les trois dimensions de l'évangélisation : le témoignage personnel, le rayonnement communautaire, les initiatives missionnaires. Les formations au témoignage continuent à se mettre en place.

Les réflexions du pasteur Alain Arnoux sur l'évangélisation ont été publiées par Olivétan sous le titre « *Vous avez dit évangélisation ?* » avec l'adjonction de questions pour un travail de groupe. L'exposition « *La foi comme* » a été actualisée et réimprimée ; elle est à nouveau disponible avec le complément d'un site web dédié. Elle fait partie des nombreux outils mis à disposition des Eglises locales, des paroisses, des régions. Il est difficile d'en mesurer l'impact. Le meilleur moyen de savoir s'ils sont utiles, c'est de les essayer !

2.11. Rencontre avec le Conseil national

Dans sa session de septembre, le Conseil national a reçu la Coordination évangélisation – formation, conjointement avec la Commission des ministères pour un échange autour du thème : « Une Eglise de témoins, quels leviers localement ? » Deux documents avaient été envoyés au préalable : « Une Eglise de témoins : premiers fruits de l'expérience des Equipes pastorales missionnaires en région Est (2009-2014) » (voir document d'information n°2) et « L'Eglise émergente en contexte anglophone ».

Du débat, très riche, on peut retenir les questionnements suivants : de quel type de ministère notre Eglise a-t-elle besoin pour aller vers ceux qui ne sont pas dans l'Eglise ? Peut-on imaginer des « ministères pionniers » confiés à des ministres ou à des laïcs chargés de développer de nouvelles formes d'Eglise ? Comment faire cohabiter l'ancrage dans une tradition et l'innovation ? Les freins à l'innovation ne sont-ils pas dans nos têtes plus que dans nos structures ou nos règlements ? Comment susciter et encourager le désir des Eglises locales d'innover et de grandir ?

Le Conseil national a encouragé la Coordination à poursuivre la réflexion. Deux groupes de travail ont été mis en place : l'un travaille sur l'accompagnement des initiatives nouvelles, en s'appuyant sur des exemples locaux en Cévennes-Languedoc-Roussillon, à Paris, et dans l'Ouest ; l'autre groupe s'intéresse aux ministères qui s'orientent vers des initiatives nouvelles (« ministères pionniers »).

2.12. Nouveaux projets

Parmi les nouveaux projets portés par la Coordination, la musique occupe une bonne place. Le groupe piloté par le pasteur Gill Daudé a ouvert des perspectives très encourageantes et d'un grand intérêt. Trois groupes sont au travail sur les thématiques suivantes : sens spirituel et théologique de la musique ; répertoires, patrimoine et créativité ; formation et accompagnement des paroisses. Le site cantiques.fr devient progressivement une plateforme pour des textes et des vidéos, et offre ainsi un support pour les paroisses/Eglises locales.

2.13. Evaluation du dispositif

Le Synode national de Belfort (2012) a décidé une période test 2013- 2017, durant laquelle les deux coordinations, la Coordination interrégionale pour l'Evangelisation (CIPE) et le Pôle national de formation (PNF), fonctionneront en une seule, avec un seul secrétaire national. C'est le Synode national 2016 qui devra évaluer cette formule et décider de la pérenniser ou non en vue du Synode électif de 2017. Il serait possible que le Synode national 2016 décide dans la foulée de l'évaluation d'en inscrire le résultat dans la Constitution et dans nos textes réglementaires. Mais ceux-ci feront l'objet d'une révision lors du Synode national 2019. Le Conseil national a donc choisi de retenir le calendrier suivant pour la mise en œuvre des suites de la décision 14 du Synode de Belfort :

- évaluation du dispositif actuel entre septembre et décembre 2015,
- décision lors du Synode national 2016 de prolonger la période-test,
- modification éventuelle de la Constitution et du Règlement d'application en 2019.

2.2. Théovie

Théovie a été l'objet de l'attention du Conseil national à travers l'évaluation du ministère de Katharina Schächl, animatrice théologique de ce service. Cette évaluation a permis d'en constater la pertinence. Il est apprécié dans notre Eglise et au-delà. Bon nombre d'inscrits viennent de milieux évangéliques et pentecôtistes, 12% de l'étranger. Sur les 5500 inscrits, environ 300 sollicitent un accompagnement personnel. Katharina est aussi en lien avec des personnes qui cherchent un contact, qui découvrent le protestantisme. Théovie est à la fois un lieu de formation, un support pour le témoignage, un outil d'évangélisation.

Le Conseil national a salué la motivation de l'Equipe Théovie qui accompagne efficacement le travail de l'animatrice et s'est réjoui de voir une équipe heureuse travailler avec une ministre heureuse ! La présence des délégués Théovie désignés par les régions de l'EPUDF a également été soulignée : elle manifeste que Théovie est un service de l'Eglise au plan national. Cependant, le lien entre Théovie et les régions demande à être encore plus resserré. Une procédure de désignation des délégués régionaux Théovie a été mise en place.

Concernant l'évolution de Théovie, on notera avec satisfaction la collaboration accrue entre Théovie et l'IPT comme l'avait recommandé le Conseil national en décembre 2013. Un parcours d'initiation à la théologie labellisé « IPT-Théovie » est en cours de réalisation. La réflexion est lancée pour utiliser sous forme de modules Théovie les enseignements à distance que l'IPT est en train de mettre en place. On notera enfin que jusqu'en 2008, 70% des inscrits travaillaient avec le support papier, 30% via internet. Aujourd'hui, seulement 2 à 5% utilisent le papier (essentiellement des personnes âgées sans connexion internet et des détenus). (Voir document d'information n°5).

Le Conseil national a décidé de pérenniser le poste d'animateur théologique de Théovie et de renouveler le mandat de Katharina Schächl (voir point 5.42).

2.3. Réseaux jeunesse

2.31. Projet « Volontaires »

Le secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse a tenu informé le Conseil national du projet « Volontaires ». L'objectif est d'offrir à des jeunes majeurs de notre Eglise et d'Eglises sœurs à l'étranger la possibilité de vivre pendant six à douze mois un engagement dans divers lieux d'Eglise (Diaconat, association liée à l'Eglise), mais aussi dans le cadre cultuel de nos paroisses. L'enjeu est double : offrir aux jeunes une possibilité de cheminer et de s'enrichir ; permettre à différents lieux d'Eglise de bénéficier des compétences et du dynamisme de ces jeunes. Depuis septembre 2014, cinq volontaires sont ainsi au service de notre Eglise et de ses projets.

2.32. Le Grand Kiff 2016

Le réseau jeunesse prépare activement le prochain Grand Kiff prévu pour juillet 2016. Le thème est maintenant défini : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » L'idée est d'encourager les jeunes à entrer dans une dynamique de témoignage en les invitant à mettre des mots sur leur foi personnelle, pour ensuite aller vers une expression communautaire de la foi et arriver à un temps d'envoi et de proclamation ensemble. Le Grand Kiff comportera ainsi une double dynamique jeunesse, vers les 15-18 ans et vers les 18-30 ans, ainsi qu'une dynamique spéciale « Formation » à destination de tous les accompagnateurs de jeunes. 1500 personnes sont attendues.

L'événement a été lancé à travers les réseaux sociaux avec la mise en place du nouveau site de l'EPUDF en février 2015. La communication vers les Eglises locales et paroisses se met en place. Durant l'année scolaire 2015/2016, des équipes de volontaires iront visiter les régions qui ne disposent pas d'un animateur régional jeunesse. 300 bénévoles seront répartis en 14 camps de service avant, pendant et après le Grand Kiff.

A travers la thématique du témoignage, les jeunes présents au Grand Kiff contribueront à la dynamique « 2017 ». En lien avec les questions du semainier, des outils d'animation ont été réalisés et sont disponibles en ligne. Un concours vidéo en partenariat avec la Fondation Bersier est également lancé.

2.33. Congrès des EEUdF

Notre Eglise a poursuivi ses partenariats avec les mouvements de jeunesse, notamment les EEUdF. Le congrès des Eclaireurs unionistes, qui s'est tenu fin août 2014 à Lusignan dans le Poitou, a rassemblé 500 personnes : responsables actuels ou anciens du mouvement, représentants d'autres branches du scoutisme, représentants de l'EPUdF. Le précédent congrès avait eu lieu en 2005. Une journée a été consacrée à la spiritualité, une autre à l'engagement citoyen durable. L'identité protestante du mouvement a rarement été aussi clairement et simplement explicite et reconnue. Il convient donc d'être attentif dans les Eglises locales à l'accueil des groupes EEUdF. On peut se reporter utilement à la fiche « Scoutisme et paroisses : parlons-en ! » sur le site internet du livre « Le Conseil presbytéral ».

2.4. La communication de l'Eglise protestante unie

2.41. Site internet

Le nouveau site a ouvert le 12 février après plusieurs mois de travail intensif sous l'impulsion du secrétaire national à la communication. Le Conseil national a fait le choix d'organiser le site sous la forme d'un portail offrant des informations, des services, des outils. Il vise un public large intéressé par la découverte du protestantisme à travers l'Eglise protestante unie. Il est aussi destiné aux responsables engagés dans la vie de l'EPUdF (pasteurs, conseillers presbytéraux et régionaux, catéchètes, prédicateurs,...). Chacune des 467 Eglises locales et paroisses et chacune des neuf régions peut disposer d'un espace adaptable pour présenter ses activités et ses projets. Alix Miquel vient d'être embauchée en février comme webmestre national et animatrice des réseaux sociaux (« Community manager » en langage technique !).

A ce propos, le Conseil national a demandé au secrétaire national à la communication de rédiger une charte de déontologie destinée aux membres de notre Eglise qui utilisent les réseaux sociaux. Cette initiative répond de fait au vœu du Synode régional de la région Nord-Normandie à propos de l'utilisation des réseaux sociaux au cours des sessions synodales (voir annexe 1). Cette charte est disponible sur le site internet de l'Eglise. Elle sera diffusée à titre expérimental auprès des délégués synodaux au Synode du Lazaret afin de pouvoir l'évaluer. A l'avenir, elle pourra être remise aux délégués lors des synodes régionaux et nationaux.

2.42. Lettre d'information électronique

Elle constitue un outil essentiel du plan de communication : il s'agit de toucher « les 10 000 », c'est-à-dire les personnes engagées dans la vie de l'Eglise, et bien au-delà. Le premier envoi est prévu en mai 2015. Cette lettre d'informations nationale est élaborée par le secrétaire national à la communication à partir d'informations régionales, nationales et internationales. Elle est diffusée le premier jeudi de chaque mois. Les jeudis suivants, en fonction de ses choix propres, chaque région peut proposer une lettre rédigée régionalement selon des règles de rédaction communes. La lettre nationale se veut simple et explicite, elle ne comporte pas de pièces jointes mais des liens qui renvoient vers le site web. Le pari est d'offrir une large palette d'informations ciblées dans laquelle chacun pourra piocher selon ses centres d'intérêt.

2.43. La nouvelle revue

L'équipe de pilotage de la Communication a travaillé sur le projet éditorial d'une nouvelle revue destinée à remplacer *Information-Evangélisation*. Elle a établi une cartographie des publications protestantes existantes afin de trouver le meilleur positionnement. Le Conseil national a opté pour une revue semestrielle se présentant comme un outil de référence pour susciter réflexion et débats, pour faciliter la formation et destinée à être conservée dans la durée. Le titre retenu, «*Ressources*», et le sous-titre «*Pour une Eglise de témoins* », veut exprimer cette visée.

2.44. Diffusion de registres d'actes pastoraux

Les associations culturelles ont reçu en septembre 2014, un ensemble de registres au nom de l'Eglise protestante unie pour inscrire les actes pastoraux : baptêmes, présentations d'enfants (pour les réformés), accueil dans l'Eglise, bénédictions des couples à l'occasion de leur mariage, services funèbres. Cette nouvelle édition a permis une harmonisation et une réécriture de chaque registre.

2.5. Formation juridique

De janvier 2013 à janvier 2014 a été organisée une première formation interrégionale destinée aux équipes juridiques de chaque région. Ces équipes, qui se mettent progressivement en place, permettront d'apporter des informations utiles aux présidents de Conseil presbytéral, aux ministres, aux responsables d'équipes régionales ; elles jouent un rôle de relais, en répondant aux questions qu'elles reçoivent, en transmettant ces questions quand elles ne sont pas en mesure d'y répondre elles-mêmes, en prenant des initiatives en matière d'information. Un des fruits de cette formation a été la publication en janvier 2015 aux éditions Olivétan d'un ouvrage intitulé : « *La foi et la loi : les associations cultuelles* », écrit par Jean-Daniel Roque, conseiller juridique de l'EPUDF et animateur de ces journées de formation. Les participants à ces journées ont souhaité qu'une formation continue se mette en place, sous forme d'un week-end annuel, permettant une mise à jour de l'information en matière d'évolutions législatives et réglementaires, un tour d'horizon des questions qui se sont posées dans les paroisses et les régions, un approfondissement à partir de cas réels. En janvier 2015, ce week-end a rassemblé une trentaine de personnes qui ont fort apprécié cette formation continue. L'opération sera renouvelée chaque année.

3. Vie culturelle et liturgique

3.1. Liturgies relatives aux ministres

Suite à la décision 31 du Synode national de Lyon, le Conseil national a nommé en septembre 2013 un groupe de travail présidé par le pasteur Gilles Pivot. Dans sa session de décembre 2014, le Conseil national a fait un point d'étape sur l'avancement du travail, auquel a été associé la Commission des ministères.

Pour la période 2013-2017, le Synode de Lyon avait approuvé l'utilisation de liturgies d'ordination – reconnaissance de ministère d'un pasteur et de reconnaissance de ministère pour un ministre admis dans un ministère spécifique, préparées par les deux Commissions des ministères de l'époque (voir *Actes du Synode national de Lyon 2013*, p. 496-510), demeurant possible l'usage des liturgies en vigueur précédemment dans l'EELF et l'ERF. Jusqu'à ce jour, 10 ordinations-reconnaisances de ministères pastoraux ont eu lieu et pour 9 d'entre elles, c'est la liturgie préparée par les CDM qui a été utilisée.

Le groupe de travail s'est réuni cinq fois en 2014. Il a pris comme point de départ les liturgies de l'EELF et de l'ERF ainsi que le projet préparé par les CDM et approuvé par le Synode de Lyon. Trois critères ont guidé le travail du groupe : repérer les éléments clés, rechercher la cohérence dans le déroulé, éviter les redondances. Parmi les éléments présentés, on retiendra le choix du tutoiement pour s'adresser au ministre, la prise en compte des spécificités luthérienne et réformée (culte régional chez les uns, culte célébré dans l'Eglise locale chez les autres), la place plus importante donnée aux engagements de la communauté.

Le Conseil national a étudié avec grand intérêt le texte proposé et a fait de nombreuses remarques pour l'enrichir. Le groupe de travail proposera au Conseil national lors de sa session de septembre 2015 une version quasi définitive de la liturgie d'ordination-reconnaissance des pasteurs et des autres ministres, ainsi qu'une mise à jour des liturgies concernant les autres ministères, en vue d'une adoption par le Synode national en 2017.

3.2. Documents relatifs aux mandats

Lors de la session de septembre, le secrétaire général et le président de la Commission des ministères ont présenté au Conseil national quatre documents : une note sur les mandats à l'attention des conseils régionaux et trois documents-type concernant le mandat pour la célébration régulière du culte (un mandat, une lettre adressée à la personne mandatée par le Conseil Régional et une lettre adressée au Conseil presbytéral qui a sollicité le mandat auprès d'un Conseil régional). Ces documents ont pour objectif d'harmoniser les pratiques entre les différentes régions, en référence à l'article 20 de la Constitution, et de mettre en valeur la responsabilité que constitue l'attribution d'un tel mandat. Après lecture par le Conseil national, ces documents ont été diffusés dans les régions au cours de l'automne 2014.

4. « 2017. Nos thèses pour l'Évangile »

Cette question constitue la toile de fond du projet d'animation que notre Eglise se propose de vivre jusqu'en 2017. Ce projet prend deux formes : un groupe d'animation coordonné par le pasteur Jan-Albert Roetman (voir document d'information n°3), un groupe de rédaction de la déclaration de foi coordonné par le professeur Jacques-Noël Pérès.

4.1 Journée du 11 octobre et suites

Après la diffusion du semainier et son appropriation par les membres de l'Eglise dans les premiers mois de l'année 2014, la journée du 11 octobre a marqué le lancement « officiel » de la dynamique « 2017 ». Le groupe d'animation s'est rencontré fin novembre pour faire le bilan de cette journée du 11 octobre et préparer l'année 2015. Des temps forts ont été vécus dans une quarantaine de lieux de notre Eglise, souvent à l'échelon consistorial. Les contenus développés sont tout à fait intéressants. Quatre grandes préoccupations se dégagent :

- le témoignage,
- les questions de société (nous, chrétiens, et la société qui change),
- la lecture nourrissante et non pas anecdotique de la Bible,
- à quoi faut-il résister aujourd'hui ?

Après cette phase de lancement, l'année 2015 représente une deuxième étape. Les équipes régionales d'animation ont le champ libre pour stimuler les équipes locales à entrer dans cette dynamique. On trouvera sur le site theses2017.fr le « livre blanc » qui rassemble les expériences déjà vécues et les projets à venir. Le Grand kiff (juillet 2016) et le Defap-Service protestant de mission (forum en janvier 2016) ont prévu de s'appuyer sur cette dynamique 2017.

Le Conseil national a noté avec satisfaction que le semainier avait été repris et adapté par la Fédération des Eglises protestantes suisses. L'Eglise évangélique espagnole, l'Eglise protestante unie de Belgique et l'Eglise anglicane ont exprimé leur intérêt.

4.2 Déclaration de foi : méthode et calendrier

Le Conseil national a approuvé la méthode et le calendrier de travail devant conduire à l'adoption de la déclaration de foi de l'Eglise protestante unie de France.

- Octobre 2015 : un dossier de la revue de l'EPUDF sera consacré à ce qu'est une déclaration de foi.
- Janvier – juin 2016 : travail dans les Eglises locales et paroisses sur un projet de texte.
- Novembre 2016 : avis des synodes régionaux.
- Mai 2017 : adoption de la déclaration de foi par le Synode national.

Au cours de ce processus de travail, les Eglises sœurs de l'EPUDF en France et à l'étranger seront consultées, ainsi que le réseau des Communautés, Œuvres et Mouvements. L'apport du Grand Kiff et du Forum du Defap seront également pris en compte.

Le Conseil national a souligné la nécessité de faire converger les réflexions du groupe de rédaction de la déclaration de foi et les thèmes développés dans le « livre blanc ». Il est important que le groupe d'animation 2017 et le groupe de rédaction soient vigilants à bien « tisser ensemble » leur travail. Dans ce but, les coordonnateurs de ces deux groupes se sont rencontrés, et Jan-Albert Roetman a rencontré le groupe de rédaction à plusieurs reprises. De fait, le travail du groupe de rédaction fait écho aux préoccupations exprimées par exemple lors de la journée du 11 octobre.

Le Conseil national s'est penché sur le profil des futurs rapporteurs et a nommé le professeur Pierre Bühler et la pasteure Katharina Schächl rapporteurs nationaux.

A côté de l'adoption du texte proprement dit, le Synode national 2017 devra également décider de la place de la déclaration de foi dans les textes constitutionnels et dans la vie de l'Eglise. Faut-il la substituer au préambule complet ? Ou seulement à la déclaration d'union ? Demandera-t-on aux ministres d'y adhérer ?

En juin 2015, le Conseil national recevra Jacques-Noël Pérès qui préside le « groupe de rédaction », pour examiner un premier texte de projet de déclaration de foi.

5. Ministères, ministres, postes

5.1. Rencontre avec la Commission des ministères

Comme chaque année en septembre, le Conseil national a invité la Commission des ministères à un temps d'échange, en partie partagé avec la coordination évangélisation-formation (voir point 2.11). Le Conseil national et la Commission des ministères ont examiné un projet de vade-mecum destiné à épauler les Eglises locales dans leur recherche de nouveaux conseillers pour les élections presbytérales de 2016. Le Synode national de Lyon avait en effet adopté un vœu concernant le discernement et l'accompagnement des ministères locaux de conseiller presbytéral et de prédicateur laïc (décision 33). Le Conseil national avait confié à un groupe de travail, coordonné par la pasteure Corinne Charriau, la production d'un projet de document.

Celui-ci a été amendé et enrichi au cours de cette session commune, puis dans les sessions ultérieures du Conseil national et de la Commission des ministères. Le document final devrait être diffusé dans les Eglises locales et paroisses au printemps 2015. Le Conseil national a exprimé toute sa reconnaissance au groupe de travail qui a porté ce projet.

5.2. Accompagnement des ministres

Suite aux vœux de plusieurs synodes régionaux en 2013 concernant l'accompagnement des ministres, le Conseil national a nommé en décembre 2013 un groupe de travail composé de Christian Baccuet, Jean-François Breyne et Didier Crouzet. Ce groupe, avec les présidents de Conseil régional et les inspecteurs ecclésiastiques, a d'abord toiletté et actualisé les documents concernant l'évaluation hexennale qui dataient de 2005. Il a ensuite proposé un document intitulé « Accompagnement des ministres » destiné à la fois aux ministres, aux conseils presbytéraux et aux conseils régionaux. Le Conseil national a voulu que l'esprit de ce texte soit bien d'accompagner des personnes et non d'élaborer de nouvelles procédures. Il propose des conseils, il suggère, il donne des pistes.

Après concertation avec les présidents de Conseil régional et les inspecteurs ecclésiastiques, le secrétaire général a envoyé en février 2015 ce texte avec une lettre d'accompagnement à tous les ministres, aux Conseils régionaux et aux présidents de conseils presbytéraux. C'est maintenant à chacun de s'approprier ce texte, de le partager, d'en tirer le meilleur parti.

5.3. Institut protestant de théologie

5.3.1. Vie de l'Institut

Le Conseil national a accueilli Sylvie Franchet d'Esperey, présidente du Conseil de l'Institut protestant de théologie (IPT), pour faire un tour d'horizon de la vie de l'Institut.

Le nombre d'étudiant est stable (230 étudiants à temps plein, 639 inscrits au total). Du côté des enseignants, le corps professoral de l'IPT a connu un grand renouvellement cette dernière année, ce qui signifie rajeunissement et nouvelles méthodes pédagogiques. Deux difficultés cependant : un déficit en enseignants habilités à diriger des recherches, la maladie de deux titulaires aux postes de théologie pratique.

Relations avec l'Etat : l'IPT a souffert d'une baisse de 19% des subventions en deux ans, comme tout l'enseignement supérieur. Le Conseil de l'IPT recherche des ressources externes. Le contrat avec l'Etat court jusqu'en 2018 ; une évaluation va être bientôt lancée. Concernant les appellations de diplômes, le Ministère invite à nouer des conventions avec des établissements publics.

La recherche : trois axes communs de recherche ont été établis entre les facultés de Paris et de Montpellier : Eglise et territoires, archives et mémoire, Dieu et la culture.

Fonds Ricoeur : les réserves confiées par Paul Ricoeur sont en voie d'épuisement et il va falloir trouver d'autres financements. Pour la gestion et l'animation du fonds, Marc Boss prend le relais d'Olivier Abel, mais il manque une personne qui pourrait faire le lien avec tous les « ricoeuriens » non protestants.

Enseignement à distance : ce projet mobilise actuellement un poste à mi-temps. L'ouverture du dispositif est prévue à la rentrée 2015, 50 inscrits sont espérés. L'IPT se réjouit de l'implication de Théovie dans ce projet. C'est un gros investissement pour les enseignants.

5.32. Evaluation de la filière Master

Le nouveau président de la Commission académique, Franck Lessay, a présenté au Conseil national l'évaluation de la filière Master professionnel. Lancée par le Conseil national en 2013, cette évaluation a été un processus long -2 années- et sinueux. La Commission académique a rencontré tous les acteurs concernés. Son rapport porte une appréciation globalement très positive sur la filière Master. Il pose des constats et pointe quelques pistes d'amélioration.

Il constate un faible niveau de culture religieuse parmi les étudiants, une méconnaissance de la vie de l'Eglise, un individualisme associé à la perte du sens collectif.

Pour améliorer le fonctionnement du Master, le rapport propose : la publication d'un document unique et synthétique de présentation, valable pour Paris et Montpellier ; une meilleure intégration de la catéchèse dans les exercices proposés aux étudiants ; une organisation plus rationnelle des reprises de stage ; plus de place à l'apprentissage des actes pastoraux durant le stage ; un passage en aumônerie pendant le stage afin d'améliorer les capacités d'écoute et d'accueil. Le rapport suggère également de placer la rédaction du mémoire en 1^{ère} année et non plus en 2^{ème} année. Ce changement fait consensus et devra être formellement adopté par l'IPT.

Le Conseil a vivement remercié la Commission académique pour la qualité de son travail et pour ce rapport, qui est très encourageant pour l'IPT. Le président du Conseil national proposera une réunion à toutes les parties concernées, pour envisager la mise en œuvre concrète des préconisations d'améliorations du rapport exprimées en Conseil.

5.33. Nominations d'enseignants

Sur proposition de la Commission académique, le Conseil national a nommé le pasteur Frédéric Chavel au poste de Dogmatique de la Faculté libre de théologie protestante de Paris, pour une durée de trois ans. Il a renouvelé Dany Nocquet dans son poste d'Ancien testament à la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier, pour une durée de 6 ans. Le Conseil a renouvelé Pierre-Olivier Léchoy dans son poste d'Histoire du christianisme à l'époque moderne à la Faculté libre de théologie protestante de Paris, pour une durée de 6 ans. L'évaluation du ministère d'enseignant de Marc Boss aurait dû avoir lieu à la rentrée 2014. Mais celui-ci ayant changé de poste et de faculté au sein de l'IPT au 1^{er} juillet 2014, le Conseil national a considéré que l'évaluation de son ministère, initialement prévue dans les semaines qui ont suivi ce changement, ne serait pas opportune. Le Conseil national a décidé de repousser d'un an cette évaluation, avec effet au 1^{er} juillet 2016.

5.4. Postes

5.41. Evaluation du dispositif des EPM

La première phase du projet « Equipes pastorales missionnaires » mis en œuvre dans la région Est depuis 2009 s'achèvera en juin 2015. Le Conseil national a nommé une équipe d'évaluation constituée du secrétaire général, d'Andy Buckler, Jean-Pierre Le Guillou (pour la Coordination évangélisation-formation), Jean-Georges Dorsi, Emmanuelle Seyboldt (pour la région Est-Montbéliard). Après avoir rencontré tous les acteurs des EPM, elle a rendu compte au Conseil national lors de sa session de juin 2014.

Le rapport d'évaluation souligne un point essentiel : le projet EPM a mis des personnes en mouvement, transformé des vies et fait germer des idées. Les principales questions qui se posent à présent concernent :

- le contexte, qui n'a pas suffisamment été pris en compte : forces disponibles, spécificités locales ;
- les modèles et les méthodes de mission : chacun des pasteurs missionnaires a développé une méthode, un modèle missionnaire qui lui est propre ;
- la communauté locale : comment construire un projet missionnaire avec une communauté et articuler la fonction du leader avec celle de la communauté ;
- le partage de cette expérience au-delà de la région est-Montbéliard ;
- les finances qui ne sont pas assurées au-delà de l'été 2015.

Ce rapport a suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part des membres du Conseil national qui a finalement pris les décisions suivantes :

- Le projet Equipes pastorales missionnaires est prolongé, sur une période qui va du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2017, à Toul et à Chaumont.
- Un objectif complémentaire est fixé pour cette période : tisser (ou retisser, ou resserrer) les liens de collaboration entre pasteurs missionnaires, conseils presbytéraux, communautés existantes, personnes nouvelles venues. A Toul et Chaumont, il s'agit de s'engager plus avant dans la construction d'une communauté, de dégager une pérennité possible.
- Il faut renforcer le rôle, peut-être la composition, des deux équipes d'accompagnement des deux pasteurs missionnaires, et la coordination entre ces deux équipes.
- Le rôle du Conseil régional apparaît comme étant primordial. Il doit devenir le véritable Maître d'œuvre responsable de ce projet, y compris sous l'angle de la gestion financière.
- A Verdun, la priorité est d'accompagner pastoralement la petite communauté.
- A Lunéville, la mission doit être repensée.
- Les coûts liés à la poursuite du projet EPM nécessitent un cadrage rigoureux.
- La mise en œuvre de l'ensemble de ces décisions est subordonnée à l'obtention de financements extérieurs pour la période 1^{er} juillet 2015 - 30 juin 2017.

Depuis juin 2014, la recherche de financement pour la poursuite du projet a été lancée et est en passe d'aboutir. Un résumé des questions et des problématiques soulevées par les EPM a été diffusé dans toutes les régions de l'Eglise (voir document d'information n°2).

5.42. Poste d'Animateur théologique à Théovie

Le Conseil national a procédé à l'évaluation du ministère de la pasteure Katharina Schächl, animatrice théologique de Théovie. Jusqu'ici, le poste était celui d'un chargé de mission du Conseil national, renouvelé tous les 2 ans. L'équipe d'évaluation a estimé que le temps était venu de pleinement reconnaître Théovie comme service national et donc d'attribuer au poste un statut pérenne. Le Conseil national a suivi cette recommandation et a décidé de proposer au Synode national la transformation du poste temporaire attribué au service Théovie en poste permanent intitulé « Animateur-trice théologique du service Théovie » (voir document 2.9). Le mandat du titulaire de ce poste sera aligné sur ceux des secrétaires nationaux, soit quatre années.

Le Conseil national a nommé Katharina Schächl sur le poste d'animatrice théologique de Théovie pour quatre ans à compter du 1^{er} juillet 2015, sous réserve de l'approbation par le Synode national de la pérennisation de ce poste.

5.43. Cahier des charges du poste de secrétaire national à la communication

Ce cahier des charges avait été adopté par le Synode national 2013 et mis en œuvre avec l'arrivée de Daniel Cassou sur ce poste en juillet 2013. Après dix-huit mois de fonctionnement, le comité de pilotage a relu le cahier des charges et a proposé quelques amendements adoptés par le Conseil national, notamment concernant la visée de la politique de communication de l'EPUDF. Elle est désormais précisée ainsi : « sa visée est de contribuer à équiper les membres de l'Eglise dans ce domaine, et particulièrement celles et ceux qui y exercent un ministère, pour qu'ils puissent mieux vivre leur mission de témoins ».

Sur la base de ce cahier des charges, le poste de Secrétaire national à la communication a été renouvelé jusqu'au 30 juin 2017. L'évaluation globale de ce nouveau service est prévue en 2016-2017.

5.44. Postes et charge d'aumônerie

Le Conseil national a inscrit sur la liste des charges ministérielles d'aumônerie la charge d'aumônerie des hôpitaux Sainte-Anne, Saint-Antoine, et Necker, à Paris, créée par l'Inspection de Paris.

Il a renouvelé les postes temporaires de l'ACREPU-Ouest : Animation biblique et théologique I, Animation biblique et théologique II, Animation Jeunesse I, Animation Jeunesse II pour deux ans, du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016.

Il a renouvelé le poste temporaire intitulé « Tours et Touraine II » pour deux ans, du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016.

Sur proposition du Synode régional Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur, le Conseil national a accepté de saisir le Synode national pour qu'il prononce la création à titre définitif du poste de rédacteur en chef du journal Echange (voir document 2.9).

Sur proposition du Synode régional de la Région parisienne, le Conseil national a accepté de saisir le Synode national pour qu'il prononce la création à titre définitif du deuxième poste pastoral de l'Eglise protestante unie du Marais (voir document 2.9).

Le secrétaire général a transmis au Synode national la demande d'adhésion à l'EPUDF de l'association culturelle de l'Eglise protestante du pays d'Aubagne et de l'Etoile (PACCA) et de l'ACREPU Est-Montbéliard (voir document 2.9).

Il a transmis la demande de l'Eglise allemande de Toulouse d'être inscrite comme Eglise associée (voir annexe 6 et document 2.9).

5.45. Statuts des associations culturelles et regroupements

Le Conseil national a été sollicité quasiment à chaque session pour donner son accord à la modification des statuts de telle ou telle association culturelle, en particulier dans le cas de regroupements. Il faut souligner ici le travail du conseiller juridique adjoint, le pasteur Gilles Pivot, qui accompagne avec patience et pédagogie les Conseils presbytéraux et les Conseils régionaux dans l'élaboration de ces textes statutaires.

Le Conseil national s'est penché sur la question de l'inscription de mineurs sur la liste des membres de l'association culturelle après leur confirmation. Plusieurs associations culturelles souhaitent ouvrir cette possibilité comme signe d'un engagement dans l'Eglise. Le conseiller juridique, Jean-Daniel Roque, a rappelé une disposition législative de juillet 2011 qui donne une possibilité limitée à la participation des mineurs de plus de 16 ans à une association ; il a également indiqué que l'inscription de ces mineurs sur la liste des membres de l'association culturelle nécessiterait une modification des statuts. Le Conseil national a estimé que l'essentiel n'était pas l'appartenance à une association culturelle mais bien plutôt la place faite aux jeunes dans l'Eglise. Ce qui les motive n'est sans doute pas tant de pouvoir voter que de pouvoir s'exprimer et donner leur avis. Le Conseil national a finalement décidé de ne pas ouvrir la possibilité aux moins de 18 ans d'être inscrits sur la liste des membres de l'association culturelle, mais il recommande aux Eglises locales et aux paroisses de veiller à donner aux jeunes toute leur place.

6. Groupes de travail

Un point d'étape a été fait sur le travail de plusieurs groupes nommés par le Conseil national (la composition des groupes est indiquée dans l'annexe 3 de ce rapport : « Nominations, délégations, équipes, groupes de travail »).

6.1. Groupe théologique du Conseil national

Il a été saisi du document « de convergence » publié par la commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises (COE) : « *L'Eglise : vers une vision commune* ». Dans le rapport qu'il a fait au Conseil national, le professeur Marc Boss, qui coordonne le groupe, a souligné l'importance de ce document qui fait le point sur trente années de dialogues multilatéraux. Le document pose cinq questions aux Eglises membres du COE. Le Conseil national a débattu des propositions faites par le groupe théologique. Marc Boss rédigera une synthèse des débats et la présentera lors d'une prochaine session du Conseil national pour permettre à celui-ci d'adresser une réponse à Foi et Constitution.

6.2. Foi protestante et judaïsme

Ce groupe de réflexion a été suscité par le Conseil national en 2011 à la suite du colloque organisé par la Fédération protestante de France sur « Foi protestante et judaïsme », en octobre 2010. Le groupe a poursuivi le travail débuté en 2013. Son animateur, le pasteur Jean-Charles Tenreiro, a présenté au Conseil national une proposition de sommaire et un texte-cadre qui problématise le sujet en vue d'une publication en 2015.

Le Conseil national a suivi ce travail avec grand intérêt et a souligné l'importance d'une approche pédagogique. Il ne s'agit pas de publier un ouvrage d'expert, mais d'inciter les membres de notre Eglise qui le souhaiteraient à s'emparer du sujet. L'ouvrage comprendra environ 150 pages. Il proposera des

parcours de travail, des questions, des fiches. Pour faire suite à cette publication, un colloque pourrait être organisé en 2016.

6.3. Fraternité diaconale

A la suite des synodes national et général de 2010 sur la diaconie, un projet de « Fraternité diaconale » a été lancé. Ce réseau constitue un espace d'échange et de ressourcement spirituel pour des personnes engagées dans la diaconie. Il veut favoriser le développement d'une vie spirituelle accordée aux engagements diaconaux. Cette Fraternité diaconale a été lancée au printemps 2014. Elle se développe par cooptation et s'est élargie au-delà de l'EPUDF.

6.4. Eglise protestante unie et communautés de vie monastique

En 2011, le Conseil national de l'Eglise réformée et le conseil exécutif de l'Eglise évangélique luthérienne ont décidé d'un commun accord de mettre sur pied un groupe de travail sur la place que l'Eglise protestante unie pourrait et devrait faire en son sein à des communautés de vie monastique. Le groupe prépare pour juillet 2015 un colloque intitulé « Protestantisme et vie monastique : vers une nouvelle rencontre ? » Il aura lieu les 4-5 juillet à la faculté de théologie protestante de Paris et sera organisé conjointement par l'EPUDF, l'UEPAL, la faculté de théologie de Strasbourg, l'IPT et la Fondation Diaconesses de Reuilly. Dans la perspective de l'année 2017, ce colloque se situera au carrefour entre théologie protestante religieuse ou monastique, vie de l'Eglise et attentes spirituelles contemporaines. Un site dédié a été créé : www.protestantismeetviemonastique.org. (Voir document d'information n° 12).

7. Services de l'Union

7.1. Organisation des Services

Depuis la réorganisation menée en 2013-2014, les tâches assurées par les services du siège sont réparties entre deux services :

- un service « administratif et juridique » qui prend en charge les dossiers administratifs, immobiliers, assurances, juridiques (y compris les questions juridiques relatives aux associations culturelles : statuts, regroupements, etc.), et les dossiers informatiques, et de manière plus large ceux relevant du système d'information. Il est piloté par Michel Haffner.
- un service « comptable et financier » qui prend en charge les dossiers comptabilité, contrôle de gestion, paie, banque et trésorerie. C'est Thierry Besançon, le directeur des services, qui le pilote en direct.

Le directeur des services assure en outre la coordination de ces deux services entre eux, et avec les neuf régions. Il est l'interlocuteur privilégié des présidents de Conseil régional et inspecteurs ecclésiastiques dans les domaines qu'il supervise. Un document « Qui fait quoi ? » a été élaboré pour faciliter les relations de travail; il est régulièrement mis à jour en fonction des ajustements qui sont apportés de temps en temps à l'organisation des services.

7.2. Personnel

Les services de l'EPUDF comptaient 25.8 Equivalent Temps Plein (ETP) fin 2014, dont 11,3 en régions et 14,5 au siège. Ce chiffre marque une stabilité par rapport à 2013, et il n'est pas prévu qu'en 2015 cette stabilité soit significativement remise en cause. Pourtant, derrière cette stabilité, il y a un accroissement des missions confiées aux services, notamment en matière de paie des salariés des associations culturelles (centralisation de la déclaration et du paiement des cotisations de retraite complémentaire).

Les services ont été mobilisés en 2014 par un changement de système comptable ; la bascule a eu lieu en novembre 2014 comme prévu et annoncé, mais cette surmobilisation des équipes, au siège comme dans les régions, s'est prolongée au début de 2015, avant que tous les avantages du nouvel outil soient perceptibles non seulement pour les services eux-mêmes mais aussi et surtout pour les utilisateurs de données comptables (Conseil national, conseils régionaux, partenaires tels que l'IPT, la Fondation pour les ministres des Eglises protestantes de France, etc.).

La mise à jour du protocole d'accord relatif au personnel salarié, dont la précédente version datait de 2002, est toujours en cours de négociation. Il évoque notamment le statut et les conditions d'évaluation et de rémunération des membres du personnel salarié, cadres et non cadres, employés au siège et dans les secrétariats régionaux par l'Union nationale des associations cultuelles de l'Eglise protestante unie de France.

7.3. Finances

On peut vraiment parler pour 2014 d'une « année charnière », car cette année se situe à l'articulation de deux grands moments de l'Eglise :

- la continuité et l'achèvement : l'organisation financière de l'Union en 2014 se place d'abord dans la continuité des chantiers considérables menés à bien en 2013 dans le cadre de la création de l'Eglise protestante unie : intégration des structures financières des inspections luthériennes, modifications de la carte des régions, etc. ; dans le cadre de cette continuité, 2014 aura été aussi l'année de la constitution ecclésiale, administrative et financière de la région unie Est-Montbéliard ;
- l'inauguration de voies nouvelles : le Synode national d'Avignon, largement consacré aux questions financières, a ouvert de nouveaux chantiers et tracé de nouvelles voies : mutualisation, regard renouvelé sur les questions immobilières, don en ligne, campagne nationale, etc. Les dispositions pour mettre ces chantiers sur les rails ont été prises dès 2014, mais les fruits en seront cueillis dans les années qui viennent.

Par ailleurs, le Synode national 2015 sera le second après celui de 2014 à pouvoir disposer d'un rapport sur l'état des finances des associations cultuelles à la fin de l'exercice écoulé N-1 (c'est-à-dire 2014) alors que jusqu'en 2013, il y avait deux ans de décalage (le rapport portait sur N-2). Ce progrès a été rendu possible par l'effort des trésoriers des associations cultuelles dans leur utilisation de la plateforme LoGeAs-Union, qui permet un recueil rapide des données financières des Eglises locales et des paroisses.

Les travaux de la Commission des finances, lors de ses trois sessions de 2014-2015, ont naturellement porté sur les suites à donner aux décisions du Synode d'Avignon :

- calendrier de mise en œuvre ;
- préparation de la campagne annuelle de communication ;
- préparation du module de formation destiné aux conseils presbytéraux et aux ministres ;
- mise en place du don en ligne ;
- création et principes de dotation du nouveau fonds « Témoignage et développement ».

Elle a par ailleurs préparé le travail du Conseil national sur un certain nombre de chantiers d'amélioration des procédures internes :

- elle a préparé un nouveau cahier des charges la concernant,
- elle a veillé à la mise en place des commissions régionales d'animation financière ;
- elle a accompagné le travail du groupe national informatique (GNI) sur les considérables chantiers mis en route en 2014 dans ce domaine : changement d'outil comptable, rénovation du parc de serveurs de l'Union, préparation de la nouvelle plateforme pour le site de l'EPUDF, démarche de certification de LoGeAs ;
- elle a animé la discussion entre les différentes parties prenantes sur l'indemnité compensatrice de logement (ICL) ;
- elle a accompagné le travail de la commission des allocations dans l'élaboration d'un nouveau règlement des allocations (voir 7.6. ci-après) ;
- elle a veillé au bon déroulement dans l'Eglise des travaux de diagnostic et, le cas échéant, de mise aux normes, concernant l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public ;
- elle a examiné le projet de guide pour l'inventaire immobilier destiné aux Eglises locales et paroisses ;
- elle a suivi la démarche d'élaboration des premiers classeurs du REGALE (voir 7.5. ci-après) ;
- tirant les leçons du tragique incendie du presbytère de Landouzy, elle a commencé à travailler à la nécessaire mise en place de visites de sécurité dans les presbytères.

Sur ces différents sujets, c'est un vrai dialogue constructif qui s'est établi entre la Commission des finances et le Conseil national.

7.4. Dossiers immobiliers

Lors de chaque session, le Conseil national examine les dossiers immobiliers préalablement validés par la Commission des finances : acquisitions ou ventes de biens, demande de prêt ou de cautionnement par l'Union de prêts contractés par des Eglises locales (17 dossiers au total dans l'année écoulée, en léger retrait par rapport à l'année précédente). Mais, dans ces discussions, et cela rend un écho intéressant aux décisions du Synode d'Avignon, il ne s'agit pas seulement que le Conseil national donne un « oui » ou un « non », ou s'accorde sur un prix d'achat ou de vente. Certains dossiers ont été l'occasion de discuter sur le fond du rapport de notre Eglise avec la pierre et d'affirmer, dans la droite ligne des décisions synodales, un certain nombre de principes qui doivent guider, à tous les échelons de notre Eglise, le débat sur l'immobilier.

Le Conseil national a suivi et soutenu les discussions entre les Eglises locales et les paroisses qui décident de faire une donation de leurs biens immobiliers à la Fondation Martin Bucer.

Cette présentation de l'année immobilière 2014-2015 serait incomplète si on ne mentionnait pas l'échec de toutes les tentatives faites, par l'EPUDF comme par la Fédération protestante de France, d'infléchir le débat parlementaire autour de la nouvelle loi sur « l'économie sociale et solidaire » qui, finalement, interdit aux seules associations culturelles régies par la loi de 1905 de posséder des immeubles de rapport. Il y a là une forme d'ostracisme à l'endroit de l'activité religieuse.

7.5. REGALE, un nouvel outil

La refonte du DGFI (Document de gestion financière et immobilière) et des autres recueils de procédures de l'Union comme le DALIS (Document d'administration légale et statutaire) et le RRN (Recueil des règlements et notices) a significativement avancé en 2014 ; le REGALE (Recueil En ligne pour la Gestion et l'Administration de L'Eglise) va être progressivement mis en ligne en 2015. Ce recueil, qui n'a de version officielle qu'en ligne, est par nature un document évolutif qui sera mis à jour en permanence en fonction des décisions synodales et des décisions du Conseil national d'une part et de la parution de nouvelles réglementations qui touchent notre fonctionnement d'autre part. Il ne s'agit pas seulement d'un gain en efficacité et en transparence : le REGALE va devenir un vrai outil de partage d'expériences et profondément modifier le rapport de chaque responsable de l'Eglise à la règle commune, devenue plus facilement et immédiatement accessible. Il faut saluer le travail des différents groupes qui, chacun dans sa spécialité, ont assuré l'écriture, la relecture, la compilation des textes de références et des annexes avant d'aboutir à la dernière étape de la mise en ligne.

Au 4^{ème} trimestre 2014, la Commission des finances et le Conseil national ont arrêté le « mode d'emploi » de ce REGALE qui définit notamment les conditions dans lesquelles les différents classeurs seront accessibles grâce à des accréditations (c'est-à-dire la délivrance d'un identifiant et d'un mot de passe permettant la consultation du REGALE). Celles-ci seront délivrées, soit automatiquement pour certaines catégories de responsables (présidents et trésoriers de CP, ministres, membres du bureau des conseils régionaux, Commission des affaires générales, etc.), soit sur demandes particulières formulées auprès des services de l'Union.

Les quatre premiers classeurs - « Comptabilité », « Immobilier », « Ministres, proposant, laïcs et bénévoles », « Assurances » - sont en ligne depuis l'inauguration du nouveau site de l'EPUDF en février 2015.

7.6. Le nouveau règlement des allocations en matière de retraite

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la Commission des finances et le Conseil national ont accompagné le travail de la Commission des allocations dans l'élaboration d'un nouveau règlement des allocations (le terme « allocations » devant s'imposer là où était autrefois utilisé le terme « pensions » s'agissant des sommes versées par l'Eglise à ses ministres retraités dans le cadre du dispositif dit du « montant garanti »). Les règles du dispositif en vigueur dataient d'une vingtaine d'années. Les conditions d'accès au dispositif et le mode de calcul des allocations étaient davantage le produit d'usages peu à peu constitués que d'une règle écrite. Il était donc important de formaliser, clarifier, préciser un certain nombre de choses.

La révision de ce règlement avait également pour objectif de mieux prendre en compte les situations réelles des pasteurs retraités et de leur ayant droit. Ce nouveau règlement des allocations, fruit du travail de l'année 2014, a été adopté par le Conseil national, sur avis de la Commission des finances (voir annexe 5).

7.7 Fondation individualisée Martin Bucer

Le Conseil national a validé le dépliant de présentation de la Fondation individualisée Martin Bucer. Celui-ci sera présenté lors du Synode national.

8. Partenaires et services communs aux Eglises

8.1. Presse régionale protestante (PRP)

Après l'assemblée générale du 3 juillet 2014, le Conseil national a pris connaissance de la lettre d'Emmanuelle Seyboldt, présidente de l'association de la PRP. Celle-ci évoque la mutualisation accrue du travail du pool de rédacteurs régionaux, la mutualisation des frais de production, la mise en place d'une régie publicitaire commune, la création d'un site internet, la réflexion sur l'édition d'un journal commun. Elle sollicite du Conseil national un soutien financier pour mener à bien tous ces chantiers.

Le Conseil national a mesuré les réelles difficultés financières à faire vivre la presse régionale. Aussi a-t-il accordé toute son attention à la demande présentée. Il a demandé à la PRP d'établir un budget et a décidé de lui accorder une avance de trésorerie de 9 000 €. Le Conseil national veillera à la cohérence avec les projets en cours, relatifs à la communication.

8.2 Olivétan

Dans sa session de décembre 2014, le Conseil national a reçu Thierry Schaaff, le nouveau président, Daniel Strohl, le trésorier, et Christian Bonnet, le nouveau directeur, pour un tour d'horizon de la situation des éditions Olivétan (voir aussi document d'information n° 10).

L'exercice 2013-2014 s'est soldé par une perte de 16 000 €, ce qui constitue un quasi équilibre. La situation est donc bien moins mauvaise que celle de l'exercice précédent grâce aux efforts pour réduire les coûts. Mais cette réduction a atteint ses limites. Aujourd'hui, il n'y a pas d'autre voie de redressement que la hausse du chiffre d'affaires. Pour cela, il faut élargir le lectorat. Même si l'activité d'Olivétan est tournée en priorité vers les membres de l'EPUDF, d'autres publics sont visés : Eglises de la Fédération protestante de France, milieux œcuméniques, public friand de spiritualité.

Plusieurs projets sont prévus : lancement d'une collection « Comment faire ? » pour aider les chrétiens dans leur témoignage, l'édition d'ouvrages issus de la FPF, une collection « Dialogue des transcendances », des livres pour adolescents. Olivétan réfléchit également à la publication d'ouvrages dans la perspective de 2017.

Le créneau du livre électronique sera aussi exploré. Il représenterait 3 à 4 % du marché. La Fondation Bersier subventionne le projet à hauteur de 8000 € par an sur trois ans pour l'édition de vingt livres par an. A terme, Olivétan envisage de publier les ouvrages sous forme papier et sous forme électronique. Olivétan n'est pas encore entré dans le projet de « vitrine de l'édition protestante numérique ». Le Conseil national encourage le directeur à explorer cette voie.

Concernant la distribution, depuis la rupture du contrat avec l'entreprise Salvator, Olivétan doit démarcher les libraires. Or le commercial a été licencié il y a deux ans. Le directeur doit donc prendre en charge cet aspect en même temps que la fabrication et la gestion. L'objectif est de reconstituer un réseau de libraires et de paroisses. La marge de progression la plus accessible a priori, ce sont les relais paroissiaux et les librairies catholiques. Olivétan devra prendre des initiatives en matière de communication.

Olivétan continuera de gérer commercialement la nouvelle revue de l'EPUDF. On devrait arriver à un coût de revient à l'exemplaire très raisonnable, et donc à maintenir le coût de l'abonnement à 25 € pour 5 numéros sur 2 ans.

Le Conseil national a confirmé devant la nouvelle équipe de direction d'Olivétan son engagement de soutenir le plan de développement d'Olivétan, à la définition duquel (moyens, objectifs, calendriers) l'Eglise participera de près. Dans cette perspective, le Conseil national a décidé de délivrer une subvention annuelle de 30 000 € correspondant à la prise en charge partielle d'un poste. Cette dotation

sera versée dans le cadre de l'exercice 2015 et renouvelée pour l'année suivante au vu des actions mises en place et des premiers résultats constatés.

En conclusion de cet entretien, Thierry Schaaff a insisté sur la dimension de partenariat à double sens entre l'EPUDF et Olivétan. « Olivétan est un service de mission par l'écriture ». A chaque membre de l'Eglise d'en profiter et de le faire connaître.

L'assemblée générale d'octobre 2014 a été l'occasion de saluer l'engagement et le travail d'Henri Fischer, le précédent directeur d'Olivétan.

8.3. ANELF

L'Alliance nationale des Eglises luthériennes de France (ANELF) est « endormie » depuis quelques années. Elle n'est d'ailleurs pas une association déclarée mais seulement de fait. Le Consistoire supérieur de l'UEPAL a pris l'initiative de proposer la dissolution de l'ANELF et demandé à la CPLR de reprendre ses missions générales. Les actifs de l'ANELF (environ 30 k€) seraient transférés à un fonds ANELF de la CPLR et viendraient soutenir la publication des œuvres de Luther dans La Pléiade, la mise en ligne des liturgies de l'ANELF, la revue *Positions luthériennes*, etc.

Pour que la dissolution de l'ANELF puisse être mise en œuvre, selon les accords initiaux, le Synode général de l'EELF doit donner son accord – donc le Synode national de l'EPUDF, désormais. Mais l'accord d'octobre 2007 évoque seulement les « instances compétentes ». Il a donc été décidé de consulter les deux inspecteurs ecclésiastiques de l'EPUDF. Ceux-ci ayant donné leur accord, le Conseil national a décidé de mettre à l'ordre du jour du Synode national 2015 la dissolution de l'ANELF. Le collège luthérien sera consulté, puis l'ensemble du Synode votera (voir annexe 9 et document 2.9).

Ensuite, une assemblée générale extraordinaire de l'ANELF sera convoquée, dans les formes et en y associant la FPMA (Eglise protestante malgache en France), troisième membre de l'ANELF.

8.4. Communion protestante luthéro-réformée

La coordination s'est réunie trois fois depuis le dernier Synode national pour échanger des nouvelles des Eglises et faire le point sur les actions communes :

- la formation permanente des ministres,
- la catéchèse (Point KT, plateforme catéchétique, offrande des écoles bibliques)
- le travail au sein des instances œcuméniques nationales et internationales (COE, KEK, CEPE, Cepple) à travers la présence de nos représentants.

La coordination a mis en place le calendrier et le processus de recrutement du futur coordinateur de la formation permanente des ministres qui succèdera à Esther Wieland-Maret au 1^{er} juillet 2016. Le cahier des charges et le profil de la personne recherchée ont été validés.

A l'initiative de la coordination, un groupe de dialogue théologique avec le CNEF se met en place. Il s'agit d'ouvrir un dialogue entre les principaux pôles théologiques du protestantisme. L'objectif n'est pas de « produire », mais de créer un espace de rencontre et de dialogue. Une première rencontre a eu lieu le 28 novembre 2014 autour de la référence à l'Écriture. L'idée est maintenant de formaliser dans un document les points de convergence et les points de divergence. Le dialogue est encore dans une phase de découverte. D'ici trois à quatre rencontres, il conviendra de mettre en place un programme de réunions plus thématiques. Cette initiative est complémentaire du dialogue que poursuit la FPF avec le CNEF au plan institutionnel.

La coordination a désigné Claire Sixt-Gateuille pour prendre le relais du pasteur Jan-Albert Roetman dans le groupe de suivi des accords de Reuilly. Celui-ci a rappelé au Conseil national que ces accords, qui concernent l'Eglise anglicane et les Eglises protestantes francophones, ont notamment abouti à l'hospitalité eucharistique. L'objectif du groupe, qui connaît un grand renouvellement aujourd'hui, est d'aller vers une reconnaissance plénière. L'annexe 4 et le document d'informations n°7 présentent plus en détail l'activité de la CPLR.

8.5. Service protestant de mission - Defap

La vie du Service protestant de Mission - Defap, service que notre Eglise partage avec l'UEPAL et l'UNEPREF, est abordée en détail dans le rapport des Relations internationales (documents 2.6) et dans le rapport du Defap (document 2.7). Ne sont abordés ici que les points qui ont fait l'objet d'un débat durant les sessions du Conseil national.

Un temps de partage avec les délégués de notre Eglise à l'assemblée générale de la Cevaa (voir point 9.1) qui sont également délégués au Conseil du Defap, a permis d'aborder deux questions auxquelles le Defap doit faire face : la recherche d'un président pour succéder à Jean-Arnold de Clermont ; le programme pluriannuel du Defap : celui qui est en cours est échu fin 2014. Le Conseil national a débattu de la proposition présentée par le Defap. Il a demandé à Claire Sixt-Gateuille, secrétaire nationale chargée des relations internationales, de rédiger un rapport et un projet de résolution qui seront débattus au cours du Synode du Lazaret.

Le Conseil national a désigné sa délégation au conseil du Defap pour la prochaine mandature, juin 2015-juin 2018 (voir annexe 3).

Le Conseil national s'est tenu informé de l'avancée de l'enquête sur l'assassinat d'Eric de Putter (juillet 2012). Le président du Defap et le secrétaire général de l'EPUDF ont maintenu un lien constant avec la famille de Putter pour partager les informations au sujet de l'enquête. Jean-Arnold de Clermont n'a pas ménagé ses efforts auprès des autorités administratives et judiciaires de la France et du Cameroun pour faire avancer le dossier. La commission rogatoire internationale a enfin été transmise aux autorités françaises par le ministère de la justice camerounais en janvier 2015.

A la suite d'un courrier envoyé en mai 2014 aux « paroisses et Eglises partenaires du Defap » par Jean de Putter, mettant en cause le Defap, celui-ci a publié conjointement avec ses Eglises membres un communiqué qui affirme leur engagement sans faille pour que l'enquête aboutisse et que la vérité soit connue et qui manifeste une pleine solidarité avec ceux qui sont meurtris.

8.6. Collège des Communautés, Œuvres, et Mouvements

Ce collège comprend 21 membres, dont certains entretiennent des relations régulières avec l'Eglise protestante unie, tandis que d'autres s'en sont éloignés. Tous les quatre ans, le synode national arrête la liste des Communautés, Œuvres et mouvements qui élisent ensuite dix délégués au Synode national. Avant d'arrêter la prochaine liste, en 2016, il a semblé utile d'aller rencontrer systématiquement les associations, mouvements, communautés qui composent ce collège afin de vérifier avec elles leurs attentes à l'égard de l'EPUDF et le type de liens qui semble le plus approprié.

Après une série de rencontres conduites par le secrétaire général et la présidente du collège, Sylvie Wolff, le Conseil national a fait un premier point de ces visites, positives, intéressantes et qui suscitent des questions : périmètre de ce collège des COM, nature des liens Eglise-Œuvres, attentes réciproques et complémentarités, etc. Questions à reprendre un jour en synode ? Les visites vont se poursuivre en 2015 et 2016.

8.7. Fédération protestante de France

Le Conseil national a partagé régulièrement des nouvelles de la Fédération protestante de France (voir document d'information n° 8) L'année 2014-2015 a été marquée par plusieurs changements de personnes à la tête des services. Un nouveau secrétaire général est entré en fonction : Georges Michel a remplacé Yves Parrend au 1^{er} Juillet 2014. Marianne Guéroult a quitté la FPF et le projet Mosaïc, dont elle avait la charge et qui est reconfirmé pour trois ans. Ce projet est confié à Jane Stranz, dans le cadre de la réorganisation du service œcuménique en « Service de relations avec les Eglises chrétiennes ». Un nouveau conseil a été élu lors de l'assemblée générale de janvier 2015.

Au cours du printemps 2014, à l'occasion d'une rencontre des doyens des établissements d'enseignement de la galaxie protestante, organisée par le président de la Fédération protestante pour créer des contacts, des initiatives sur la question de l'intitulé des diplômes ont été envisagées. Mais la Commission « Droit & libertés religieuses » est très réservée et recommande de ne rien engager ; le Conseil national et l'IPT ont fait part de leurs nettes réserves.

Le président de la FPF a également réuni des présidents d'Eglises de la Fédération autour de trois sujets pour une conversation informelle, mais aux enjeux potentiellement lourds : le Notre-Père, la bénédiction de couples de même sexe, le dialogue théologique.

Plusieurs chantiers mobilisent la FPF :

- Les finances : la FPF fait face à des difficultés financières structurelles pour boucler son budget courant. Le budget 2015 n'est équilibré que grâce à la suppression d'un équivalent plein temps (deux personnes). Le conseil a demandé aux services de réduire leurs coûts de fonctionnement autant que possible.
- La communication : le conseil a engagé un travail sur sa stratégie de communication avec un cabinet de consultants.
- La préparation de la conférence « Paris Climat 2015 » : un groupe travaille à un texte sur ce dossier pour interpellier la conférence le moment venu. La FPF a publié en janvier 2015 un ouvrage « Les changements climatiques » dont les auteurs sont des membres de nos Eglises.
- Protestant en Fête 2017 : le rassemblement aura lieu le dernier week-end de septembre à Lyon avec pour thème : « Laissez-vous réconcilier ! »

Le conseil de la FPF a décidé d'inviter au cours de l'année 2015 le secrétaire général du CNEF aux réunions du Conseil. Parallèlement se réunit un groupe chargé d'étudier l'évolution possible des relations entre le CNEF et la FPF, avec pour objectif de formuler des propositions pour le 1^{er} semestre 2016.

Trois Eglises membres de la FPF ont invité l'EPUDF à participer à leur rassemblement national. Emmanuel de Bary a représenté notre Eglise au synode de l'Union nationale des Eglises protestants réformées évangéliques de France. Le pasteur Pierre Laurent représentera notre Eglise au synode des Eglises évangéliques libres, qui se tient en même temps que le Synode du Lazaret. Aux mêmes dates, le pasteur Eckhart Altemuller participera au congrès de la Fédération des Eglises évangéliques baptistes.

8.8. Faculté de théologie de Strasbourg

La Faculté de théologie protestante de Strasbourg a sollicité l'EPUDF pour qu'elle accueille en stage dans ses Eglises locales et paroisses des étudiants à distance inscrits en licence. Ces stages sont de trois semaines en 1^{ère} année (L1) et de deux semaines en 3^{ème} année (L3). Ce dispositif permet à la faculté de Strasbourg de maintenir un certain niveau d'effectifs et à l'Eglise protestante unie de faire découvrir sa réalité à ces étudiants. Une convention a été établie. Pour l'année 2015, ce sont quatre étudiants de Strasbourg qui seront accueillis au sein d'une Eglise locale de l'EPUDF.

8.9. Nouvelle librairie protestante

La Nouvelle Librairie Protestante (47 rue de Clichy, Paris) a sollicité une exonération de loyer pendant trois ans (12 000 €/an). Comme elle est colocationnaire, les frais engendrés par cette éventuelle exonération devraient être supportés par les autres colocationnaires de la Maison du protestantisme, dont l'EPUDF. Cette demande a rencontré une adhésion timide de la part des autres locataires de la Maison. La demande a donc été infléchie, la librairie a demandé à ne verser qu'un demi-loyer par an. Pour ce qui la concerne, la FPF a répondu favorablement pour 1 an. Le Conseil national a donné un avis favorable à la demande de la Nouvelle Librairie Protestante pour une exonération de loyer à 50%, pour un an reconductible, ce qui représente pour l'EPUDF une charge supplémentaire de 2000 € par an. La Fondation Foi et Vie a également apporté une aide substantielle. Cependant, malgré ces aides, la librairie a été contrainte de déposer le bilan au printemps 2015. Un repreneur est activement recherché.

9. Paysage œcuménique et international (voir également document 2.6)

9.1. Cevaa – Communauté d'Eglises en mission

En septembre 2014, la Cevaa a organisé un séminaire sur le thème de la soumission mutuelle. A partir de textes bibliques, la réflexion a porté sur les questions interculturelles, l'interpellation réciproque entre Eglises et les préoccupations de bonne gouvernance au sein des Eglises de la Cevaa et entre elles. Valérie Mitrani représentait l'EPUDF.

Avec les délégués de notre Eglise à l'assemblée générale de la Cevaa, qui s'est tenu au Sénégal du 14 au 22 octobre 2014, le Conseil national a débattu des enjeux de cette assemblée et en a reçu les échos.

Les principales orientations sont les suivantes : renouveler pour quatre ans le poste jeunesse, maintenir les bureaux à Montpellier, retravailler le financement des projets missionnaires, attribuer les sommes non utilisées en 2010 et 2011 à la lutte contre Ebola à travers deux leviers : la CETA (Conférence des Eglises de toute l'Afrique) et les Eglises membres de la Cevaa qui sont limitrophes des pays touchés par le virus.

L'Assemblée générale a également préconisé de faire de la thématique « Famille, évangile et culture dans un monde en mutation » une « action commune » pour les années à venir : la question de la transmission est en effet devenue un enjeu majeur pour toutes les Eglises.

Côté finances, chaque année des sommes importantes (100 000 à 150 000 €) affectées à des projets ne sont pas dépensées. Des décisions ont été prises pour réaffecter ces sommes, mais leur mise en œuvre est lente. Au nom de nos Eglises, le Defap a envoyé un message fort à la Cevaa pour l'inciter à agir avec plus de vigueur et de détermination.

La prochaine assemblée générale de la Cevaa aura lieu en France en 2016.

9.2. Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPE)

L'assemblée Générale de la CEPPE (Communauté des Eglises protestantes des pays latins d'Europe) qui a lieu tous les quatre ans, s'est tenue à Malaga, en Espagne, les 4 et 5 octobre 2014. Elle a retenu cinq axes pour la période 2014-2018 : l'évangélisation, la question des migrations, les questions d'éthique et d'herméneutique biblique, la jeunesse, les préparatifs concernant 2017. L'assemblée générale a été précédée d'un colloque de deux jours sur le thème : « Quel futur pour les Eglises protestantes des pays latins d'Europe ? » La réflexion a porté sur le difficile équilibre à tenir entre la fidélité et l'innovation, en particulier dans l'évangélisation.

9.3 Autres organisations internationales

9.31. Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE)

La pasteure Agnès Von Kirchbach a représenté l'EPUDF à la consultation liturgique du 26 au 28 novembre 2014 en Allemagne, dont le thème était « Diversité des liturgies, unité de l'Eglise ». La pasteure Sibylle Klumpp a représenté l'EPUDF à la 2^{ème} rencontre européenne des « membres de synode » à Budapest du 30 janvier au 1^{er} février 2015. Laurent Schlumberger a participé à la consultation sur « La communion ecclésiale », organisée du 5 au 8 février 2015 aux Pays-Bas.

9.32. Ceeefe – Communauté d'Eglise protestantes francophones

L'assemblée générale qui s'est tenue les 29-30 août à Versailles s'est interrogée sur les raisons d'être de la Ceeefe. Elles peuvent se résumer en quatre points : être un réseau communautaire de soutien et d'accompagnement, être une présence protestante francophone à l'étranger, être un lieu de valorisation du savoir-faire de nos Eglises, donner une légitimité aux Eglises membres dans les lieux où elles sont implantées.

9.33. Société de Mission norvégienne (NMS)

Le Conseil national a reconnu la Société des Missions Norvégiennes (NMS) comme « participant de la même mission que l'EPUDF », selon l'article 15 de la Constitution (voir document d'information n°11).

9.4. Relations avec les Eglises sœurs

Notre Eglise a été invitée à divers synodes, assemblées, rencontres d'Eglise sœurs.

- Claire Sixt-Gateuille a participé au synode de l'Eglise vaudoise d'Italie, du 25 au 28 août 2014. Elle en a rendu compte dans son blog <http://danslespasdunautre.blogspot.fr>.
- Le Conseil national a délégué Jean Frey le 17 octobre à Bruxelles pour la fête des 175 ans de la création de l'Eglise Protestante Unie de Belgique.
- Il a sollicité la région Nord-Normandie pour répondre en son nom à l'invitation de l'Eglise Unie de Zambie qui a fêté les 50 ans de sa création du 15 au 18 janvier 2015. En effet, l'Eglise unie de

Zambie, une des deux Eglises anglophones de la Cevaa, et la région Nord-Normandie ont vécu un échange tripartite avec l'Eglise réformée unie de Grande-Bretagne de 2009 à 2011, qui se poursuit actuellement à travers des jumelages d'Eglises locales. Etienne Fels et le pasteur Eric Trocmé ont été nos représentants.

- Le Conseil national a désigné Marc Ortlieb et Danielle Vergniol pour représenter l'EPUDF au prochain Kirchentag, à Stuttgart, du 3 au 7 juin prochain.
- Le Conseil national a mandaté le pasteur Robin SAUTTER pour la « Visite Œcuménique » organisée par l'EKIR (Eglise protestante en Rhénanie) du 11 au 21 juin 2015.

9.41. Institut al-Mowafaqa (Maroc)

Du 19 au 21 septembre, Laurent Schlumberger s'est rendu à l'inauguration de l'Institut théologique al-Mowafaqa, au Maroc, où deux ministres de notre Eglise sont envoyés : Samuel Amedro et Bernard Coyault. Cet institut œcuménique en contexte musulman est soutenu de plusieurs manières par notre Eglise. Ce fut un moment fort : une célébration profondément œcuménique a ouvert la rencontre ; un colloque réunissant des participants européens et africains a permis une réflexion théologique de qualité (« Penser avec l'autre la foi et les cultures, les conflictualités créatives ») ; le gouvernement marocain a apporté son soutien officiel dans une déclaration publique.

9.42. Églises protestantes des départements d'Outre-mer

Les contacts se sont poursuivis avec ces Eglises qui sont en demande de liens suivis avec l'EPUDF. Un délégué de l'Eglise protestante de La Réunion a participé au Synode régional PACCA, et la présidente du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Guadeloupe a participé au Synode régional de la région parisienne. Des échanges de courrier ont permis de clarifier l'utilisation du logo et de l'appellation "Eglise protestante unie de..." utilisés par certaines de ces Eglises.

9.5. EAPPI

Le Conseil national a reçu en juin 2014 le pasteur Bertrand Vergniol, secrétaire général du Defap. Celui-ci a rendu compte de la mission de 3 mois qu'il a effectuée à Hébron (50 km de Jérusalem) dans le cadre du programme EAPPI (Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel) initié par le Conseil Œcuménique des Eglises. Quel est le rôle des observateurs internationaux ?

- Assurer une présence protectrice, dans les écoles, pour un libre accès à l'éducation, lors des contrôles d'identité, aux check-points lorsqu'il y a des actes violents ou lors des arrestations ou des fouilles.
- Conseiller, par exemple, lorsqu'une famille palestinienne reçoit un ordre de démolition de la part du gouvernement israélien.
- Témoigner : prendre des photos quand il y a un conflit, un litige.
- Ecouter, échanger, rencontrer des personnes, être des fenêtres ouvertes sur le monde ; le travail est bien d'ordre pastoral, avec l'accompagnement d'hommes, de femmes, de familles.

Le programme EAPPI est né pendant la seconde Intifada, à l'initiative d'un groupe de chrétiens palestiniens qui avait la conviction qu'il ne fallait pas prendre les armes : il s'agit d'équipes renouvelées tous les trois mois dont certains membres sont envoyés par leurs Eglises. L'envoyé rédige un rapport quotidien et informe largement à son retour de ce qu'il a vu et entendu.

L'EPUDF et l'UEPAL essaient d'envoyer chaque année une ou deux personnes : il est essentiel que nos Eglises continuent à se mobiliser pour faire partir régulièrement des « envoyés ». La présence de membres d'Eglises permet à ce programme du COE de garder sa spécificité d'accompagnement « pastoral » de la situation. Pour la France, ce programme est géré par le Defap.

10. Conjoncture

Chaque fois que l'emploi du temps le permet, le Conseil national partage des questions d'actualité.

10.1. Cimade

Les nouvelles de La Cimade sont régulièrement partagées au sein du Conseil national grâce à l'un de ses membres, Emmanuel de Bary, qui siège au conseil d'administration et au bureau de La Cimade. De nouveaux statuts ont été adoptés lors de l'assemblée générale de juin 2014. Sur le plan financier, 2013 a été une très mauvaise année : 300 k€ de déficit. Mais de gros efforts réduisent d'année en année ces mauvais résultats afin d'arriver – c'est l'objectif – à l'équilibre d'exploitation en 2016.

10.2. Migrants

Le vœu du Synode national d'Avignon sur l'accueil de réfugiés a été transmis aux associations de la région de Calais qui œuvrent sur le terrain pour aider les migrants. Il a rencontré un écho extrêmement positif. Il est apparu en tête des réactions au démantèlement des campements sur le site de l'association "Plateforme Service Migrants". Les services de l'Etat en la personne du préfet et du sous-préfet ont rencontré les représentants des associations.

La Conférence des Eglises européennes (KEK) s'est aussi emparé de la question des migrants. Les accords de Dublin imposent aux migrants de demander l'asile dans le pays par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne, c'est-à-dire souvent la Grèce, l'Espagne et l'Italie qui n'ont pas les moyens d'assurer cet accueil massif. Des commissions de travail sont à l'œuvre au sein de ou avec la KEK pour pousser les gouvernements des pays plus au Nord de l'Europe à accueillir davantage de migrants (politique de « réinstallation »).

10.3. Centre d'action social protestant (CASP)

Le regroupement avec l'association La Clairière, très implantée dans le premier arrondissement de Paris, est maintenant réalisé. Cela va représenter pour le CASP un apport de bénévoles, qui vont rafraîchir ses équipes. Le rapprochement avec l'ARAPEJ-Ile de France, à la tête d'un gros patrimoine immobilier mais qui a besoin des compétences du CASP, est aussi bien engagé.

10.4. Laïcité

Le conseiller juridique, Jean-Daniel Roque, a évoqué l'arrêt d'assemblée de la Cour de cassation du 25 juin 2014 qui est venu mettre un terme à quatre années de procédure à propos de la crèche Baby Loup : la laïcité est un principe constitutionnel d'organisation de l'Etat mais non une éthique philosophique dont pourrait se prévaloir une entreprise de droit privé qui ne gère pas un service public.

Cette décision de justice est à l'origine de l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'une proposition de loi (approuvée par le sénat en janvier 2012) visant à « étendre l'obligation de neutralité à certaines personnes ou structures privées accueillant des mineurs et à assurer le respect du principe de laïcité ». Elle permettrait d'interdire le port de tout signe d'appartenance religieuse dans les établissements ne relevant pas d'un service public mais recevant des financements publics non seulement pour l'accueil des enfants de moins de six ans mais aussi pour celui des mineurs hors du domicile familial jusqu'à 18 ans.

Ce projet est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme et aux recommandations concordantes de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de l'Observatoire de la laïcité. En outre, il accroîtrait les effets discriminatoires déjà constatés à propos, par exemple, des bons-vacances des caisses d'allocations familiales. Il a été (provisoirement ?) retiré de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

10.5. Cinquantenaire du ministère féminin

En 1965, le Synode national de l'Eglise réformée de France à Nantes décide d'un accès plein et entier des femmes au ministère pastoral, sans aucune restriction. En 1935, le poste pastoral de St Croix Vallée Française est confié à Mlle Elisabeth Schmidt comme pasteur proposant. En 1905, les femmes deviennent

électrices dans les associations culturelles. Cette coïncidence de dates a poussé le Conseil national à se demander s'il était souhaitable de marquer ces anniversaires (sachant que d'autres dates repères pouvaient aussi être choisies) et, si oui, comment ? Il a suggéré à la presse régionale protestante et à Réforme de consacrer un dossier à ce thème, qui distingue certaines Eglises protestantes d'autres traditions religieuses. L'idée d'organiser un colloque a été transmise à la CPLR.

10.6. Centenaire de la guerre de 1914

Le pasteur Jean-Frédéric Patrzynski a participé au nom de l'EPUDF au ravivage de la flamme du soldat inconnu, organisée le 6 novembre 2014 par la Fédération protestante de France, à l'initiative de la Commission de l'Aumônerie aux armées.

10.7. Attentats des 7 et 9 janvier 2015

Au cours de sa session de janvier, le Conseil national a pris un temps pour revenir sur les attentats à Paris des 7 et 9 janvier contre le journal Charlie-Hebdo, une femme policier à Montrouge et une supérette casher Porte de Vincennes. Il a reçu avec reconnaissance et émotion les marques de sympathie et de solidarité envoyées par une dizaine d'Eglise sœurs de par le monde.

Il s'est demandé quelles initiatives encourager après ces événements. Le parallèle avec la réconciliation franco-allemande a été évoqué : celle-ci est passée par des jumelages de villes et de paroisses, françaises et allemandes. Pourrait-on envisager d'encourager des jumelages entre paroisses et communautés musulmanes ? Comment casser les stéréotypes ? Comment encourager et soutenir les musulmans en tant que citoyens de la République ? Faudrait-il initier un groupe de travail permanent des responsables des cultes et une rencontre annuelle avec le ministère de l'Intérieur ? Pourrait-on imaginer une « Université » libre, laïque, interreligieuse sous la responsabilité de la commission des responsables de culte avec des universitaires comme intervenants ? Comment enrayer les phénomènes d'exclusion scolaire ?

Le Conseil national estime que les relations de terrain sont à privilégier : relations entre membres de communautés, par exemple au niveau de la jeunesse par le biais du scoutisme (le scoutisme musulman est très vivant), encourager aussi les groupes Mosaic (voir document d'information n°4). Deux événements sont évoqués : l'exposition "Traits d'esprit. Images pour ne pas se prosterner" qui s'est déroulée à la faculté de théologie de Paris du 4 au 28 mars et qui était prévue de longue date ; une publication de la FPF "*Pour l'accompagnement des couples protestants-musulmans*" parue en janvier 2015

Fin janvier, un petit groupe d'une dizaine de personnes, dont deux ministres de l'EPUDF, a proposé à divers mouvements et institutions, représentatifs de familles de pensée très diverses, une initiative simple et de terrain, pour contribuer à la pérennisation du dialogue et de la rencontre, et à l'approfondissement de la fraternité. Un appel intitulé « Maintenant, on se parle » a été rédigé, déclarant notamment : « Nous, signataires de l'appel 'Maintenant on se parle', pensons que la lutte contre la méfiance et le rejet passe d'abord par la parole, par la réflexion et par l'écoute mutuelle. 'Maintenant, on se parle', cela veut dire : on arrête les clichés, les peurs, le repli sur soi, les amalgames, les exclusions. Et on se met à parler. Ensemble ». L'objectif concret est d'organiser un événement (concert, soirée, etc.) avant l'été 2015 pour faire connaître l'appel et encourager les rencontres locales entre groupes, associations, mouvements, communautés religieuses.

Les premiers signataires de cet appel sont les Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France, les Scouts et guides de France, la Fédération des Centres sociaux, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Eglise protestante unie de France, la Mission populaire évangélique de France, le Mouvement du christianisme social, l'Atelier protestant, le président de la Conférence des Evêques de France, la Jeunesse ouvrière chrétienne, le Rassemblement des musulmans de France, le Grand Rabbinat de France. A l'heure où ces lignes sont écrites, des contacts se poursuivent avec les fédérations de parents d'élèves, d'autres cultes, les obédiences maçonniques, etc. L'Observatoire de la laïcité a annoncé son parrainage, dès lors que la liste des signataires se sera un peu élargie.

10.8. Fin de vie

A l'occasion du débat parlementaire qui s'est ouvert cet hiver, suite à la proposition de loi relative aux droits des malades et à la fin de la vie déposée par MM. Claeys et Léonetti, le Conseil national a publié le 26 janvier un communiqué bref qui a repris l'essentiel du texte adopté par le Synode national de Lyon 2013. Ce fut une occasion de faire entendre la voix de notre Eglise, d'inciter les paroisses à se pencher à

nouveau sur le sujet si elles le souhaitent et d'accéder à la demande exprimée le 11 octobre 2014, lors de la journée de lancement « 2017 », de débattre sur les questions de société (voir annexe 2).

11. Le souci des personnes, les temps d'aumônerie, l'écoute mutuelle

11.1. Ensemble, devant Dieu

Au début de chaque session du Conseil, des nouvelles des uns et des autres sont échangées. Joies et tristesses sont partagées. En 2014-2015, de trop nombreux décès de ministres et de membres de l'Eglise, subits et douloureux, ont marqué les membres du Conseil national. Ils seront nommés au cours du Synode.

Les frères et les sœurs évoqués au moment des échanges de nouvelles sont portés dans la prière durant les temps d'aumônerie qui rythment les journées du Conseil. Ce sont autant de respirations qui permettent de renforcer la communion. Devant Dieu, à l'écoute de sa Parole, chacun entend à nouveau l'appel que Dieu lui adresse et ensemble, les membres du Conseil national retrouvent le sens de la mission que Dieu confie à son Eglise.

11.2. Bilan d'un an de fonctionnement du Conseil national

Lors de sa session de juin 2014, les membres du Conseil national ont été invités à faire le bilan de la première année de leur mandature. Tous se sont accordés pour reconnaître l'excellente ambiance favorisée par l'écoute mutuelle, le respect des uns pour les autres, la diversité des points de vue qui s'expriment librement, la qualité des dossiers qui sont fournis, la collégialité vécue lors des prises de décisions, la richesse des temps d'aumônerie, et la bienveillance mutuelle.

2.3

Coordination nationale évangélisation & formation

Synode national
du Lazaret, 2015

1. PRESENTATION

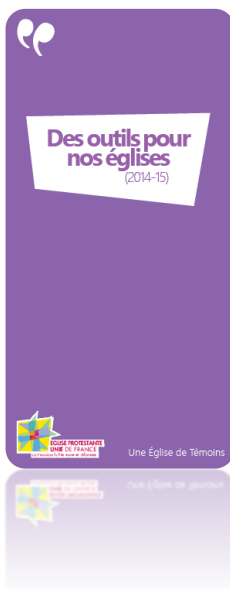
La *Coordination nationale Évangélisation & Formation* a été élue par le synode national pour encourager l'édification spirituelle en vue d'un meilleur témoignage de l'Évangile. Pour cela, elle cherche à

- **Piloter** des projets et des initiatives nationaux ;
- **Communiquer** pour offrir des outils d'évangélisation et de formation en s'inspirant de pratiques variées ;
- **Suivre** et valoriser des dynamiques de base (régionales, locales) ;
- **Coordonner** des actions entre acteurs (Œuvres et mouvements, régions, Églises sœurs...).

La Coordination est composée de **14 membres**, et d'un **Secrétaire national**. Elle travaille en collaboration avec le Conseil national, l'équipe nationale d'animation, les présidents de Conseil régional et inspecteurs ecclésiastiques, les équipes régionales, et les différents partenaires en lien avec les projets nationaux, régionaux et locaux.

En 2014-15, la Coordination **s'est réunie quatre fois** : en juin et septembre 2014 (une partie en séance commune avec le *Conseil national* et la *Commission des ministères*), en janvier et mars 2015. Compte tenu de l'ampleur du travail, chaque rencontre cette année a duré deux jours. Entre les réunions formelles, le travail a été accompagné par une équipe restreinte composée de Bernard Dugas, Caroline Schrupf et Andy Buckler.

Le travail de la Coordination est articulé par **projets**, chaque projet étant piloté par une personne désignée par la Coordination et accompagné d'une équipe. La Coordination accompagne également le **Service national catéchétique** (voir plus loin) et divers **réseaux** d'évangélisation ou de formation nationaux ou internationaux.



Pour articuler ces dynamiques en termes de ressources pour les Églises locales, la Coordination édite chaque année un dépliant « **Des Outils pour nos Églises** », qui offre des outils pratiques et récents par rubrique : *Église protestante unie, ministères, formation théologique, lire la Bible, évangélisation, vie d'Église, catéchèse, jeunesse, musique, Bible et création, et mission*. Le dépliant 2014-15 a été envoyé en octobre 2014 à toutes les paroisses, et distribué lors des synodes régionaux.

Comme son nom l'indique, le souci premier de la Coordination est de faire le lien entre les différents projets et ressources non seulement en termes d'organisation, mais surtout en articulant leur cohérence selon la dynamique qui accompagne l'Église dans son ensemble, celle d'être une **Église de témoins**.

MEMBRES DE LA COORDINATION

Corinne BITAUD
Anne-Marie BORNE
Gwenaël BOULET
Andy BUCKLER
(*secrétaire national*)
Jean-Daniel CHEVALIER
Bernard DUGAS
Thierry FABIAN
Anne FAISANDIER
Françoise GIFFARD
Corine JORDI
Jean-Pierre LE GUILLOU
Hope NENONENE
Katharina SCHÄCHL
Caroline SCHRUMPF
Agnès VON KIRCHBACH

SOMMAIRE DU RAPPORT

1. Présentation
2. Une Église de témoins
3. Le témoignage personnel
4. Le rayonnement communautaire
5. La dynamique missionnaire
6. Pour une catéchèse de témoins
7. Des réseaux et des ressources

La partie 2 « Une Église de témoins » sert de fondement pour la suite du rapport ; si vous n'avez le temps de lire qu'une partie, lisez celle-là !

2. UNE ÉGLISE DE TÉMOINS

2.1 L'Église en contexte

Au moment de la création de l'Église protestante unie en 2013, nous avons pu constater un véritable élan dans l'Église, avec de nouvelles initiatives selon le désir d'être « une Eglise de témoins ». Cependant, si certains lieux se réjouissent d'une dynamique renouvelée, beaucoup (et c'est parfois les mêmes) sont conscients de leur fragilité. On se trouve devant une grande perplexité : pourquoi n'arrivons-nous plus à transmettre comme avant ? Pourquoi n'y a-t-il plus le même niveau d'engagement qu'autrefois ? Comment renouveler notre communauté plutôt vieillissante ? Où sont passés les enfants, les jeunes ?

L'Église se trouve ainsi devant un enjeu majeur : assumer son identité d'Église de témoins, tout en accompagnant les réalités diverses de terrain. Notre souci principal doit être d'avancer ensemble, en aidant toutes les communautés à entrer dans une logique missionnaire, mais en fonction de chaque contexte local.

Notre société est également marquée par des changements profonds. Les formes de transmission avec lesquelles on était à l'aise ne fonctionnent plus, les rapports entre personnes changent, les formes d'appartenance évoluent. Pour des institutions, comme l'Église, ce changement est déstabilisant, car nos structures sont mal adaptées à ce mouvement perpétuel. Pourtant, si notre époque ne veut plus d'institution religieuse qui lui dise que croire ou que faire, elle est avide de témoins authentiques, qui osent dire simplement et ouvertement ce qui les fait vivre.

Notre contexte interne et externe nous invite donc à renouveler notre manière de penser et d'agir pour mieux assumer notre mission. C'est un défi majeur pour notre Église. Mais c'est aussi une chance, et la source d'un élan spirituel et missionnaire renouvelé. Après tout, l'Église existe pour ceux qui n'y sont pas. Et ça fait du monde... !



2.2 Rencontre avec le Conseil national

En septembre 2014, la Coordination a pu explorer ces questions autour du thème « *une Église de témoins, quels leviers localement ?* » en séance commune avec le Conseil national et la Commission des ministères.

Nous nous sommes notamment inspirés de l'expérience de l'Église d'Angleterre, qui depuis 10 ans cherche à se tourner vers la majorité de la population qui n'a pas de lien avec l'Église. Pour aller à leur rencontre, elle encourage notamment le développement de nouvelles initiatives adaptées à la culture changeante d'aujourd'hui, appelées des « *Fresh expressions* » d'Église.

La démarche est caractérisée par un désir d'encourager de nouvelles formes d'Église, tout en valorisant le témoignage et le développement des formes traditionnelles de vie paroissiale. C'est ainsi qu'ils parlent d'une « *économie mixte* » où tradition et innovation, héritage et nouveauté trouvent leur place à l'intérieur des mêmes structures. Dans cette dynamique missionnaire, un accent important est mis sur le développement de nouvelles formes de ministère (laïc ou ordonné, locaux ou régionaux) pour accompagner ces initiatives.

Si la plupart des expérimentations sont initiées par les paroisses, l'institution y joue un rôle important pour favoriser et articuler ensemble le développement des paroisses et des expérimentations, pour protéger les nouvelles initiatives inévitablement fragiles au départ, pour accompagner leur développement avec des formes de reconnaissance appropriées et pour proposer des formations adaptées.

L'échange très riche avec le Conseil national a permis d'identifier dans notre contexte des questions importantes : de quel type de ministère notre Eglise a-t-elle besoin pour aller vers ceux qui ne sont pas dans l'Église ? Peut-on imaginer des « ministères pionniers » confiés à des ministres ou à des laïcs chargés de développer de nouvelles formes d'Église ? Comment faire cohabiter l'ancrage dans une tradition et l'innovation ? Les freins à l'innovation ne sont-ils pas plus dans nos têtes que dans nos structures ou nos règlements ? Comment susciter et encourager le désir des Églises locales d'innover et de grandir ?

La rencontre avec le Conseil national a confirmé l'importance de poursuivre ces réflexions. Deux champs de travail ont été initiés :

1. **Développement** : travailler sur l'accompagnement et l'encouragement d'initiatives nouvelles dans le cadre d'une « économie mixte ». Ce travail a une double préoccupation : favoriser et autoriser des initiatives ; veiller sur et évaluer ce qui marche, pour étendre les dynamiques. Ce travail doit s'articuler en lien avec les régions, dont trois en particulier ont été identifiées comme des « régions pilotes » : Cévennes Languedoc Roussillon, Région parisienne (réformée) et Région parisienne (luthérienne).
2. **Ministères pionniers** : travailler sur la manière de donner une dimension pionnière à nos ministères (collégiaux, locaux, pasteurs). Comment accompagner leur développement (quels cadres, discernement, reconnaissance, formation, accompagnement). Il ne s'agit pas d'abord d'imaginer de nouveaux ministères (même si ce n'est pas par principe exclu) mais de donner une impulsion pionnière à ce qui existe. Une équipe de travail prépare un document cadre au service des régions, pour accompagner le discernement et le développement des ministères « pionniers ».

2.3 Des atouts et des enjeux



Dans sa séance en janvier 2015, la Coordination a exploré la question des freins à l'innovation missionnaire en Église. Certains freins sont liés à notre contexte social (laïcité, situation minoritaire des Églises, logiques qui ne favorise pas la souplesse...). D'autres freins peuvent être liés à notre protestantisme français (peur d'une perte d'identité historique, formes d'orgueil ecclésial, pudeur excessive...). Parfois nous avons besoin de nommer ces freins pour pouvoir les dépasser.

Mais dans beaucoup de cas, **les mêmes réalités peuvent être des leviers ou des freins**, selon notre perspective. Pour accueillir l'élan d'une *Église de témoins* on peut donc identifier des **atouts**, qui sont autant de **défis** :

1. **La richesse de nos engagements associatifs et individuels** nous offre un cadre naturel pour un témoignage de profondeur, qui allie paroles et actes dans le respect de chacun. Mais pour cela, nous avons besoin de résister à des séparations mentales entre Église et Œuvres, pour penser notre témoignage de manière plus globale, plus inventive, plus explicite.
2. **Notre attachement à la liberté et à la responsabilité**, au dialogue et au débat, nous place sur le même terrain que nos contemporains, qui résistent très largement aux dogmes imposés par un système clos, mais accueillent avec intérêt des témoignages partagés dans le respect et l'ouverture. Cependant, nous devons dépasser nos pudeurs pour oser parler de notre foi de manière personnelle.
3. **L'ancrage historique et culturel de notre Église** nous offre un regard globalement favorable de la part de nos concitoyens. Nos lieux de culte qui hébergent souvent des activités culturelles, peuvent servir de passerelle pour rejoindre la vie d'Église. Toutefois, nous devons résister à l'assimilation entre foi et culture : nous ne sommes pas d'abord témoins du protestantisme, mais de Jésus-Christ !
4. **Le renouvellement interne de nos communautés** par l'arrivée de personnes issues d'autres contextes ecclésiaux et culturels offre l'occasion d'une redynamisation de notre vie spirituelle et communautaire. Mais pour en profiter, nous devons accueillir leur arrivée comme une chance à saisir et non une menace à laquelle résister.
5. **Notre attachement à la diversité et à la pluralité** de foi et d'engagement peut ouvrir la voie à des formes innovantes et complémentaires de témoignage et d'évangélisation en situation locale. Cependant, nous devons avoir le courage de situer notre unité en Jésus-Christ, plutôt qu'à partir d'éléments structurels ou identitaires secondaires qui empêcheraient toute initiative nouvelle.
6. **Notre attachement à la réflexion biblique et théologique** nous offre un cadre solide pour accompagner et évaluer le changement des formes et des actions de l'Église. Cependant, nous devons refuser d'en faire un exercice de style purement intellectuel, au lieu de l'accueillir comme une dynamique de vie impulsée par l'Esprit de Dieu.
7. **La fragilité de nos paroisses** peut même être un atout, car si nos Églises locales sont moins fréquentées par tradition, elles le sont plus par conviction. Ceux qui viennent sont présents par choix et non par obligation. Ce sont des témoins potentiels ! Mais pour en profiter, nous devons libérer nos membres pour de nouvelles formes de service tournées vers l'accueil et l'ouverture.

2.4 Des convictions qui mettent en mouvement

Les mêmes réalités peuvent inspirer la peur ou susciter le désir (ou les deux à la fois !) selon notre perspective. Le défi du changement peut provoquer ainsi en nous des résistances, jusqu'à ce qu'on se souvienne de la motivation première : être des témoins simples et joyeux d'une vie nouvelle en Jésus-Christ, offerte et reçue par la foi.

Cette perspective nous invite à affirmer des convictions qui peuvent permettre un changement de regard et fonder l'action d'une Église de témoins.

1. **Notre mission** : est en réalité la mission de Dieu – tout commence avec lui. Nous mettons notre confiance en Celui qui prend l'initiative pour agir autour de nous. Il crée et il appelle, il sauve et il transforme. Cela ne vient pas de nous, mais Dieu choisit de nous associer à son projet dont la motivation première est son amour pour le monde. Nous sommes envoyés pour aimer comme lui. Même la situation la plus difficile peut devenir missionnaire dès lors que nous y discernons la présence et l'action première de Dieu.
2. **Notre message** : Nous annonçons une Bonne Nouvelle ! Ce n'est pas nous-mêmes que nous annonçons, ni notre Église, ni le protestantisme. Pas un ensemble de valeurs ou de dogmes, mais une personne : Jésus-Christ, en qui Dieu rejoint notre réalité. Par nos actions et nos paroles, nous témoignons simplement de Jésus-Christ et nous invitons d'autres à une rencontre personnelle avec lui. Notre objectif n'est pas de sauver l'Église, mais de poser autour de nous des signes vivants du royaume de Dieu, à la suite de Jésus.
3. **Nos moyens** : C'est la communauté locale de l'Église. Avec nos imperfections et nos faiblesses, Dieu nous met ensemble pour agir avec lui. L'Église revit lorsqu'elle retrouve cette vocation communautaire, lorsqu'elle découvre que chacun est appelé à donner et recevoir. Quelle que soit la taille de la communauté (même 2 ou 3 suffisent), Dieu peut et veut agir pour renouveler les forces de son peuple, les faire grandir en disciples du Christ et faire d'eux ses témoins. À nous d'aider chacun à y trouver sa place !
4. **Nos méthodes** : celles de Dieu. Il nous invite à employer tous les moyens qu'il donne pour rayonner son amour. Libre à nous d'être créatifs pour saisir les occasions fournies par les nouvelles technologies, les connaissances scientifiques, les méthodes de communication... sachant que toutes nos méthodes ne correspondent pas pour autant à celles de Dieu. Le plus important se situe souvent ailleurs... dans la prière et l'écoute, le combat spirituel et le service du prochain.
5. **Notre moteur** : c'est le souffle qu'il met en nous. Par son Esprit, Dieu nous donne sa force pour témoigner là où nous sommes et là où il nous conduit. Il ouvre devant nous des opportunités à saisir pour l'annonce et la mise en pratique de l'Évangile. Notre tâche est d'écouter et de discerner dans notre contexte les ouvertures que le Seigneur donne à son Église. Et pour reprendre le souffle, parfois il faut arrêter de faire certaines choses. Pour pouvoir ensuite en initier d'autres, ou simplement reprendre le chemin, mais avec un élan nouveau.

L'Évangile nous invite ainsi à nous décentrer de nous-mêmes, et à découvrir ensemble une autre perspective. Lorsque la mission de l'Église locale devient une réponse à l'action de Dieu en et autour d'elle, une entrée en partenariat avec lui, la communauté retrouve son espérance et s'ouvre avec confiance aux surprises inattendues de Dieu.

2.5 Des défis à relever

Le défi du changement pour devenir une *Église de témoins* peut être pensé sous trois modes :

- **Le témoignage personnel** : Aider nos membres à devenir dans leur quotidien des témoins actifs et joyeux du Christ vivant. Ce défi interroge notre modèle du témoignage discret et nous invite à retrouver la force d'un témoignage plus ouvert, plus explicite, plus audacieux !
- **Le rayonnement communautaire** : Renouveler notre vie communautaire locale pour permettre un meilleur rayonnement de l'Évangile par l'accueil et le partage de la foi. Il s'agit d'une invitation à passer d'un groupe qui se serre les coudes à celui qui tend les bras !
- **La dynamique missionnaire** : Inventer de nouvelles manières d'être Église dans notre culture, pour aller vers des publics qui n'ont pas de lien actif avec l'Église. Groupes de maison, nouveaux cultes, actions diaconales, lieux d'accueil, partenariats entre paroisses... Des actions à discerner en fonction du contexte local.

Ces trois modes d'action pour une Église de témoins vont structurer la présentation qui suit des projets et des dynamiques de la Coordination pendant l'année 2014-15.

3. LE TÉMOIGNAGE PERSONNEL

3.1 Se former au témoignage

(pilote : Christian TANON)

Témoigner de notre foi de manière personnelle n'est pas toujours facile ! Pour nous y aider, la Coordination a développé **3 journées de formation** pratique et dynamique intitulées : « **Je crois, comment le dire ?** ». Leur objectif est d'aider les membres de nos Églises à mettre des mots sur leur foi dans la vie de tous les jours.

- **Journée 1 – Témoigner au quotidien.** Cette première journée permet d'aborder le sujet du témoignage de manière décomplexée, dynamique et ludique. Elle permet à chacun de redécouvrir la force et la dynamique de la Bonne Nouvelle.
- **Journée 2 – Les mots pour dire ma foi.** Cette journée aborde la question du contenu de la foi, en aidant chacun à mettre des mots sur sa foi dans un langage d'aujourd'hui. A partir de réflexions bibliques et personnelles, chacun est invité à dire « voilà ce en quoi je crois aujourd'hui ».
- **Journée 3 – Un projet pour mon Église.** Cette journée fait le lien entre le témoignage individuel et la dynamique paroissiale. A partir d'une réflexion sur le sens de l'Église, les participants sont invités à planifier un événement témoignage dans leur Église dont ils seront acteurs.

Depuis 2012, la première journée a été vécue dans de nombreux paroisses ou consistoires des régions Est, Parisienne et Sud-Ouest, et ponctuellement dans une douzaine de lieux d'autres Régions. Au total près de **800 personnes** y ont participé. La deuxième journée commence également à prendre de l'ampleur, étant actuellement proposée dans les consistoires de la région Sud-Ouest. La troisième journée vient d'être testée avec succès. A ce jour, **18 personnes** ont été formées pour animer ces journées.

3.2 Dire notre foi aujourd'hui

(pilote : Jan Albert ROETMAN)



C'est dans un esprit de témoignage que l'Église est portée depuis plus d'un an par la dynamique « **2017, nos thèses pour l'Évangile** ». Plutôt que de se centrer sur des commémorations historiques, la proposition est de nous inspirer du geste de témoignage de Luther pour redire avec nos mots d'aujourd'hui la Bonne Nouvelle qui nous fait vivre. C'est un travail qui nécessite une **double écoute** : de notre tradition (la Bible, notre théologie, nos convictions de foi) et de notre monde actuel (ses questionnements, ses aspirations) pour nous rendre

pleinement témoins et acteurs engagés au nom de l'Évangile face aux enjeux de notre société.

Le **semainier** a joué un rôle important à cet égard pour stimuler la réflexion non seulement au niveau individuel, mais aussi collectif. Beaucoup de paroisses s'en sont inspirées pour des cycles de prédication, de débat, de catéchèse, comme en témoigne le livre blanc sur le site internet. De nombreuses fiches d'animation ont été élaborées qui permettent de reprendre encore ces réflexions en paroisse de manière dynamique et interactive. Voir www.theses2017.fr.

Une séance de travail en janvier 2015 avec Jan Albert ROETMAN nous a permis ensemble d'explorer de nouvelles manières d'articuler la dynamique 2017 dans l'esprit d'une *Église de témoins*.

(Voir aussi document d'information n° 3 du rapport du Conseil national)

3.3 Approfondir la foi

(chargée de mission : Katharina SCHÄCHL)

Le service **ThéoVie** continue à jouer un double rôle dans la vie de l'Église : Ouvrir une fenêtre pour permettre aux inscrits de découvrir et d'approfondir leur foi, et Offrir des ressources d'approfondissement théologique en lien avec les dynamiques d'Église.

Si le premier aspect reste source d'encouragement, c'est le lien avec les autres dynamiques d'Église qui peut être souligné ici :

- Les modules ThéoVie servent d'outils pour l'animation de groupes locaux dans certains lieux d'Église, souvent comme développement d'une dynamique d'évangélisation communautaire, par exemple à Toulouse, où le matériel ThéoVie sert de prolongement au parcours Alpha.
- Un lien se développe et se renforce entre les groupes ThéoVie et la dynamique de l'animation biblique dans l'Église (voir plus loin).
- Des ressources bibliques et théologiques ont été développées ou redéployées en lien avec les thèmes du semainier 2017, pour renforcer la dynamique 2017.
- L'adaptation de ThéoVie pour enfants et pour jeunes est à l'étude.

(Voir aussi document d'information n°5 du rapport du Conseil national.)

4. LE RAYONNEMENT COMMUNAUTAIRE

4.1 Accompagner le développement local

Vous avez dit Évangélisation ? Si le témoignage repose sur l'expérience personnelle, souvent individuelle, l'évangélisation est, quant à elle, une action d'annonce communautaire. Nous avons besoin des autres pour annoncer la bonne nouvelle. C'est dans l'interaction entre personnes que l'Évangile prend corps. Une communauté mise en mouvement par l'Évangile qu'elle annonce, quelles que soient ses imperfections, est profondément attirante.



Le témoignage personnel et l'annonce communautaire sont donc au service l'un de l'autre. Mais comment les articuler alors que l'idée même d'« évangélisation » provoque en nous des résistances ? Comment dépasser la lourdeur des termes pour annoncer la bonne nouvelle à notre façon ? Et comment se laisser renouveler en Église, pour mieux faire rayonner la vie reçue en Jésus-Christ ?

C'est pour répondre à ces questions et pour aider nos paroisses à réfléchir à une dynamique d'annonce adaptée à leur situation, qu'un nouvel outil a été édité en novembre 2014, intitulé « *Vous avez dit Évangélisation ?* » (Olivétan). Simple et sans complexes, ce petit livre par Alain ARNOUX est accompagné de questions élaborées par la Coordination pour faciliter des échanges en groupe.

Le Conseil presbytéral : Dans le développement de la vie de nos paroisses, le rôle du conseil presbytéral est central. En 2013, la Coordination a produit deux outils complémentaires pour aider chaque conseil à accompagner sa communauté locale : un guide pratique « *Le Conseil presbytéral* » (Olivétan) et un site internet www.conseilpresbyteral.fr



En 2014-15, ce **site internet** a été enrichi pour devenir un lieu important de documentation et de ressources pour le conseil presbytéral. Le site propose :

Le guide : le contenu intégral du livre

Des animations : 20 modules d'animation pratique pour le conseil

Des textes : constitution, liturgies, confessions de foi, théologie

Des ressources : plus de 40 fiches pratiques pour accompagner le ministère

Si les échos de ces matériels sont positifs, le site internet en particulier reste peu connu. Les **animations** (de 30 minutes) en particulier offrent au conseil une base dynamique pour réfléchir en séance sur différents aspects de la vie paroissiale : *le projet de vie de la paroisse, discerner et encourager les ministères, l'évangélisation – quels projets pour quelle Église ?, Pour quoi l'Église ? l'entraide au cœur de l'Église, prier ensemble, l'universel dans l'Église locale, des textes qui nous parlent, grandir dans la foi, la musique au culte, les actes pastoraux...*

C'est aussi ça l'Église : Dans le désir de valoriser et partager l'expérience des paroisses autour d'activités nouvelles, cette série vidéo a été lancée en février 2015. Dans le même esprit que « *Ecoute ! Dieu nous parle...*, Noël un cadeau, et Pâques en cadeau (voir plus loin), cet ensemble de mini reportages présente différentes initiatives de rayonnement communautaire de nos Églises locales avec une réalisation moderne et dynamique, et une petite touche d'humour.



Cinq épisodes ont déjà été diffusés :

- Culte, café, croissants à Toul
- Le groupe de louange à Boissy St Léger
- Le café éphémère au Marais
- Le parcours Alpha à Nantes
- La passion selon Matthieu à Lille

Pilotée par Benjamin BORIES, cette série publiée sur les médias sociaux et le site web de l'Église, a été largement partagée sur internet. Cinq autres épisodes seront diffusés prochainement. Ce projet a été soutenu par la Fondation Bersier.

La série peut être regardée sur www.cest-ca-leglise.fr

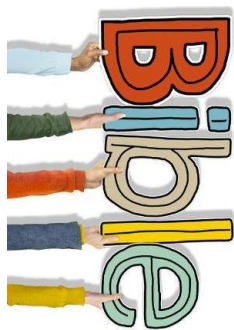
"Il y a un élément qui ne cesse de m'interpeller : Quand l'Église témoigne, s'ouvre et sort de sa zone de confort, il y a toujours des personnes intéressées. Pour le dire autrement, le témoignage est moins compliqué qu'il n'y paraît !"

Benjamin Bories

4.2 Vivre la foi en communauté

Dynamique animation biblique

(pilote : Sophie SCHLUMBERGER)



Si nous savons que la Bible est au cœur de la foi chrétienne et de la vie de l'Église, sa lecture aujourd'hui n'est pas notre quotidien, tant sur le plan personnel que communautaire. Pour répondre à cette situation, un projet a été lancé en 2014 pour développer l'animation biblique. Cette démarche, qui met en œuvre une pédagogie de la découverte et du dialogue, est très efficace pour redonner le goût de la lecture de la Bible, et faire qu'individus et communautés s'y sentent dynamisés et rendus capables d'être témoins.

Au-delà de son intérêt pour dynamiser des groupes bibliques, l'animation biblique est adaptée à diverses circonstances (groupe de maison, culte, catéchèse, visite) et à des publics variés (personnes en recherche, nouveaux venus dans l'Église, membres de longue date). Plus que de technique, il s'agit d'une façon d'être et d'une façon d'être en relation.

L'équipe est constituée de Katie Badie (service biblique FPF), Laurence Belling (catéchèse), Hans Lung, (animateur biblique, région Ouest), Katharina Schächl (Théovie), Marc Schaefer (animateur national jeunesse) et Sophie Schlumberger (animatrice biblique, région parisienne).

Cinq rencontres enrichissantes en 2014-2015 ont permis de travailler sur plusieurs plans :

- Pratique de l'animation biblique et analyse de pratique
- Expérimentation de ressources adaptables et diffusables dans nos réseaux
- Stratégie d'imprégnation pour que la dynamique soit mieux connue
- Développement des partenariats auprès des lieux de formation (IPT et CPLR)

Vie culturelle, spirituelle et liturgique

(pilote : Agnès VON KIRCHBACH)

Suite au colloque liturgique en octobre 2013, la Coordination a lancé un travail d'appropriation et d'approfondissement de la vie spirituelle, culturelle et liturgique, notamment en vue de l'organisation de rencontres régulières et de rubriques régulières dans les supports de publication de l'Église. Notre premier souci, dès le lancement du projet, a été de veiller à articuler la dimension transversale du thème dans nos différents projets (musique dans l'Église, groupes de maison, service catéchétique, dynamique 2017...).

Parallèlement, une journée sur la liturgie à destination des conseillers presbytéraux a été organisée avec succès en 2014 à Lille/Arras avec l'implication de tous les pasteurs du consistoire. D'autres lieux sont à l'étude, mais une question demeure : comment identifier l'approche qui permettra au plus grand nombre de s'y intéresser ? Notre objectif n'est pas de proposer des journées techniques, mais de permettre aux participants de recevoir un nouvel élan spirituel en lien avec le culte. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des idées ou des propositions.

En juillet 2015, un colloque sur l'Église et la vie monastique devra permettre d'approfondir davantage la question de la spiritualité communautaire.

(Voir document d'information n°12 du rapport du Conseil national.)

Groupes de maison

(pilotes : Jean-Pierre Le GUILLOU et Anne FAISANDIER)



Dans plusieurs lieux de notre Église, la vie communautaire est enrichie par des groupes de maison, sous diverses formes. Ces groupes offrent une dimension de partage convivial et de communion fraternelle qui n'est pas possible dans le cadre plus formel du culte. Au cours de 2014-15, l'équipe de travail a élaboré, en lien avec la Coordination, un guide pratique à destination des paroisses qui ont envie de lancer une dynamique de petits groupes, ou de développer et d'élargir une dynamique déjà présente.

Le guide proposera une présentation des modèles de groupes possibles, une réflexion sur la dynamique de groupe, des écueils à éviter, des formations et des ressources disponibles. En particulier, un lien sera fait avec la dynamique d'animation biblique. Ensuite, une partie importante du guide sera consacrée à des témoignages de vie à partir de l'expérience de différentes paroisses de notre Église.

Un groupe a été désigné pour la relecture de ce guide que nous espérons mettre à disposition des Églises locales dans deux temps : d'abord sur le site internet de l'EPUDF, ensuite publié en version papier.

L'objectif de ce projet est de stimuler et soutenir les Églises locales, en suscitant une dynamique créatrice autour du chant et de la musique. La dynamique a été lancée en 2014 par la mise en place de trois équipes de travail, qui se rencontrent ensemble une fois par an pour articuler leur travail (la rencontre en juin 2014 a lancé le processus) :

Cantiques.fr

- Le sens de la musique : apporter une réflexion de fond, par la mise en point de fiches et de flashes vidéo (pilote par Gill DAUDE)
- Les répertoires : repérer des auteurs compositeurs, encourager de nouvelles créations, valoriser et faire connaître du nouveau et de l'ancien au service de la louange (pilote par Daniel SCHRUMPF)
- L'accompagnement : identifier des besoins en matière de formation au plus près du terrain, notamment par la rencontre de conseils régionaux et de paroisses (pilote par Pascal HUBSCHER).

Support principal du projet, le site www.cantiques.fr permet de découvrir plus de **80 chants** de divers styles (psaumes, cantiques, nouveaux chants, chants liturgiques ou venant de l'Église universelle...) en version mp3 avec paroles ou partitions à télécharger. Il présente également des **actualités** d'événements, de nombreux **albums** de musique, ainsi que des **ressources** pour le culte (pour chorales, groupes de musique, organistes, théologie, histoire, aides techniques...). Le contenu de ce site doit s'enrichir au fur et à mesure du travail des trois équipes.

La dynamique associée avec ce travail est encourageante, même si les équipes ne sont pas encore totalement stabilisées quant aux membres participants. Il faudra sans doute les étoffer.

La perspective 2017 pourrait donner lieu à un événement multi faces (colloque, chanter ensemble de l'ancien et du nouveau, formation à l'animation musicale locale). Ces idées se clarifieront sans doute en fonction des demandes qui remonteront des visites du groupe 3. Un colloque européen plus historique et technique se met en place autour du 5^e centenaire de GOUDIMEL. D'autres projets musicaux semblent naître dans la perspective 2017 mais l'équipe n'en pas une claire visibilité.

Ateliers « Musique et Écritures » : Depuis près de 10 ans, ces ateliers sont animés par Eric GALIA et Joël DAHAN, avec ces dernières années, Sarah De LEIRIS. Ils ont pour but de partager autour de la Bible et de créer de nouveaux chants d'assemblée. Ils se vivent pendant 4 jours avec la participation d'une dizaine de personnes qui aiment écrire et des musiciens qui aiment composer. La lecture biblique ouvre sur un temps d'écriture créative à partir de méthodes dynamiques. L'ensemble est mis en dialogue avec un apport biblique et nourri de temps de prières partagés.

Quelle musique, quel chant remplit encore sa fonction d'unité « en Christ », unifiant la personne autant que l'Église, créant de la communion avec ceux qui nous ont précédés et rejoignant en même temps nos contemporains ? Je trouve ce défi passionnant même si la solution relève du miracle, en tout cas de l'inspiration de l'Esprit et du travail humble et acharné de chacun et de tous...

Gill Daudé

15 nouveaux chants : Pour rendre plus accessible aux Églises le fruit de ce travail, 15 nouveaux chants écrits et enregistrés dans le cadre des ateliers ont été publiés en novembre 2014 sous forme de partitions à acheter ou à télécharger sur le site www.cantiques.fr. Une deuxième sélection de nouveaux chants est en préparation qui pourra mettre en valeur d'autres compositions venant de notre Église et d'ailleurs.

Psaumes : Parallèlement, un matériel d'animation autour des Psaumes (approches musicale, biblique, culturelle, communautaire, catéchétique...) est en préparation par un groupe de travail piloté par Rodolphe KOWAL et Florence BLONDON. La sortie de ce matériel est prévue en 2015-16.

Notes bibliques et prédications

Ce service, accessible à partir de l'adresse www.notes-bibliques.org a connu des développements en 2014-15, liés au lancement du nouveau site de l'EPuDF. Après un moment compliqué en janvier 2015, le service est maintenant en place sur le nouveau site, avec un moteur de recherche et un accès aux archives par inscription gratuite. Merci aux contributeurs qui permettent de renouveler les notes pour chaque dimanche. Nous en cherchons toujours plus : merci de nous contacter si vous êtes intéressés.

Église et entraide

En 2011, le Pôle national de formation a lancé un travail sur des outils de formation pour mieux articuler ensemble Église et entraide, dans la suite du synode à La Force sur la Diaconie. Le travail du groupe de réflexion a permis de dégager les grandes lignes d'un nouveau livre-guide sur l'entraide à destination des paroisses. Mise en attente au moment de la réorganisation des coordinations, ce chantier devrait reprendre en vue d'une publication en 2015-16.

4.3 Des parcours et des offres nouvelles

Dans une logique de rayonnement communautaire, la mise en place de parcours de découverte de la foi dans un cadre convivial permet de renforcer la dynamique entre témoignage personnel et dynamique communautaire.

Parcours Alpha : Cette introduction simple et conviviale à la foi, organisée en dix séances hebdomadaires, est un outil efficace pour une évangélisation où la communauté a toute sa place. Des supports pédagogiques offrent des approches d'animation du parcours adaptés aux contextes paroissial, d'étudiants, de jeunes, et en milieu professionnel.



Si la mise en place de parcours Alpha se développe dans nos paroisses, l'outil est encore mal connu. Pour encourager son développement, nous explorons des déclinaisons possibles de formation à l'animation des parcours adaptées à notre contexte. Un soutien régional au développement des parcours est en place dans la région PACCA, coordonné par Olivier RAOUL-DUVAL et Claire MACUIK.

Un épisode de la série vidéo « C'est aussi ça l'Église » est consacré au parcours Alpha, pour encourager son développement.

Voyage au Pays de la Foi : Conçu en Allemagne, ce parcours s'inscrit dans une vision missionnaire de la communauté. Un travail de préparation pendant un an est proposé par un membre de l'équipe d'animateurs (Guy-Pierre GEIGER – UEPAL, Caroline BRETONES, Anne FAISANDIER, Olivier RAOUL-DUVAL, Marc-Etienne BERRON) dans des paroisses intéressées, avant l'animation du parcours pendant une semaine. En 2015, deux parcours auront lieu : à Manosque (animé par Olivier RAOUL-DUVAL) et à Montpellier (animé par Anne FAISANDIER).

Culte, Café, Croissants : Cette nouvelle forme de culte, au service du témoignage, n'est pas simplement un culte autrement pour les membres de l'Église, mais cherche à être un moment auquel des personnes sans lien avec l'Église peuvent être invitées pour y vivre un premier contact avec la bonne nouvelle et la foi. Ce culte est une manière très pédagogique pour sensibiliser les paroisses à l'évangélisation.

Au centre du culte, il y a le témoignage d'un chrétien invité pour l'occasion ; dans les discussions autour des tables, les membres de l'Église se trouvent en situation de témoigner de leur foi et chacun est encouragé à inviter des connaissances ou des membres de la famille. En partant d'une expérience concrète, l'Église est encouragée à devenir une Église de témoins. Cette approche aide à développer dans l'Église une culture d'ouverture, de participation et de témoignage.

Une proposition de formation pour articuler le Culte, café, croissants avec les projets de vie de la paroisse, a été développée par Eric PERRIER. Dans le contexte des équipes pastorales missionnaires, où le culte a été initialement conçu en 2010, le Culte, café, croissants est pensé comme le début d'un parcours de découverte de la foi en situation communautaire. Il donne lieu à la mise en place du parcours Alpha, qui peut à son tour conduire à une dynamique de groupe de maison.

Le Culte, café, croissants figure également dans la série vidéo « C'est aussi ça l'Église ».

On pourrait penser que le déroulement plus simple, convivial et participatif enlève au culte de sa profondeur spirituelle. J'ai souvent eu le sentiment inverse. Le fait d'avoir changé le cadre et favorisé la communication, tout en gardant un objectif éminemment spirituel donne à ce culte une densité que l'on ne trouve pas toujours dans les cultes habituels.

Eric Perrier

4.4 Des expositions



Église de témoins : Initialement réalisée pour accompagner le lancement de l'Église protestante unie en 2013, l'exposition continue à être diffusée et largement utilisée. Plusieurs paroisses, l'ayant présentée au moment de l'inauguration, la revisite en approfondissant des thèmes à partir des outils d'animation qui ont été développées (voir www.eqlisedetemoins.fr). La Coordination serait heureuse de recevoir d'autres propositions d'animation qui pourraient enrichir encore l'utilisation de l'expo. Elle a également été imprimée en très grand format, plusieurs paroisses ayant demandé une image pour habiller la façade de leur temple. Le guide du visiteur a été traduit en anglais et en allemand.

La foi comme : Pour compléter l'offre des expositions à la disposition des Églises locales (voir le site internet de l'EPUDF pour une présentation complète), la Coordination a fait en 2014 un travail d'actualisation de l'exposition « La Foi comme... ». Initialement créée par la Coordination témoigner servir de l'ERF en 2004, l'expo explore les grandes questions qui traversent notre vie quotidienne : la création, la mort, la souffrance, l'espérance, la confiance... Ainsi sont déployées les multiples richesses de la foi. Les 23 panneaux de l'exposition ont été réimprimés avec le logo de l'EPUDF et tous les supports pédagogiques ont été actualisés. Pour plus de renseignements, voir www.la-foi.com ou visiter le site web de l'EPUDF, qui présente en détail toutes les expositions actuelles.

En 2014-15, la Coordination a également soutenu la production des expositions « **Femmes d'espérance, femmes d'exception** – ces protestantes qui ont osé... » (Groupe Orsay) et « **Une nuée de témoins** » (EPUDF), les deux ayant été initialement conçues en 2013 pour Protestants en Fête.

4.5 Des dynamiques régionales et nationales

Dans chaque région la dynamique d'une Église de témoins se développe d'une manière particulière qui correspond à la situation et aux besoins régionaux. Nous soulignons quelques dynamiques ici qui concernent la Coordination directement.

Sud-Ouest : Lancée en 2013-14, la dynamique de journées de formation au témoignage intitulées « Je crois, mais comment le dire ? » dans les consistoires de la région se prolonge en 2014-15 par l'organisation de la deuxième journée sur « Des mots pour dire la foi ». Cette dynamique est accompagnée par Christian TANON et Bernard DUGAS.

Ouest : Les formations de chargés de mission régionaux ont permis à deux personnes d'être mandatées pour une mission de développement des groupes de maison dans la région, en lien avec la dynamique de témoignage et d'évangélisation. Cette dynamique est accompagnée par Jean-Pierre LE GUILLOU.



PACCA : La nomination d'Olivier RAOUL-DUVAL en juillet 2014 sur un poste d'évangéliste régional à Marseille au Parvis du Protestantisme a ouvert de nombreuses pistes de réflexion avec la Coordination.

CAR : une journée en septembre 2014 organisée par la coordination régionale pour les équipes régionales a permis d'explorer des collaborations possibles pour accompagner les paroisses. Parallèlement, l'événement « Light in the Night » aura lieu à Valence fin mai 2015, organisée par l'équipe jeunesse régionale.

Nord-Normandie : plusieurs paroisses ont demandé à la Coordination d'animer des journées sur le thème « Église de témoins ».

Est-Montbéliard : La région Est a créé en 2011 un réseau « *Ecoute, Dieu nous parle* » :

Dès le départ l'inspection de Montbéliard participait pleinement au réseau dont l'objectif était de renouveler et renforcer la vie spirituelle des Églises de la région, et stimuler le témoignage de la foi en Jésus-Christ. Depuis sa création, le réseau a tenu 13 réunions dans diverses villes de la région, souvent en lien avec les Équipes pastorales missionnaires (voir plus loin).

Le réseau a notamment développé les Culte, café, croissants, organisé des formations sur la prière en groupe, et des journées de formation au témoignage. Les différents thèmes abordés ont conduit à l'élaboration de fiches pratiques :

- comment accueillir les nouveaux ?
- comment rendre nos cultes plus accessibles et participatifs ?
- comment impliquer les enfants et leurs familles ?
- comment redonner aux distancés de l'Église l'élan premier de la foi ?
- quelle place donner à la prière dans la vie de l'Église locale ?
- comment témoigner dans les médias locaux ?
- comment démarrer un groupe de maison ?



La Coordination projette de publier ces fiches pour leur permettre une utilisation plus large.

Après une évaluation en 2015, le Conseil régional a demandé au réseau de continuer ses initiatives et à être force de proposition pour la réflexion sur la dynamique 2017. Le réseau est piloté par Christian TANON.

Suite à la rencontre en septembre 2014 de la Coordination avec le Conseil national, trois régions ont été identifiées comme des régions pilotes pour le développement des dynamiques nouvelles dans l'esprit d'une Église de témoins :

Cévennes Languedoc Roussillon : Deux rencontres avec l'*Équipe régionale d'accompagnement* ont eu lieu pour explorer le développement de ministères locaux tournés vers le développement et le témoignage. Le Conseil régional a nommé Anne-Marie BORNE pour articuler le lien avec la dynamique nationale. En janvier 2015, une « Fête des engagés » pour toutes les personnes engagées dans un ministère a été animée par Olivier RAOUL-DUVAL sur le thème du témoignage.

Parallèlement, un *projet missionnaire à la Grande Motte* se met en place (voir plus loin). Un des enjeux du projet sera l'articulation de liens de solidarité spirituelle entre cette action sur le littoral et les ensembles du consistoire.

Régions parisiennes : Lancé en 2014, le *projet missionnaire à Créteil* (voir plus loin) a permis aux deux régions luthérienne et réformée de se retrouver autour d'un projet commun.

Du côté de la région luthérienne, deux rencontres avec le conseil régional ont permis de lancer une dynamique régionale à partir d'une journée d'inspection le 23 mai 2015 sur le thème « une Église de témoins ». Du côté réformé, une rencontre avec le conseil régional a permis de lancer des pistes pratiques pour le développement missionnaire des paroisses et l'encouragement de nouvelles initiatives. Le lien avec ces deux régions est assuré par Andy BUCKLER.

Équipes régionales mission : le réseau mission est animé par le Défap, pour aider les Églises locales à entrer dans une dynamique de témoignage et d'ouverture vers la dimension universelle de l'Église. En janvier 2015, la Coordination a rencontré Anne-Laure DANET, responsable du Défap pour les relations avec les Églises en France. Cette rencontre a confirmé la complémentarité mais aussi la convergence de nos stratégies d'accompagnement et de développement des Églises locales. Un moment important sur l'agenda pour nos Églises en lien avec cette dynamique : le Forum 2016...



Formations BAFA/BAFD : Les formations BAFA et BAFD continuent à être une base importante pour l'animation de groupes dans et en dehors de l'Église. C'est pourquoi l'Église encourage à la participation aux stages de formation et offre des subventions en fonction des situations et des besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements. Un point fort en 2015 a été l'organisation d'un stage BAFA pour adultes, avec une quinzaine de participants.

Dynamique jeunesse : Cette année encore, notre Église a été au bénéfice de jeunes volontaires, qui consacrent du temps, parfois dans le cadre de leurs études, au service dans l'Église. Cinq volontaires - une française et quatre étrangers, venus en lien avec des services de mission norvégiens (NMS) et anglais (Crosslinks) - ont été accompagnés tout au long de l'année scolaire par des temps de reprise et de formation organisés par Marc SCHAEFER, en collaboration avec Andy BUCKLER. Nous étudions des pistes possibles pour le développement de ce programme de dynamique jeunesse.

Voir le rapport du secrétaire national aux réseaux jeunesse.

5. LA DYNAMIQUE MISSIONNAIRE

La coordination accompagne un nombre croissant d'initiatives nouvelles qui sont tournées vers des publics extérieurs dans un souci missionnaire. Certaines de ces expérimentations sont à l'initiative de paroisses locales, d'autres sont impulsées par des consistoires ou des régions. Il n'y a pas un seul modèle, et nous nous réjouissons particulièrement de pouvoir encourager des formes nouvelles de partenariats entre communautés.

5.1 Équipes Pastorales Missionnaires (région Est-Montbéliard)

Initiée par la région Est et lancée en 2009, ce projet cherche à implanter de nouvelles formes de communauté par l'évangélisation en lien avec les paroisses existantes et à l'aide de pasteurs missionnaires présents sur le terrain. Les équipes sont présentes sur trois pôles principaux : Chaumont (Eric PERRIER), Toul (Patrice FONDJA et Lunéville (Matt RILEY).

En mai 2014, à l'initiative du Conseil national, l'évaluation de la première phase de cette expérimentation a été faite par une équipe composée de Didier CROUZET, Jean-Pierre LE GUILLOU, Andy BUCKLER, Emmanuelle SEYBOLDT, Jean-Georges DORSI et Freddy LEININGER.

Cette évaluation a permis d'affirmer l'importance de ce travail missionnaire. Chaque lieu cherche à sa manière à articuler le lien (parfois difficile) entre ancien et nouveau, on constate une réelle croissance avec une dynamique réjouissante. L'évaluation a permis d'identifier certains enjeux qui pourront servir plus largement d'autres projets de type missionnaire :

1. **L'importance du contexte** : malgré la cohérence d'approche missionnaire (Culte, café, croissants, parcours Alpha, groupes de maison...) chaque contexte présente des enjeux particuliers. Il n'est donc pas question de développer une stratégie globale, mais de s'inspirer des pratiques pour discerner l'action spécifique à entreprendre dans chaque lieu.
2. **Différents modèles de mission** : Trois démarches différentes ont été identifiées
 - implantation nouvelle visant à la création d'une communauté issue du travail missionnaire
 - redynamisation missionnaire à partir d'une paroisse par l'évangélisation et la formation de la communauté afin de la rendre capable de mener par elle-même un projet missionnaire
 - encouragement spirituel d'une paroisse classique en grande fragilité
3. **Pasteur missionnaire ou communauté missionnaire ?** Si le projet a donné une grande liberté aux pasteurs missionnaires, on constate que le lien avec la communauté présente est fondamental. Le travail missionnaire ne peut être qu'un travail d'équipe porté par le pasteur et le conseil presbytéral. Il est important de préparer une communauté à lancer ensemble un projet à partir d'une équipe clairement identifiée.
4. **Changement de logique d'Église** : le projet fait apparaître l'ampleur du changement de logique qu'il est nécessaire d'accompagner. L'expérience des Equipes souligne la nécessité pour nos Églises de se laisser déplacer non pas pour « intégrer » les nouveaux arrivants, mais pour aller à leur rencontre, pour oser vivre l'Évangile ensemble, même si ce n'est pas « dans nos habitudes ».
5. **Formation des acteurs de la mission** : Il devient clair que tous les pasteurs devraient être formés à parler de Dieu en dehors de l'Église – c'est une urgence vitale pour notre Église. Comment outiller les pasteurs pour ce travail d'évangélisation ? Cette formation est nécessaire aussi pour les conseillers presbytéraux. Il paraît urgent de sensibiliser les membres de nos Églises à la démarche missionnaire pour susciter une dynamique d'Église de témoins.
6. **Un projet, une équipe, un « leader »** : Le projet a mis en lumière la difficile articulation entre communauté locale et pasteur missionnaire. Si l'adhésion de la communauté est essentielle à la réussite du projet, la présence d'un « leader » l'est autant. Comment imaginer des cadres qui donnent suffisamment de liberté et une liberté qui respecte les cadres ?
7. **La méthode d'évangélisation** : une des grandes réussites du projet a été d'avoir mis en lumière une méthode par étapes d'entrer en contact avec des gens complètement extérieurs à l'Église :
 - entrer en relation (publicité attractive, tracts, contacts personnels),
 - premier contact avec l'Évangile (Culte café croissants (CCC), ou un autre événement)
 - offrir un engagement avec le Christ (parcours Alpha)
 - approfondir la foi (groupe de prière, groupe de maison, partage biblique)
 - responsabilisation (on devient acteur pour inviter, pour animer)
8. **La mission n'est l'apanage d'aucune théologie** : pourquoi avons-nous eu autant de mal à trouver des pasteurs missionnaires pour ce projet ? Comment retenir la piété et la volonté missionnaire évangéliques tout en articulant une évangélisation à la manière luthéro-réformée, qui laisse une liberté à chacun d'agir à partir de sa sensibilité théologique ?

L'évaluation par le Conseil national (voir son rapport, point 5.41) a permis de renouveler ce projet pour deux ans à Chaumont et à Toul.

5.2 Projet Bretagne – région ouest

(pilote : Jean-Pierre LE GUILLOU)

Lancé en 2009, ce projet régional vise un travail d'évangélisation en centre Bretagne en lien avec le consistoire. Sa préparation est passée par plusieurs étapes : définition du projet et réflexion avec les paroisses du consistoire (2010-12), création d'un poste temporaire d'évangéliste (2013), recrutement pour le poste (2014). Initialement conçu pour un ministre, le poste a ensuite été ouvert plus largement, ce qui a permis une candidature forte. Malheureusement, malgré un avis positif de la part de la région et du consistoire, le candidat n'a pas donné suite compte tenu de la précarité liée aux CDD (maximum de 18 mois). Une décision a été prise en février 2015 de poursuivre la recherche de candidats, mais en reprenant le travail de sensibilisation des paroisses du consistoire.

Ce processus permet plusieurs éléments de réflexion :

1. **L'absence de candidatures de ministres de l'EPUDF** : Ce problème semble souligner une lacune dans la formation théologique de nos ministres, qui ne sont pas formés pour un travail d'évangélisation missionnaire. Sans doute avons-nous également un problème de communication autour des postes de ce type.
2. **Le statut des ministères laïcs rémunérés** : ce statut existe, mais se trouve confronté à des difficultés pratiques (contrat, coût) et psychologiques (un ministre de l'union rassure, alors qu'il n'est pas nécessairement mieux qualifié pour le poste).
3. **Une ambivalence concernant l'évangélisation** : d'un côté, une demande synodale répétée pour un évangéliste, d'un autre côté, des réticences de terrain quant à sa mise en pratique. Pourtant le travail auprès de toutes les paroisses du consistoire a montré que, lorsqu'on aborde ces questions en confiance, il est possible de monter un projet qui mobilise tout le monde.
4. **Prier ensemble** : Si nous savons produire de beaux projets, on peut percevoir une hésitation lorsqu'il s'agit d'assumer leur accompagnement spirituel. Avant tout, un tel projet se porte dans la prière, acte communautaire dont nous n'avons pas encore puisé toute la profondeur !
5. **Que de patience nécessaire !** La préparation et la mise en place d'un projet missionnaire prend du temps. Mais trop de temps passé lasse les équipes et nuit à la mobilisation. Comment rendre plus adaptées nos structures à de tels projets ?

L'un des mérites de ce travail ne serait-il pas d'amener nos Églises à repenser leur véritable raison d'être, de cesser de se demander comment faire entrer les gens dans nos murs, les faire venir vers nous, pour oser aller vers l'extérieur, laisser de côté nos immobilismes, nos peurs, et confiants, dire au monde : Écoute, Dieu nous parle...

Jean-Pierre Le Guillou

5.3 Projet Créteil – région parisienne

Le projet missionnaire Créteil est né en 2014 de la volonté des **deux régions confessionnelles** en Région parisienne de concrétiser un projet d'évangélisation en zone urbaine, profitant de la disponibilité de deux pasteurs Rafi et Mary RAKOTOVAO, et d'une opportunité de financement extérieur (*Norwegian Missionary Society, NMS*). L'objectif est de « planter » une Eglise à Créteil, en lien avec la paroisse de Charenton-Créteil, par une action d'évangélisation sur place, dans la perspective de la « dresser » pour la rendre plus autonome.

Une condition importante de succès a été la mise en place d'une **équipe de terrain** à côté des pasteurs, composée de personnes volontaires envoyées par deux paroisses voisines (Charenton-Créteil et Le Marais). Le projet est accompagné par un **comité de pilotage** composé de Bertrand de CAZENOVE (Président du Conseil régional réformé), Jean-Louis STEHLE, Andy BUCKLER, Jean-Christophe PERRIN (pasteur de Charenton-Créteil), Rafi et Mary RAKOTOVAO, Christian Tanon (président du comité).

Depuis son lancement, le projet bénéficie d'un partenariat avec l'association qui gère le Centre 113, permettant l'utilisation de locaux adaptés (une salle pour les réunions de prière et de partage, une grande salle pour les cultes chaque dimanche), et de l'aide d'une association musicale qui participe une fois par mois à l'animation musicale des cultes, et de bonnes relations œcuméniques.

Certaines initiatives pour entrer en contact avec un public extérieur et pour constituer la communauté sont à noter :

- **Portes ouvertes et café** : le dimanche matin une fois par mois les membres de l'équipe dressent des tables sur le trottoir devant le local accueil et proposent du café gratuit, avec animation musicale et la participation des Éclaireurs unionistes. Ce temps très convivial est suivi d'une invitation à rester pour le culte ;
- **Célébration d'anniversaires** : temps de fête mensuel après le culte pour toutes les personnes ayant un anniversaire dans le mois ;
- **Animations créatives pour enfants et jeunes** ;
- **Offres d'accompagnement** dans la prière.

Le projet a officiellement démarré en septembre 2014 par un culte d'envoi sur place. Des signes encourageants sont déjà perceptibles : participation accrue au culte, au catéchisme, et aux réunions de prière. La durée de la mission est fixée à trois ans, prolongeables en fonction du bilan qui en sera fait.

5.4 Projet Littoral (La Grande Motte) – Cévennes Languedoc Roussillon

En 2014, la région Cévennes Languedoc Roussillon a identifié La Grande Motte comme le lieu privilégié d'implantation pour un nouveau Projet Littoral, qui cherchera par l'évangélisation à implanter une communauté missionnaire dans un lieu où l'Église protestante unie est peu présente. Deux réunions en 2014 et une en 2015 ont permis d'avancer sur des aspects pratiques du projet et de définir un cahier de charges marqué par la dimension créative et imaginative pour un évangéliste (ministre ou non ministre).

Une journée de formation au témoignage est prévue pour sensibiliser les membres des communautés de l'Ensemble Costières Vidourle, un des enjeux importants pour la réussite du projet étant le lien entre ce projet et la dynamique de l'Ensemble. L'équipe pastorale prévoit d'explorer des formes de « solidarité spirituelle » entre les différentes communautés de l'Ensemble et le projet missionnaire. Ce projet est accompagné pour la Coordination par Andy BUCKLER.

5.5 Projet bassin-est – Région parisienne

Ce projet de développement d'Église à partir des paroisses luthériennes de **Noisy-le-Grand** et **Le Perreux** est porté par la région parisienne luthérienne. Jean-Claude DIBUNDU, évangéliste soutenu par la NMS, est chargé d'une mission de préparation pour accompagner les paroisses vers l'articulation d'un projet missionnaire commun. Le travail d'évangélisation et de développement communautaire est également accompagné au Perreux par Alex FOOTE.

Un projet missionnaire pour développer la présence de l'Église sur le **Val d'Europe** est également en préparation sous la responsabilité du pasteur Laurence BERLOT. Une journée avec les paroisses avoisinantes sur le thème « Église de témoins » aura lieu avec Andy BUCKLER en mai 2015.

Dans les deux régions pilotes de Paris (régions luthérienne et réformée), d'autres projets missionnaires sont à l'étude.

5.6 Projet Saint Paul

En septembre 2014, la Coordination a rencontré Gilles BOUCOMONT et Caroline BRETONES qui coordonnent ce projet, qui cherche à être un laboratoire pour diverses initiatives d'évangélisation et de formation à partir d'une vision missionnaire de l'Église et au service des Églises locales. Lancé en 2010 à partir d'un partenariat entre l'Église protestante unie du Marais et la *Mission Intérieure* de l'Inspection de Paris, le Projet Saint Paul propose une dynamique de formation qui réconcilie foi et vie, équilibre enseignement et pratique, s'enracine dans la louange et la prière, est au service du développement et de la croissance de l'Église.

Le projet cherche en particulier à soutenir la création artistique au service de l'évangélisation, avec un accent important sur la musique (ateliers, créations musicales) et la présence sur internet (vidéos, formations en ligne, retransmissions en live).

En juin 2014, une journée intitulée « L'Église qui croît » a réuni 80 personnes pour un échange de pratiques et d'expériences d'évangélisation et de croissance en Église, notamment en soulignant le lien entre dynamique spirituelle d'Église, à partir de l'annonce du message (kerygme), et croissance numérique en Église par l'évangélisation.

Suite à la rencontre avec la Coordination, une équipe de travail a été mise en place pour collaborer avec le Projet Saint Paul à l'organisation d'une deuxième journée « **L'Église qui croît** » les 10-11 avril 2015. L'équipe est composée de Gilles BOUCOMONT, Caroline BRETONES, Bernard DUGAS, Caroline SCHRUMPF, Guillaume de CLERMONT, Olivier RAOUL-DUVAL, Claire SIXT-GATEUILLE, Andy BUCKLER. Cette rencontre proposera des temps d'enseignement, de prière, d'échange, avec un accent particulier sur le témoignage. Des ateliers participatifs permettront d'envisager les défis de la croissance : comment passer d'une étape à une autre dans la vie de l'Église ?



5.7 Pasteur du dimanche

Le rayonnement du message chrétien au-delà de nos cercles habituels a également été la motivation pour le projet « Pasteur du dimanche ». Initié en 2011 par Joël DAHAN, ce projet propose une courte vidéo qui met en dialogue un texte biblique et une actualité, à partir d'une méditation proposée par un pasteur de notre Église. Les vidéos sont diffusées chaque dimanche soir sur Youtube.

Cette idée simple a connu un grand succès, les vidéos étant aujourd'hui relayées sur un site qui a reçu 20.000 visites en 2014, sur le site de l'ÉPUdF, Facebook, le journal Réforme, le portail Regards Protestants. Certaines vidéos ont atteint plus de 2000 vues à ce jour. En 2014, une newsletter a été lancée, avec plus de 400 abonnés, qui reçoivent un rappel chaque dimanche.

L'équipe actuelle est composée des pasteurs Joël DAHAN, Eric GALIA, Luc-Olivier BOSSET, Ingrid PRAT, Paolo MORLACCHETTI, Stéphane LAVIGNOTTE, Anne FAISANDIER. D'autres ont participé jusqu'en 2014 : Nadine HELLER, Thomas KELLER, Dina RADAFIARIJAONA, Joelle WETZSTEIN.

5.7 Des collaborations avec d'autres Églises

Le souci d'une évangélisation dans une société en mutation est largement partagé avec nos **Églises sœurs**. La Coordination a eu des contacts sur ce sujet en 2014-15 avec l'UEPAL, les Églises suisses, l'EKD, l'Église d'Angleterre, l'EPUB, l'Église protestante des Pays-Bas.

Nous avons notamment pu développer des liens avec la **NMS**, service de mission norvégien. Depuis de nombreuses années, ils soutiennent des projets au sein de la région luthérienne de Paris, et depuis 2013 en partenariat formel avec l'ÉPUdF. La NMS soutient les projets missionnaires à Créteil, à Paris Bassin-est, la mission jeunesse (MIJI), et le Projet Saint Paul, où ils ont envoyé deux jeunes stagiaires en 2014-15. Ils ont donné leur accord pour soutenir également un animateur régional pour la jeunesse en région Est-Montbéliard. En mars 2015, Andy BUCKLER est intervenu lors d'une rencontre internationale de la NMS en Norvège.

En juillet 2014, Olivier RAOUL-DUVAL a représenté la Coordination à un **colloque à Leuven** sur la question de l'implantation de nouvelles Églises en Europe.

En novembre 2014, Andy BUCKLER est intervenu lors d'un week-end « Une Église qui croît » organisé par le **Projet KHI** (<http://projetkhi.eerv.ch>), une initiative de l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (Suisse) pour accompagner une dynamique missionnaire dans l'Église. Il a pu également rencontrer le conseil synodal de l'Église pour échanger avec eux autour des questions d'évangélisation et de développement missionnaire.

Pendant l'année 2014-15, Andy BUCKLER a été co-rapporteur du synode de **l'Église évangélique au Maroc** (EEAM) sur le thème « *Témoignage chrétien et croissance de l'Église* ». Ce travail a permis de constater de nombreux points de convergence avec la situation de l'ÉPUdF en matière d'évangélisation.

5.8 Vers de nouvelles dynamiques

L'avancement de différents projets missionnaires, souligne la variété de contextes des différentes initiatives d'évangélisation. Si certains projets ont vu le jour grâce à une impulsion régionale, d'autres sont le prolongement d'une vie d'Église locale, qui cherche à développer son action de témoignage et d'évangélisation auprès de nouveaux publics. Dans tous les cas, le processus du lancement d'un nouveau projet tourné vers l'extérieur exige un **travail de discernement** à trois niveaux :

- **Projets** : Quelle action et pour quel public, à partir des ressources dont nous disposons ? Quelles sont les forces de notre Église locale (compétences, histoire, contexte sociologique...) qui pourraient indiquer des pistes possibles ? Quelles sont les opportunités données par Dieu ?
- **Personnes** : Qui sont les personnes qui pourraient initier des projets d'évangélisation, ou qui pourraient faire partie d'une équipe porteuse d'un projet ? Comment les identifier et les libérer pour cette action ? Quelle formation, quel accompagnement ?
- **Partenaires** : Quelles formes de partenariats entre des différents lieux de l'Église ? Comment imaginer de nouvelles formes de solidarité entre paroisses au service de l'évangélisation ? Quels partenaires extérieurs pourraient soutenir nos projets ?

6. POUR UNE CATECHESE DE TEMOINS

(chargée de mission : Laurence BELLING)

6.1 Le service national catéchétique

La composition du service national de catéchèse s'est stabilisée depuis un an et demi, ce qui a permis un fonctionnement d'équipe positif et efficace ! Merci à chacun, et en particulier à Caroline BRETONES, qui quittera le service en juin 2015 au bout de 8 ans. Il sera bon de la remplacer par un pasteur, et d'étoffer l'équipe par un non pasteur aussi.

Le Service est animé et accompagné par Laurence Belling, chargée de mission nationale pour la catéchèse, sous la responsabilité du Secrétaire national évangélisation et formation, selon les priorités du service :

- **accompagner et former** les acteurs de la catéchèse,
- **coordonner et communiquer** en favorisant le partage de ressources et de bonnes pratiques,
- **produire** du matériel catéchétique.

6.2 Auprès de qui le service veut-il être témoin ?

Le service poursuit ses objectifs de sensibiliser l'Église à tous les niveaux (familles, catéchètes, pasteurs, conseils régionaux...) concernant trois axes pour la catéchèse :

- **Une catéchèse de témoins** : L'enjeu de la catéchèse est surtout de donner envie de se mettre en route vers Dieu. Nous avons pour cela besoin de rencontrer des témoins qui nous parlent de leur chemin de foi, en résonnance avec les textes bibliques.
- **Catéchèse et vie communautaire** : Les enfants et les adolescents sont au cœur de la vie de l'Église. Mais comment inscrire la catéchèse au cœur de la dynamique spirituelle de la paroisse ?
- **Catéchèse et évangélisation** : Les jeunes aujourd'hui ont des expériences diverses. Il est donc nécessaire que notre catéchèse s'élargisse pour inclure de manière créative une dimension d'évangélisation.

Cela s'est traduit par la publication d'un dépliant intitulé « **La catéchèse dans l'Église protestante unie** ». Ce dépliant a été distribué dans les synodes régionaux et aux équipes régionales de catéchèse, à destination des responsables locaux... car ce sont eux, qui en sont les acteurs principaux !

Équipes régionales de catéchèse (ERC) : Quatre *Epîtres aux ERC* ont permis au service de communiquer avec les équipes, sans compter les visites et les emails ! Trois régions sur neuf (Ouest, Est et Paris région luthérienne) n'ont pas d'équipe, et cherchent encore un moyen d'organiser leur catéchèse régionalement. Le temps fort pour les équipes régionales est le week-end national qui a lieu en fin d'année scolaire. Le week-end les 27-28 juin 2014 a été l'occasion pour une quarantaine de personnes de se rencontrer et d'échanger à partir du thème « catéchèse et évangélisation ».

Conseils régionaux : Il y a deux ans, le service a proposé une démarche de rencontre des conseils régionaux, souvent avec l'équipe régionale de catéchèse concernée. Suite aux rencontres avec les conseils de Centre-Alpes-Rhône et Nord-Normandie en 2013-14, nous avons rencontré deux autres conseils en 2014-15 : celui de Cévennes-Languedoc-Roussillon (CLR) et de la Région parisienne. Ces rencontres permettent aux membres du service (en général ils sont deux) d'écouter les besoins et les enjeux de chaque région, et de partager les orientations nationales, afin que tous les partenaires (équipes régionales, conseils régionaux, service national) avancent ensemble au service des Églises locales.

Pasteurs : Cette année encore, nous avons participé à l'animation d'une pastorale régionale sur la catéchèse (en région Sud-Ouest). Deux autres pastorales sont programmées : en PACCA et en CLR. Ces temps sont très importants : ils permettent de réfléchir ensemble, de poser très honnêtement des questions concrètes, parfois épineuses, et donc d'avancer ou de se remettre en route.

Le Service national catéchétique

Laurence BELLING
(chargée de mission)

Myriam BERTHELOT

Luc-Olivier BOSSET

Caroline BRETONES

Joël DAHAN

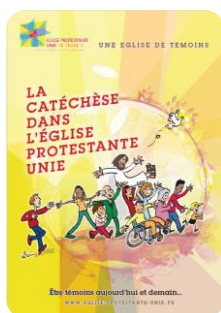
Anne FAISANDIER

Arnaud LEPINE

Laurence MARTY

Laurent MARTY

Marie-Pierre TONNON



Étudiants en théologie : Une intervention (2h30) auprès des étudiants en master pro (IPT) a permis de les faire réfléchir sur les 3 axes de la catéchèse pour construire un projet catéchétique. C'est un bon début ! Il serait souhaitable à l'avenir que le service puisse intervenir davantage à l'IPT sur la catéchèse...

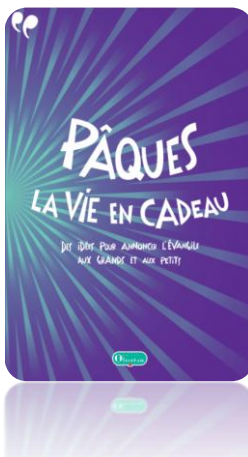
Familles : Offrir des propositions de ressources et de réflexion aux familles est devenu un élément important de la réflexion du service, qui reçoit régulièrement des demandes venant de parents, de grands parents sur l'accompagnement qu'ils pourront donner à leurs enfants. La refonte du site web national a notamment permis de proposer un espace catéchétique destiné aux familles, qui ouvre des pistes pour témoigner et vivre la foi avec les plus jeunes. Cet espace sera progressivement enrichi en contenu.



6.3 Des outils

Un travail de **cohérence** entre les différents matériels catéchétiques se poursuit, pour remettre en valeur des outils existants et identifier les besoins pour l'élaboration de nouveaux matériels pédagogiques. Ce travail passera notamment par le développement de propositions de parcours de foi sur plusieurs années.

En plus du dépliant « *La Catéchèse dans l'Église protestante unie* » à destination des paroisses, et la plaquette « *Des Outils pour nos Églises* » dans laquelle la Catéchèse occupe une place importante, le **site internet** de l'Église propose un espace dédié à la catéchèse, intitulé « Grandir dans la foi », dont une partie pour des catéchètes, et une partie pour parents et familles.



Pâques, la vie en cadeau (Olivétan) : Publié en janvier 2015, dans l'esprit de « Noël un cadeau », ce livre propose une quarantaine d'idées créatives d'évangélisation, de catéchèse, d'animation communautaire autour du temps de Pâques. Un site internet dynamique www.paquesencadeau.fr, complète le contenu par des fichiers multimédia et de nombreuses animations supplémentaires qui n'ont pas trouvé place dans le livre imprimé.

En marche vers Pâques (Olivétan) : Également sorti fin janvier 2015, ce livret constitue une des animations présentées dans « Pâques, la vie en cadeau ». Il s'adresse directement aux familles en leur proposant un parcours de découverte de la foi pour le temps du Carême. Chaque jour un texte biblique, une méditation simple et une prière sont proposés. Le dimanche, toute la famille se trouve invitée à vivre une mini célébration ludique et interactive.

« *Pâques, la vie en cadeau* » s'adresse aux paroisses, « *En marche vers Pâques* » aux familles. Mais les deux ont le même but : encourager les chrétiens à grandir dans la foi et à en être davantage témoins.

6.4 Des enjeux et des perspectives

Enjeux :

- Trop souvent, la catéchèse est l'un des parents pauvres dans la vie d'Église, ou alors, elle fonctionne « au coup par coup », matériel après matériel, sans grande cohérence pour la croissance spirituelle dans le temps. Nous œuvrons pour que les équipes régionales, les conseils régionaux et le service national avancent ensemble selon la même dynamique, pour aider les Églises locales à formuler elles-mêmes un projet catéchétique pertinent par rapport à leur public et à leur contexte, et cohérent pour le développement de la foi des enfants accueillis. Nous croyons que les trois axes de la catéchèse peuvent guider ces projets catéchétiques, vers une « transmission de la foi » adaptée à aujourd'hui.
- Améliorer la communication en Église pour que les outils et les ressources catéchétiques parviennent réellement aux paroisses et aux catéchètes.

Perspectives :

- continuer la sensibilisation et la formation aux **trois axes** de la catéchèse, auprès des équipes régionales de catéchèse, des conseils régionaux et des pastorales régionales.
- Proposer d'ici un an, plusieurs **parcours** de catéchèse pour différents âges.
- Développer, ou recenser des outils bibliques, catéchétiques pour les **familles**.

- Enrichir l'espace « grandir dans la foi » qui se trouve sur le nouveau **site internet** de l'Église.
- Préparer un « **guide du catéchète** » qui contiendrait plusieurs contenus de base - développement de l'enfant et catéchèse ; comment utiliser un parcours ? Comment renforcer les liens entre les familles et ce qui se vit en catéchèse ?
- Intervenir dans une session de la **CPLR** pour renouveler les pasteurs dans leur pratique et accompagnement de la catéchèse.

6.5 Collaborations en catéchèse

La **Commission d'orientation catéchétique** (COC), qui réunit des Églises de la CPLR, de la CER (Suisse) et de l'EPUB (Belgique), fournit le contexte principal pour des rencontres avec des partenaires d'autres Églises sœurs francophones, et permet de partager des pratiques, des outils et des ressources. Elle est présidée par Jean-Marc MEYER (UEPAL). Cette année, une évaluation par la CPLR du travail de la COC (janvier 2015) en présence de Jean-Marc MEYER et d'Andy BUCKLER a permis de clarifier le fonctionnement de la COC et de formaliser des liens entre les deux Églises de la CPLR en matière catéchétique. Les liens continuent à se renforcer avec nos partenaires.

Deux dynamiques en particulier sont portées par la COC :

PointKT.org (www.pointkt.org) : Depuis plusieurs années, cette plate-forme de ressources catéchétiques voyait son développement au ralenti (problèmes techniques récurrents, ancienneté du site, petite équipe de rédaction trop peu soutenue par les institutions). L'année 2014-15 a permis de faire avancer les choses ! Le site est en cours d'amélioration, pour une mise en ligne plus rapide et une utilisation plus simple. Cela permettra aussi aux Églises partenaires d'y mettre directement des parcours catéchétiques. Le travail de rédaction a été renforcé par la participation attendue depuis longtemps d'un représentant des Églises de la CER (suisse). Du côté de la CPLR, une demande de financement d'un poste à mi-temps pour l'équipe de rédaction est à l'étude.

L'Offrande des Écoles du dimanche : cette action annuelle est portée par les Églises de la CPLR et par l'EPUB, en collaboration avec un service missionnaire en lien avec nos Églises. Pour 2014-15, l'offrande est consacrée à un projet de scolarisation d'enfants de migrants en lien avec l'Église évangélique au Maroc. Pour 2015-16, l'offrande sera à destination des Églises de **Madagascar**, pour :

- soutenir le travail des orphelinats pour permettre aux enfants de faire des camps et des week-ends bibliques,
- soutenir la production de matériels catéchétiques adaptés à Madagascar et à moindre coût (car imprimés sur place).

Les Offrandes des Écoles du dimanche

Projets soutenus...

2015-16 - Madagascar

2014-15 - **Maroc**

2013-14 - **Égypte** (20.000€)*

2012-13 - **Espagne** (23.000€)

2011-12 - **Nicaragua** (32.000€)

2010-11 - **Haïti** (30.000€)

2009-10 - **Rwanda** (30.000€)

*approximation

7. DES RESEAUX ET DES RESSOURCES

7.1 Réseau biblique

(pilote : Sophie SCHLUMBERGER)

Le réseau rassemble trois fois par an des animateurs bibliques, ainsi que des personnes engagées dans le travail biblique pour un temps de ressourcement et d'échange de pratiques. En mai 2014, nous avons consacré deux jours à la question du thème synodal « **Bénir**, témoins de l'Évangile dans l'accompagnement des personnes et des couples ». En juin 2015, nous accueillerons Valérie NICOLET-ANDERSON pour un parcours de lecture sur **Galates 4**.

7.2 Réseau grandes villes

(pilote : Olivier RAOUL-DUVAL)

Lancé au départ dans l'objectif de soutenir et d'enrichir l'action des Églises en grandes villes, notamment en lien avec des centres culturels, il a été décidé en 2013 de recentrer le réseau sur les enjeux d'évangélisation et de mission dans des situations de grandes villes. Après une période en veille, le réseau sera relancé par une rencontre en mai 2015.

7.3 Réseau Bible et création

(pilote : Silvère LATAIX)

Ce réseau cherche à développer une réflexion en Église sur des questions liées à l'environnement, à aider les Églises locales dans leurs pratiques et à susciter et à diffuser la production théologique. Il s'est réuni 3 fois en 2014-15 et comprend aujourd'hui près de 100 d'inscrits, qui reçoivent des nouvelles et sont en lien avec le blog du réseau www.bibleetcreation.com. Cependant, le nombre de participants actifs est peu : seulement une douzaine. Cette année, l'étendu du réseau s'est beaucoup élargi, grâce au **colloque** « Terre créée, terre abîmée, terre promise », organisé en novembre 2014 à l'IPT en lien avec la FPF. Une suite possible serait un synode national sur le thème de la Création.

Un dossier d'avenir qui mobilise l'énergie du réseau est la **Conférence Paris Climat 2015** (COP 21), en décembre 2015. Nous y travaillons avec la FPF et dans un cadre œcuménique. Parmi nos contributions va être la publication d'un ouvrage grand public à partir des réflexions du colloque, qui sera mis à disposition des Églises locales, coordonné par Jean-Pierre RIVE et Roger Michel BORY. La publication des actes du colloque viendra plus tard, sous la direction de Stéphane LAVIGNOTTE. Pour permettre le développement du réseau, nous réorganisons sa structure, avec la mise en place d'une équipe de pilotage et des relais dans les régions.

En tant que citoyen, je désespère parfois de voir tant de discussions pour si peu d'actions. En tant que chrétien, je suis plein d'espoir, je sais que rien n'est perdu. On me dit le monde fini, condamné, déjà mort... mais je crois en la résurrection. Notre Église doit faire entendre sa voix, rappeler notre responsabilité à l'égard de la création qui nous a été donnée, et surtout rappeler quelle est sa merveille.

Silvère Lataix

7.4 Réseau Handicap

(pilotes : Isabelle BOUSQUET / Angelika KRAUSE)

En juin 2014, une rencontre entre Angelika KRAUSE, Isabelle BOUSQUET, Laurent SCHLUMBERGER, Didier CROUZET et Andy BUCKLER a permis d'identifier des priorités d'action en vue de la création d'un réseau autour de la question du handicap. L'enjeu sera d'accompagner les responsables d'Église et les familles, et de sensibiliser les lieux d'Église à l'accueil de personnes handicapées. Pour cela, il a été décidé de privilégier un réseau ouvert à partir de rencontres de personnes concernées, de personnes ressources à faire connaître aux paroisses, et à interpeler la CPLR sur la question du handicap.

7.5 Autres réseaux et dynamiques de formation

Le **réseau européen** de formateurs d'adultes (EAEE) s'est réuni en juin 2014 à Paris sur le thème « Images et Bible ». La rencontre a été organisée par Patrice ROLIN, qui représente l'EPUDF au réseau.

Plusieurs membres de la Coordination, notamment Andy BUCKLER, Bernard DUGAS, Katharina SCHAECHL, ont animé des formations locales, régionales ou en lien avec d'autres instances de formation (IPT, CPLR...).

Le thème de l'**université d'été** de l'IPT à Montpellier en juin 2014 a été « Annoncer l'Évangile aujourd'hui ». Andy BUCKLER y est intervenu sur le thème de l'évangélisation, ainsi qu'au **Master Pro** sur les thèmes de l'évangélisation et de la catéchèse.

L'IPT à Montpellier a proposé un **cours sur l'évangélisation** (licence) en 2014-15, avec Christophe SINGER. Alain ARNOUX, Gabriel MONET, Andy BUCKLER ont figuré parmi les intervenants.

La Coordination a participé activement au développement du nouveau **site internet** de l'Église protestante unie, notamment par la mise en place d'espaces dédiés aux thèmes : *Église de témoins, Vie spirituelle, Évangélisation, Formation, Grandir dans la foi* (catéchèse). Le travail a été long, mais en vaut largement la peine ! Ces espaces continueront à être développés en fonction des besoins des projets.

Andy BUCKLER

Secrétaire national évangélisation et formation, avril 2015

Des partenaires de formation



Institut Protestant de Théologie

www.iptheologie.fr

Au-delà des cycles formels de théologie, depuis 2006 l'IPT propose des cours décentralisés qui proposent aux membres des Églises une initiation à la théologie pour approfondir leur foi. En 2014-2015, des cycles ont lieu à Valence et Toulouse. L'IPT à Montpellier a organisé des cours publics sur le thème « Les grandes figures de la théologie chrétienne ». À Paris des cours d'initiation à la théologie sont proposés en 2014 sur le thème « Le péché/les péchés » et avec l'EPUDF (région parisienne) des ateliers de formation de prédicateurs laïcs.

Voir rapport IPT



Théovie

www.theovie.org

Le module « Des femmes dans la Bible » est disponible depuis 2014. D'autres modules sortiront en 2015 : « Baptême et Cène », « La Vie dans l'Évangile de Jean », « La Prédication », « La Lettre aux Galates ». En mars 2015, il y avait 5660 inscrits, dont 200 à 300 qui sont en lien régulier avec le service. On constate une augmentation dans les inscriptions de détenus. Le nombre de groupes locaux en lien avec le service est également en augmentation. Pour que l'offre soit toujours mieux connue et exploitée par les différents acteurs de la formation dans notre Église, le service Théovie se réjouit de toutes les collaborations qui peuvent se mettre en place.

Voir annexe au rapport Conseil National



CPLR

www.eglise-protestante-unie.fr

Le service de formation permanente de la CPLR offre aux pasteurs des stages de formation en partenariat avec d'autres Églises à l'étranger. Les thèmes en 2015 : « Je crois c'est pourquoi je crée-itinéraires de la prédication », « Nouveaux regards sur le vieux Testament », « Sur les traces de Martin Luther-Voyage théologique », « Souffrez que je vous parle - quand communiquer devient difficile comment retrouver l'ouverture au dialogue ». Parmi les thèmes prévus en 2016 : « Le Sur de l'inter-culturalité dans nos Églises locales », « Une lecture priante de la Bible-découverte de la Lectio Divina au monastère de Bose », « Esprit d'Équipe comment ça marche ? - stage itinérant », « Tu peux lire de nouveau- La bible animée », un stage en collaboration avec le DEFAP et l'Église Méthodiste au Bénin, un stage sur les « Fresh-expressions ».

Voir annexe au rapport Conseil National



Service biblique de la FPF

www.animation-biblique.org

Par son site internet et le livre du même nom en 2010, le service biblique cherche à développer des outils d'animation biblique en vue d'une lecture de la Bible en groupe renouvelée. Katie Badie, responsable du service, propose des journées de visite guidée des textes et des journées bibliques pour des membres d'Églises locales. Notamment en 2014-15, des journées bibliques fédératives.



Service protestant de mission – DEFAP

www.defap.fr

Le Défap poursuit avec les équipes régionales trois axes :

1) *Organiser des rencontres dans les paroisses* sur le thème « L'Église est universelle, comment vivre la mission aujourd'hui ? » Intégrer la dimension missionnaire dans le projet de vie, partager sa foi, lire la Bible en prenant en compte les différences culturelles... Des outils accompagnent ces rencontres.

2) *Coordonner des visites de témoins*. C'est au contact des autres qu'on apprend à se connaître et être mieux équipé pour témoigner de sa foi. Karen Smith (pasteur au Maroc) anime chaque année un travail régional en lien avec les paroisses sur le dialogue islamo-chrétien et la lecture de la Bible et du Coran.

3) *Développer des liens avec des Églises sœurs*. Les envoyés et les boursiers sont des liens visibles de collaboration avec des Églises sœurs ; un pasteur kanak vient 3 mois dans une de nos paroisses, un groupe de paroissiens étant ensuite reçu en Nouvelle Calédonie ; des camps internationaux de jeunes organisés chaque année avec l'aide du Défap, aident les jeunes à découvrir d'autres expressions de la foi.

Le réseau des équipes régionales se dynamise avec des rencontres de partage pour articuler la dynamique missionnaire dans chacune des régions, des occasions de formation pour les équipes elles-mêmes. Chaque équipe développe dans sa région des actions de formation pour les correspondants locaux, un événement régional mission (forum, journée mission) et du soutien aux paroisses dans leur démarche missionnaire.

Voir rapport Défap



Fédération d'Entraide Protestante

www.fep.asso.fr

Dans le domaine de la formation, la FEP cherche à capitaliser les expériences existantes, innovantes et reproductibles ; prioriser l'accompagnement des bénévoles ; proposer des formations alliant technique et éthique aux salariés des établissements des associations membres. L'action Conseil et Formation offre de nombreuses formations à l'accompagnement, des formations thématiques (violence dans l'institution, l'acte éducatif, analyse des pratiques, accompagnement de fin de vie...), ainsi que des formations transversales (conduite de réunion, travail en équipe, les bases du management, l'écoute).



Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France

www.eeudf.org

Les EEUDF regroupent aujourd'hui 6000 membres, répartis dans 120 groupes locaux sur l'ensemble du territoire.

Depuis leur création, ils travaillent avec l'EPUDF, par une participation aux groupes de travail sur la jeunesse (locale ou nationale) et aux différents événements d'Église, et en coopérant sur la formation, par un accès privilégié des membres de l'Église aux stages BAFA et BAFD et une en mise à disposition des formateurs pour la formation interne à l'Église. L'EPUDF est également une ressource clef pour les EEUDF dans la réalisation de la dimension spirituelle de leur projet.

2.4

Animation des réseaux jeunesse¹

Le travail des différents « lieux » des réseaux jeunesse de notre Eglise ou proches de notre Eglise est premièrement d'aller à la rencontre des jeunes mais aussi deuxièmement d'aller le plus souvent possible à la rencontre de tous les âges dans nos paroisses, ensembles, consistoires, régions, œuvres et mouvements afin de permettre à notre Eglise d'être témoins pour et avec tous les âges. Le travail de l'Eglise dans la dynamique jeunesse est d'aider avec le réseau jeunesse à faire cheminer ensemble toute l'Eglise quels que soient les âges avec une volonté de (re)découvrir la pertinence de l'Ecriture dans une société française (mais aussi plus largement européenne) où 98 % des jeunes disent ne pas lire la Bible.

Vous pourrez ainsi dans ces quelques pages approcher ces différents lieux dynamiques de et pour notre Eglise qu'est le réseau jeunesse dans sa diversité et complémentarité. Vous pourrez y lire les constats de l'année écoulée et perspectives pour les années futures afin de débloquent les freins internes et externes pour aller toujours plus à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent aujourd'hui tout en développant et renouvelant cette nouvelle « tradition » qu'est désormais la dynamique Grand KIFF.

1. Les réseaux jeunesse : des lieux dynamiques pour notre Eglise

Le réseau jeunesse a continué de se réunir 3 fois par an avec comme participants les acteurs régionaux de la dynamique jeunesse et les représentants des œuvres et mouvements jeunesse de notre Eglise. Ces rencontres et les liens entre ces rendez-vous annuels avec le secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse, notamment autour de différents projets des uns et des autres ou projets plus collectifs au sein du réseau, permettent de développer les synergies. Une synergie forte de tous les réseaux jeunesse se manifeste déjà avec le Grand KIFF 2016 aussi bien dans ses préparatifs, que dans la perspective de l'évènement et nous l'espérons aussi dans les prolongements de ce grand rendez-vous 2016.

Ainsi, les acteurs du réseau jeunesse placent la rencontre des générations, le vivre ensemble, le renouvellement du langage et de l'écoute, la mise en valeur des questionnements et convictions et le soutien à l'engagement des jeunes au cœur de leur démarche éducative et pédagogique.

1.1. Les Baladins

L'association Baladins est une association petite par sa taille mais grande dans ses réalisations, à travers ses camps préparés tout au long de l'année par son permanent² et ses bénévoles. Acteur important du réseau, s'insérant depuis de nombreuses années dans les projets mis en place par notre Eglise comme, notamment, la dynamique du concours vidéo autour de « nos thèses pour l'Evangile » ou encore par la création de spectacles lors des précédentes éditions du Grand Kiff, l'association organise ses camps autour d'activités théâtrales et artistiques.

La reconnaissance de ce travail de qualité engendre chaque année des inscriptions aux camps rapides et nombreuses. Dans ces différents camps, les productions réalisées vont souvent à la rencontre des paroisses à proximité des camps afin d'y être présentées. Le « vivre ensemble » dans ces camps et les réflexions autour de leurs créations sont souvent de véritables témoignages de foi, forts pour ceux qui vivent les camps mais aussi pour les publics qui viennent découvrir les productions. A noter que l'un des camps de l'été 2014 était un camp marche en Bourgogne et que sa dimension artistique a été la création d'une exposition photographique³ de qualité qui a notamment circulée en région Centre Alpes Rhône depuis l'automne 2014.



¹ La plupart des visuels illustrant ce rapport sont issues d'une exposition photographique réalisée par l'association Baladins qui organise chaque année plusieurs camps. Cette exposition a été réalisée à la suite du camp marche 2014 en Bourgogne. Renseignements sur l'exposition : <http://campsbaladins.fr/expo2014.php>

² L'Eglise protestante unie de France a mis pendant 4 ans un ministre à mi-temps à disposition de l'association pour le développement de son activité. Le dispositif prendra fin au 30 juin 2015.

³ Ces photos illustrent ce rapport.

1.2. Le CPCV⁴

Peu présent ces deux dernières années aux réunions du réseau jeunesse, le CPCV a renouvelé sa présence active et son partenariat notamment dans deux de ses régions. Ainsi un **stage de base BAFA** pour adultes a été proposé par la région CPCV Sud-Est et a rencontré une participation d'une douzaine de ministres et membres de notre Eglise. Un retour encourageant des participants et formateurs témoignent de l'importance d'un tel temps de formation pour les dynamiques catéchétique et jeunesse dans notre Eglise. Avec le CPCV Aquitaine nous réfléchissons également à une meilleure articulation entre le CPCV et l'Eglise autour de **partenariat de service civique**.

1.3. Les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France

Les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes réaffirment depuis plusieurs années leur identité protestante et renouvellent ainsi fortement leur partenariat avec l'Eglise, comme ils ont pu une nouvelle fois le manifester à bien des égards cette année.

Le mouvement avait ainsi confié au secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse de



l'Eglise protestante unie de France la charge de coordonner, avec des membres de la commission vie spirituelle du mouvement et des membres du réseau jeunesse de l'Eglise protestante unie, un espace permanent autour de la dimension spirituelle durant les 4 jours du **congrès des EEUDF** organisé fin août 2014. Ce triple espace d'animation spirituelle située au cœur du congrès a été fréquenté régulièrement aussi bien pour y poser ses questions, vivre une table ronde sur la spiritualité, lire (qui plus est la Bible), découvrir des outils, prier dans l'espace prière ou encore participer à l'un des temps de louange. Deux jours ont été consacrés à travailler et aborder quelques sujets plus en profondeur autour de la spiritualité et une autre autour de l'engagement citoyen durable. La spiritualité n'était donc pas une option de ce congrès, bien au contraire. L'affirmation à plusieurs

reprises que le mouvement est un mouvement non pas d'origine protestant mais un mouvement scout protestant sans que cela ne déchaîne des passions est certainement important à souligner.

Pour accompagner cette démarche tout au long de l'année de la vie spirituelle du mouvement, la **Commission Vie Spirituelle** relancée depuis plus d'un an a retravaillé différents outils et édité deux vidéos humoristiques⁵ en février 2015 qui invitent à travailler des temps d'animation du mouvement autour de la Bible. La commission rappelle ainsi aux animateurs et cadres que ce n'est pas parce qu'ils n'auraient personnellement pas faim de cette Parole qu'ils doivent priver de nourrir avec elle les membres du mouvement. Reste désormais à notre Eglise de faire le plus souvent possible place à la rencontre avec le mouvement en dehors de nos grands événements et rendez-vous de l'année et d'accepter que des non spécialistes de l'Ecriture partagent, questionnent et savourent les versets bibliques ainsi rencontrés. Accueillir ces chemins, ces questions en Eglise, accompagner ceux qui le souhaitent est essentiel et fait de chacun de nous des témoins dans le ministère qui est le sien.

Depuis plusieurs années, les Scouts et Guides de France et les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes interpellent nos communautés pour accueillir avec eux **la lumière de la Paix de Bethléem**. Si cet accueil, à partir du 3^{ème} dimanche de l'Avent jusqu'à Noël, existe depuis plus de 10 ans en France, il a connu cette année un développement non négligeable. Au niveau national, le secrétaire national des réseaux jeunesse de l'Eglise protestante unie de France a été associé par les Eclaireuses et Eclaireurs unionistes de France à ce rendez-vous dans sa préparation de la démarche spirituelle et pour la célébration œcuménique. Il a pu une nouvelle fois constater combien ce rendez-vous s'était développé en seulement 3 ans. Les manifestations locales se sont ainsi multipliées avec des originalités cette année de témoignage public fort en région où il n'y a pas eu que des célébrations



⁴ Nous avons préféré pour cette association garder le sigle plutôt que ce qu'il signifie car aujourd'hui l'association elle-même donne plusieurs traductions dans ses documents officiels et suivant ses régions. Historiquement, il s'agit du Comité Protestant des Colonies de Vacances (1943), depuis 2013 en Ile de France le CPCV est devenu Centre Pédagogique pour Construire une Vie active et l'union des CPCV affiche comme déclinaison de ces 4 lettres : Coordination pour Promouvoir Compétence et Volontariat.

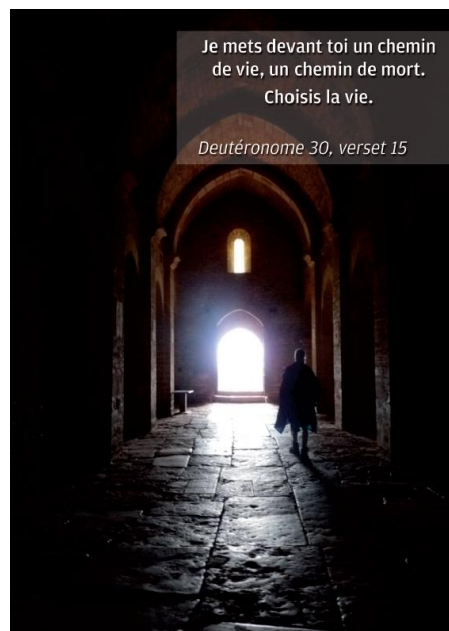
⁵ Episode 1 : « Et si on préparait un moment spi » <http://eeudf.org/viespi/2015/02/02/et-si-on-preparait-un-moment-spi/>
Episode 2 : « Et si on vivait un moment spi ? » <http://eeudf.org/viespi/2015/02/16/et-si-on-vivait-un-moment-spi/>

œcuméniques inter-mouvements du scoutisme chrétien, mais également des manifestations publiques d'accueil de la lumière comme à Poitiers (à proximité du marché de Noël), à Lyon (relais inter mouvement de la lumière à la gare), à Montpellier (marche interreligieuse pour la Paix). Dans le contexte actuel, le rendez-vous 2015 sera sans nul doute une nouvelle occasion d'un temps fort au sein du scoutisme français et la dimension interreligieuse pourrait encore connaître de nouvelles étapes sans perdre pour autant de vue que cette lumière arrive de Bethléem et témoigne ainsi de la venue d'une lumière pour le monde en la personne de Jésus.

Si cet évènement de la lumière de la Paix de Bethléem touche souvent plusieurs membres du scoutisme français, les Eclaireuses et Eclaireurs unionistes de France sont aussi fortement impliqués dans la dynamique commune du **scoutisme protestant**⁶. Ce dernier a publié une déclaration le 13 mars 2015 qui s'inscrit dans la démarche des « Rencontres scoutées », portée par la Fédération du Scoutisme Français. Elle témoigne de la pertinence et de l'efficacité des rencontres et du travail commun entre les Eglises et les organisations associatives du monde protestant et marque une étape dans le rapprochement des Mouvements de scoutisme en France, tout particulièrement dans le monde protestant. Initié dès le début des années 2000 sous l'égide de la Fédération protestante de France, dans le cadre de sa commission Jeunesse, ce travail commun s'est concrétisé par l'organisation régulière de formations BAFA depuis 2010, ainsi que par plusieurs rencontres inter-mouvements. L'une de ces rencontres qui s'est tenue en avril 2014, a permis de poser ainsi les bases de cette déclaration commune des six associations du scoutisme protestant que sont les Eclaireurs Evangéliques de France (EEF), les Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (EEUdF), la Jeunesse Adventiste (JA), le Mouvement des Flambeaux Claires-Flammes (MFCF), les Porteurs de Flambeau (PF), les Royal Rangers (RR). Cette déclaration pose les spécificités d'être des mouvements protestants, des mouvements du scoutisme et des mouvements protestants de scoutisme et souligne notamment que « le témoignage de leurs membres, sont des occasions de rencontres spirituelles ouvertes. Que la prière et la louange y soient associées ou non, elles laissent la place à chacun de vivre son propre cheminement spirituel. Les mouvements du scoutisme protestant portent en leurs cœurs l'espérance pour chacun d'une rencontre avec Jésus-Christ. » Elle a été présentée au public le 13 mars 2015.

Autre temps et autre lieu de témoignage du mouvement, le **jeûne pour le climat**. Les Eclaireuses et les Eclaireurs unionistes de France sont certainement le mouvement de jeunesse proche de notre Eglise le plus impliqué dans cette démarche. Il a été pratiqué dès son lancement par plusieurs de ses membres, présenté lors du congrès en août 2014, proposé plus largement lors de l'assemblée générale du mouvement en février 2015.

Le mouvement continue son **développement** et travaille celui-ci en collaboration régulière avec notre Eglise. Il en est de même au niveau de la **formation** où le secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse a participé pour la première année comme formateur au stage BAFA de perfectionnement « Grands Evènements » afin d'approfondir le partenariat formation avec le mouvement.



1.4 Ligue pour la Lecture de la Bible (LLB dit aussi la Ligue)

La Ligue s'est dédoublée en deux structures durant l'année 2014⁷ et continue à proposer de nombreux **camps** tout au long de l'année que nous avons essayé de mettre en valeur sur le nouveau site internet de l'Eglise protestante unie de France. Nous nous retrouvons également ensemble au comité de pilotage de **Ze Bible** avec d'autres partenaires. Les échanges réguliers dans ce cadre permettent d'envisager ensemble ponctuellement des collaborations sur les projets de la Ligue et de l'Eglise.

1.5 YMCA France (Young Men's Christian Association appelé aussi UCJG – Union Chrétienne de Jeunes Gens)

Un partenariat avec l'union national des YMCA France a permis de mettre à disposition du projet *Light in the Night* de la région Centre Alpes Rhône un **service civique** d'octobre 2014 à juin 2015. Si cette mission engendre pleine satisfaction dans la réalisation du projet, nous avons pu constater la

⁶ www.scoutisme-protestant.org

⁷ Editions LLB et Séjours LLB

difficulté de définir correctement cette mission à la limite du culturel événementiel et du cultuel. Cette mission a montré l'importance de pouvoir trouver un statut de volontaire dans le cadre culturel.

Les YMCA sont également impliqués dans divers projets autour de la **COP21** qui aura lieu à Paris fin 2015 et en tient informé le réseau jeunesse.

1.6 Des liens renouvelés et engagés avec d'autres œuvres et mouvements

D'autres mouvements qui ne sont pas dans le réseau jeunesse de notre Eglise actuellement travaillent régulièrement avec le réseau. **VISA Année Diaconale** est un partenaire avec qui nous travaillons depuis un an afin de ne pas négliger le potentiel de cet organisme d'Eglise qui coordonne l'accueil de quelques 130 volontaires dans des structures associatives, diaconales et l'engagement des volontaires. L'agrément de VISA pour l'accueil des services civiques mais aussi et surtout les compétences techniques et pratiques pour l'accompagnement des volontaires font de VISA un partenaire à privilégier afin de promouvoir l'engagement et le témoignage des jeunes volontaires.

La multiplication de séjours de groupe de jeunes de notre Eglise à **Taizé** depuis le Grand Kiff 2013 et la présence de bénévoles de notre Eglise montre que la présence de l'Eglise protestante unie sur la colline ne s'essouffle pas. Une fiche de préparation à un séjour à Taizé sera prochainement réalisée avec les frères afin de la mettre en ligne sur le nouveau site de l'Eglise protestante unie.

Le développement de l'usage des parcours **Alpha** dans notre Eglise, notamment à destination des jeunes, n'est pas non plus négligeable. Nous réfléchissons avec

Alpha à proposer des adaptations luthéro-réformée des parcours Alpha Jeunes et Alpha Campus et / ou une collaboration en ce sens à l'occasion du Grand Kiff 2016. Nous travaillons également en parallèle à des parcours de type Alpha (Alpha Jeunes, Alpha Campus, Alpha Duo et Alpha Parents) et cherchons à valoriser des parcours créés dans des paroisses. Tous ces parcours permettent de nouvelles rencontres entre des jeunes en recherche et nos lieux d'Eglise. Ces parcours sous formes de nourritures bibliques et de questions pratiques et personnelles remettent ou fortifient les liens de jeunes avec des communautés locales.

A partir des parcours de **Théovie**, un chantier a commencé en mars 2015 afin de créer progressivement des propositions de parcours « jeunes » plus adaptés pédagogiquement, graphiquement et interactivement aux jeunes. Les premières propositions d'animation biblique pour groupe de jeunes autour d'un premier triptyque de verbes du parcours « un verbe, des sens... » seront éditées à l'automne 2015. Ils devraient être suivis au printemps 2016 de parcours individuels « jeune » en lien avec Théovie sur le net et de parcours collectif à vivre en communauté à la rentrée 2016. Ces parcours collectifs pourront venir par exemple compléter et prolonger une dynamique autour de parcours Alpha.

L'objectif est ainsi d'avoir des propositions de divers outils pour la rentrée 2016.

1.7 Le réseau international jeunesse

Les relations privilégiés que nous avons avec les Eglises sœurs à travers le monde permettent régulièrement, à travers le ministère de la secrétaire nationale aux relations internationales Claire Sixt- Gateuille de s'informer de nos projets, voire de nous inviter à leurs temps forts jeunesse. Ainsi le secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse a participé au « **Jugend Camp** » de l'**EKIR** en Allemagne en juin 2014 et participera à un temps de **rencontre des responsables jeunesse des Eglises partenaires de la NMS** (organisme norvégien de mission lié à l'Eglise luthérienne de Norvège) fin mai 2015. Des jeunes de notre Eglise participeront l'été 2015 à l'équivalent du Grand KIFF de l'**Eglise réformée de Hongrie** à l'invitation de celle-ci. Ces échanges et rendez-vous permettent de faire de nombreux constats, de nourrir notre propre dynamique et de nouer des contacts pour l'avenir comme pour le développement de la dimension internationale du Grand KIFF.

La dimension internationale ne se vit pas et ne se développe pas uniquement au niveau national mais aussi localement. Divers projets de camps à l'étranger comme aux **Etats-Unis** et en **Italie** se préparent pour l'été 2015 et engendreront la présence de leurs hôtes au Grand KIFF 2016. D'autres projets dans le cadre de la **CEVAA**



se travaillent déjà pour accueillir des jeunes de **Madagascar** avec les EEUdF ou de **Nouvelle Calédonie** lors d'un camp en Centre-Alpes-Rhône au Grand KIFF 2016. Un autre camp fruit des échanges des responsables nationaux qui avaient permis en 2013 d'accueillir au Grand KIFF une délégation de **Tahiti** se prépare depuis 2013. Ce camp est un projet type comme devrait être tous les projets CEVAA selon ce qui a été adopté par le conseil de la CEVAA en 2012. La rencontre en 2013 des jeunes de nos deux Eglises a suscité échanges et questionnements sur les Eglises respectives pour ces jeunes. Un noyau d'une quinzaine d'entre eux plus d'autres qui les ont rejoints ont travaillé en France durant deux ans la question de l'évangélisation. Cette expérience, ces questionnements les invitent à le partager maintenant dans un autre contexte, celui de Tahiti

Notons qu'un projet a été abandonné par un groupe de jeunes avec le **Maroc** en raison des événements politiques au Maghreb.

Fort heureusement, il y a des jeunes qui partent comme volontaire avec le **Défap**, ils sont les premiers témoins de l'Eglise universelle mais il y en a peut-être moins qu'à d'autres époques qui viennent de notre Eglise. Il faut cheminer et retravailler ce point pour réconcilier l'universelle et l'universalité de nos Eglises dans le cadre du DEFAP et de la CEVAA.

1.8 Les dynamiques régionales

Si l'ensemble des rassemblements régionaux se sont bien passés avec pour la plupart des effectifs à la hausse, il faut savoir réinterroger les pratiques, l'encadrement et le sens de ces rendez-vous réguliers. Ils ne doivent pas relever de l'habitude mais bien d'un temps fort au service de la dynamique jeunesse locale, consistoriale et régionale, positionné au cœur d'un projet de l'Eglise. C'est ce qu'a fait par exemple la région Sud-Ouest, en proposant un rendez-vous jeunesse autour du lancement des thèses 2017 et non un rassemblement annuel classique.

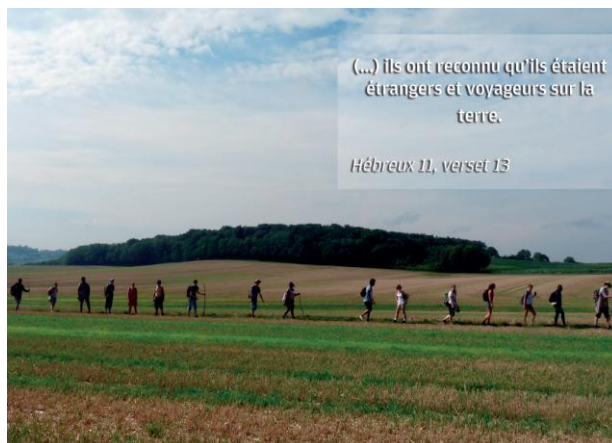
Le danger des habitudes et des changements dans les équipes ont engendré parfois quelques transitions délicates, voire une certaine désorganisation par endroits, compensée fort heureusement par la bonne volonté de tous et l'engagement fort des équipes d'animation durant les rassemblements. Notons par exemple en Centre-Alpes-Rhône une équipe structurée qui fonctionne depuis plusieurs années ensemble. Ils ont fait un très bon travail de relecture afin de ne pas tomber dans la routine. Au bilan du rassemblement régional 2013, l'équipe jeunesse régionale faisait le constat d'un travail qui avait essentiellement porté sur le « faire » (création de vidéos notamment) qui manquait de liant thématique et aussi de relationnel avec les jeunes. Ils avaient donc axé leur travail dans la dimension de l'« être », en vivant un maximum de temps directement avec les jeunes. Ils ont retravaillé cette proximité et leur fil rouge en contrebalançant du « faire » à l'« être », avec des propositions d'activités à la carte qu'ils vivaient pleinement avec les jeunes (réalisation d'émissions de radio, jeux, parcours spirituel mais aussi témoignages en grand et petits groupes, etc.). Une vraie réussite qui a permis de donner du temps aux pasteurs et accompagnateurs (une vingtaine) venant de différentes paroisses de la région pour un temps de travail avec le secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse de 2 fois 2 heures ! Laissant ainsi la possibilité d'un partage non négligeable d'informations, d'échanges sur les pratiques et pour vivre une animation avec des personnes engagées de notre Eglise qui ont le souci direct de l'animation jeunesse. Cette expérience inspirera certains temps de formation proposée lors du prochain Grand KIFF.

Nous ne pouvons enfin que nous réjouir de voir de nouveaux jeunes s'investir dans plusieurs régions, comme en CLR, et la qualité de l'envie de s'engager des jeunes en PACCA lors du synode des jeunes. Les participants à ce synode particulier se sentent une vraie responsabilité, une reconnaissance de vivre ce temps fort lors d'un temps de synode des jeunes où la (P)arole leur est ainsi donnée. Leur soif de réflexions de fond et la qualité d'écoute a été impressionnante. Ils viennent comme dans les autres régions pour un temps festif lors de ce week-end mais tiennent à leur responsabilité synodale.

Ces constats montrent la place importante du témoignage dans tous ces rendez-vous régionaux et reposent la rigueur d'une dynamique de projets pour savoir où l'on va et nos priorités afin de construire les rassemblements et camps en conséquence. Nous ne pouvons ici que remercier et féliciter l'ensemble des acteurs régionaux pour le précieux travail qu'ils opèrent autour et pendant ces rassemblements.

2. Le secrétariat national : un travail d'écoute et de réponses aux attentes

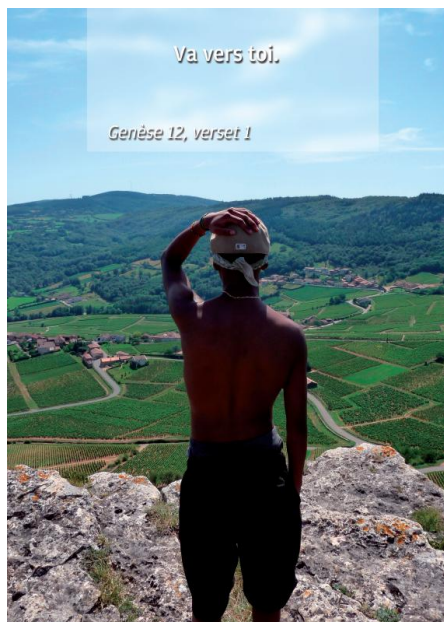
Afin de donner la chance à tout le monde de vivre de et avec cette dynamique que nous venons d'évoquer, le réseau jeunesse soutient les dynamiques locales et régionales en créant des outils, en aidant parfois humainement, par des conseils et quelques fois financièrement les projets et la formation



des animateurs. L'un des travaux du réseau cette année a porté sur les 18-30 ans, qui avait peut-être été un peu trop délaissés dans nos propositions d'Eglise ces dix dernières années. Il est ainsi important pour l'Eglise de reprendre toute sa place dans l'accompagnement de ces jeunes adultes.

2.1 Le site internet de l'Eglise protestante unie de France

Le nouveau site de l'Eglise protestante unie de France a mobilisé pendant plusieurs mois cette année le réseau jeunesse, afin d'en faire un outil de la dynamique jeunesse de notre Eglise, à destination des paroisses, conseillers presbytéraux, pasteurs, animateurs de groupe de jeunes, étudiants ou jeunes adultes qui se questionnent, cherchent des outils pour lancer, relancer, entretenir la dynamique jeunesse locale.



Par sa structuration, nous espérons qu'il permet de valoriser les outils existants à destination de la dynamique jeunesse. Ces nombreuses pages jeunesse sont tout d'abord construites à partir de la décision synodale du Synode national d'Orléans, en 2011, où dix exhortations avaient été lancées aux communautés locales. Ces dix points, regroupés dans une partie intitulée « la jeunesse dans l'Eglise commence par toi », sont repris et agrémentés de témoignages et de liens vers des outils pratiques liées à l'exhortation. On peut ainsi trouver sur ce nouveau site internet la liste des camps organisés par les associations et mouvements membres du réseau jeunesse, mais aussi par les paroisses ou communautés locales, consistoires et régions qui souhaitent les ouvrir au plus grand nombre; des propositions d'animations, des réflexions, des témoignages ; des liens vers des sites avec ressources d'animations ; une bibliothèque jeunesse type et des outils pour construire des animations autour d'œuvre cinématographique ; des jeux ; des ressources liturgiques jeunesse tels que les cultes du Grand KIFF 2013 ou encore une collecte de textes liturgiques écrits par des jeunes lors de camps ; des pense bêtes législatif avec une malle d'outils pratiques administratifs et

techniques ; une malle à matériel type précisant également le contenu d'une infirmerie et d'une trousse à pharmacie ; une partie orientation vers les formations, partenaires ou encore la question du volontariat.

L'autre grande nouveauté est que le site intègre désormais une partie directement pour les jeunes autour du Grand KIFF 2016, afin de présenter et suivre avec les réseaux sociaux la construction de ce temps fort pour et avec les jeunes de l'Eglise protestante unie de France.

C'est ainsi au total près d'une centaine de pages Internet qui se retrouvent en lien sur le site. Ces nombreux documents et liens pourront être évidemment complétés au fil des mois et des années par les productions du réseau jeunesse et créations de chacun, les questions des uns et des autres.

L'interactivité des réseaux sociaux, dès la page d'accueil du site, donne également une place plus importante aux jeunes. A suivre donc et à consulter régulièrement aussi bien sur smartphones, tablettes et ordinateurs... <https://www.eglise-protestante-unie.fr>

2.2 Soutien à la formation et projets de formation

Les constats faits lors des rassemblements régionaux, les échanges du réseau jeunesse lors de ses séances et les points également mis en avant par les animateurs régionaux jeunesse amènent à la mise en place d'outils et de formation sur les questions jeunesse. Ces outils et formation sont et seront prochainement mis en place pour accompagner les animateurs dans les exigences éducatives, légales et pastorales de l'animation jeunesse en Eglise et viendront compléter le site internet de l'Eglise dans sa partie jeunesse.

Nous allons ainsi proposer un « guide de bonnes pratiques » au niveau de la jeunesse, et des fiches « activités jeunesse et démarches d'assurance » et « Bénévoles et au pair : conséquences pratiques ».

Il est également nécessaire de développer des outils de formation théorique et pratique comme par exemple lors de pastorales sur la présentation des outils jeunesse, mais aussi pour accompagner les ministres autour du bon usage d'internet et des réseaux sociaux, de la place des téléphones portables dans nos activités jeunesse de la catéchèse au camp d'adolescents.

En prolongement de toutes ces nouvelles mises en place de formation, le secrétariat national du réseau jeunesse continue



d'encourager et de soutenir les formations BAFA et BAFD, puisque l'Eglise au niveau national prend en charge l'intégralité de ces formations pour les étudiants en théologie de notre Eglise et les pasteurs, et rembourse l'intégralité des stages d'approfondissement pour le reste des membres de notre Eglise engagé dans sa dynamique catéchétique ou jeunesse.

3. Débloquent les freins pour mieux rejoindre les jeunes où ils se trouvent

Quelques phrases ou affirmations entendues, relevées ici ou là par le secrétaire à l'animation des réseaux jeunesse qui méritent réponses.

3.1. « Je ne vais pas vers là où je ne connais pas, ne maîtrise pas. »

Ces outils pratiques mis en ligne et l'attention à la formation doivent venir aider et ralentir les freins observés aujourd'hui dans notre Eglise. Il est vrai que certains se sentent désarmés, hier comme aujourd'hui, sur des thèmes qui ont toujours touchés la jeunesse de génération en génération.

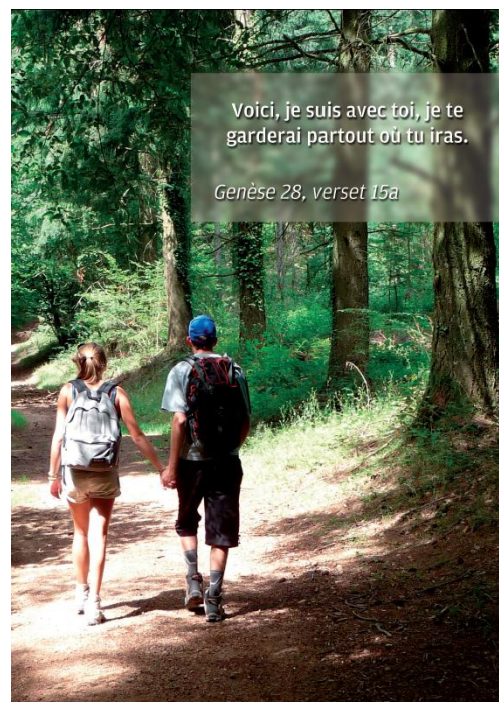
Si les adolescents vont au final plutôt bien comme le soulignait une étude de l'OMS l'été 2014, l'Unicef⁸ alarmait à l'automne à juste titre sur le fait que plus de 40% des jeunes de 15 ans en France ont déjà bu de l'alcool et se sont retrouvés en situation d'ivresse, plus de 30% ont déjà consommé de la drogue ou fumé du cannabis, qu'11% des adolescents ont déjà fait une tentative de suicide et que 44% des 12-18 ans se sentaient vraiment angoissés de ne pas réussir à l'école. Il ne faut donc pas croire que les jeunes dans l'Eglise soient loin de ces constats. Bien au contraire, ils en sont le reflet, ils ont besoin qu'on les écoute, qu'on les accompagne, qu'on leur fasse confiance. Comment parlons-nous avec eux de ces différents symptômes de la société, de ces **comportements à risques**, de ces **appels au secours** mais aussi du **racisme** ? Comment les accompagnons-nous dans cette période faite de questionnement et de découvertes autour de l'**amour** et de la **sexualité** ? Nous ne devons pas omettre dans nos rencontres régulières, mais aussi et surtout lors de nos camps et rassemblements, notre partition d'éducateur avec des discours clairs par rapport à tout ce qui touche à la dimension légale autour de ces questions, accompagner les réflexions pour rester dans notre rôle éducatif, être à l'écoute de ce que chaque jeune vit personnellement dans une dimension pastorale et personnelle souvent facilitée par le « vivre avec » que nous pouvons avoir lors de week-ends ou de camps.

Si le manque de formation et d'outils face à tout ce que nous venons de relever existe, nous ne devons pas en rester à ce constat. C'est pourquoi nous travaillons à des formations et encourageons à se former, et nous voulons développer des possibilités de s'exprimer en pastorale sur ces problématiques. Nous ne devons pas rester au « je ne vais pas vers là où je ne connais pas, ne maîtrise pas » qui en soit est une sagesse d'un côté mais peut-être aussi un manque de confiance en soi ou de disponibilité à se prendre du temps formateur dans notre Eglise pour jouer le rôle que nous devons avoir.

3.2. « Une communication qui change vite et que je ne connais pas »

Un certain nombre de communautés de notre Eglise s'inquiètent de l'usage des réseaux sociaux chez les jeunes comme en a témoigné le synode régional de Nord-Normandie par son vœu n°1 en novembre 2014⁹. Dériver et dérapages existent quel que soit l'âge avec les différents modes de communication et l'usage des réseaux sociaux nécessite aussi bien que d'autres sujets des temps d'échanges et de partages, directement avec les jeunes dès la catéchèse des adolescents. Les jeunes utilisent effectivement divers réseaux sociaux pour communiquer ; mais nous, Eglise, comment les investissons-nous ? Avec quelle rigueur ? Comment relayons-nous ce qui existe à destination du public jeune ?

L'Eglise protestante unie répond côté jeunesse par une présence régulière sur **Facebook** à travers une page nationale Eglise protestante unie de France, Grand KIFF, mais aussi divers comptes locaux. L'Eglise protestante unie est également présente sur **Youtube** et **Twitter** avec un compte national mais aussi



⁸ www.unicef.fr/userfiles/Consultation_2014.pdf

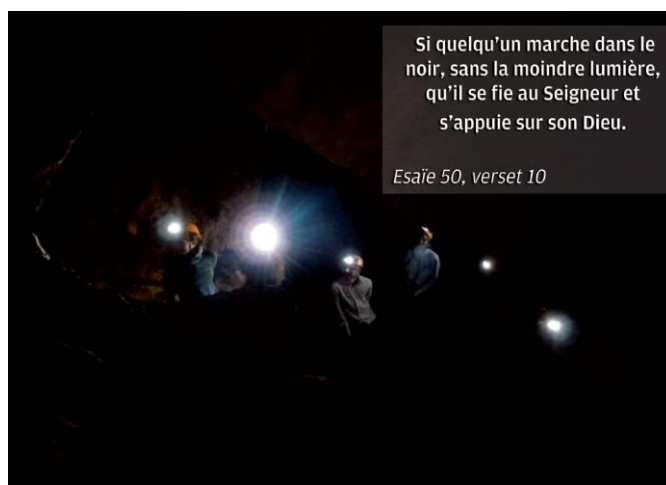
⁹ « Le synode régional réuni à Reims les 21-22-23 novembre 2014,

demande au Conseil National d'intervenir auprès de la Fédération Protestante de France pour qu'une réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes, cibles potentielles des dérives sectaires et des mouvements qui instrumentalisent la religion, puisse aboutir à la mise en place de moyens de communication qui touchent ce public avec ses mots, avec des messages qui lui parlent dans le but d'agir à la source, dans un souci de prévention bienveillante. »

depuis peu un compte jeunesse EPUdF Twitter ainsi qu'**Instagram**. Il est difficile d'être en dehors des réseaux sociaux quand nous sommes Eglise, mais il est tout autant impossible d'y être sans respecter une charte et de la rigueur pour ses publications car nous sommes dans une dimension publique.

Le précurseur d'une présence auprès des jeunes avec ses mots, des messages qui lui parlent, est à n'en pas douter depuis trois ans sur les réseaux sociaux le projet œcuménique **Ze Bible**. En effet, ce projet est un outil aux multiples facettes pour créer la rencontre entre les jeunes et l'Écriture à travers les réseaux sociaux. Cette formidable aventure aurait pu en rester à un succès de librairie mais, depuis octobre 2012, c'est un défi de rencontre des jeunes là où ils se trouvent le plus souvent que les partenaires ont voulu relever, en étant présents sur les réseaux sociaux. Car pour avoir envie d'acquiescer, d'ouvrir *ZeBible* ou toute autre Bible, il faut déjà avoir pu savourer l'Écriture et y goûter une première résonance personnelle. Le comité de pilotage dont notre Église est membre a ainsi lancé successivement :

- Un **film interactif** : *L'autre expérience*, qui adopte une approche décalée pour donner envie d'ouvrir la Bible et d'en discuter avec d'autres.
- Une **page Facebook** : avec un nouveau thème proposé chaque semaine décliné quotidiennement par un post contenant visuel, verset biblique, quelques mots d'accroche dans un langage jeune accompagné d'un lien vers un texte biblique ou un commentaire tiré de la Bible papier pour approfondir. Près de 38 000 fans lisent, aiment ou partagent ce qui est publié. Trois quart des fans ont moins de 35 ans, ce qui permet ainsi à ce public jeune assez large de lire directement ou indirectement au moins quelques versets illustrés régulièrement sur leur écran de téléphone, tablette ou ordinateur.
- Une **websérie** : en janvier 2014, comme un témoin d'un travail de l'unité des chrétiens pour l'évangélisation des jeunes, a été lancée la websérie *2DAY*, en 6 épisodes de fiction, pour plonger dans la vie d'un lycéen qui possède un drôle de don avec, pour chaque épisode, un bonus biblique *2Night*. Cette websérie a pour but d'aller chercher des jeunes très loin de l'univers d'un quelconque lieu d'Église pour qu'ils découvrent la Bible avec (peut-être) ce qu'est *Ze Bible* et son Facebook quotidien. Un pari un peu fou et unique, même un an plus tard.
- Un **widget** permet de proposer sur les sites internet qui le souhaitent un espace de mise en valeur des publications quotidiennes du Facebook de *Ze Bible*.
- Une **application smartphone** *Ze Bible*
- Le projet *Ze Bible* devrait se développer avec une vraie « politique » éditoriale sur **Instagram** et pas simplement une publication des posts de la semaine de Facebook, comme c'est le cas actuellement également sur Twitter.



Si quelqu'un marche dans le noir, sans la moindre lumière, qu'il se fie au Seigneur et s'appuie sur son Dieu.

Esaië 50, verset 10

Le projet *Ze Bible* va débiter cet été 2015 sa troisième phase, que les partenaires souhaitent plus participative, mobile et communautaire encore que la deuxième phase dont nous venons de faire écho. Pour suivre l'actualité, découvrir la diversité du projet *ZeBible* et découvrir également les outils d'animation pédagogique qui ont été créés, le **site internet zebible.com** se doit d'être visité.

3.3. « L'administratif et les responsabilités relatives à l'accueil de mineurs font peurs »

Cacher les responsabilités dans un ministère jeunesse serait grave, les éclaircir avec effectivement un temps de « paperasse » administrative n'est pas négligeable. Déclarer à la direction départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ce qui n'est pas exclusivement catéchétique et culturel ou événement de masse à caractère religieux comme peuvent l'être certains rassemblements jeunesse, n'est pas forcément un handicap, bien au contraire. Déclarer nous oblige de relire notre projet éducatif d'Église, de le décliner en projet pédagogique mais aussi de poser les responsabilités de chacun. Plus celles-ci sont claires, plus nous sommes rigoureux et moins en fait nous encourageons de problèmes liés à nos responsabilités. De nombreux camps et rassemblements régionaux en font l'expérience positive. Là encore, le seul handicap est de se donner et d'offrir en tant que communauté quelques disponibilités et moyens à nos responsables d'activités de se former¹⁰. Ce ne sont pas des vacances, mais c'est un véritable bénéfice dans la qualité de nos propositions jeunesse.

¹⁰ Voir également 2.2 de ce rapport jeunesse *Soutien à la formation et projets de formation*

3.4. « Les lois et réglementations handicapent le développement de nos projets »

Le secrétaire national à l'animation des réseaux jeunesse a lui aussi souvent poussé ce soupir dans sa recherche infructueuse, à l'heure où il écrit ces lignes, pour trouver un statut de volontaire dans le cadre culturel. En effet, depuis la fin du service militaire obligatoire il y a quinze ans nous n'avons pas su mesurer l'effet indirect qu'a été la fin de l'objection de conscience. Depuis, aucun statut n'existe pour un engagement volontaire de quelques mois ou d'une année dans ce cadre culturel. S'il s'agit de projets culturels ou diaconaux, ils peuvent alors bénéficier d'un volontaire service civique à travers une association 1901 agréé pour accueillir un volontaire, comme nous pouvons l'organiser et le mettre en place avec le CPCV, les UCJG ou prioritairement VISA, Année Diaconale dont c'est la vocation première.

Un projet triennal a débuté à la rentrée 2014 pour mettre toutes les formes de volontariat en valeur afin de nourrir les parcours de vie, la recherche d'engagements de jeunes et les interactions entre les membres du réseau et notre Eglise. L'idée est surtout de trouver des formes de volontariat multiple en Eglise, afin que dans le cadre d'un volontariat, des jeunes français et étrangers puissent donner quelques mois pour cheminer personnellement et « nourrir » aussi de leurs visions, compétences et dynamisme un lieu de vie de l'Eglise. Une valeur ajoutée pour notre Eglise, qui est stimulante pour tous comme l'ont montré cette année les interpellations des cinq volontaires étrangers et français en service civique cette année.

C'est avec ce cadre juridique et réglementaire que nous mettons en place un tour de France des paroisses dans le cadre du Grand KIFF 2016 durant l'année scolaire 2015-2016. En effet, la question du statut reste essentielle afin de ne pas tomber sous le coup de la loi, de régler les questions d'assurance, de cotisations, des quotas horaires et de la reconnaissance des mois de volontariats.

4. Le Grand Kiff 2016 : une « nouvelle » tradition qui se renouvelle d'une édition à l'autre

Il y a 10 ans, notre Eglise concluait un colloque interrégional du réseau jeunesse sur le fait qu'il était important d'avoir un rendez-vous jeunesse national. Le synode national d'Orléans en 2011 adoptait la mise en place d'un rendez-vous national régulier pour les jeunes à la suite du premier Grand KIFF en 2009, venant interagir et dynamiser les rassemblements jeunesse régionaux annuels ainsi que les dynamiques locales. Le Grand KIFF est ainsi, depuis 2009, ouvert à tous les jeunes dès 15 ans qu'ils soient ou non de l'Eglise protestante unie de France. Il se prépare pour son édition 2016 avec une triple dynamique, fruit des constats des précédentes éditions et de la volonté de pérenniser ce rendez-vous.

4.1. Une dynamique pour les 15-20 ans

Comme lors des précédentes éditions, les 15-20 ans seront appelés à vivre l'évènement Grand KIFF 2016 tout d'abord comme « consommateur » autour de ces paroles de Jésus qui seront le fil rouge du Grand KIFF 2016 : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? ». Le programme de ces 5 jours les rendra également « acteurs », en rencontrant différents témoins afin de pouvoir vivre et dire ensemble leur foi. Les jeunes seront aussi invités à être « acteur » avant l'évènement, avec notamment le concours vidéo qui est lancé ce printemps et proposé en partenariat avec *Regards Protestants*, les invitant à dire leur thèse pour l'Évangile en 2 minutes...

4.2. Une dynamique pour les 18-30 ans

Si jusque-là, les 18-25 ans étaient invités à participer « simplement » à l'évènement, la grande nouveauté de l'édition 2016 est d'inviter les 18-30 ans à être d'importants « acteurs » du rassemblement avec notamment une quinzaine de camps thématiques au service du Grand KIFF, qui débiteront quelques jours avant l'évènement. A noter également que quelques volontaires de 18 à 25 ans effectueront un tour de France des communautés locales à partir de l'automne 2015.

4.3. Une dynamique pour toute l'Eglise

Ce rendez-vous Grand KIFF, qui devrait mobiliser plus de 2000 personnes, est ainsi une dynamique pour toute l'Eglise. Les jeunes viendront visiter nos paroisses de diverses façons : par les



vidéos du concours, le tour de France des volontaires, la web TV de l'évènement ou encore par l'interpellation des participants du Grand Kiff 2016 dans le cadre du processus synodal autour de la déclaration de foi de l'Eglise protestante unie de France. Cette édition 2016 proposera également une dimension de formation pour les acteurs jeunesse, à travers des temps d'ateliers spécialement conçus pour accompagner les animateurs, pasteurs, membres de conseils presbytéraux, parents présents dans leurs missions.

Ce n'est donc pas uniquement cinq jours de fête qui se préparent pour les jeunes, mais la volonté d'encourager ainsi une dynamique avec toute l'Eglise pour les jeunes avant, pendant et après ce temps fort qu'est le rassemblement. Si vous voulez suivre la préparation du rassemblement, les détails de ces dynamiques et l'actualité du Grand Kiff une seule adresse : <https://www.eglise-protestante-unie.fr/fiche/le-grand-kiff-2016-4277>

Le travail de la dynamique jeunesse n'est pas la spécificité du réseau jeunesse mais une mission de toute l'Eglise. Ce n'est pas anodin que le cœur de la partie jeunesse du nouveau site internet de notre Eglise soit intitulé : « la jeunesse dans l'Eglise, commence par toi ». Ce choix souligne qu'il n'y a pas d'âge pour être témoins dans le partage, l'écoute et la confiance. Ainsi notre Eglise pourra témoigner pour et avec les jeunes à travers leur motivation, leur créativité et leur interpellation en répondant particulièrement durant les mois qui viennent à : « Et vous, qui dites-vous que je suis » ?

Pasteur Marc Schaefer

Secrétaire National à l'animation des réseaux Jeunesse de l'Eglise protestante Unie de France



1. Nos engagements

L'équipe nationale communication, avec son permanent, a la volonté de mettre en œuvre la politique de communication de l'Église unie définie par le Synode national 2013 de Lyon (décision 5). Elle se concrétise par la mise en œuvre de nouveaux outils : refonte du site web, développement des réseaux sociaux et création d'une nouvelle revue. Ces outils prennent tout leur sens lorsqu'ils sont élaborés par une démarche collaborative entre tous les acteurs de la communication au service de notre Église.

1.1. Trois objectifs principaux

Dans le cadre de la décision synodale, on peut cette année insister sur trois points :

- **Créer une culture de communication** au service d'une Église de témoins auprès des 10 000 membres engagés et développer, dans ce but, une stratégie de communication nationale et interrégionale avec les responsables régionaux,
- **Mettre en œuvre une culture de l'évaluation** pour mesurer l'efficacité des projets,
- **Bâtir un discours cohérent** en favorisant la clarté des messages et améliorer la qualité de la communication à tous les niveaux de l'Église.

S'engager dans ces trois objectifs, pousse chaque acteur concerné à participer à de nouveaux réseaux de communication entre les régions. C'est un véritable effort, car le service communication est récent. Il faut s'approprier ! L'équipe de pilotage a constaté une grande variété des politiques régionales de communication d'une part et des missions confiées aux informateurs régionaux d'autre part.

Créer une culture de communication, nous incite à une communication plus cohérente. C'est donc un élan qui nous est donné pour vivre en réseaux autrement, dans la transformation des relations de travail et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication.

1.2. Deux publics prioritaires visés

- En premier lieu, mieux accompagner les 10 000 membres engagés dans la vie de notre Église unie qui se caractérise par cette communion luthérienne et réformée. C'est d'abord une Église de témoins, riche de ses traditions et de ses spiritualités, qui veut témoigner de l'Évangile aujourd'hui.
- En un second lieu, accroître notre visibilité dans la société civile sur le web et les réseaux sociaux, mais aussi par la diffusion de communiqués et l'organisation d'événements permettant de contribuer aux débats dans la société.

2. Travailler en réseau

2.1 Une équipe de pilotage

Sa composition reflète la diversité et les compétences des Régions¹. Elle est un lieu privilégié de dialogue, de réflexion et d'impulsion pour mettre en œuvre les objectifs fixés par le Synode et précisés, lorsque c'est nécessaire, par le Conseil national. Elle a travaillé cette année en particulier sur les enjeux de trois dossiers : le développement du portail web, la mise en œuvre d'une lettre d'information électronique, le projet éditorial de la nouvelle revue.

- **le 29 juin 2014**, elle a transmis des préconisations au Conseil national pour le choix du prestataire Web et pour un projet éditorial de la revue en 2015. Elle a élaboré les contours d'une lettre d'information électronique à présenter à la conférence des présidents de septembre 2014.
- **Le 24 octobre**, elle a suivi avec attention les développements du portail web. Elle a fait le bilan d'une année du service Com et a proposé des ajustements au cahier du secrétaire national chargé de la communication. Elle a entendu le témoignage sur le dispositif multimédia régional expérimenté en Cévennes-Languedoc-Roussillon et la Région parisienne (réformée). Elle a fait des propositions de titres pour la revue en 2015.
- **Le 27 février 2015**, elle a testé, sous forme d'un exercice de simulation, la préparation d'une lettre d'information nationale et régionale. Cet exercice fut très productif et stimulant pour ajuster le design de ces lettres. Avec les présidents de Conseil régional et inspecteurs ecclésiastiques et leurs secrétariats, et compte tenu de la variété des situations d'une Région à l'autre, il est nécessaire de délimiter les responsabilités de chacun pour l'élaboration et la diffusion pour chaque Région de ces lettres d'information. Elle a validé une charte déontologique de l'Église unie proposée aux utilisateurs des réseaux sociaux.
L'équipe a opté pour la constitution d'une équipe interrégionale de contributeurs et administrateurs pour la gestion d'un compte commun *Église unie* sur Facebook et Twitter, visible sur l'ensemble des sites régionaux.

2.2 L'équipe de suivi pour le web

2.21 Une première équipe de suivi Com composé de D. Cassou, F. Genty, M. Haffner et N. Rakotoarivony a transmis à sept agences web, le cahier des charges validé par le Conseil national du 28 mars 2014. Quatre ont répondu à cet appel d'offre. L'équipe de suivi a auditionné chaque prestataire pour qu'il puisse ajuster ses propositions techniques et commerciales au périmètre des besoins du portail. Le Groupe national informatique a aussi analysé les offres et l'étude comparative technique et financière de l'équipe de suivi. Il a transmis un document de synthèse au Conseil national qui, dans sa séance du 29 juin, a validé le choix retenu de la société Aouka.

2.22 L'équipe des webmasters régionaux² a pris le relais lors de cinq journées de travail (16 juin 2014, 30 septembre, 2 décembre, 14 janvier 2015, 10 mars). Elle a fourni un travail interrégional déterminant pour l'élaboration et la mise en œuvre du cahier des charges du portail. Elle a défini l'arborescence du site et le suivi du développement du portail auprès du prestataire retenu. L'Inspection luthérienne de Paris a rejoint cette construction. Ce sont donc sept Régions qui sont déjà engagées sur ce portail. Les régions Cévennes-Languedoc-Roussillon et Centre-Alpes-Rhône préfèrent maintenir leur propre site ; ce choix, légitime n'empêche bien sûr pas qu'elles apparaissent sur le portail.

¹ Composition de l'équipe de pilotage, page 8

² Composition de l'équipe des webmasters régionaux, page 8

3. Se doter de nouveaux outils

3.1 Le portail web <https://www.eglise-protestante-unie.fr>

3.11 La refonte du portail est un enjeu majeur de communication.

L'objectif est d'abord d'offrir à l'ensemble des membres de l'Église protestante unie un portail d'information et de services. Chacune des 480 paroisses en France et les neuf Régions, bénéficient d'un espace privilégié pour présenter de manière dynamique leurs actualités, en lien avec le site national. Il répond aussi à la demande des paroisses d'avoir un site Internet, intégré sans frais supplémentaire, en bénéficiant de services mutualisés.

3.12 Ce site est donc un outil précieux pour soutenir les 10 000 membres engagés.

Dès la page d'accueil, il offre des informations précises et actualisées dans tous les domaines de la vie de l'Église : Vivre l'Église, les grands dossiers avec Thèses 2017 et Synode, un accès au service Théovie, les partenaires, les lettres d'infos...

Le point fort du portail est d'être alimenté par une base commune d'information et de documentation. Le risque de découvrir des informations erronées entre les différents niveaux (local, régional ou national) est donc plus limité.



- Le site s'adresse aussi au grand public.

Nombreux sont ceux qui sont intéressés par le protestantisme dans ses convictions et ses débats. L'Église unie veut mieux témoigner de l'Évangile aujourd'hui en poursuivant ainsi un dialogue dans la société. Pour ces internautes en quête d'informations pédagogiques et synthétiques, un moteur de recherche informant facilitera leurs visites. Une présentation pédagogique de nos convictions, de l'histoire et de l'organisation de notre Église est proposée sous forme de textes courts accompagnés d'un glossaire et de vidéos. Enfin, un espace de méditation, pour lire la parole biblique du jour, à partir de *La Bible en 6 ans*, est mis en place. Des pages en anglais, en allemand et en néerlandais viendront progressivement améliorer une consultation internationale. Ce portail est accessible sur les tablettes numériques et smartphones.



- Une page d'accueil personnalisable

Chacun peut créer un profil personnalisé en fonction de ses centres d'intérêts.

- REGALE (Recueil En ligne pour la Gestion et l'Administration de L'Église)

Une base documentaire de gestion et d'administration de l'Église (assurances, immobilier, social, fiscalité, comptabilité, juridique) répondra aux questions plus techniques.

- Le don en ligne

Cette fonctionnalité offre la possibilité à toutes les Églises locales et les Régions de communiquer sur leurs projets d'animation financière. C'est un système simple pour l'utilisateur, mais complexe par sa technicité entre les diverses étapes de réception d'un don : interface web, banque, Base de données, Logeas, trésorier local ou régional.

- Un accès en un clic

Dès sa page d'accueil l'ensemble des services est disponible par un accès facilité aux informations : actualités, vidéos, agenda, cartes interactives, lettre d'information, réseaux sociaux, espace presse, glossaire, ...

- Un espace sécurisé

L'ensemble de ce portail au standard « https » est un espace sécurisé pour garantir aux internautes l'origine et la traçabilité des contenus éditoriaux et des échanges d'informations personnelles avec les internautes.

3.13 Une lettre d'information

Cette lettre est **la volonté explicite de bâtir un discours cohérent** en favorisant la clarté des messages et d'améliorer la qualité de la communication à tous les niveaux de l'Église.

Elle est un outil essentiel d'information pour la cible des « 10 000 » et ceux qui s'inscriront sur le site. Elle est aussi un moyen de communication pour que les destinataires puissent la relayer dans leurs réseaux.

Les différentes équipes concernées, équipe de pilotage, conférence des présidents, Conseil national ont amendé puis validé les objectifs suivants :

- **diffuser une information synthétique**, nationale et interrégionale, le premier jeudi du mois, et régionale les autres semaines, en fonction des besoins des Régions. Cet envoi contiendra **une douzaine d'infos** courtes et attrayantes.
- **rendre visible sur un seul support numérique les actualités des Régions**, les informations à caractère nationales et internationales et les informations en provenance des Communautés, œuvres et mouvements.
- **créer un lien régulier de proximité avec la cible des « 10 000 »**, avec la possibilité de s'inscrire depuis le site national et les sites régionaux.
- **donner une information minimale par les titres** même si le destinataire n'en ouvre aucune
- **donner des priorités aux événements** pour faciliter la lecture et la consultation.
- **renvoyer vers le portail web** pour qu'il soit un espace privilégié de ressources d'actualités, d'informations et d'archives de l'Église unie. Ceci n'est pas exclusif de renvois vers d'autres sites : regardsprotestants.org, protestants.org ... Pas de pièces jointes en PDF à la différence d'un mail, seul des liens dynamiques permettent d'en savoir plus directement sur le portail web.



Ce service de lettre d'information sera aussi disponible pour l'ensemble des Eglises locales.

3.14 Une centaine de bénévoles au travail

La société Aouka a débuté dès juillet 2014 le développement de ce nouveau portail Web. Neuf équipes issues de l'Église unie sont intervenues dans la réalisation de ce vaste chantier (cahier des charges fonctionnel, webdesign, don en ligne, gestion de 18 blogs externes, reprise des données de l'ancien site, formation des webmasters régions et locaux, hébergement, applications spécifiques, développements du système d'information, rédaction de REGALE).

Un briefing hebdomadaire entre M. Haffner, responsable du système d'information, D. Cassou et la société Aouka a permis de baliser les étapes de ce développement complexe et de garantir le respect du planning, pour une mise en ligne du portail annoncée le 12 février 2015. Les webmasters régionaux, l'équipe de pilotage, une centaine de bénévoles, la conférence des présidents, le Conseil national ont été régulièrement sollicités pour construire ce portail.

Les premiers échos sont positifs. Un teaser : *le site web fait peau neuve* présente l'originalité de ce portail. Le design coloré et les nombreuses fonctionnalités sur la page d'accueil sont appréciés. Certains internautes « piaffent » d'impatience pour obtenir des accréditations sur REGALE ou créer leurs pages personnalisées. La consultation moyenne pour ce premier mois est de 12 000 visites (mars 2014 : 12 192 visites). L'objectif prévu en fin d'année est de 30 000 visites par mois.

Les difficultés sont apparues dans la synchronisation du système d'information de l'Église unie et les renseignements disponibles sur le web. Par exemple : la géolocalisation et horaires de 900 lieux de cultes, le recensement des webmasters locaux, les accréditations pour accéder à REGALE, des ministres nommés sur plusieurs associations culturelles. Une formation des secrétaires du siège et des Régions a été organisée le 9 mars pour faciliter l'interface entre la partie technique et le web.

3.2 Journées de formation 9 et 10 mars 2015

La première journée a pointé les liens entre les nouvelles fonctionnalités de la base de données de l'EPUDF et le portail web (cartes interactives, lettre d'informations nationale et régionale,

présentation des associations culturelles, contacts des pasteurs et présidents de conseil presbytéral).

La journée du 10 mars, ouverte aux webmasters régionaux et informateurs régionaux, a permis aussi de dessiner des collaborations régionales spécifiques entre les différents acteurs de la communication. L'objectif de ces rencontres est donc de synchroniser le système d'information avec la communication de chacune des Régions.

L'un des informateurs a répondu favorablement à cette invitation. Cela est révélateur de la diversité du statut des informateurs/rédacteur en chef, de leur cahier des charges et de leur implication sur les sites régionaux. Il sera donc nécessaire de renforcer ces collaborations et de réfléchir sur les articulations entre le site de l'Église unie et celui de la presse régionale protestante (prévu en juin 2015).

3.3 Redéfinition du cahier des charges du webmaster national

Avec la refonte du portail web qui crée de nouvelles synergies entre les équipes, le Conseil national dans sa séance de déc. 2014 a validé la proposition d'un nouveau cahier des charges, plus orienté vers l'animation des réseaux sociaux. Les missions principales retenues sont :

- **animer et mettre en ligne** les contenus essentiels sur le portail de l'EPUDF et les réseaux sociaux,
- **créer et animer des communautés** dans le cadre des dispositions prises par l'équipe nationale, avec pour objectif de développer les relations avec les internautes et les acteurs engagés,
- **élaborer et proposer** au secrétaire national à la communication la stratégie de présence de l'EPUDF sur les médias sociaux afin de répondre aux objectifs déterminés par l'équipe de pilotage,
- **analyser les indicateurs de satisfaction**, suivre les statistiques de fréquentation, proposer des axes d'amélioration,
- **participer à la notoriété** de l'EPUDF par son action sur le web et les réseaux sociaux
- **renforcer la cohérence** des axes de communication,
- **faire preuve d'un leadership** dans un contexte de travail collaboratif, par exemple avec les webmasters régionaux.

A la suite du départ annoncé du webmaster national, Nirina Rakotoarivony, un appel d'offre a été lancé pour un poste de webmaster national à temps partiel, à dominante *community manager*. Th. Besançon et D. Cassou ont mené cinq entretiens sur 13 candidatures reçues. A l'issue, Alix Miquel a été nommée à ce poste le 16 février. Elle travaille sous l'autorité du secrétaire national à la communication, et en étroite collaboration avec l'équipe éditoriale.

3.4 Projet des réseaux sociaux

L'équipe de pilotage en janvier a validé une charte déontologique de l'Église protestante unie de France destinée aux utilisateurs des réseaux sociaux. L'usage des médias sociaux, tels que Facebook, Twitter et d'autres, a pris une importance déterminante. Il est devenu un mode de communication privilégié, tant sur le plan personnel qu'institutionnel.

L'objectif de cette charte est de:

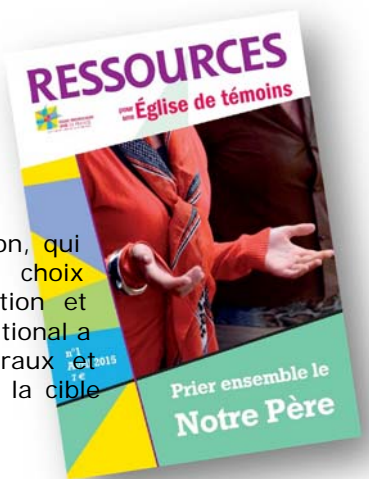
- **proposer un cadre commun à tous les acteurs de la communication de l'EPUDF** sur les réseaux sociaux ;
- **offrir ainsi une meilleure** visibilité de ce type de communication par un usage approprié.
- **développer les flux entre notre Eglise et les internautes**. Les administrateurs pourront assurer un contact régulier et instantané avec les publics connectés.
- **informer sur les actualités** qui concernent ces internautes.
- **préciser l'usage de ces réseaux durant les séances synodales**.

Il est cependant important de différencier les niveaux de communication sur le portail web et par les réseaux sociaux tels que Twitter qui est un fil d'infos très court et Facebook qui crée une conversation entre les membres par échanges de vidéos, de visuels, de liens et de commentaires.

Cette charte est disponible sur le site et distribuée aux délégués du synode national du Lazaret, 2015.

3.5 La revue *Ressources*

L'équipe de pilotage a étudié le projet éditorial d'une revue d'information, qui vient se substituer à *Information-Evangélisation*. Elle a proposé le choix stratégique **d'une revue de référence** qui soit un outil de formation et d'approfondissement, à la fois personnel et communautaire. Le Conseil national a décidé que cette revue serait offerte à tous les conseillers presbytéraux régionaux et, plus largement, qu'elle puisse atteindre sur abonnements la cible des « 10 000 » personnes engagées.



L'intérêt d'une revue est d'être :

- **un objet identifiable de formation en prolongement avec la lettre d'information mensuelle** axée sur l'information pour les « 10 000 ». Il est important d'identifier cette revue comme celle de l'Église protestante unie de France.
- **l'accent serait plus mis sur l'écriture** avec des contenus éditoriaux nourrissants que par une iconographie de type magazine.
- **une revue offerte à tous les conseillers presbytéraux**, régionaux et nationaux, ministres en activité, et abonnés payants de l'ancienne revue. Le routage estimé est de 5 000 adresses.
- **une revue disponible** à l'achat au numéro, à 7 €, ou sur abonnement pour ceux qui le souhaitent, au prix de 25 € pour 5 numéros.
- **sa périodicité sera semestrielle**. Des extraits de la revue seront consultables sur le web.
- **le comité de rédaction ad hoc sera constitué** de quatre ou cinq personnes autour du rédacteur en chef, D. Cassou.
- **à la suite d'un appel d'offre** auprès de cinq graphistes, Jean-Marc Bolle a été retenu, pour la création d'une charte graphique et sa mise en page.
- **les éditions Olivétan assurent le suivi** du prépresse, de la fabrication et de la promotion de la revue.

Pour incarner ses caractéristiques éditoriales, la signature de cette revue aura pour titre : ***Ressources, pour une Église de témoins***, qui met l'accent sur les personnes engagées dans notre Église et non en premier lieu sur la dimension institutionnelle.

L'étymologie de cette expression est intéressante. Ressource est issu du français médiéval, participe passé féminin substantivé de l'ancien verbe *ressourdre* : ressusciter, relever, remettre sur pied. Cette mention sera reprise en 1920 dans le langage aéronautique lorsque l'avion entame sa manœuvre de redressement.

Notre Église unie ne manque pas de ressources avec tous les témoins de l'Évangile engagés. Ainsi elle se dote d'un nouvel outil, d'une nouvelle ressource pour encourager ses membres.

Le premier numéro de *Ressources* disponible fin avril, est : *Prier ensemble le Notre-Père*.

Le numéro 2 prévu en octobre 2015, portera sur les enjeux d'une déclaration de foi dans la perspective de la réflexion synodale en 2016/2017 sur l'écriture d'une déclaration de foi pour l'Église unie.

3.6 Les radios chrétiennes francophones (RCF)

RCF a finalisé en janvier 2015 sa stratégie de communication avec une nouvelle ligne directrice de communication : « la Joie se partage », pour mieux d'exprimer sa volonté d'évangélisation. Ce chantier correspond à : la redynamisation de la formation et du management des équipes locales, à la définition d'une nouvelle grille de programme, à la refonte du portail web, création de club locaux de sponsoring et au passage au numérique de l'ensemble des antennes.



D. Cassou représente l'Église unie à l'Assemblée générale semestrielle et au Bureau d'orientation de la radio qui comprend une quinzaine d'évêques et un représentant des Églises associées.

La présence protestante est minoritaire sur le réseau RCF, une seule direction d'antenne sur 63 est présidée par un protestant, en Drôme/Ardèche. Dans de nombreux diocèses, l'antenne RCF est uniquement le relais du service de communication de l'évêché. Un conseiller pastoral et doctrinal

veille à ce que la lettre de mission de l'évêque soit mise en œuvre dans cette nouvelle stratégie de communication.

D. Cassou a proposé que cette lettre de mission soit cosignée par le président du Conseil régional lorsque l'engagement œcuménique régional est réel. Il a aussi demandé à que ce conseiller doctrinal soit le garant du caractère ecclésial, en particulier dans sa dimension œcuménique qui est à l'origine de la création de RCF. Mais cet élan s'étiolé par l'absence sur le plan national des autres membres fondateurs représentants des Églises orthodoxes et arméniens. Sur un plan local, l'engagement protestant reste souvent individuel et peu reconnu au niveau local et régional. Enfin les investissements financiers de l'Église unie sont très limités dans le réseau RCF. Dans bien des lieux l'expression de cet œcuménisme est plus consultative que collaborative. Ces questions restent ouvertes dans cette stratégie de communication.

3.7 L'association de la Presse régionale protestante (PRP)

L'assemblée générale de l'association du 3 juillet 2014 a validé plusieurs axes : le projet de la création d'un site web, le projet d'une régie publicitaire commune et la poursuite de la réflexion à moyen terme d'un journal commun. Le conseil d'administration de l'association a retenu l'offre commerciale et technique de la société Aouka qui est le même prestataire web que celui de l'Église unie.

L'assemblée générale du 29 janvier 2015 a nommé le pasteur G. Machabert, informateur régional en Centre-Alpes-Rhône, pour piloter ce développement du site www.presseprotestante.info jusqu'à sa livraison prévue en juin 2015.

D. Cassou a proposé aux journaux régionaux de bénéficier d'un service d'automatisation des chroniques locales tant pour la presse écrite que pour les pages locales du site de l'EPUDF et le futur site de la presse régionale. Malgré un débat très animé et tendu sur l'opportunité ou pas de partager les chroniques locales, l'assemblée générale a accepté cette offre du service communication. Cette fonctionnalité sera opérationnelle en septembre 2015.

La réflexion sur un journal commun se poursuit autour de l'évolution des responsabilités du pool des rédacteurs avec les mutualisations existantes et leurs évolutions nécessaires avec la création d'un site web.

3.8 2017, nos thèses pour l'Évangile

Le groupe d'animation interrégional piloté par Jan-Albert Roetman s'est réuni pour organiser le lancement de la journée nationale du 11 octobre 2014, puis envisager les animations en 2015. Le blog theses2017.fr rassemble les initiatives des Églises locales et des Régions dans la visée de 2017. Par la constitution d'un livre blanc, quatre axes se dégagent : lire la Bible ; résister ; être chrétien dans la société ; témoigner pour développer ces initiatives dans les Églises locales.



3.9 Une communication transversale

Le service communication est au carrefour des diverses demandes et des besoins exprimés par l'équipe nationale d'animation et la réalisation de projets nationaux : conseil en communication, diffusion des échos du Conseil national, dossiers de presse, édition de livrets et brochures, recherche iconographique, recherches de prestataires. D. Cassou a suivi plus particulièrement la réédition des cinq registres des actes pastoraux auprès des 476 Églises locales et paroisses.

Daniel Cassou collabore aussi auprès de différents partenaires et institutions :

- **Le groupe national informatique** de l'Église unie sur l'actualisation du système d'information et son schéma directeur,
- **La commission Info Com du Défap - Service protestant de mission**, pour participer à la réflexion sur les axes de communication du site internet et du trimestriel gratuit,

- **Le service Information Communication Documentation (ICD) de la FPF** auprès de sa responsable Aude Millet-Lopez, par des échanges d'informations et de services. D. Cassou est membre à la commission ICD depuis avril 2015,
- **Les éditions Olivétan**, en participant au conseil d'administration pour soutenir les actions de développement et de diffusion des productions,
- **Regardsprotestants.com**, en participant au comité éditorial trimestriel pour développer un espace d'information de l'Église unie sur ce portail multimédia,
- **Rencontre les 11 et 12 juin 2014 à Düsseldorf**
Ce tour d'horizon complet du service communication de l'EKIR a permis de mieux bénéficier de leurs expertises et de leurs expériences professionnelles dans le contexte allemand : la charte d'utilisation et la définition d'une équipe de contributeurs des réseaux sociaux, un agenda mutualisée à tous les niveaux de l'Église, la gestion des contenus multimédias,

La conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe a organisé un colloque les 26 et 27 mars 2015 à Lausanne sur le thème *Religions & médias, un couple impossible* pour susciter un réseau de responsables de communication francophone en Europe.

C'est bien au carrefour des différents lieux d'engagements et des événements que se tisse la synergie de la communication de l'Église unie. Notre diversité est une force de communion et, certainement, de communication.

Daniel Cassou, pasteur
Secrétaire national chargé de la communication

Composition de l'équipe de pilotage en 2015

- **Président** : Laurent Schlumberger,
- **Permanent** : Daniel Cassou,
- **Responsables régionaux de communication** :
Gérald Machabert (CAR), Doris Ziegler (PACCA), Anne Heimerdinger (CLR), Christophe Jacon (SO), Valérie Mitrani (O), Frédéric Genty (ILP et RP), Eric Trocmé (NN), Emmanuelle Seyboldt (E-M),
- **Personnalités qualifiées nommées par le Conseil national** :
Martine Fleur, Philippe Delecroix, Catherine Veillet-Michelet,
- **Membres de l'union nationale** :
Didier Crouzet, Thierry Besançon, Michel Haffner.



Composition de l'équipe des webmasters régionaux

- **Permanent** : Daniel Cassou,
- **Webmaster nationale** : Alix Miquel
- **webmasters régionaux** :
Gérald Machabert (CAR), François Carrel (CLR), Francis Stephan (ILP), Pascal Lefebvre (SO), Christian Barthelemy (O), Martine Kentzinger (PACCA), Frédéric Genty et Christian Apel (RP), Eric George (NN), Emmanuel Maillard (E-M).



Les sollicitations ne manquent pas ! Si je devais ne garder qu'une impression de cette année, ce serait celle-là. De la demande de mise en contact d'un expatrié avec une Eglise-sœur à l'invitation à une formation internationale sur « théologie et droits de l'homme » ou à un synode quelque part dans le monde... Notre Eglise est insérée dans un réseau international vivant et réactif.

Il faut dire qu'un certain nombre de questions-clés qui se posent aux Eglises se retrouvent partout en Europe (sécularisation, identité, etc.), et dans le monde (jeunesse, savoir-être et vivre ensemble, rapport à la société, justice, migrations, etc.). Selon les contextes, les Eglises les abordent de façon très différentes, mais cette diversité est justement ce qui fait la richesse des réseaux : apprendre des autres et enrichir notre point de vue de leurs perspectives, relativiser nos impressions premières pour expliciter ce qui est de l'ordre du préjugé, de l'impression ou de la conviction, pour mieux ancrer nos choix, et parfois retravailler leurs fondements ou l'ordre de nos priorités.

Nous sommes toujours là aux prises avec la complexité. Mais finalement, l'humain, et le monde entier, sont complexes. Il n'y a donc pas de réponse simple, mais des esquisses de réponse, des tentatives partagées, des démarches hésitantes, des mains tendues, des sourires échangés, une curiosité réelle et une écoute réciproque. Une belle aventure humaine et ecclésiale à vivre, quoi !

1. Les enjeux de l'année écoulée

Si l'on porte un regard global sur l'année 2014, au-delà de ce foisonnement de sollicitations, il est possible de dégager trois grandes dynamiques : la mission, la préparation de 2017 et le fait d'expérimenter l'Eglise universelle et d'en rendre compte.

1.1. La mission, ici et ailleurs

L'assemblée générale de la Cevaa (communauté d'Eglises en mission), l'arrivée d'un nouveau secrétaire général au Défap, l'élaboration, toujours au Défap, du programme 2015-2018, mais aussi la réflexion sur l'évangélisation en France, en Suisse et au Royaume-Uni, avec la dynamique des *Fresh Expressions* outre-Manche et du projet Khi outre-Léman, la thématique de la Mission aura été le grand sujet de l'année. C'est aussi, sous le qualificatif « Evangélisation », un des axes de travail retenus par la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE).

Sur l'AG de la Cevaa, voir le point 4.1 et celle de la CEPPLE, point 3.1, ainsi que le rapport du CN.

Le contexte actuel de sécularisation fait que désormais certaines familles n'ont quasiment pas entendu parler de l'Evangile ou de la Bible depuis deux ou trois générations. Les modes d'évangélisation classique, s'adressant à des personnes ayant au moins un vernis de culture religieuse, ne sont plus opérants car les gens n'ont plus le « vocabulaire » qui permet traditionnellement de parler de la foi. Aussi, pour s'adresser à des personnes qui s'ont jamais fréquenté d'Eglise (les « non-churched » en anglais), il ne suffit pas d'ouvrir les portes et d'assouplir les formes habituelles de l'Eglise, comme on peut le faire avec des déçus des Eglises (les « de-churched »).



Les expérimentations actuelles cherchent à créer de nouvelles formes d'Eglise (des « *fresh expressions of Church* ») là où vivent les gens, ancrés dans leur vie quotidienne, pour faire jaillir du sens à partir de ce qu'ils vivent. Ces nouvelles formes d'Eglise s'élaborent au gré des circonstances et des personnes qu'elles touchent, tout en étant

ancrées dans les 4 marques de l'Eglise (une, sainte, universelle et apostolique). Dans une société devenue « liquide », pour reprendre l'expression du sociologue Zygmunt Bauman, les formes d'Eglises deviennent elles aussi plus fluides, plus malléables. *Pour voir comment notre Eglise réfléchit sur cette dynamique, voir le rapport de la coordination nationale évangélisation et formation.*

1.2. En route vers 2017

La préparation des célébrations des 500 ans de la Réforme en 2017 occupe beaucoup les esprits des Eglises européennes et les équipes de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et de la Communion des Eglises protestantes en Europe (CEPE). Entre commémoration du passé et perspectives d'avenir, cet anniversaire est l'occasion de réactualiser l'identité luthérienne, de reformuler l'affirmation de la grâce de Dieu avec des mots d'aujourd'hui, mais aussi de partager les lectures confessionnelles de l'histoire et de tracer des perspectives œcuméniques, de travailler à notre herméneutique biblique, de produire du matériel pédagogique, de mobiliser les jeunes... et même d'animations artistiques ou plus touristiques ! Le document « Du conflit à la communion » (issu d'un dialogue bilatéral entre luthériens et catholiques) rencontre un fort écho dans les Eglises européennes et sert souvent de base de discussion dans les groupes œcuméniques au niveau local.

Dans ce foisonnement de perspectives et d'initiatives prévues, le semainier de l'EPUDF « 40 semaines pour cheminer ; 2017 : nos thèses pour l'Evangile aujourd'hui » a été remarqué par plusieurs Eglises-sœurs. Il a été adapté par la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et traduit en allemand, italien et romanche (qui sont avec le français les quatre langues nationales suisses). Il est également en cours de traduction en espagnol par l'Eglise évangélique d'Espagne (IEE).



1.3. Expérimenter l'universalité de l'Eglise et en rendre compte

Expérimenter l'universalité de l'Eglise...

Les relations internationales sont avant tout des relations humaines. Elles se vivent au niveau personnel avant, ou en plus, d'être des relations institutionnelles. Cette année, 14 personnes ont participé à des rencontres organisées par des Eglises-sœurs ou des organisations internationales, sans compter Claire Sixt-Gateuille qui a effectué 9 déplacements, ni les membres élus d'organisations internationales (Laurent Schlumberger, comité central du Conseil œcuménique des Eglises ; Irène Schaerer, Conseil de la Cevaa ; Esther Wieland-Maret, comité exécutif de la Communion des Eglises protestantes en Europe ; Bernard Antérion, président de la Ceeefe ; Christian Krieger [UEPAL], comité de direction de la Conférence des Eglises européennes).

Nous avons également accueilli plusieurs groupes étrangers au siège de l'EPUDF et facilité la visite d'autres groupes en France. Toutes ces rencontres ici ou là-bas permettent de mieux comprendre les situations de nos partenaires, leurs préoccupations, leurs évolutions à court, moyen et long terme, leur logique interne. Je ne mentionne pas ici toutes les rencontres, échanges de courriers, projets communs, etc. qui font vivre les relations internationales au niveau local, consistorial ou régional, et qui montrent bien que l'Eglise est universelle y compris au niveau local.

...et en rendre compte.

Chaque personne mandatée pour représenter l'EPUDF à l'étranger est invitée à son retour à faire un rapport d'environ 2 pages sur ce qu'elle y a vécu et ce que notre Eglise peut en retirer, à l'attention du Conseil national. Pour les organisations internationales, ces retours sont aussi discutés à la commission permanente luthéro-réformée (CPLR), puisqu'il y a en général un seul délégué pour représenter à la fois l'EPUDF et l'UEPAL.

Dans la mesure du possible, nous essayons de valoriser ces expériences, soit par le biais du blog *Dans les pas d'un autre*, soit par des articles dans la presse régionale, *Réforme* ou par des interviews radio et maintenant par l'intermédiaire du carrousel d'actualités du nouveau site internet de l'EPUDF. Ces articles ou billets de blog sont parfois relayés par le site web *Regards protestants*

ou celui du Défap ou de la Cevaa. Les Eglises locales ou les consistoires peuvent également inviter ceux qui sont partis à l'étranger pour parler de ce qu'ils ont vécu lors de ces rencontres et/ou faire une animation à partir de leur expérience (conférence, présentation de photographies, animation autour du thème de la rencontre, etc.).



Dans les pas
d'un Autre...

Au blog <http://danslespasdunautre.blogspot.fr/> de la secrétaire nationale aux relations internationales, créé en février 2014 et déjà visité 12 500 fois (*chiffres au 5 mars 2015*), s'est ajouté en février 2015 le blog de Robin Sautter : <https://dumemecotedurhin.wordpress.com/>. Pasteur de l'EPUDF actuellement en poste dans l'Eglise protestante en Rhénanie (EKiR) pour 2 ans, celui-ci fait état

des contrastes théologiques ou ecclésiologiques entre la France et l'Allemagne. Une manière sympathique d'être déplacé en restant chez soi !

2. Les relations bilatérales

2.1. Eglise d'Ecosse

L'Eglise d'Ecosse est une Eglise presbytérienne, qui fut longtemps l'Eglise « officielle » d'Ecosse. Depuis deux ans, en particulier avec la formation de l'Eglise protestante unie et de la dynamique qui l'a accompagnée (« *Ecoute ! Dieu nous parle...* puis *2017 : nos thèses pour l'Evangile*), elle est désireuse de renforcer ses liens avec nous et nous a donc invité à son assemblée générale. Claire Sixt-Gateuille y a participé durant trois jours, ce qui fut une occasion de nombreuses rencontres et prises de contact, y compris dans la perspective des jumelages. L'Eglise d'Ecosse commence elle aussi à expérimenter les nouvelles formes d'Eglise. L'invitation à l'assemblée générale a été réitérée pour mai 2015.

2.2. Norwegian Mission Society (NMS)

La coopération avec la Société de mission norvégienne (NMS) se poursuit et se renforce. Elle porte sur une réflexion commune sur l'évangélisation et les pratiques missionnaires, l'échange de stagiaires et le soutien à projets d'évangélisation de la part de la NMS, avec un accent particulier en direction de la jeunesse.

La NMS a soutenu financièrement en 2014-2015 cinq projets à dimension de formation des laïcs, des jeunes ou d'évangélisation dans notre Eglise (*voir aussi le rapport du Conseil national, 10.34*).

2.3. Finlande

L'Eglise évangélique luthérienne de Finlande (SELK) a organisé du 31 mars au 4 avril 2014 une consultation sur la Mission au cours de laquelle sont intervenus les secrétaires généraux et les responsables mission du Conseil œcuménique des Eglises (COE) et de la Fédération luthérienne mondiale (FLM), ainsi que des représentants des 31 Eglises avec lesquelles les sept départements missionnaires de la SELK travaillent. La Mission évangélique luthérienne finlandaise soutient l'Association diaconale Protestante Marhaban à Marseille, ce qui explique l'invitation de notre Eglise.

Le but de cette consultation était de définir la « vision de la mission » de la SELK, une vision commune à ces sept départements auparavant habitués à travailler indépendamment, et en consultation avec les Eglises-sœurs bénéficiaires d'un soutien missionnaire, dont la plupart se trouvent en Asie et en Afrique. Les interventions et les débats ont été très intéressants, et ont permis de dégager quatre axes dans les priorités pour ces partenariats :

- L'Education et la formation,
- L'aide aux Eglises dans une perspective de « durabilité » (économique en développant les moyens de subsistance, écologique, en termes de gouvernance, perspectives sur le long terme, etc.) ,

- La diaconie comme témoignage en actes
- L'Échange de personnes.

2.4. Eglise protestante en Rhénanie (EKiR)

L'aspect qui a été le plus développé cette année dans le partenariat avec l'EKiR a été la collaboration autour du Foyer le Pont, centre d'accueil situé à Paris et co-animé au niveau franco-allemand (<http://www.ekir.de/foyer/fr/bienvenues.php>). Un colloque germanophone y a été animé en Novembre sur le thème « Laïcité et médias » et l'assemblée générale du Foyer, les 20-21 décembre a été l'occasion de faire mieux connaître le protestantisme parisien et son patrimoine historique aux partenaires du Foyer.

Nous n'avons pas pu cette année être présents au synode de l'EKiR, contrairement à notre habitude, notre délégué prévu ayant eu des ennuis de santé quelques jours avant, mais un message a été transmis. Nous serons représentés par Robin Sautter lors de la « Visite œcuménique » que l'EKiR organise du 11 au 21 juin 2015 pour consulter ses Eglises-sœurs avant de fixer ses priorités de travail pour les années à venir.

2.5. Eglise vaudoise d'Italie

L'Eglise vaudoise d'Italie nous avait également conviés à son synode du 24 au 29 août, et Claire Sixt-Gateuille y a participé. Beaucoup de discussion tournaient autour des œuvres diaconales et culturelles et de l'utilisation du « *otto per mille* », la part d'impôt attribuée par l'Etat italien aux institutions religieuses du pays selon le choix des contribuables (l'Eglise vaudoise a choisi d'affecter l'intégralité de la somme qui lui est versée à des projets diaconaux et non à la vie culturelle, ce qui crée des tensions car l'Eglise a peu de moyens). Il a aussi été question d'évangélisation, de formation des pasteurs, d'unité dans le culte, de communication et d'avenir du magazine *Riforma*, de la faculté de théologie de Rome, etc.

2.6. Eglise protestante unie de Belgique

L'Eglise protestante unie de Belgique (EPUB) a fêté les 175 ans de sa création, le 17 octobre à Bruxelles. Jean Frey, du Conseil national, a assisté aux célébrations, où ce sont succédés présentation du document historique fondateur, cortège, accueil à l'hôtel de Ville puis conférence historique à l'Eglise néerlandophone et présentation des défis actuels par le président de l'EPUB, tout cela accompagné de musique.

2.7. Eglise évangélique des Frères tchèques

Les Eglises de république tchèques célèbrent en 2015 les 600 ans du martyr de Jean Hus. Pour l'occasion, ils organisent une conférence théologique internationale, du 9 au 12 avril 2015, à Prague, sur Jean Hus et la réforme en Bohême, ainsi que leur influence sur les Eglises protestantes en Europe. Ils ont également invité notre Eglise à leur synode, qui a lieu aux mêmes dates que le nôtre.

2.8 Eglise réformée de Hongrie

Un groupe de quatre personnes de l'Eglise réformée de Hongrie est venu en France au mois d'août rencontrer deux pasteurs pour faire du « *work-shadowing* », une méthode de formation consistant à observer la pratique d'un collègue qui œuvre dans un contexte culturel différent du sien et à prendre ensuite un temps de reprise avec celui-ci pour expliciter les choix, les différences d'approche, poser des questions et faire des retours depuis son propre contexte.

2.9. Eglises-sœurs en Corée

L'Eglise presbytérienne de Corée

Des contacts réguliers ont lieu avec l'Eglise presbytérienne de Corée (PCK), en particulier leur représentant à Paris, le Pasteur Seong. La PCK a mis en place à Houilles (78), dans les locaux de l'Eglise locale EPUdF, un centre de formation pour ses missionnaires, où ils peuvent apprendre le français et se préparer à partir en mission en Afrique francophone.

L'Eglise presbytérienne en République de Corée

Une rencontre a eu lieu au temple des Batignolles à Paris, en mai 2014, afin de retravailler les liens entre la communauté de la PROK présente à Paris et l'Eglise locale dont elle partage les locaux. Des échanges avec le siège de l'Eglise presbytérienne en République de Corée (PROK) à Séoul ont également porté sur le statut de pasteur associé du pasteur de cette communauté et les conditions dans lesquelles cette collaboration pourrait se poursuivre.

2.10. Eglises-sœurs aux USA

Action de soutien à Albert Woodfox, en lien avec l'ACAT

A la suite d'une rencontre avec Robert King, organisée par Amnesty International France en juin, un courrier a été envoyé à toutes nos Eglises-sœurs présentes en Louisiane, leur demandant de plaider pour la libération d'Albert Woodfox, le dernier des « Angola 3 », trois membres des *Black Panthers* condamnés à perpétuité et placés en isolement durant la quasi-totalité de leur détention sur la base de procès expéditifs, à être encore en détention. (voir [site](#) dédié)

Eglise du Christ (Disciples)

Un groupe de femmes de l'Eglise du Christ a été accueilli en octobre, lors d'un séjour de 5 jours en France qui se poursuivait en Italie. Après une présentation de l'EPUdF et du paysage religieux français, il a visité différentes organisations diaconales (CASP, Foyer de Grenelle, etc.) travaillant au renforcement des capacités (*empowerment* en anglais) auprès des femmes, par de la formation et du soutien.

2.11. Eglise unie de Zambie

L'Eglise unie de Zambie a fêté du 15 au 18 janvier 2015 ses 50 ans. Eric Trocmé et Etienne Fels ont représenté l'Eglise protestante unie lors de ces festivités. Voici un extrait de la présentation qu'en ont fait les délégués à leur retour : « l'UCZ est une Eglise en expansion forte de près de 3 millions de membres issus de toutes les couches de la population, présente sur tout le territoire, perçue comme l'Eglise protestante de la Zambie. Des milliers d'enfants sont inscrits dans les écoles bibliques, participent à des mouvements de jeunesse proches du scoutisme. Plus de la moitié du gouvernement est membre de l'UCZ, les cadres ont étudié dans les écoles secondaires de l'Eglise, la jeunesse du corps pastoral est saisissante, de même que le nombre de femmes pasteurs. Partout, les laïcs sont à l'œuvre, encouragés à l'être, l'Eglise s'implique dans la société : à ses yeux, l'exigence de justice est inhérente à la volonté de Dieu. »

2.12. Eglise de Jésus-Christ à Madagascar

Le 15 janvier a eu lieu une rencontre avec des représentants de l'Eglise de Jésus-Christ à Madagascar (FJKM, qui est une Eglise réformée) implantés en France. Cette rencontre a permis de faire le point sur la situation des Eglises protestantes à Madagascar ainsi que sur les relations au niveau local entre les communautés FPMA et les Eglises locales EPUdF qui les accueillent et d'aborder la question des relations entre Eglises malgaches présentes en France (FJKM, FLM [Eglise luthérienne malgache] et FPMA [Eglise unie créée il y a 50 ans par des malgaches vivant en France]).

2.13. RDCongo

Nous avons accueilli le 13 juin une délégation de l'association Iman'enda, association congolaise (RDC) qui œuvre à aider les personnes avec handicap à s'assumer, par un travail théologique pour sortir de l'idée que le handicap serait une malédiction, par l'encouragement des personnes et des familles pour les aider à trouver leur vocation et à développer leur talent, et par la rééducation et/ou l'équipement en appareils de mobilité.

2.14. Kirchentag

Cette année, l'UEPAL et l'EPUDF animeront un stand commun lors du Kirchentag qui aura lieu du 3 au 7 juin 2015 à Stuttgart. Le stand sera animé par une équipe de 10 personnes et l'axe de communication choisi tourne autour de mots-clés spécifiques à la situation du protestantisme français, comme « laïcité », « minorité », « tolérance », ou d'autres plus généraux mais actuels comme « inter-religieux », « réconciliation », « témoignage ».

2.15. Eglise germanophone de Toulouse

Des échanges de courriers et rencontres ont eu lieu dans le cadre de la demande de l'Eglise germanophone de Toulouse de devenir une Eglise associée de l'EPUDF, avec cette Eglise ainsi qu'avec l'Eglise protestante d'Allemagne (EKD), dont cette Eglise est membre. Cette demande sera traitée par le synode national (*voir aussi rapport du Conseil national*). L'Eglise germanophone de Toulouse est présente depuis de nombreuses années sur le sol français et entretient des liens réguliers avec l'Eglise réformée de Toulouse.

2.16. Face à l'actualité

Suite aux attentats des 7 et 9 janvier, des courriers de soutien nous sont parvenus de nombreuses Eglises-sœurs et de la Fédération luthérienne mondiale. De nombreuses organisations internationales dont nous sommes membres ont par ailleurs publié des communiqués condamnant ces événements.

3. Les organisations et réseaux internationaux

Notre Eglise est membre de 8 organisations internationales (9 si l'on compte la CEVAA mentionnée au point 4), dont trois fonctionnent plutôt comme ou sont des réseaux, avec une structure très souple : la CEPPLÉ, la Ceeefe et les Eglises unies ou en processus d'Union (UUC). Ce dernier réseau n'ayant pas eu d'actualité cette année, il ne fait pas l'objet d'un point dans ce rapport.

3.1. Conférence des Eglises des pays latins d'Europe (CEPPLÉ)

La conférence des Eglises des pays latins d'Europe (CEPPLÉ) est un réseau qui regroupe dans 6 pays d'Europe de langue latine (Espagne, Portugal, Italie, France, Suisse, Belgique) 26 Eglises aux sensibilités variées : réformées, luthériennes, épiscopales, méthodistes, baptistes. Elle est née en 1950. En France, les Eglises réformées, luthériennes et baptistes en sont membres. La CEPPLÉ fonctionne sans permanent salarié.



Cette année, elle a tenu son assemblée générale les 4-5 octobre, précédée les 2-3 par un colloque sur le thème de l'avenir des Eglises protestantes dans les pays latins d'Europe, dont les intervenants étaient le sociologue Jean-Pierre Bastian et la théologienne Elisabeth Parmentier. L'assemblée générale a élu un nouveau comité directeur, dans lequel Claire Sixt-Gateuille représente les Eglises membres françaises, et un nouveau président en la personne d'Alfredo Abad. Par ailleurs, elle a décidé de devenir la région sud de la Communion des Eglises

protestantes en Europe (CEPE). Elle a choisi pour axes de travail pour les 4 années à venir les thèmes suivants : l'évangélisation, les migrations (et liée à cette question celle de l'éthique et de l'herméneutique biblique, souvent abordées très différemment selon la culture des gens) et la préparation de 2017.

Elle organise également les 26-27 mars 2015 une réunion sur la communication des Eglises de la CEPPLÉ, la couverture journalistique de la vie et des enjeux de nos Eglises ; la question du traitement du religieux dans les médias sera également prise en compte. Le titre en est « religions et médias, un couple impossible ».

Site internet : <http://www.cepple.eu>

3.2. Communion des Eglises protestantes en Europe (CEPE)

La Communion des Eglises protestantes en Europe (CEPE) a été fondée suite à la signature de la concorde de Leuenberg en 1973. Ce texte affirme la pleine communion entre ses Eglises signataires. La CEPE cherche à renforcer la coopération et la communion entre ses Eglises. Elle a organisé plusieurs rencontres en 2014-2015, dans des domaines variés : éducation, liturgie, synodalité, communion ecclésiale...



Des délégués de nos Eglises ont participé à trois de ces rencontres : Agnès von Kirchbach nous représentait à la consultation sur la liturgie, du 26 au 28 novembre 2014 en Allemagne, sur le thème « Diversité de liturgies, unité de l'Eglise ». Cette consultation abordait la diversité et l'innovation dans le domaine culturel, l'adaptation du vocabulaire aux attentes religieuses et à la méconnaissance du vocabulaire traditionnel de la plupart de nos contemporains, « l'incarnation » de l'Evangile dans le culte, les différents « publics » à qui peut s'adresser un culte, etc. La prochaine consultation sur la liturgie aura lieu en novembre 2016.

Sibylle Klumpp s'est rendue à Budapest pour la rencontre des membres de synode qui s'est tenue du 30 janvier au 1^{er} février 2015 à Budapest. Cette rencontre a pour but de renforcer l'idée d'une synodalité européenne et de promouvoir la participation des laïcs dans les instances de la CEPE. Elle avait cette fois-ci pour thème l'influence du protestantisme dans l'Europe d'aujourd'hui et celle de demain. Elle a réuni une centaine de délégués. De nombreux ateliers ont eu lieu sur des thèmes fort divers (économie, politique, responsabilité globale, famille, culture, médecine). La prochaine rencontre de ce type est prévue en janvier 2017.

Laurent Schlumberger représentait l'EPUDF lors du séminaire sur la « Communion ecclésiale » organisé aux Pays-Bas du 5 au 8 février 2015, qui a réuni une trentaine de personnes. Cette rencontre avait pour but de travailler une ébauche de texte du même nom, sur le modèle d'unité prôné par la Concorde de Leuenberg, de façon à ce qu'il ne serve pas le statut quo entre Eglises signataires mais qu'il soit bien un lieu d'approfondissement de l'unité de l'Eglise par l'engagement mutuel entre Eglises, un lieu de catholicité pleinement vécu. Cela nécessite en particulier que les textes produits par la communion de Leuenberg (ou CEPE) soit reçus et mis en pratique au sein même des Eglises membres. Suite à ces échanges, une deuxième version du texte sera proposée aux Eglises membres.

Site internet : www.leuenberg.eu/fr

3.3. Conférence des Eglises européennes (KEK)

La conférence des Eglises européennes (KEK), créée en 1959 pour favoriser le dialogue entre Eglises de l'Est et de l'Ouest de l'Europe à l'époque du rideau de fer, est une communauté œcuménique de quelques 120 Eglises anglicanes, orthodoxes, protestantes et vieilles-catholiques de tous les pays de l'Europe, et de 40 organisations associées.



conference of european churches

18 mois après l'assemblée de Budapest qui posait de nouvelles bases à la KEK avec l'adoption d'une nouvelle constitution, certaines modifications ont été mises en œuvre (déménagement du siège à Bruxelles, intégration de la commission Eglise et société, réorganisation du travail des

permanents, etc.) mais d'autres peinent à voir le jour, en particulier parce que les grandes orientations de la KEK nouvelle version n'ont pas été assez définies durant l'assemblée générale. Aussi le comité de Direction a-t-il prévu de se rencontrer en mars 2015 pour définir de façon plus précise la nouvelle vision de la KEK.

Comme prévu, la commission Eglise et société s'est « dissoute » dans la KEK, son travail restant bien sûr au cœur des missions de la KEK (rapport avec les institutions européennes, travail de plaidoyer, sensibilisation des Eglises sur les thématiques sociétales, etc.). Par contre, la Commission des Eglises auprès des migrants en Europe (CEME) a choisi de rester indépendante, en tout cas tant que la restructuration n'est pas achevée, pour voir si ses préoccupations seront pleinement portées au sein de la KEK. C'est donc un protocole de collaboration qui a été établi pour 2 ans.

La CEME a actualisé cette année les données statistiques de l'étude européenne Eglises et migrations (la précédente édition datait de 2008) qui cartographie sociologiquement les migrations en Europe et l'action des Eglises auprès des populations migrantes.

Site internet : <http://www.ceceurope.org>

3.4. Communauté d'Eglises protestantes francophones (Ceeefe)

La Ceeefe est une "Communauté d'Eglises protestantes francophones à l'étranger", c'est à dire implantées dans des pays où le français n'est pas une langue officielle. Elle regroupe 35 Eglises locales, présentes dans 16 pays, mais aussi - pour des raisons historiques et parfois de droit local des cultes - les Eglises luthéro-réformées des DOM.

La Ceeefe a tenu son assemblée générale les 29-30 août à Versailles. Cette assemblée a été l'occasion de se poser la question "La Ceeefe, pour quoi faire?". Grâce à deux temps d'animation, les présents ont pu dégager 4 objectifs :

1. Être un réseau communautaire, de soutien, d'accompagnement, un regard extérieur offert aux Eglises et aux pasteurs
2. Être une présence (protestante) d'expression francophone de la foi en Christ dans le monde
3. Valoriser le savoir-faire et l'expertise des Eglises membres en matière de diversité et de vivre-ensemble et l'offrir aux Eglises francophones
4. Donner légitimité et crédibilité aux Eglises membres dans les pays où elles sont implantées.

Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger des nouvelles de ces différentes Eglises, de connaître l'avancement des projets des uns et des autres, du club de foot comme moyen d'évangélisation aux gros projets immobiliers. La Ceeefe continue de porter en particulier, avec le soutien logistique du Défap, la construction du temple de Djibouti, qui cherche encore des financements pour aboutir.

Site internet : <http://www.eglises-protestantes-francophones.org/>

3.5. Communion mondiale des Eglises Réformées (CMER)

La Communion mondiale des Eglises Réformées (CMER), existant depuis 2010 suite à la fusion de l'Alliance mondiale réformée (ARM) et du Conseil œcuménique réformé, est composée de 229 églises présentes dans 108 pays. Elle est engagée dans le soutien aux relations entre ses Eglises membres, pour faire vivre la dimension de communion, et l'engagement pour la justice, qui se traduit actuellement dans les domaines des droits de l'homme, de l'économie et du changement climatique.



2014 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau secrétaire général, Chris Ferguson, venant de l'Eglise unie de Canada. Espérons qu'avec son arrivée et le déménagement à Hanovre fini, la CMER va trouver une nouvelle dynamique.

Une formation théologique pour les jeunes de moins de 35 ans, le GIT (Global Institute of Theology) au Costa Rica, a eu lieu du 5 au 28 juillet autour de la thématique « Mission, communauté et Eglise comme lieux de transformation ». Marlies Voorwinden, y a assisté et en est revenue enrichie. Elle a en particulier apprécié le travail de contextualisation théologique et la découverte des Eglises réformées en Amérique du Sud et de leur engagement diaconal.

Les autres actions majeures en 2014-2015 ont été l'organisation d'une consultation sur la théologie et la justice du 3 au 5 novembre à l'occasion des 10 ans de la Confession d'Accra, l'aboutissement d'un dialogue luthéro-réformé avec le texte théologique « On being the church » et le lancement d'un dialogue avec des pentecôtistes.

La région Europe de la CMER s'est réunie les 19-20 février à Belfast, Irlande, autour du thème du nationalisme. Outre le partage sur ce thème qui aurait mérité un traitement plus en profondeur, cette rencontre a été l'occasion d'échanger des nouvelles des Eglises membres et de ce que chacun prépare en vue de 2017. Claire Sixt-Gateuille y a assisté.

Site internet : www.wcrc.ch

3.6. Fédération luthérienne mondiale (FLM)



La Fédération luthérienne mondiale (FLM) est une communion mondiale composée de 142 Eglises présentes dans 79 pays. Elle a pour mot d'ordre « Libérés par la grâce de Dieu, une communion en Christ dans laquelle on vit et travaille ensemble pour un monde juste, en paix et réconcilié ». Ses trois axes de travail sont la théologie et le dialogue, la mission et la diaconie. Ce dernier axe est

servi par un département « Humanitaire et Développement » très important.

Comme dit dans l'introduction, la Fédération luthérienne mondiale (FLM) est très engagée dans la préparation de 2017, avec sa reformulation de l'affirmation de la grâce de Dieu pour aujourd'hui : « Le salut – pas à vendre ; les êtres humains – pas à vendre ; la création – pas à vendre ». Un colloque théologique est également prévu en octobre en Namibie sur la Réforme dans une perspective globale, qui abordera les interactions entre théologie, politique et économie. Elle invite également ses Eglises membres à célébrer 2017 les uns avec les autres. Elle travaille aussi à mettre en valeur la spécificité de l'herméneutique luthérienne des Ecritures, avec un travail en 2014 sur les Psaumes.

La FLM est très engagée diaconalement, en particulier au travers d'un travail humanitaire de grande ampleur, particulièrement dirigé en 2014 vers le Moyen-Orient (Irak et Syrie), la République Centrafricaine et la Colombie. Elle est aussi active dans le domaine du plaidoyer, en particulier sur deux aspects : les droits de l'Homme et la place des femmes, dans l'Eglise et au-delà, et sur les questions climatiques, avec des envoyés spéciaux présents dans les COP (les conférences où se négocient les engagements nationaux de réduction des gaz à effets de serre).

Une rencontre de jeunes est prévue du 22 août au 4 septembre 2015 à Wittenberg, regroupant 175 jeunes engagés dans leur Eglise qui souhaitent contribuer aux 500 ans de la Réforme et réaffirmer son actualité. Ces jeunes, sélectionnés par leur Eglise depuis plus d'un an, sont déjà actifs sur le site web de la FLM et les réseaux sociaux.

Le 22 avril, l'institut d'études œcuméniques de Strasbourg, qui dépend de la FLM, fêtera ses 50 ans.

L'assemblée générale de la FLM est prévue à Windhoek (Namibie) du 10 au 16 mai 2017.

Site internet : <http://www.lutheranworld.org/Welcome.FR.html>

3.7. Conseil œcuménique des Eglises (COE)

Le Conseil œcuménique des Eglises regroupe 347 Eglises de confessions protestantes, anglicane, orthodoxe et non-dénominationnelles. Il a été créé en 1948. L'Eglise catholique romaine participe au travail de deux de ses commissions : Foi et constitution (sur les dialogues théologiques) et Mission et Evangélisation.



Après l'assemblée générale de Busan en 2013, l'année 2014 a été nettement plus calme. De plus, les projets de reconstruction du centre œcuménique de Genève semblent prendre ici aussi du temps et de l'espace dans les préoccupations de l'équipe du COE.

Diverses formations œcuméniques sont organisées comme chaque été en divers lieux et en particulier à l'institut œcuménique de Bossey, sur des thèmes aussi variés que la spiritualité des jeunes, bâtir une *communauté* (dans un sens « une sociabilité ») interreligieuse, théologie et spiritualités indigènes, la mission dans des contextes ecclésiaux et globalisés en mutation, ou les ministères spécialisés... (Voir <http://institute.oikoumene.org/en/study-at-bossey/continuing-formation>).

Une rencontre des « *Ecumenical Officers* », comprenez les charges de relations internationales et de relations œcuméniques des Eglises membres du COE, est prévue à Genève du 27 avril au 2 mai 2015. Claire Sixt-Gateuille y participera.

Site internet du COE: <http://www.oikoumene.org/fr/coe.html>

4. Les engagements missionnaires communautaires

4.1. Cevaa



La Cevaa – Communauté d'Eglises en Mission regroupe 35 Eglises protestantes dans le monde autour d'une vision d'unité de l'Eglise et de la mission, une mission sans frontière.

Les deux activités auxquelles nous avons participé cette année ont été le séminaire sur la soumission mutuelle, qui a eu lieu du 9 au 14 septembre à Sète et l'assemblée générale qui s'est tenue à Saly au Sénégal, du 14 au 22 octobre. Valérie Mitrani nous représentait au premier. Le thème a été travaillé sur la base d'une étude biblique des épîtres de Paul et des pastorales. 4 axes ont particulièrement retenu son attention : l'importance du contexte, la conscience d'être membres du corps du Christ (tenir compte des autres), la soumission, jusqu'où ? (en particulier dans la démarche d'inculturation) et le point de départ des crises (où se joue vraiment le conflit ?)

L'assemblée générale a réuni les délégués de 35 Eglises membres. Elle portait sur le thème « Familles, évangile et cultures dans un monde en mutation ». Trois demi-journées ont été consacrées aux débats et animations sur le thème, trop vaste et trop vague, n'a pas permis d'entrer vraiment en profondeur en dialogue, tout juste de prendre conscience que la problématique de la bénédiction des couples de même sexe, même si elle a été assez longuement abordée, n'était pas la problématique centrale de ce thème. Partout, le plus grand défi est celui de la transmission et de l'écoute réciproque entre générations.

Les autres axes de travail ont été : la stratégie jeunesse, avec la reconduction du poste de chargé de mission jeunesse à mi-temps pour quatre ans, la modification du système d'attribution par Eglise pour les programmes missionnaires, afin que les fonds ne soient plus réservés à une Eglise que durant 1 an (au lieu de 3 actuellement), l'orientation de ces programmes missionnaires en fonction des actions communes de la Cevaa, la priorité au travail réunissant plusieurs Eglises, et la promotion de la nouvelle brochure d'animation théologique (téléchargeable sur internet à l'adresse suivante : <http://www.cevaa.org/actualites/la-brochure-d2019animation-theologique-consulter-en-ligne>).

Une somme de 120 000 euros a été attribuée à la lutte contre la maladie à virus Ebola, soit par le biais de la Communauté des Eglises de toute l'Afrique (CETA), soit pour des actions de prévention et de lutte contre la psychose dans les pays voisins où sont présents des Eglises de la Cevaa. L'assemblée a également été l'occasion de découvrir une partie de la réalité des Eglises du Sénégal.

Site internet : <http://www.cevaa.org>

4.2. Service protestant de mission - Défap

Le Service protestant de mission – Défap est le service missionnaire commun à l'EPUDF, l'UEPAL et l'UNEPREF. Il poursuit son travail selon les axes de travail adoptés en 2012, tout en préparant les axes de travail 2015-2018 (qui seront travaillé durant le synode).



Le conseil du Défap sera renouvelé au mois de juin 2015. Cette année, il s'est penché particulièrement sur la situation en Centrafrique, au Liban et sur le soutien à la Fédération protestante d'Haïti, mais aussi sur le programme EAPPI (Israël-Palestine) et la situation des Eglises des DOM. Les permanents du Défap nous ont également fait le compte-rendu des différentes Eglises visitées ou accueillies, ainsi que des rencontres des différentes commissions (projets, échanges de personnes, information-communication), équipe (Equipe d'animation missionnaire) et plateformes (Congo, Haïti, Moyen-Orient).

Son assemblée générale a eu lieu le 21 mars 2015, sur les axes de travail 2015-2018.

Site internet : <http://www.defap.fr/>

Conclusion

La dynamique vers 2017 devrait se poursuivre et s'intensifier en 2015-2016. Des sollicitations des Eglises-sœurs commencent déjà à se présenter. Côté français, ce sera en particulier l'occasion, au moment où nous formulerons nos propres convictions, d'être tournés vers l'extérieur et d'écouter ce que les autres ont à nous dire, à travers le forum du Défap (quelles sont nos thèses sur la mission ?) en janvier 2016, avec la consultation des Eglises étrangères prévue en juin sur la rédaction de notre déclaration de foi et avec la participation d'une à deux centaine(s) de jeunes étrangers lors du grand Kiff en juillet.

La collaboration devrait également se poursuivre et s'intensifier sur les questions travaillées actuellement par la coordination nationale Formation-Evangélisation, en particulier sur les thématiques d'évangélisation, d'implantation et de nouvelles formes d'Eglise et sur le projet musique.

Claire Sixt-Gateuille,
Secrétaire nationale chargée des relations internationales

Rapport d'activités 2014-2015 (extraits)

Nous sommes attendus

Après moins d'une année au Secrétariat général, si je n'ai pas la prétention d'avoir une vision exhaustive du Défap, je suis frappé par les multiples attentes à l'égard du Défap.

Intégrisme et sécularisation sont clairement deux défis théologiques que nous devons aujourd'hui relever ensemble, Eglises du Nord et Eglises du Sud, parce que nous sommes membres d'une même communauté. Et parce que nous sommes liés par l'histoire, nous devons profiter des liens qui nous unissent pour, par-dessus les mers et les continents, travailler ces questions, qui sont des questions évangéliques mondiales sur lesquelles nous sommes attendus.

Je pourrais dire de même concernant les simples relations humaines : nos visites sont attendues, que ce soit chez nos envoyés -ils sont une centaine dans vingt-quatre pays différents-, chez nos frères et sœurs des Eglises proches -et particulièrement les 35 Eglises qui composent la Cevaa- auxquelles nous sommes liés historiquement, nous sommes attendus dans les paroisses de France... sans parler de notre présence souhaitée dans nombre de Comités et de Conseils du protestantisme français où il serait effectivement sage de siéger.

En hommes et en argent, nous sommes attendus. Nous devons trouver des compétences et des moyens pour servir les projets soutenus par le Défap. C'est une centaine d'envoyés, plus de deux millions d'euros qui sont adressés... au service des actions scolaires ou médicales de nos Eglises sœurs, des paroisses comme celles de Djibouti ou de Cayenne, des organismes proches, du soutien aux actions de formation théologique, etc.

En termes de communication nous sommes attendus. La politique de communication du Défap aujourd'hui est bonne, si j'en crois les échos qui m'arrivent : un site qui suit l'actualité du Défap et des Eglises, une newsletter tous les quinze jours, des articles fréquents dans la presse protestante régionale et nationale, des émissions de radio, une vraie réactivité à l'événement.

En termes de prédication évangélique, de nourriture spirituelle, de réflexion théologique nous sommes attendus. C'est ainsi que le Défap, avec les équipes locales Mission, prépare le prochain forum missionnaire qui se tiendra à Dijon en janvier 2016, c'est ainsi que nous intervenons dans nombre de paroisses pour des animations, des cultes, des conférences, c'est ainsi que notre site marque les fêtes carillonnées, l'Avent et le Carême, avec des méditations, des textes liturgiques mis à disposition... et je n'ai que de très bons échos de cet accompagnement liturgique : nombre de pasteurs me disent aujourd'hui consulter le site du Défap pour y trouver matière à intercession, à méditation, à liturgie.

Nous allons réfléchir ensemble, au cours de ce synode national, **aux propositions de travail que fait le Conseil du Défap pour la période 2015-2018.** Vous avez reçu un document présentant

ces propositions : animation missionnaire, communion entre Eglises, travail théologique, échange de personnes, solidarité, analyse institutionnelle et accueil/hospitalité sont les sept axes autour desquels nous nous proposons d'organiser la vie du Défap dans les années à venir. C'est en juin prochain, après avoir écouté ce que vous direz et ce que diront les deux autres Eglises fondatrices du Défap (UEPAL et UNEPREF), que le Conseil du Défap fixera le programme de travail du Défap.

Nous portons trois convictions

Lorsque nous, Défap, allons à Bangui en République Centrafricaine auprès de l'Eglise protestante du Christ Roi, ou à Fianarantsoa à Madagascar auprès de la Faculté de théologie (la SALT), à Port-au-Prince en Haïti auprès de la Fédération protestante de Haïti, ou en Tunisie auprès de l'école Khalaline, lorsque nous organisons, avec la Céva, un colloque théologique à Sète, sur le thème de « *la soumission mutuelle dans l'Eglise* », lorsque nous soutenons l'implantation ou le développement d'une Eglise protestante historique à Saint-Pierre de la Réunion ou à Djibouti, lorsque nous prêchons à Marseille ou à Epinal, lorsque nous participons au programme du Conseil Œcuménique en Israël/Palestine... nous portons avec nous trois convictions, celles du protestantisme historique français.

Ce sont ces trois convictions qui fondent la vie et l'action du Défap, l'une concerne la vie de l'Eglise, la deuxième la vie de foi, la troisième le service :

1/ vie de l'Eglise : le protestantisme se vit dans un cadre presbytéro-synodal, ou dit différemment, dans le cadre de la délégation et de la confiance ; promouvoir une telle vie d'Eglise à Cayenne, à Mayotte ou à Bangui, dans un milieu religieux extrêmement diversifié, souvent à la merci de mouvements sectaires ou totalitaires, c'est faire de la Mission, c'est partager nos conceptions.

2/ vie de foi : l'Evangile appelle à la responsabilité personnelle devant Dieu et devant les hommes, au pardon reçu et à la reconnaissance ; partager un tel Evangile à Yaoundé, à Fort de France ou à Beyrouth avec des hommes dont la vie est souvent tracée dès la naissance par leurs origines ethniques ou communautaristes, partager un tel Evangile là où les femmes n'ont pas de place, là où la violence familiale règne, c'est faire de la Mission, c'est partager nos conceptions.

3/ vie de service : la vie de l'Eglise protestante rayonne au-delà de ses propres frontières, développe des actions d'éducation et de santé pour tous, accepte le dialogue avec les autres religions et entend contribuer à la paix civile ; promouvoir ainsi une place de l'Eglise dans la société, à Nouméa, au Caire ou à N'Djamena c'est lutter contre l'intégrisme et la privatisation des Eglises dans lesquels voudraient nous enfermer certains, c'est faire de la Mission, c'est partager nos conceptions.

Voilà, me semble-t-il, ce que le Défap peut partager ou apporter, voire exporter... là où il est attendu.

Je mesure le poids de l'histoire dont nous sommes redevables, de ces hommes et femmes qui depuis 1822 sont partis au nom de la SMEP, de ces hommes et femmes qui en Nouvelle-Calédonie et au Lesotho, à Dakar ou à Garoua ont reçu les paroles évangéliques qui ont guidé leur vie, de ces hommes et femmes qui, au nom des mêmes paroles évangéliques à Alès ou à Lille, à Paris ou à Bordeaux ont soutenu la Mission, souvent anonymement, des Eglises protestantes et leurs responsables qui savent que Eglise et Mission riment... je mesure ce poids et cette richesse dont nous sommes ensemble redevables.

www.defap.fr

Bertrand Vergniol, pasteur,
secrétaire général

Documents transmis par les présidents de Conseil régional et inspecteurs ecclésiastiques

Centre-Alpes-Rhône



La région Centre-Alpes-Rhône couvre douze départements de la Saône-et-Loire à la Drôme et de la Haute-Savoie au Puy-de-Dôme. 71 Eglises locales sont réparties dans les dix consistoires existants. Un quart des Eglises locales sont implantées dans des villes de plus de 100 000 habitants : Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, métropole lyonnaise... Un quart des Eglises se situe dans les zones rurales, souvent dans de vieux terroirs protestants (Drôme, Ardèche, Haute-Loire). Près de la moitié des Eglises sont centrées dans une ville moyenne avec autour d'elles une frange de dissémination plus ou moins importante.

Débuté en 2009, un travail de réorganisation est toujours en construction, afin de mieux témoigner de l'Évangile et mieux mettre à profit les compétences des 60 ministres en poste actuellement (41 hommes, 19 femmes), deux chargés de mission et un suffragant longue durée, au sein d'Ensembles ou de consistoires qui partagent des projets communs de développement et de solidarité. Le prochain synode régional aura, entre autres, à faire un point d'étape sur les évolutions en cours.

Avec un budget de 3,7 millions d'euros (en diminution régulière), la région poursuit sa mission d'unité, de service et de développement, avec ses instances régionales et ses cinq ministres régionaux (jeunesse, bibliste, informateur, Solidarité et présidence). La coordination régionale accompagne, elle, les projets des Eglises, ensembles et consistoires ainsi que les équipes régionales (catéchèse, jeunesse, mission, animation biblique...). D'autres commissions existent afin d'aider le conseil régional dans son travail. La région a aussi un partenariat privilégié avec une région de l'Église presbytérienne de la république de Corée. Elle bénéficie de multiples communautés, œuvres et mouvements, d'une fraternité de la Mission populaire évangélique à Lyon, de deux musées, mais aussi de nombreux groupes interreligieux qui ont été actifs, en début d'année 2015, pour appeler au dialogue et à la connaissance mutuelle.

Dans les projets vécus en 2014, notons le colloque Diaconie de l'automne 2014 en Corée (visite retour prévue dans notre région à l'automne prochain), le forum régional Mission et la journée des conseillers presbytéraux en avril, le rassemblement jeunesse (CARaimantKiff) pendant les vacances d'automne ou encore le camp Famille et la formation des catéchètes.

Cévennes-Languedoc-Roussillon



Église protestante unie
en Cévennes-Languedoc-Roussillon

Pasteurs et aumôniers



édition juillet 2014

La région CLR comprend 8 consistoires sur 6 départements : Aude - Pyrénées Orientales – Hérault – sud de l’Aveyron – Gard - Lozère et le sud de l’Ardèche. Elle compte, à l’heure actuelle, 76 Associations Culturelles certaines ayant validé une charte de mutualisation pour une vie en Ensemble et envisagent dans certains cas des regroupements d’AC. Un gros travail d’analyse et d’utilisation de bâtiments est en cours. « **Bâtir une Eglise de témoins : Quel projets, quels moyens, quels lieux ?** » journée régionale où présidents et trésoriers ont pu mettre en commun leurs constats et leurs questions. La région Cévennes Languedoc Roussillon forte de la richesse de son histoire et de son patrimoine est parfois contrainte par l’ensemble de ses immeubles (plus de 190 temples avec par exemple pour un Ensemble de 3 AC et 2 postes pastoraux 26 temples sur son territoire). Quel projet d’annonce et de témoignage, de vie et d’animation communautaire souhaitons-nous ? Et pour cela de quel lieu avons-nous besoin ? Des pistes autour de la communication, de la visibilité, du tourisme ont été évoquées ainsi que le constat que nos lieux n’étaient souvent pas adaptés à nos projets... Les mises aux normes Accès pour les Personnes à Mobilité Réduite, les projets de regroupement d’associations culturelles, le coût de l’entretien et du chauffage, la faible utilisation de certains lieux permettent d’amorcer une réflexion de fond autour de ces sujets.

Une présence forte des aumôneries hospitalières : Lors du synode régional de Narbonne en mars 2013 a été créé 7 charges d’aumônerie hospitalière sur la région. Une sur l’ensemble des centres du CHRU de Montpellier, trois sur Nîmes, deux sur le centre hospitalier et une sur les Maisons de retraites protestantes ; deux sur le Bassin Alésien sur le Centre Hospitalier et sur la Maison de santé protestante et 1 sur l’Uzège sur le Centre hospitalier général et sur l’hôpital psychiatrique. Une pastorale régionale où s’adjoignent le responsable de l’aumônerie des cliniques de Montpellier et celui du centre de rééducation du Grau du Roi se retrouve régulièrement pour évoquer les sujets touchants à leur ministère, parfois les difficultés liées aux administrations hospitalières et à leurs contraintes voire exigences. Elle prépare et anime une formation régionale sur trois samedis pour les visiteurs en aumônerie et en paroisse.



Première Fête des engagés ! Pour une première ce fut une belle journée ! Partages, échanges, témoignages, rencontres et surtout manifestation d’une reconnaissance pour toutes ces personnes engagées dans un ministère (prédicateur, conseillers presbytéraux, catéchètes, visiteurs...) au sein des Eglises locales de la région... on en redemande alors une deuxième édition est en préparation pour le 6 février 2016.

2017
nos thèmes pour
l'Évangile

TEMPS FORT DE LA REFORMATION 23-25 octobre 2015

3 jours pour discuter et débattre de nos convictions pour aujourd’hui : autour de l’engagement et du politique, du témoignage et de la lecture de la Bible, de la spiritualité et de notre foi... à travers la danse, la musique, les controverses, rencontre avec des acteurs de la Cité et un grand culte régional au temple de Maguelone à Montpellier !

CLR ne pouvait être au rendez-vous de 2014... elle le sera pour octobre 2015 !

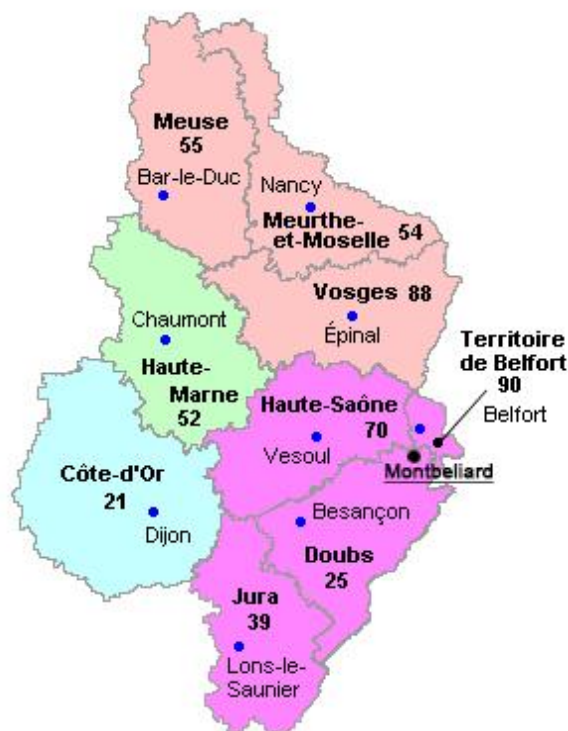
Est-Montbéliard

Créée en 2013, la région Est-Montbéliard présente quelques originalités liées à sa double histoire confessionnelle.

Un Réseau « Ecoute Dieu nous parle »
Une réflexion autour des consistoires
Un journal : Paroles Protestantes Est
Un projet d'animateur jeunesse
Une région qui démarre bien !

Un Conseil Régional représentatif des deux sensibilités :

- Un président laïc, un inspecteur ecclésiastique, un vice-président pasteur, un vice-président laïc, 2 réformés, 2 luthériens.
- Un secrétaire, un vice-secrétaire, un trésorier, un vice-trésorier, 2 luthériens, 2 réformés.
- Au total : 8 luthériens, 6 réformés.



29 ministres, dont 2 aumôniers et 2 pasteurs missionnaires.

20 Paroisses Luthériennes sur un territoire d'environ 6000 kms²

11 Eglises Réformées sur un territoire d'environ 37000 kms²

Environ 12 000 foyers connus.

Une expérimentation en cours avec les équipes pastorales missionnaires.

6 commissions régionales :

- commission régionale d'animation missionnaire
- commission régionale jeunesse
- commission régionale immobilière
- commission régionale à l'œcuménisme
- commission régionale d'animation financière
- commission régionale de catéchèse

Inspection luthérienne de Paris

L'Inspection luthérienne de Paris est composée de 22 paroisses : 10 intra-muros et 10 en banlieue. Deux autres paroisses sont situées en Province : à Lyon et à Nice.

Le nombre de foyers connus est d'environ 2500 et 1000 foyers offrandes nominatives.

Nombre de ministres : 7 pasteurs, un proposant, un évangéliste.

Depuis le dernier synode national, l'Inspection luthérienne de Paris avance dans sa réflexion au sujet de sa restructuration. Les paroisses ont été invitées à réfléchir sur la possibilité d'envisager une union avec la région réformée de Paris. C'est lors du synode régional de 2015 que la décision sera prise.

Elle veut s'engager dans la dynamique de notre Eglise nationale : « Etre une Eglise de témoins ». Le 23 mai prochain, une journée sera consacrée pour toutes les paroisses de l'Inspection à ce thème. Elle se réjouit d'être accompagnée dans cette dynamique par le pasteur Andy Buckler, secrétaire national à la formation et l'évangélisation.

Elle poursuit le suivi du projet avec la région réformée de Paris à Créteil qui s'inscrit également dans cette dynamique de témoignage.

Elle a le souci d'accompagner les jeunes de l'Eglise par l'intermédiaire de la Mission Jeunesse qui organise chaque année une Académie de Louange qui rassemble une cinquantaine de jeunes.

Par l'intermédiaire de l'association Entraide Luthérienne, association née au XIXème siècle, l'Inspection est attentive à la dimension diaconale de l'Eglise. Chaque année est organisée une Action de Carême soutenant deux œuvres, l'une auprès comme « Habitat et Humanisme » cette année et l'autre au loin comme l'association « FREE » en Roumanie qui accompagne les personnes en difficulté dans la rue, en particulier les jeunes et les femmes prostituées.

Elle vit ainsi en s'appuyant sur les trois piliers de l'Eglise : liturgie, témoignage et diaconie.

L'Inspection luthérienne de Paris se veut, malgré sa faiblesse, un membre rayonnant de notre Eglise pour porter au cœur du monde le message libérateur de l'Evangile.

Nord-Normandie

La région a trouvé sa vitesse de croisière et chaque rencontre renforce sa communion sur ce vaste territoire comme nous avons pu nous en réjouir lors du Synode régional de Reims à l'automne dernier.

Elle poursuit sa route accompagnée par ses équipes régionales qui portent et animent des projets et des réflexions avec entre autre :

-Equipe régionale de **Catéchèse**: a organisé la Journée de formation régionale autour du thème « La liturgie du culte... un chemin de joie pour petits et grands », une soixantaine de catéchètes de l'ensemble de la région se sont retrouvés à Amiens à cette occasion.

-Equipe régionale **Jeunesse**: est en train d'établir un parcours vers le Festkiff 2016 afin de mettre les jeunes dans cette dynamique.

- Equipe régionale **Musique et Chant**: propose dans le cadre de la marche vers 2017, d'animer des temps de formation et de répétitions d'œuvres diverses au niveau des consistoires par exemple afin de donner la possibilité aux églises locales, consistoires... de vivre des concerts et des manifestations musicales en 2017 et si cela mobilise pourquoi ne pas envisager une manifestation régionale autour de la musique et des chants de la Réforme, à suivre donc !

-Equipe régionale **Mission**: a structuré la tournée régionale de Karen Smith, aumônier de l'Université royale d'Ifrane au Maroc de Reims à Caen, en passant par Douai, Dunkerque, le Cambrésis, Lille, Creil, Alençon et Saint-Lô.

-Equipe régionale **Juridique**: a lancé la réflexion des Eglises locales vers une nouvelle organisation territoriale et ecclésiale en ensemble.

Elle a voyagé au-delà de ses frontières et au-delà de nos frontières :

-En **Zambie**, à l'occasion du Jubilé de l'Eglise unie de Zambie à Lusaka. Ce fut l'occasion pour la paroisse du Bocage Normand d'aller à la rencontre de la paroisse de Kafue et de nourrir ainsi le projet régional de Jumelages Zambie-Wessex-EPU NN.

-En **Allemagne** grâce à une voyage régional sur les pas de Luther qui s'inscrivait dans le cadre du projet régional d'animation théologique régional que nous vivons depuis maintenant 2 ans autour de la figure et de la théologie du Réformateur.

-En **Grande-Bretagne** à l'occasion du Weekend franco-britannique qui était cette année reçu par nos frères et sœurs d'Oxford.

- En **RDC et à Kiliba-Bukavu** certains membres de la région ont poursuivi les voyages pour vivre la solidarité et le partage de l'Evangile dans le cadre du projet Kiliba qui donne maintenant lieu à un feuilleton alimentant les nouvelles régionales.

Elle a mis en place :

- **un nouveau partenariat avec la Communauté des Sœurs de Pomeyrol** en accueillant à Alençon Sœur Christiane envoyée par sa communauté et porteuse d'une lettre de mission du

Conseil régional établie en dialogue avec la communauté. Cette expérience s'inscrit dans le cadre de la réflexion du lien entre les communautés monastiques et des Eglises locales qui sera au cœur du prochain colloque national « Protestantisme et Vie monastique : vers une nouvelle rencontre ? »

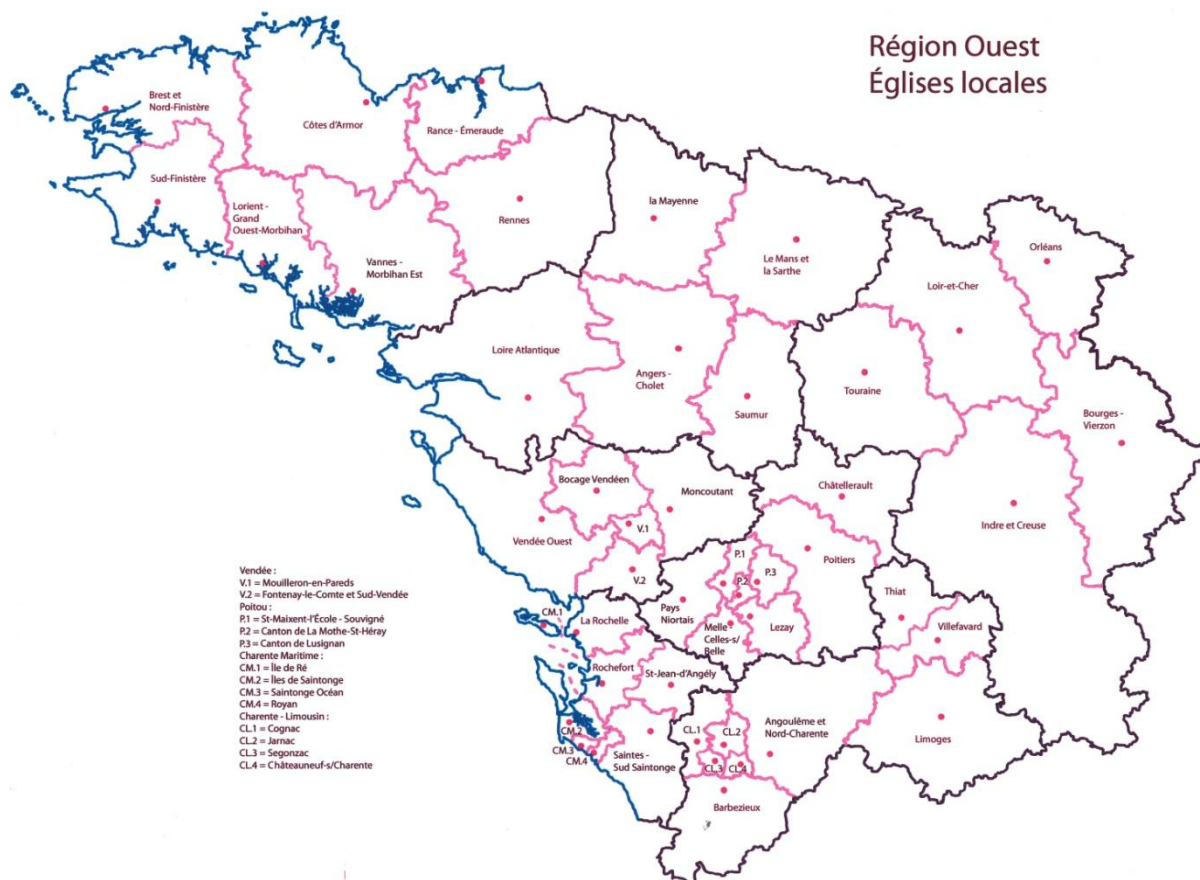
- **son nouveau site régional** construit à partir du nouveau portail de l'EPUDF.

- un travail vers un **nouveau numéro « Hors Série »** au service de la communication et de la communion régionale.

Comment terminer ces quelques nouvelles sans évoquer le drame qu'elle a traversé avec le Pasteur Petr Skubal et la communauté de Thiérache alors qu'Emilie son épouse et sa maman Evelyne périssaient dans l'incendie du presbytère de Landouzy-la-Ville le 31 décembre 2014. Ce drame nous a tous plongé dans une grande tristesse et là encore ce sont la force de la communion, la simplicité de la solidarité et l'amitié fraternelle qui se sont manifestées nous montrant qu'au-delà des distances nous vivions dans une proximité et une attention les uns aux autres au service de l'annonce de l'Evangile et du témoignage dans les divers lieux de vie de nos 42 associations culturelles.

Elle regarde vers demain avec toujours des projets, des voyages, des nouveautés et des partenariats, avec surtout la Joie d'être en Nord-Normandie cette Eglise de témoins appelée à l'écoute et à l'action, à la prière et à l'annonce, à la diaconie et à la mission... Elle vit cela non de façon solitaire mais avec tant d'autres témoins auprès d'elle ou au loin !

Ouest



Particularités de la région Ouest

Cinquantaine d'églises locales.

La région a fait le choix de l'une des illustrations de l'exposition « Une Eglise de témoins » comme mage de présentation sur le nouveau site de l'EPUDF.

Une table dressée sur une plage ensoleillée entourée de plusieurs personnes de divers âges et diverses couleurs qui invitent le visiteur à s'approcher.

Belle image de l'Eglise, bonne image de l'Ouest où l'accueil est souhaité, attendu, espéré.

En ville et à la campagne de nouveaux visages apparaissent. La donne change, l'Eglise essaie de s'adapter en s'interrogeant sur de nouveaux ministères, de nouveaux rythmes de vie d'Eglise pour une fidélité à l'Evangile renouvelée.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, 32 ministres sont au travail (2 de moins qu'en 2013) parmi lesquels 1 pasteur proposant (à Niort), toujours un pasteur aumônier d'hôpital à mi-temps (La Rochelle), un animateur biblique et théologique régional à plein temps (basé à Bourges) et une présidente de conseil régional (basé à Tours).

Faits marquants de l'année

Nouveau site régional web sur le site national.

Avancement de la mise en place de la mutualisation des forces (partage régional des richesses et des pauvretés (ressources humaines, spirituelles, matérielles).

Bon réflexe synodal pour le budget 2015 : engagement supplémentaire pour augmenter les possibilités du Titre B.

Epreuves dans plusieurs Eglises locales rurales : décès de personnes engagées (conseillers presbytéraux, un ministre en activité et un ministre retraité), une démission pour congé sabbatique à durée indéterminée.

Démarches d'Eglises locales pour réduire un patrimoine immobilier inutile.

Demande de suppression d'un poste pastoral en Iles de Saintonge.

Demande de formation pour présidents de CP.

Création de groupes de maison.

Sensibilisation accrue à la nécessaire formation de prédicateurs laïcs pour présider des actes pastoraux.

Préparation d'une solidarité accrue dans le consistoire de Vendée pour faire face à plusieurs vacances de postes pastoraux.

Préparation du changement de président de conseil régional au 1^{er} juillet 2015.

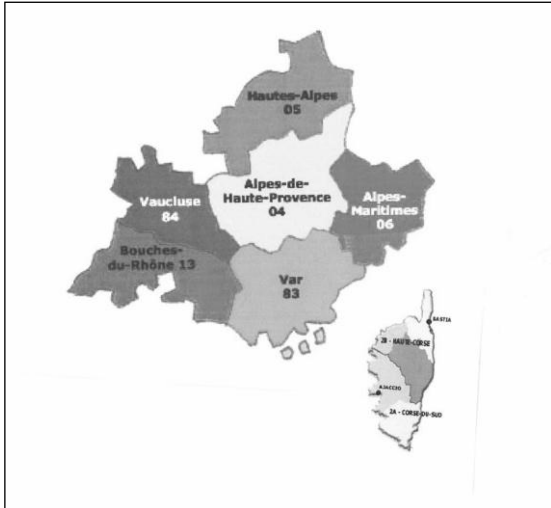
3^{ème} formation à l'animation biblique pour pasteurs et laïcs.

Ouvrages toujours sur le métier

Pourvoi poste d'évangéliste en Bretagne

Provence-Alpes-Corse-Côte d'azur

La région Pacca en quelques chiffres



9 300 foyers connus

3 500 participent à la vie financière de l'Eglise

5 consistoires et 27 postes attribués à des associations culturelles

2 charges d'aumônerie en milieu hospitalier : Marseille, Avignon

3 postes inscrits dans l'ACREPU-PACCA : celui du président du conseil régional, le poste de rédacteur du journal Echanges et le poste « Témoignage-Evangélisation » au service du consistoire de l'Arc phocéén.

La région a accueilli **6 nouveaux pasteurs** au 1^{er} juillet 2014

Depuis le dernier synode national, les Eglises de la région PACCA se sont engagées de diverses manières dans le processus « 2017, nos thèses pour aujourd'hui ». **La journée du 11 octobre** notamment a été l'occasion de rassemblements au niveau des différents consistoires. Des conférences, des groupes de réflexion théologique, des ateliers créatifs, ont favorisé une première appropriation du thème. Des Eglises locales ont choisi d'en faire le fil rouge des activités paroissiales pour l'année à venir.

Un nouveau rassemblement régional, regroupant toutes les générations, sera organisé en 2016 et s'inscrira dans cette même dynamique.

Au mois de mars, tous **les conseillers presbytéraux de la région étaient invités à participer à une journée de formation** et d'échange d'expériences. Cette rencontre, **animée par Didier Crouzet**, a été l'occasion pour les 150 participants d'investir davantage encore le ministère collégial dans lequel ils se sont engagés et d'en mesurer la richesse.

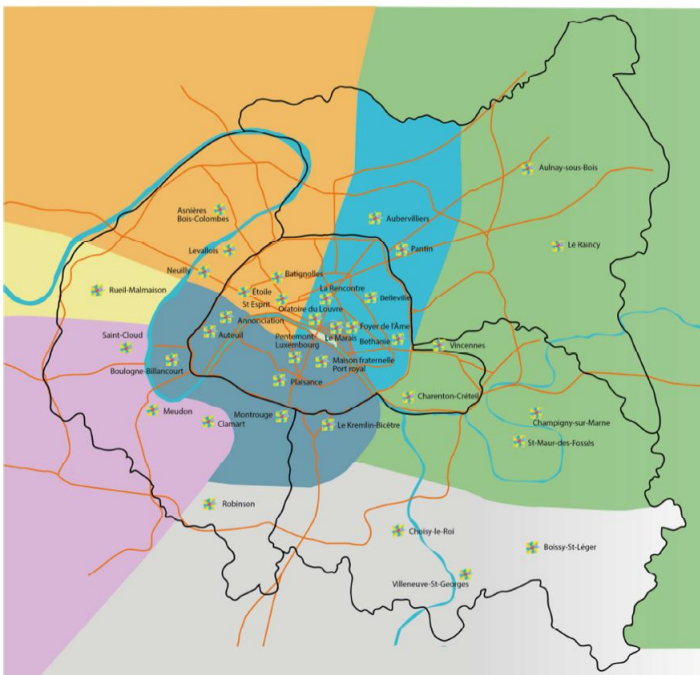
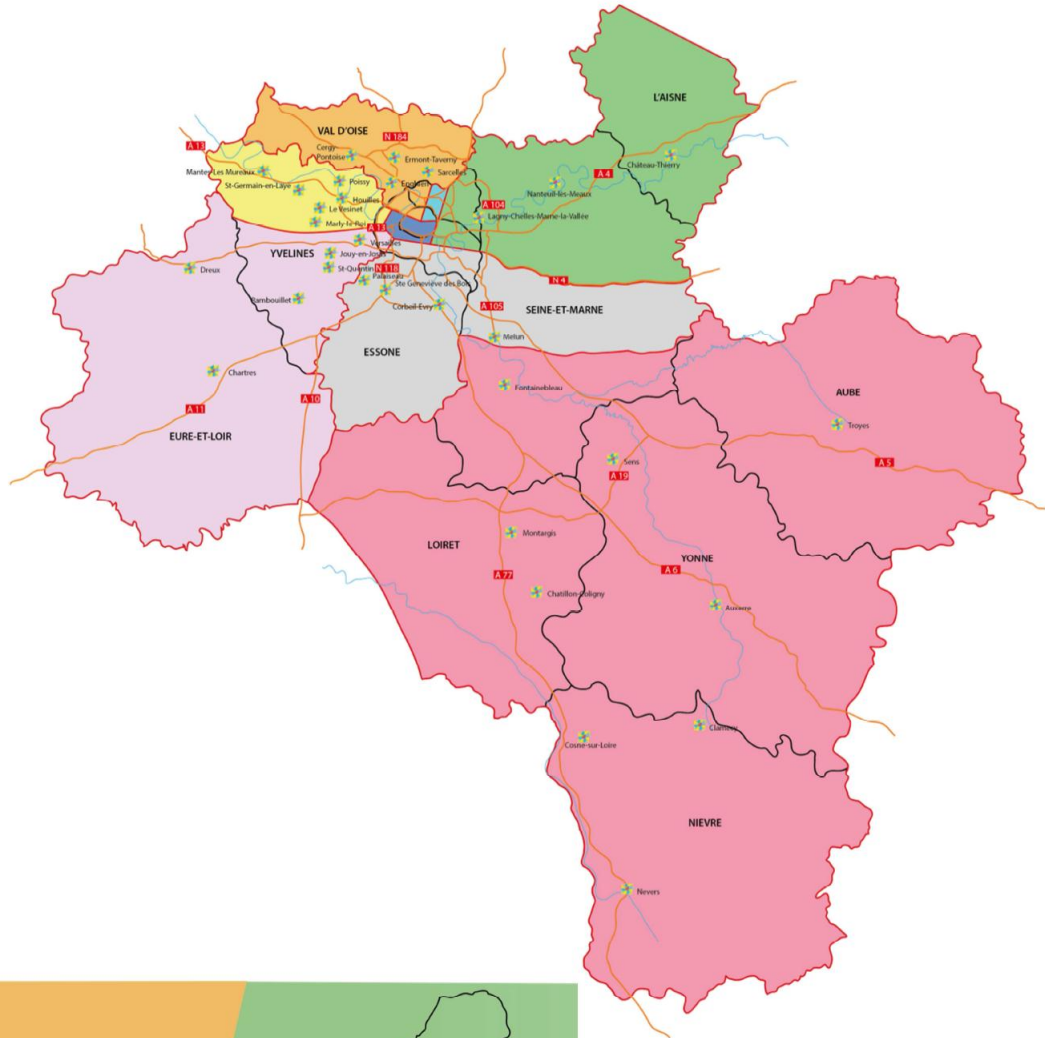
Les pasteurs de la région se sont retrouvés au mois de **juin 2014** pour **une pastorale commune avec leurs collègues de la région CLR**.

En avril 2015, la pastorale régionale s'est déroulée cette fois en Italie **avec des pasteurs de l'Eglise valdo-méthodiste**. Cela a été l'occasion d'une réflexion sur nos pratiques catéchétiques et leur articulation avec la vie de l'Eglise locale dans son ensemble.

Les jeunes se retrouvent chaque année au moment des vacances de la Toussaint pour leur **Synode des jeunes**. Cette « institution » vieille de 25 ans suscite toujours beaucoup d'enthousiasme chez les 15-18 ans. Leurs réflexions et leurs travaux sont ponctués de vœux pertinents (et parfois décoiffant) adressés au synode régional et que celui-ci s'efforce de prendre en compte.

Pour la troisième année consécutive une semaine « **Bible en Montagne** » est organisée au mois de juillet dans le Queyras. Sa dimension œcuménique et la qualité des intervenants expliquent le succès grandissant de cette initiative. Le thème de cette année : « les femmes dans la Bible » avec la participation de pasteur Sophie Schlumberger.

Région parisienne



Consistoires

En 2014-2015 la région parisienne aura vécu le passage de 4 consistoires, mis en place dans les années 70, à 8 consistoires. L'idée directrice est celle de consistoires permettant au mieux de vivre la richesse du partage et de la solidarité. Certains consistoires ne comprennent plus des Eglises de Paris intra-muros ni de petite couronne, mais toutes les Eglises parisiennes ont un lien consistorial avec plusieurs Eglises de banlieue. Les transformations qu'entraînera le « Grand Paris » ont été prises en compte autant que faire se peut : nouveaux pôles, mouvements de population, transports – déjà 2 Eglises locales sont impactées par l'annonce d'une expropriation.

Les nouveaux consistoires comptent entre 7 et 10 Eglises locales. Au jour de ce rapport les noms proposés par le conseil régional ne sont pas tous confirmés ou affinés par les assemblées de consistoires, mais voici une première configuration (à vos cartes !) :

Paris Val d'Oise : Paris-Batignolles, Paris-St Esprit, Paris-Etoile, Cergy-Pontoise, Levallois, Neuilly, Asnières-Bois Colombes, Ermont-Taverny, Enghien, Sarcelles.

Paris St Martin Ourq : Aubervilliers, Pantin, Paris-Béthanie, Paris-Belleville Paris-La Rencontre, Paris-Le Marais, Foyer de l'âme, Paris-Oratoire.

Marne et Brie : Aulnay, Le Raincy, Lagny-Chelles-Marne la vallée, Nanteuil-les Meaux, Château-Thierry, Champigny, St Maur, Vincennes, Charenton-Créteil.

Francilienne Sud Est : Choisy le Roi, Villeneuve ST-Georges, Boissy St Léger, Robinson, Palaiseau, Vallée de l'Orge, Corbeil-Evry, Melun.

Gâtinais, Morvan, Aube : Fontainebleau, Montargis, Châtillon Coligny, Sens, Auxerre, Cosne – Sancerre, Nevers, Troyes.

Beauce, Bièvres, Versaillais : Chartres, Dreux, Rambouillet, St Quentin en Yvelines, Jouy en Josas, Clamart, St Cloud, Meudon-Sèvres.

Boucles de Seine – Ouest : Poissy, Houilles, Mantes la Jolie, St Germain en Laye, Marly le Roi, Le Vésinet, Rueil Malmaison.

Paris Sud : Boulogne, Paris-Auteuil, Paris-Annonciation, Paris-Plaisance, Montrouge, Kremlin-Bicêtre, Port Royal-Quartier Latin, Pentemont-Luxembourg.

Ministres et postes

Cette année, ce sont 71 ministres pour 70 associations culturelles et 66 Eglises qui auront été en activité. Parmi ces 71 ministres, 5 sont régionaux (animation biblique, jeunesse, communication, éthique et théologie, présidence de conseil régional). Un ministre est à mi-temps à l'international, aumônier à l'aéroport de Roissy - Charles de Gaulle. Un autre est intérimaire chargé de mission de solidarité.

Finances

Avec 71 ministres en poste, pour un équilibre budgétaire à 68 ministres, le déficit présenté en synode régional 2014 était de 67 k€. Des économies sur le titre C, et surtout une quinzaine d'Eglises locales ayant versé des suppléments sur cibles, de plus de 5% de moyenne, le déficit a été considérablement réduit. Ces manifestations de solidarité encouragent le conseil régional et les équipes au travail à poursuivre les efforts d'informations et d'animations.

La région parisienne finance en outre le poste de d'aumônier national des prisons de la Fédération protestante de France.

Spécial autres régions, ça vous intéresse particulièrement :

L'animation biblique régionale travaille à susciter à nouveau la pratique de la lecture communautaire de la Bible. Pour cela, entre autres, elle lance des formations d'animateurs bibliques.

L'Atelier protestant – Ethique et société a monté l'exposition « caricature et théologie, traits d'esprit » présentée en mars 2015 à la faculté de théologie de Paris. Cette exposition, décidée bien avant l'attentat contre Charlie Hebdo a connu un vif succès avec environ 2000 visiteurs, dont semble-t-il 40% de non-protestants. Plusieurs rencontres et interventions ont également fait salle comble. Le pari d'une tranquille confiance sur la sécurité a été fait et tenu – l'accès à la faculté est resté libre, sans contrôles de forces armées.

A ce jour une quinzaine de réservations ont été faites par des Eglises d'autres régions. Cf. « latelierprotestant.fr ».

Le catalogue des formations régionales (Cf. le site régional) propose des formations qui sont accessibles, grâce aux transports en commun, à des membres d'autres régions.

2.9

Projets de décisions

ANELF, Eglise associée, mouvement des ministres, postes, associations culturelles

ANELF

Projet de décision n° 1

Le Synode national,

Vu l'adoption, lors du Synode général des 24 et 25 mai 2008 de l'« Accord entre l'Eglise protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL), l'Eglise évangélique luthérienne de France (EELF) et l'Eglise protestante malgache en France (FPMA) » en date d'octobre 2007,

Vu l'initiative prise par le Consistoire supérieur de l'EPCAAL le 18 octobre 2014,

Vu l'avis conforme des deux inspecteurs ecclésiastiques de l'EPUDF signifié le 9 décembre 2014,

Vu le rapport,

Vu l'approbation donnée par le collège luthérien du Synode national ce 15 mai 2015,

Approuve le transfert des missions au service du rayonnement du luthéranisme portées jusqu'ici par l'Alliance nationale des Eglises luthériennes de France (ANELF) à la Communion protestante luthéro-réformée (CPLR).

Eglise associée

Projet de décision n° 2

Le Synode national,

Vu l'article 14 de la Constitution,

Vu les relations de longue date avec la communauté protestante allemande de Toulouse,

Vu les statuts de l'association culturelle Deutsche Evangelische Gemeinde Toulouse,

Vu le courrier en date du 1^{er} février 2015 de la présidente de cette association culturelle déclarant reconnaître sans exception les principes constitutifs de l'Eglise protestante unie de France,

Vu les avis favorables de l'Eglise réformée de Toulouse, du Conseil régional de la Région Sud-Ouest, et du Conseil national

Décide l'inscription comme Eglise associée de l'Eglise protestante allemande de Toulouse (Deutscher Evangelische Gemeinde Toulouse).

Récapitulatif du mouvement des ministres

Projet de décision n°3

Le Synode national de l'Église protestante unie de France, réuni à Sète 14 au 17 mai 2015, approuve le récapitulatif du Mouvement des ministres EPUdF du 30 mars 2014 au 22 mars 2015.

Postes

Projet de décision n° 4

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,
Vu la demande du synode de la Région parisienne,
Sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales

Décide la transformation du poste temporaire en poste permanent à temps plein de l'Église protestante unie du Marais (Paris-Le Marais II), attribué à l'association culturelle de l'Église protestante unie du Marais.

Projet de décision n° 5

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,
Vu la demande du synode de la Région Provence-Alpes- Corse-Côte d'Azur,
Sur la proposition du Conseil national et le rapport de la Commission des affaires générales

Décide la transformation du poste temporaire en poste permanent à temps plein de rédacteur en chef du journal *Echanges* de la Région Provence-Alpes- Corse-Côte d'Azur, attribué à l'association culturelle régionale de l'Église protestante unie de la région PACCA, (le conseil ecclésial étant le Conseil régional).

Projet de décision n° 6

Le Synode national,

Vu l'article 24 de la Constitution,
Sur la demande du Conseil national et le rapport de la commission des affaires générales

Décide la transformation du poste temporaire de « Chargé de mission du Conseil national à Théovie » en poste permanent intitulé « Animateur théologique du Service Théovie » attribué à l'Union nationale des associations culturelles de l'Église protestante unie de France (le conseil ecclésial étant le Conseil national).

Associations culturelles

Projet de décision n° 7

Vu l'article 2 des statuts de l'Union nationale,
Vu l'article 11 (§2) de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France,
Le Synode

1° confirme l'admission à l'Union nationale de :

- l'association culturelle de l'Eglise réformée de Cannes-Combas (regroupement de l'association culturelle de Cannes et de l'association culturelle de Combas – Région CLR) ;
- l'association culturelle régionale de l'Eglise protestante unie de la région Est-Montbéliard ;
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie de Salies et Sauveterre de Béarn (regroupement des associations culturelles de Salies et de Sauveterre de Béarn – Région Sud-Ouest) ;
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie des deux confluent (regroupement des associations culturelles de Meuzac et de Barry d'Islemade – Région Sud Ouest).

qui ont adopté des nouveaux statuts comportant un changement de dénomination ;

2° prononce l'admission à l'Union nationale de :

- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie d'Etoile sur Rhône (Région CAR),
- l'association culturelle de l'Eglise protestante unie du pays d'Aubagne et de l'Etoile (Région PACCA).